



**DÉLIBÉRATION N° 2015-12-11-4
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes**

Séance du 11 décembre 2015

POINT 4 : APPROBATION DU BUDGET INITIAL 2016

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012 – 1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 6 juin 2014 modifiés le 30 janvier 2015 ;
- VU** l'examen par la Commission Permanente du Conseil d'Administration du 1^{er} décembre 2015 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Article 1 : APPROUVE avec 22 voix pour et 8 voix contre, les autorisations budgétaires suivantes :

- 3 173 ETPT sous plafond et 430 ETPT hors plafond
- Autorisations d'engagement dont :
 - 240 717 915 € personnel
 - 45 379 126 € fonctionnement
 - 21 348 703 € investissement
- Crédits de paiement
 - 240 717 915 € personnel
 - 43 827 126 € fonctionnement
 - 25 614 409 € investissement
- 8 327 628 € de solde budgétaire

Article 2 : APPROUVE avec 22 voix pour et 8 voix contre, les prévisions budgétaires suivantes :

- 3 582 000 € de variation de trésorerie
- 2 620 914 € de résultat patrimonial
- 5 558 100 € de capacité d'autofinancement
- 1 327 628 € de variation du fonds de roulement

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.



Les annexes 1, 2, 4 et 6 sont présentées pour vote.

Les annexes 3, 5, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 sont présentées pour information.

Le Projet Annuel de Performance et la synthèse budgétaire et comptable sont également présentés pour information.

À Nantes, le 11 décembre 2015
Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX

BUDGET INITIAL 2016

Tableau 1

Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget 2016

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			(A)	(B)	(C) = (A) + (B)
			Emplois sous plafond Etat	Emplois financés hors SCSP	Global
Catégories d'emplois	Nature des emplois		En ETPT	En ETPT	
	Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	1 497 (1)	
CDI			-	-	-
Non permanents		CDD	394	184	578
		S/total EC		1 891	184
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS			-		-
BIATOSS	Permanents	Titulaires	1 065 (2)		1 065
		CDI	66	33	98
	Non permanents	CDD	152	213	365
		S/total Biatoss		1 282	246
Totaux			3 173 (3)	430	3 604
					Plafond global des emplois voté par le CA
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			3 310 (5)		

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein. Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (4)).

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (3)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (5).

BUDGET INITIAL 2016-ETABLISSEMENT
Tableau 2
Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire

Dépenses			Recettes	
	Montants		Montants	
	AE	CP		
Personnel	240 717 915 €	240 717 915 €	296 869 828 €	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	70 330 152 €	70 330 152 €	236 537 039 €	Subvention pour charges de service public
			2 577 635 €	Autres financements de l'Etat
Fonctionnement	45 379 126 €	43 827 126 €	21 304 307 €	Autres financements publics
			36 450 847 €	Recettes propres
			21 617 250 €	Recettes fléchées
			9 559 849 €	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	21 348 703 €	25 614 409 €	12 057 401 €	Autres financements publics fléchés
				Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	307 445 744 €	310 159 450 €	318 487 078 €	
Solde budgétaire		8 327 628 €		

Le solde budgétaire comprend 7 M€, correspondant à des encaissements réalisés les années antérieures à 2016 sans facture de vente (dans le cadre de la gestion des contrats long terme).

Les titres de recettes et leur rapprochement avec l'encaissement seront réalisés en 2016.

L'impact budgétaire aura lieu sur 2016.

BUDGET INITIAL 2016
Tableau 3
Dépenses par destination et recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue								
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	76 401 606 €	76 401 606 €	3 322 334 €	3 322 334 €	147 029 €	147 029 €	79 870 969 €	79 870 969 €
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	39 674 096 €	39 674 096 €	3 968 575 €	3 968 575 €	100 160 €	100 160 €	43 742 831 €	43 742 831 €
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	2 251 805 €	2 251 805 €	241 332 €	241 332 €	3 100 €	3 100 €	2 496 237 €	2 496 237 €
D105 - Bibliothèques et documentation	4 941 851 €	4 941 851 €	2 934 368 €	2 934 368 €	- €	- €	7 876 219 €	7 876 219 €
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	20 045 980 €	20 045 980 €	1 109 675 €	1 109 675 €	77 580 €	77 580 €	21 233 235 €	21 233 235 €
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	9 015 665 €	9 015 665 €	910 000 €	910 000 €	- €	- €	9 925 665 €	9 925 665 €
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	19 084 191 €	19 084 191 €	2 407 703 €	2 407 703 €	619 798 €	619 798 €	22 111 692 €	22 111 692 €
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	965 967 €	965 967 €	- €	- €	- €	- €	965 967 €	965 967 €
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	1 616 739 €	1 616 739 €	- €	- €	2 000 €	2 000 €	1 618 739 €	1 618 739 €
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	22 697 462 €	22 697 462 €	1 939 459 €	1 939 459 €	77 318 €	77 318 €	24 714 239 €	24 714 239 €
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	1 318 702 €	1 318 702 €	6 785 609 €	6 785 609 €	2 144 000 €	2 144 000 €	10 248 311 €	10 248 311 €
D113 - Diffusion des savoirs et musées	899 039 €	899 039 €	585 017 €	585 017 €	45 000 €	45 000 €	1 529 056 €	1 529 056 €
D114 - Immobilier	7 803 065 €	7 803 065 €	16 095 515 €	14 543 515 €	18 017 718 €	22 283 424 €	41 916 298 €	44 630 004 €
D115 - Pilotage et support	32 427 452 €	32 427 452 €	3 558 915 €	3 558 915 €	- €	- €	35 986 367 €	35 986 367 €
Étudiants		- €					- €	- €
D201 - Aides directes aux étudiants	1 000 €	1 000 €	500 750 €	500 750 €	- €	- €	501 750 €	501 750 €
D202 - Aides indirectes	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	1 573 295 €	1 573 295 €	1 019 874 €	1 019 874 €	115 000 €	115 000 €	2 708 169 €	2 708 169 €
Total	240 717 915 €	240 717 915 €	45 379 126 €	43 827 126 €	2 348 703 €	25 614 409 €	307 445 744 €	310 159 450 €

Budget	Recettes de l'organisme								
	Recettes globalisées				Recettes fléchées				Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	236 537 039 €								236 537 039 €
Droits d'inscription					7 204 511 €				7 204 511 €
Formation continue, diplômes propres et VAE					11 648 407 €				11 648 407 €
Taxe d'apprentissage					4 838 745 €				4 838 745 €
Contrats et prestations de recherche hors ANR					5 108 392 €				5 108 392 €
Valorisation									- €
ANR investissements d'avenir				762 406 €			544 839 €		1 307 245 €
ANR hors investissements d'avenir				2 984 101 €			532 490 €		3 516 591 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				11 004 351 €			6 449 226 €		17 453 577 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				1 480 683 €			2 657 358 €		4 138 041 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		2 577 635 €		3 177 285 €	1 272 422 €	9 559 849 €	1 873 488 €		18 460 679 €
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs				347 115 €	329 551 €				676 666 €
Autres recettes				1 548 366 €	6 048 819 €				7 597 185 €
Total	236 537 039 €	2 577 635 €	- €	21 304 307 €	36 450 847 €	9 559 849 €	12 057 401 €	- €	318 487 078 €

SOLDE BUDGETAIRE	8 327 628 €
-------------------------	--------------------

BUDGET INITIAL 2016

**Tableau 4
Équilibre financier**

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements) en K€		Financements (couverture des besoins) en K€	
	Solde budgétaire (déficit) *	8 328	Solde budgétaire (excédent) *
	<i>dont solde budgétaire budget principal</i>	8 328	<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
	<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>		<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
	<i>dont solde budgétaire FU</i>		<i>dont solde budgétaire FU</i>
	<i>dont solde budgétaire BAI</i>		<i>dont solde budgétaire BAI</i>
	<i>dont solde budgétaire SIE</i>		<i>dont solde budgétaire SIE</i>
	Remboursements d'emprunts (capital) Nouveaux prêts (capital); Dépôts et cautionnements		Nouveaux emprunts (capital) Remboursement de prêts (capital); Dépôts et cautionnements
	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	2 201	4 455 Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
	Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	2 200	2 200 Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
	Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	4 401	14 983 Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
	Variation de trésorerie	3 582	Variation de trésorerie
	<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée *** (a)</i>	1 667	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***</i>
	<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>	(d)	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>
	TOTAL DES BESOINS	7 983	14 983 TOTAL DES FINANCEMENTS

* solde budgétaire à détailler pour chaque composante du budget de l'établissement
Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires" (tableau 2)

** Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)

*** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Le tableau laisse apparaître un différentiel de 7 M€, correspondant à des encaissements réalisés les années antérieures à 2016 sans facture de vente (dans le cadre de la gestion des contrats long terme).

Les titres de recettes et leur rapprochement avec l'encaissement seront réalisés en 2016.

L'impact budgétaire aura lieu sur 2016.

BUDGET INITIAL 2016
Tableau 5
Opérations pour le compte de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes - M9 2016	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Labex IGO	Compte 4731	LABEX IGO Médecine	91 924 €	91 924 €
Labex IRON	Compte 4731	LABEX IRON Médecine	285 336 €	285 336 €
Idefi AVOSTII	Compte 4731	Idefi AVOSTII POLYTECH	500 000 €	654 231 €
Convention Maîtres de Stage Universitaires - MSU	Compte 4678	Maîtres de stage Médecine	852 000 €	852 000 €
Bourses AMI	Compte 4671	Bourses AMI	472 000 €	472 000 €
TVA	Comptes 445xx		0 €	2 100 000 €
Reversement URSSAF - Sécurité sociale étudiante	Compte 4713	Part sécurité sociale étudiante encaissée par l'établissement pour compte URSSAF	2 200 000 €	2 200 000 €
TOTAL			4 401 260 €	6 655 491 €

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Équilibre financier"

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

Idefi AVOSTII : décalage temporel entre la perception des recettes pour compte de tiers et l'effectivité des reversements aux établissements partenaires.

TVA : demande de crédit de TVA formalisée à fin 2015 - reversement prévu en 2016.

BUDGET INITIAL 2016
Tableau 6
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI 2016	PRODUITS	BI 2016
Personnel	240 717 915 €	Subventions de l'Etat	239 114 674 €
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	70 330 152 €	Autres subventions	21 158 677 €
Fonctionnement	64 491 153 €	Autres produits	47 556 631 €
TOTAL DES CHARGES	305 209 068 €	TOTAL DES PRODUITS	307 829 982 €
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice</i>	2 620 914 €	<i>Résultat prévisionnel : perte</i>	- €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel	307 829 982 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel	307 829 982 €

** Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.*

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BI 2016
Résultat prévisionnel de l'exercice	2 620 914 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	20 664 027 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	17 726 841 €
= CAF ou IAF	5 558 100 €

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BI 2016	RESSOURCES	BI 2016
Insuffisance d'autofinancement	- €	Capacité d'autofinancement	5 558 100 €
Investissements	25 614 409 €	Financement de l'actif par l'État	9 559 849 €
Remboursement des dettes financières		Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	11 098 901 €
TOTAL DES EMPLOIS	25 614 409 €	Autres ressources	725 187 €
APPORT au FONDS DE ROULEMENT	1 327 628 €	Augmentation des dettes financières	
		TOTAL DES RESSOURCES	26 942 037 €
		PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT	- €

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BI 2016
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT	1 327 628 €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	- 2 254 372 €
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT	3 582 000 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	13 437 263 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 14 384 737 €
Niveau de la TRESORERIE	27 822 000 €

BUDGET INITIAL 2016

Tableau 7

Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

(K€ TTC)	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	24 240	60 920	40 820	22 453	64 309	44 109	24 925	90 497	70 931	52 825	71 022	53 716	
dont placements													
ENCAISSEMENTS													
A1. Recettes budgétaires globalisées	63 025	3 972	4 532	63 077	2 516	3 720	91 060	3 921	5 673	40 300	3 730	4 344	289 870
Subvention pour charges de service public	59 134			59 134			82 788			35 481			236 537
Autres financements de l'Etat	203	210	238	207	132	194	192	139	111	130	148	212	2 116
Fiscalité affectée													0
Autres financements publics	1 455	1 501	1 700	1 480	944	1 393	1 376	993	799	931	1 059	1 518	15 149
Recettes propres	2 233	2 261	2 594	2 256	1 440	2 133	6 704	2 789	4 763	3 758	2 523	2 614	36 068
A2 . Recettes budgétaires fléchées	950	1 054	1 425	3 827	714	4 145	985	634	1 183	2 308	3 480	912	21 617
Financements de l'Etat fléchés				2 952		2 595				1 418	2 595		9 560
Autres financements publics fléchés	950	1 054	1 425	875	714	1 550	985	634	1 183	890	885	912	12 057
Recettes propres fléchées													0
A3. Opérations non budgétaires	50	1 750	142	918	0	0	671	200	1 354	1 200	150	220	6 655
Nouveaux emprunts													0
Opérations gérées en compte de tiers (encaissements de l'exercice) hors TVA			142	918			471		654			170	2 355
TVA encaissée		1 700								400			2 100
Autres encaissements sur comptes de tiers	50	50				200	200	200	700	800	150	50	2 200
A. TOTAL	64 025	6 776	6 099	67 822	3 230	7 865	92 716	4 755	8 210	43 808	7 360	5 476	318 142
DECAISSEMENTS													
B1. Enveloppes hors recettes fléchées	25 184	24 761	22 380	24 058	21 455	24 521	25 192	22 379	23 383	23 717	22 707	27 138	286 875
Personnel	20 680	20 449	19 636	19 252	19 251	20 010	21 215	21 744	18 940	19 184	18 715	19 202	238 279
Fonctionnement	4 230	4 052	2 360	4 445	2 010	3 534	3 169	530	3 443	3 930	2 827	6 650	41 180
Intervention													0
Investissement	273	259	384	361	194	978	808	105	1 000	604	1 164	1 286	7 416
B2. Dépenses sur recettes fléchées	2 122	2 075	2 048	1 868	1 871	1 889	1 913	1 902	2 017	1 855	1 920	1 804	23 284
Personnel	189	189	188	189	188	189	188	212	227	227	227	226	2 439
Fonctionnement	265	218	223	221	216	217	217	233	212	210	210	205	2 647
Intervention													0
Investissement	1 668	1 668	1 637	1 458	1 467	1 483	1 508	1 457	1 578	1 418	1 483	1 373	18 198
B3. Opérations non budgétaires	39	40	39	40	104	638	39	40	916	39	39	2 428	4 401
Remboursements d'emprunts													0
Opérations gérées en compte de tiers (décaissements de l'exercice) hors TVA	39	40	39	40	104	438	39	40	916	39	39	428	2 201
TVA décaissée													0
Autres décaissements sur comptes de tiers						200						2 000	2 200
B. TOTAL	27 345	26 876	24 467	25 966	23 430	27 048	27 144	24 321	26 316	25 611	24 666	31 370	314 560
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	36 680	-20 100	-18 368	41 856	-20 200	-19 183	65 572	-19 566	-18 106	18 197	-17 306	-25 894	3 582
SOLDE CUMULE (1) + (2)	60 920	40 820	22 453	64 309	44 109	24 925	90 497	70 931	52 825	71 022	53 716	27 822	27 822
											dont trésorerie fléchée = A2 - B2		-1 667
											dont trésorerie sur op. non budgétaires = A3-B3		2 254

* Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (tableau 4)

BUDGET INITIAL 2016
Tableau 8
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à N	TOTAL 2016	2017	2018	2019	2020
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)						
Recettes fléchées (b)	12 440 120 €	21 617 250 €	30 363 614 €	19 645 167 €	4 92 330 €	2 464 770 €
Recherche universitaire	643 476 €	1 018 115 €	750 000 €	910 869 €	375 000 €	375 000 €
Autres financements publics fléchés	11 296 644 €	20 599 136 €	29 613 614 €	18 734 298 €	3 817 330 €	2 089 770 €
Recettes propres fléchées	500 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Dépenses sur recettes fléchées (c)	14 578 903 €	23 283 784 €	28 080 095 €	18 765 405 €	4 83 717 €	1 381 347 €
Personnel						
AE=CP	4 954 169 €	2 438 909 €	1 843 410 €	1 669 061 €	1 728 481 €	578 899 €
Fonctionnement						
AE	4 701 557 €	2 647 373 €	1 531 232 €	1 463 775 €	1 009 732 €	802 448 €
CP	4 701 557 €	2 647 373 €	1 531 232 €	1 463 775 €	1 009 732 €	802 448 €
Investissement						
AE	27 195 719 €	13 386 854 €	16 404 691 €	7 767 475 €	895 505 €	0 €
CP	4 923 177 €	18 197 503 €	24 705 453 €	15 632 569 €	1 895 505 €	0 €
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	-2 138 783 €	-1 666 534 €	2 283 519 €	879 762 €	-441 387 €	1 083 424 €

BUDGET INITIAL 2016
Tableau 11
Tableau retraçant le moyens des Unités Mixtes de Recherche

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Moyens de l'établissement	Moyens hors budget de l'établissement						
			CNRS	Ecole centrale	Ecole des Mines	Autres Universités (Angers, Le Mans, Rennes, Caen...)	INSERM	ONIRIS	IFSTTAR
Institut du thorax	Personnel	23 emplois	44 emplois						
	Fonctionnement	84 162 €	65 000 €				430 920 €		
Centre de recherche en cancérologie Nantes-Angers	Personnel	45 emplois	105 emplois						
	Fonctionnement	144 267 €	84 675 €						
Institut d'électronique et de télécommunication de Rennes	Personnel	31 emplois	148 emplois						
	Fonctionnement	42 842 €	255 000 €			181 500 €			67 600 €
Laboratoire de physique subatomique et des technologies associées	Personnel	20 emplois	104 emplois						
	Fonctionnement	94 064 €	966 921 €		124 800 €				
Institut des matériaux de Nantes Jean Rouxel	Personnel	74 emplois	44 emplois						
	Fonctionnement	285 163 €	555 000 €						
Laboratoire de planétologie et géodynamique de Nantes	Personnel	31 emplois	35 emplois						
	Fonctionnement	79 979 €	243 820 €			31 049 €			63 500 €
Littoral, environnement, télédétection et géomatique	Personnel	19 emplois	55 emplois						
	Fonctionnement	39 687 €	120 932 €			80 987 €			
Centre nantais de sociologie	Personnel	32 emplois	6 emplois						
	Fonctionnement	25 237 €	11 600 €						
Laboratoire de génie des procédés-environnement agroalimentaire	Personnel	44 emplois	66 emplois						
	Fonctionnement	68 229 €	130 000 €		145 000 €		91 000 €		
Institut en génie civil et mécanique	Personnel	56 emplois	51 emplois						
	Fonctionnement	66 251 €	25 000 €	70 000 €					
Chimie et interdisciplinarité: synthèse, analyse, modélisation	Personnel	42 emplois	23 emplois						
	Fonctionnement	161 396 €	129 000 €						
Laboratoire informatique de Nantes Atlantique	Personnel	63 emplois	25 emplois						
	Fonctionnement	64 193 €	54 000 €		4 500 €				
Unité de fonctionnalité et	Personnel	25 emplois	10 emplois						

BUDGET INITIAL 2016
Tableau 12
Annexe immobilière

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérateur	Réunion de l'organe délibérant du JJ/MM/AAAA
-----------	--

		exécution (2014)	dernier BR (2015)
Données physiques			
Nombre de bâtiments occupés	X	116 bâtiments	116 bâtiments
D106 - Recherche universitaire,	X	40 bâtiments concernés	36 bâtiments concernés
dont biens domaniaux	X	2	3
dont prises à bail	X	4	4
dont autres mises à disposition (ex. : collectivités territoriales)	X	110	109
Surface totale occupée (m² - SUB)	X		
dont biens propres	X		
dont biens domaniaux	X		
dont prises à bail	X		
dont autres mises à disposition (ex. : collectivités territoriales)	X		
Ratio m² SUN / poste de travail (*)	X		

	classe de compte (n°)	exécution (N-1)	dernier BR (N)
Dépenses de fonctionnement à l'€ près			
Redevances de crédit-bail immobilier (*)	6125	0	0
Locations immobilières (*)	6132	394 267	371 074
Entretien et réparations sur biens immobiliers (*)	6152	2 169 741	542 334

Dépenses d'acquisition à l'€ près			
Acquisition de biens propres ou de biens domaniaux	X		

Dépenses d'investissement à l'€ près			
Réalisation de travaux structurants sur les biens propres ou domaniaux	X		
Produits de cession d'immobilisations corporelles à l'€ près			
dont biens propres	7752	0	0
dont biens domaniaux	7752	0	0

(*) Les données sont disponibles à la saisie dans le système d'informations des opérateurs de l'Etat (SI OPE)

ANNEXE IMMOBILIÈRE - FICHE DE MÉTHODE

Suite à la production d'un projet de schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) par chaque opérateur de l'État puis à son approbation, avec ou sans réserves, par le service France Domaine, il a été demandé, par le ministre chargé du domaine, de s'assurer de la mise en œuvre effective des projets de SPSI ainsi validés.

Pour ce faire, il a été décidé d'inscrire un moment immobilier lors des conseils d'administration des opérateurs de l'État. La trame de cet examen des sujets immobiliers est présentée dans une annexe à la circulaire budgétaro-comptable des opérateurs de l'État et des établissements publics nationaux.

Elle a vocation à être renseignée par l'opérateur puis soumise à son conseil d'administration, deux fois par an, lors du vote du budget initial ou lors de l'approbation du compte financier. Cette annexe est composée d'un tableau de données chiffrées et d'une partie littéraire permettant de commenter et d'expliquer ces éléments chiffrés.

Tableau de données chiffrées

Données physiques

La première partie du tableau a pour objectif de suivre les principaux indicateurs immobiliers sur le plan physique. Ces données ont été recueillies initialement lors de la rédaction des projets de SPSI. Elles doivent être actualisées avant chaque présentation de l'annexe au conseil d'administration. Dans le cas où aucune évolution ne serait constatée, il convient tout simplement de reprendre les éléments de l'exercice précédent.

L'opérateur indiquera le nombre de bâtiments (un site peut-être composé d'un ou de plusieurs bâtiments) utilisés ainsi que la surface totale en m² de surface utile brute (SUB) totale, puis les ventilera pour chaque statut d'occupation. Pour rappel, la SUB est égale à la surface hors œuvre nette (SHON) moins les éléments structurels, les locaux techniques en étages et les caves et sous-sol. Dans le cas d'une location, la surface utile locative (SUL) peut être assimilée à la SUB.

L'opérateur indiquera le ratio de m² de surface utile nette (SUN) par poste de travail. Pour rappel, la SUN est la surface de travail, réelle ou potentielle, destinée aux résidents, comprenant les surfaces de réunion, les surfaces annexes de travail, exclusion faite des surfaces des services généraux, des logements, des services sociaux, et de toutes les zones non transformables en bureau ou salle de réunion (hall, amphithéâtre, circulations, sanitaires, vestiaires). La SUN se décompose ainsi en trois natures de surfaces : surface de bureau, surface de réunion et surface annexe de travail.

Le poste de travail se définit comme un ensemble de moyens mis à la disposition d'une ou plusieurs personnes exerçant une fonction à vocation administrative. Il se compose d'une surface de travail et de classement de premier niveau, du mobilier et des capacités de connexion.

Dépenses de fonctionnement à l'€ près

D106 - Recherche universitaire,

Dépenses d'acquisition à l'€ près

Les dépenses d'acquisition correspondent aux acquisitions ou constructions de biens propres ou de biens domaniaux mis à disposition de l'opérateur. Le montant indiqué doit correspondre aux sommes engagées sur chaque exercice.

Dépenses d'investissement à l'€ près

Cette partie du tableau correspond aux travaux structurants qui sont traditionnellement à la charge du propriétaire, à des opérations d'amélioration, de transformation ou de mise aux normes des locaux qui ont un impact sur la valeur de l'actif immobilier. Il convient d'inscrire les sommes engagées sur chaque exercice en euros, à la fois pour les biens domaniaux occupés par l'opérateur et pour ses biens propres.

Produits de cession d'immobilisations corporelles à l'€ près

Cette partie du tableau correspond aux produits des cessions en distinguant les produits afférents à des biens propres de ceux afférents à des biens domaniaux. Concernant les biens propres à l'établissement, il convient d'indiquer le produit de cession brut du bien (sans tenir compte des frais de déménagement éventuels). Concernant les biens domaniaux occupés par l'établissement, il convient d'indiquer le produit de cessions éventuellement reversé à l'établissement par le ministère de tutelle.

Éléments d'explication

Il convient de renseigner ces informations à caractère qualitatif à la mesure du contexte, des actions menées et des enjeux immobiliers propres à l'opérateur.

Commentaires portant sur la stratégie immobilière de l'établissement :

(exemples : avancement des opérations prévues dans le SPSI, levées des réserves de France Domaine ou du CIE, économies réalisées ou programmées,...)

Ce paragraphe doit rappeler, de manière synthétique :

o L'avancement des opérations prévues dans le SPSI en répondant aux réserves éventuelles de la part de France Domaine et du CIE. L'opérateur doit préciser si les opérations se déroulent selon le projet initial et, si tel n'est pas le cas, expliquer les raisons de ce décalage et présenter les actions prévues pour y remédier. A ce titre, l'opérateur décrira aussi bien les aspects opérationnels (délais, contraintes) que financiers (surcoûts).

o Les réserves émises dans les différents avis de France Domaine, du CIE et des tutelles et présenter les actions réalisées, en cours ou programmées, pour apporter des réponses à ces réserves. Si ces actions ont un impact sur les données chiffrées présentées dans le tableau, l'opérateur veillera à expliciter cette relation.

o Les économies significatives observées et prévues en matière de dépenses de fonctionnement et de cessions de biens devenus inutiles

TABLEAU
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

source

		BI n		
Stocks initiaux	1	Niveau initial de restes à payer	8 786	6
	2	Niveau initial du fonds de roulement	12110	7
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-12 130	8
	4	Niveau initial de la trésorerie	24240	9
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	-463	10
4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	24 703	11	
Flux de l'année	5	Autorisations d'engagement	307446	12
	6	Résultat patrimonial	2620	13
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	5558	14
	8	Variation du fonds de roulement	1328	15
	9	Opérations bilancielle non budgétaires	0	16
		Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / -	17
		Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+	18
		Cautionnements et dépôts	-	19
	10	Opérations comptables non retraitées par le CAF non budgétaires	0	20
		Variation des stocks	+ / -	21
		Production immobilisée	+	22
		Charges sur créances irrécouvrables	-	23
		Produits divers de gestion courante	+	24
	11	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	-7 000	25
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur l'exercice en cours	-7 000	26
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	27
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur l'exercice en cours	+ / -	28	
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	29	

6	
7	Bascule = AE-CP des années N-1et plus
8	
9	Fdr au dernier BI ou BR dans T6 situation patrimoniale
10	calculée FdR initial moins T initiale
11	niveau de T au dernier BI ou BR dans T4 équilibre financier T6 situation patrimoniale
12	dans T4 équilibre financier et T8 des opérations liées aux recettes fléchées
13	issue du cacul [T moins T fléchée]
14	
15	dans T2 Tableau autorisations budgétaires
16	
17	dans T6 situation patrimoniale
18	dans T6 situation patrimoniale
19	dans T6 situation patrimoniale
20	
21	dans T4 équilibre financier
22	
23	
24	
25	
26	non sourcée dans les tableaux GBCP

Stocks finaux	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	8 328	38	Var FdR - Opérations bilancielle non budgétaires - Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires - Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	
	12.a	Recettes budgétaires	315487	39		
	12.b	Crédits de paiement ouverts	310159	40		
				41		
	13	Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	2254	42	dans T4 équilibre financier lignes b, c et e	
				43		
	14	Variation de la trésorerie = 12 - 13	3 582	44	dans T4 équilibre financier dans T7 Plan de trésorerie dans T6 situation patrimoniale	
	14.a	dont variation de la trésorerie fléchée	-1667	45	correspond au montant du « tableau d'équilibre financier » et au « tableau des opérations sur recettes fléchées	
	14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	5 249	46	correspond au montant du « tableau d'équilibre financier » et au « tableau des opérations sur recettes fléchées	
				47		
	15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	-2 254	48	+ Opérations bilancielle non budgétaires + Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires + Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires + Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	
				49		
	16	Restes à payer = 5-12.b	-2 713	50	Autorisations d'engagement - Crédits de paiement ouverts	
				51		
		17	Niveau final de restes à payer	6 073	52	
				53		
	18	Niveau final du fonds de roulement	13 438	54		
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-14 384	55		
	20	Niveau final de la trésorerie	27 822	56		
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	-2 130	57		
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	29 952	58		

Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale



UNIVERSITÉ DE NANTES

FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES 2016

ANNEXE AU PROJET DE BUDGET 2016 DE L'UNIVERSITE DE NANTES

1. Éléments de contexte et orientations stratégiques actuelles

L'Université de Nantes est une université pluridisciplinaire avec santé. Elle comprend 15 UFR, 3 IUT, une École d'ingénieurs, l'ESPE de l'Académie de Nantes et un Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUNA). Ses principaux campus sont présents sur les villes de Nantes, Saint-Nazaire, et La Roche-Sur-Yon.

Elle est identifiée aujourd'hui comme un acteur majeur du développement, de l'innovation et de l'équilibre social des territoires métropolitain et régional. Avec 36 745 étudiants inscrits en 2014-2015, l'Université concentre 53% des effectifs étudiants universitaires régionaux et 70% des étudiants nantais. Son attractivité internationale est confirmée par les 3 600 étudiants étrangers qu'elle accueille chaque année. Son implication dans la formation tout au long de la vie ne se dément pas avec près de 8 500 salariés pris en charge.

Force d'innovation, l'Université de Nantes s'inscrit dans une dynamique d'excellence de la recherche avec 64 Unités de Recherche accréditées dans le cadre du contrat 2012-2016, 75% de ces laboratoires ayant été classés A ou A+ par l'AERES. L'Université de Nantes représente 58% du potentiel de recherche des Pays de la Loire.

Pour mener à bien ses différentes missions, l'Université s'appuie sur 3 731 personnels (2 141 enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs et 1 590 personnels BIATSS). A ces effectifs s'ajoutent les 500 personnels des Organismes de Recherche (240 chercheurs et 260 BIATSS). L'Université dispose d'un budget annuel de 316 millions d'euros.

Véritable acteur culturel, sportif et associatif, l'Établissement contribue également à dynamiser son territoire en enrichissant le débat public : conférences, résidences d'artistes, sport de haut niveau, engagement étudiant au travers de 140 associations, 50 événements mensuels ouverts à tous, 4 grands festivals universitaires de cinéma reconnus et une bibliothèque universitaire de centre-ville ouverte à un large public sur des plages horaires étendues... L'Université de Nantes confirme chaque jour sa place dans la Cité, d'autant plus qu'1 habitant de l'agglomération sur 12 travaille ou étudie au sein de l'Établissement.

L'une des caractéristiques de l'Université de Nantes réside dans sa dynamique actuelle de développement. L'activité de l'Université est en constante augmentation depuis ces dernières années. Ceci concerne aussi bien la formation que la recherche.

Au niveau de la formation, l'Université enregistre une progression significative de ses effectifs étudiants : +11% sur les quatre dernières années. Cette dynamique démographique considérable devrait se poursuivre au cours des prochaines années. La Région des Pays de la Loire table en effet sur des évolutions importantes, avec 100 000 jeunes supplémentaires attendus dans l'Enseignement Supérieur d'ici 2025. Ces évolutions sont principalement concentrées sur le bassin de recrutement de l'Université de Nantes (départements de Loire-Atlantique et de Vendée).

Le même constat de dynamisme est observé dans le domaine de la recherche. Au cours de ce quinquennal, l'Université de Nantes a poursuivi la structuration de ses unités de recherche dont le nombre a été réduit de 18%, passant de 71 unités de recherche lors du contrat 2008-2011 à 57 prévues pour le contrat 2017-2021. Le montant des contrats de recherche gérés par l'établissement a pour sa part progressé de 31% entre 2010 et 2014. Sur la même période, le nombre de publications scientifiques a progressé de 33% et la part des publications de l'Université de Nantes dans les publications internationales s'est accrue de 18,6%. Les surfaces dédiées à la recherche ont par ailleurs progressé de 57% entre 2010 et 2015.

A l'échelle de l'inter-région Ouest, l'Université de Nantes a été particulièrement impliquée et active dans la construction de la ComUE fédérale *Université Bretagne Loire*.

Au plan régional, l'Université est très investie dans la structuration des différentes filières d'innovation et des démarches Recherche-Formation-Innovation (RFI) promues par le Conseil Régional. L'Établissement s'est attaché par ailleurs à revisiter en profondeur ses modalités d'échanges et de collaboration avec ses partenaires socio-économiques.

Au niveau métropolitain, l'Université de Nantes s'est rapprochée des Grandes Écoles en formalisant des Alliances Stratégiques. Elle a revu ses relations avec le CHU dans le cadre d'une nouvelle convention Hospitalo-Universitaire.

Cette dynamique globale de développement constitue une chance réelle pour l'Université et son territoire, même si elle induit mécaniquement des tensions budgétaires, dans la mesure où le système national d'allocation budgétaire des universités n'est que très peu indexé sur l'évolution de leurs activités.

Cette dynamique incite pour autant à innover, à avancer et à s'ouvrir.

L'action de l'Université de Nantes s'appuie depuis quatre ans sur quatre axes stratégiques transversaux clairement définis. Ils confèrent une cohérence à la politique générale de l'Établissement, répondent aux missions et valeurs de l'Université afin qu'elles soient comprises et partagées par l'ensemble des personnels, des étudiants et des partenaires.

L'étudiant au cœur du projet

Les étudiants sont pleinement acteurs de la communauté universitaire et ne peuvent être considérés comme de simples usagers. La triple action menée en leur direction (orientation, suivi et insertion) les inscrit comme une priorité fondatrice du projet de développement de l'Université de Nantes.

Une université reconnue pour son interdisciplinarité, la qualité de sa recherche et de sa formation

La démarche interdisciplinaire doit permettre à l'Université de Nantes d'émerger d'ici à dix ans comme l'une des universités françaises les plus actives sur ce champ. Ce choix stratégique est fondé sur le fait que l'enseignement supérieur et la recherche sont plus que jamais sollicités pour répondre aux grands enjeux sociétaux. L'Établissement doit être en mesure de répondre à la complexité du monde de demain grâce à l'interdisciplinarité. Cet objectif ne sera toutefois atteint que s'il s'appuie sur une recherche et des formations disciplinaires d'excellence. L'économie de la connaissance qui s'annonce montre clairement que c'est la qualité des formations et particulièrement du supérieur, qui sera le facteur principal de la compétitivité. La formation des innovateurs de demain doit s'appuyer sur une connaissance de pointe, fondée elle-même sur une recherche de pointe. Ce lien fondamental entre la recherche et la formation doit guider la construction des formations, le recrutement des enseignants-chercheurs, l'évaluation des formations.

Une communauté soudée, solidaire et responsable pour relever les défis

La cohésion de l'Établissement et son investissement collectif sont les conditions nécessaires pour assurer la réussite des actions déployées. Il est fondamental de favoriser l'engagement des membres de la communauté mais aussi de renforcer un esprit de solidarité par une politique volontariste en termes de dialogue social et de résorption de la précarité.

Une université engagée sur ses territoires

L'Université de Nantes est une communauté qui rassemble 50 000 personnes (étudiants en formation initiale et continue, université permanente et personnels) au sein d'une agglomération d'un peu plus de 600 000 habitants. Forte de ce poids démographique et de sa puissance en termes de recherche, de formation et d'innovation, l'Université de Nantes est logiquement associée à la définition des politiques publiques qui la concernent. Elle s'ouvre à son environnement, noue des partenariats solides et fédère autour d'elle les forces dans le domaine de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Ces axes stratégiques fondent donc le socle de l'action politique. Ils peuvent se décliner en sous-axes ou en thématiques et constituent le cap à suivre, la référence qui permet à la fois de fixer les objectifs à atteindre pour l'Établissement et de mesurer les réalisations.

Afin de répondre aux nouveaux enjeux de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (missions de service public élargies, enjeux globaux de la planète, démocratisation et massification de l'ESR, modèle universitaire à repenser, ...), l'Université française doit être en mesure de s'adapter à son environnement et à ses partenaires, et de se réformer en interne. C'est pour cette raison que l'Université de Nantes a, dès 2012, amorcé un chantier de refondation de son organisation interne (regroupement de composantes en Pôles, professionnalisation des fonctions support, ...), tout en renforçant le dialogue entre le niveau proximal (composantes, unités de recherche, services de proximité) et le niveau central.

Les axes stratégiques portés par la présidence sont par conséquent au cœur du dialogue de stratégie et de gestion mené avec les composantes qui se les approprient comme étant le cap et le cadre à

partir desquels elles bâtissent leur stratégie propre et au sein desquels elles inscrivent leurs actions. Les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) s'appuient sur ces priorités et sont déclinés autour de six thématiques :

- Promouvoir l'interdisciplinarité, l'internationalisation et le lien entre formation et recherche.
- Accompagner la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants.
- Intensifier les collaborations à l'échelle des territoires.
- Optimiser la carte des formations.
- Favoriser les mutualisations dans le cadre de l'organisation des pôles.
- Développer la formation continue.

2. Rappel de la méthode participative d'élaboration du rapport d'auto-évaluation

C'est dans ce contexte que la démarche d'autoévaluation a été initiée par le Président de l'Université dès septembre 2014 en privilégiant une méthode de travail qu'il a souhaitée résolument participative. Le 7 octobre 2014, une lettre de cadrage a été adressée à l'ensemble des personnels afin de préciser le contexte, le calendrier et les enjeux tout en favorisant une dynamique d'établissement. Un comité de pilotage stratégique a été installé ainsi que quatre Groupes Projets Opérationnels : Recherche, Formation, Établissement, Étudiants.

Le présent document est issu de cette démarche qui a mobilisé directement près de 500 personnels de l'Université ainsi que ses principaux partenaires au cours de l'année 2014-2015. Les instances de l'Université ont été régulièrement informées de l'avancement des travaux. Ainsi, le Conseil des Directeurs de composante, les Commissions Recherche et Formation ont été saisis en continu. Le Conseil Académique plénier a débattu à deux reprises le 20 mars 2015 et le 25 septembre 2015, et le Conseil d'Administration de l'Université y a consacré une partie de sa séance du 2 octobre 2015.

3. Présentation des principaux axes de progrès découlant de la démarche d'auto-évaluation

Si la phase d'auto-évaluation a permis à l'établissement de prendre la mesure de ses capacités et de faire le bilan du contrat qui s'achève, elle a eu aussi pour objectif de solliciter les collègues afin qu'ils identifient eux-mêmes les axes de progrès de l'Université. Les Groupes Projets Opérationnels et les sous-groupes thématiques ont pu mettre en avant près de quatre-vingts pistes d'amélioration. Les principaux axes de progrès identifiés se déclinent comme suit :

Stratégie et gouvernance :

- Développer un nouveau modèle d'Université, systématiquement ouvert à l'international, où la formation et la recherche sont en prise directe avec les grands enjeux sociétaux et les territoires.
- Être force de proposition pour promouvoir un modèle d'Université plus juste et plus efficace, luttant contre le déterminisme social, favorisant l'ascenseur social et la possibilité de rebondir tout au long de la vie.
- Associer plus en amont les composantes dans la définition des alliances stratégiques avec les différents partenaires de l'établissement.
- Pérenniser la démarche conduite autour de la contractualisation interne et des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens.
- Accompagner la montée en charge de la structuration des pôles.

Pilotage et gestion :

- Fiabiliser le système d'information de pilotage et améliorer la connaissance des coûts par activité (formation initiale, formation continue et recherche).
- Poursuivre le travail d'optimisation des fonctions « support » et la professionnalisation des fonctions « soutien ».
- Prolonger les chantiers d'harmonisation des règles de gestion relatives aux ressources humaines (gestion du temps de travail, gestion des régimes indemnitaires, ...).
- Intensifier les efforts visant à diversifier les sources de financement de l'établissement.

- Prolonger la démarche de simplification administrative et d'amélioration continue des pratiques professionnelles.
- Former les cadres de l'établissement (Directeurs de composante, Directeurs de laboratoire, Directeurs de service) au management et à la gestion.

Activités et missions académiques :

- Promouvoir davantage l'interdisciplinarité et l'internationalisation.
- Simplifier l'environnement et les conditions de travail des unités de recherche.
- Intégrer, dans le processus de contractualisation interne, la prise en compte, à des fins stratégiques, des données de la recherche.
- Veiller, en matière de recherche, à mettre en cohérence les stratégies des collectivités territoriales et des établissements, sur la base d'objectifs réellement partagés.
- S'assurer que les futurs départements de la ComUE *Université Bretagne Loire* seront conçus comme des programmes de recherche interdisciplinaires impliquant les laboratoires de recherche, et non comme une strate supplémentaire.
- Construire une offre de formation adossée à la recherche, lisible, soutenable et modulaire. Placer les besoins des étudiants au cœur de cette offre de formation, dans une approche plus interactive entre sachants et apprenants.
- Accompagner, de façon plus volontariste, l'évolution des pratiques pédagogiques. Anticiper les impacts de la montée en charge du numérique.
- Poursuivre le déploiement des projets liés à l'évaluation des enseignements et des formations.
- Innover pour promouvoir davantage la réussite des étudiants (information, orientation, tutorat, insertion, relation à l'entreprise, ...).
- Poursuivre l'amélioration et l'aménagement des lieux de vie et d'expression étudiante sur tous les campus.
- Accroître la visibilité de l'établissement au travers des différents classements internationaux.
- Croiser internationalisation et interdisciplinarité pour créer de nouvelles opportunités de développement.

4. Définition des grandes orientations stratégiques du prochain Projet d'Établissement (2017-2021)

Forte de ces axes de progrès, identifiés au sein même des groupes de travail et donc par les acteurs de terrain eux-mêmes, l'Université de Nantes propose d'organiser les travaux d'élaboration de son prochain Projet d'Établissement (2017-2021) autour de quatre grandes orientations stratégiques :

Une université ouverte à l'international et en prise directe avec ses territoires

L'ambition de l'Université de Nantes est de construire un modèle d'Université, global, systématiquement ouvert à l'international, où la formation et la recherche sont en prise avec les grands enjeux sociétaux, en lien très fort avec le territoire.

Ouverte à l'International

L'international doit être la grille de lecture de l'Université à la fois du point de vue de la formation et de la recherche. L'Université se fixe donc comme objectif de croiser internationalisation et interdisciplinarité pour créer de nouveaux mécanismes et de nouveaux modèles de développement.

Ouverte à l'Inter-région

L'Université de Nantes a été l'un des acteurs majeurs de la création de la ComUE *Université Bretagne Loire*. La constitution de cette ComUE inter-régionale incluant les Universités, les Grandes Écoles, les Organismes de Recherche, les CHU a vocation à :

- Amplifier et rendre lisibles les collaborations et les synergies entre les établissements des deux régions.
- Fournir un environnement performant et propice au développement de la recherche, de la formation et de l'innovation.
- Rendre plus visible à l'échelle nationale et internationale le Grand Ouest à la fois en termes de masse critique et de rayonnement.

Cette ComUE est construite sur la base d'un modèle fédéral en réseau, avec des compétences propres, des compétences partagées et des compétences coordonnées. Elle pourrait à terme devenir une force européenne incontournable par le nombre de ses étudiants et l'importance de ses forces académiques sur de nombreuses thématiques, organisées à la fois pour se développer au plus haut niveau et investir.

Outre les compétences propres déjà évoquées dans les statuts de la ComUE, celle-ci pourra être amenée, durant le quinquennal (2017-2021), à accueillir l'ESPE de l'Académie de Nantes comme composante, en accord avec le Recteur de l'Académie de Nantes.

Ouverte à ses partenaires

Acteur majeur de l'ESR dans sa métropole, l'Université de Nantes noue de multiples partenariats avec les collectivités, les acteurs académiques et le monde socio-économique. Elle poursuivra cette ouverture en veillant notamment à :

- Mettre en cohérence les stratégies des collectivités territoriales et des établissements sur des objectifs partagés.
- Associer plus en amont les composantes et les unités de recherche dans la définition des alliances stratégiques avec les différents partenaires.
- Contribuer au développement de l'attractivité nantaise et des territoires où elle est présente, notamment par l'affirmation de la présence de l'Université dans la Cité, mais aussi au plan national et international.

Une université qui adapte son offre de formation aux besoins de ses étudiants et qui accompagne l'innovation pédagogique

La volonté de l'Université de Nantes est de construire une offre de formation adossée à la recherche, lisible et soutenable, vectrice d'innovation pédagogique (approche par compétence, numérique, ...) et inscrite dans une véritable démarche qualité.

L'insertion professionnelle de ses étudiants doit par ailleurs rester une priorité dans la construction de l'offre de formation, durant et après la formation.

Une université qui affirme son ambition en matière de recherche et de développement économique

La recherche est au cœur de l'Université et doit rester sa spécificité. L'Université de Nantes affiche par conséquent quatre ambitions en la matière :

- Simplifier la gestion des Unités de Recherche et la structuration de la recherche, en lien notamment avec les départements interdisciplinaires de l'UBL.
- Faire de l'interdisciplinarité un axe fondateur de son projet scientifique, absolument essentiel pour comprendre les systèmes complexes sous-jacents aux grands défis planétaires tels que l'alimentation, les ressources naturelles, la révolution numérique, le vieillissement des populations, l'évolution du climat ou le développement durable.
- Renforcer l'internationalisation de la recherche.
- S'inscrire dans la démarche des Investissements d'Avenir, notamment dans la deuxième vague du PIA2 IdEX-ISite, en lien très fort avec son territoire.

Une université qui professionnalise sa gouvernance et qui simplifie ses pratiques de gestion

Pour renforcer la professionnalisation de sa gouvernance et simplifier sa gestion, l'Université poursuivra les objectifs suivants :

- Intensifier les efforts internes d'appropriation de la démarche conduite autour des CPOM afin de renforcer la capacité des UFR et des unités de recherche à inscrire leurs axes de développement dans les orientations stratégiques de l'établissement.
- Accompagner la montée en charge et la structuration des pôles.
- Prolonger la démarche de simplification administrative et d'amélioration continue des pratiques professionnelles.

5. Méthodologie de finalisation du futur Projet d'Établissement

Les axes de progrès identifiés lors de la phase d'auto-évaluation ainsi que les principales orientations stratégiques qui se dégagent, continueront d'être partagés et approfondis. Les candidats-es aux élections à la Présidence pourront s'en saisir afin de bâtir leur programme et leurs propositions. A l'issue des scrutins de février et mars 2016, l'Université de Nantes prolongera la démarche participative lancée en septembre 2014 afin de finaliser, entre avril et octobre 2016, l'écriture de son prochain Projet d'Établissement.

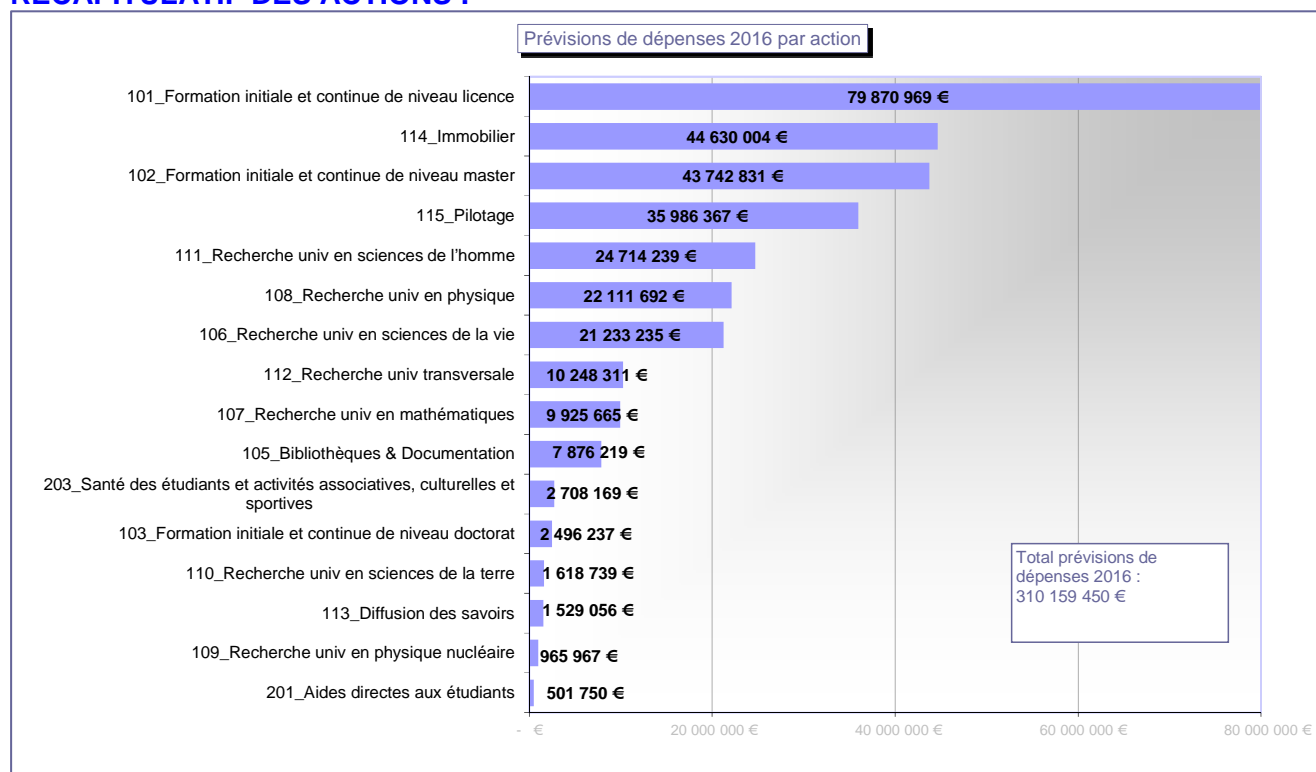
*

*

*

PROGRAMME n°150 : Formations supérieures et recherche universitaire...p 10

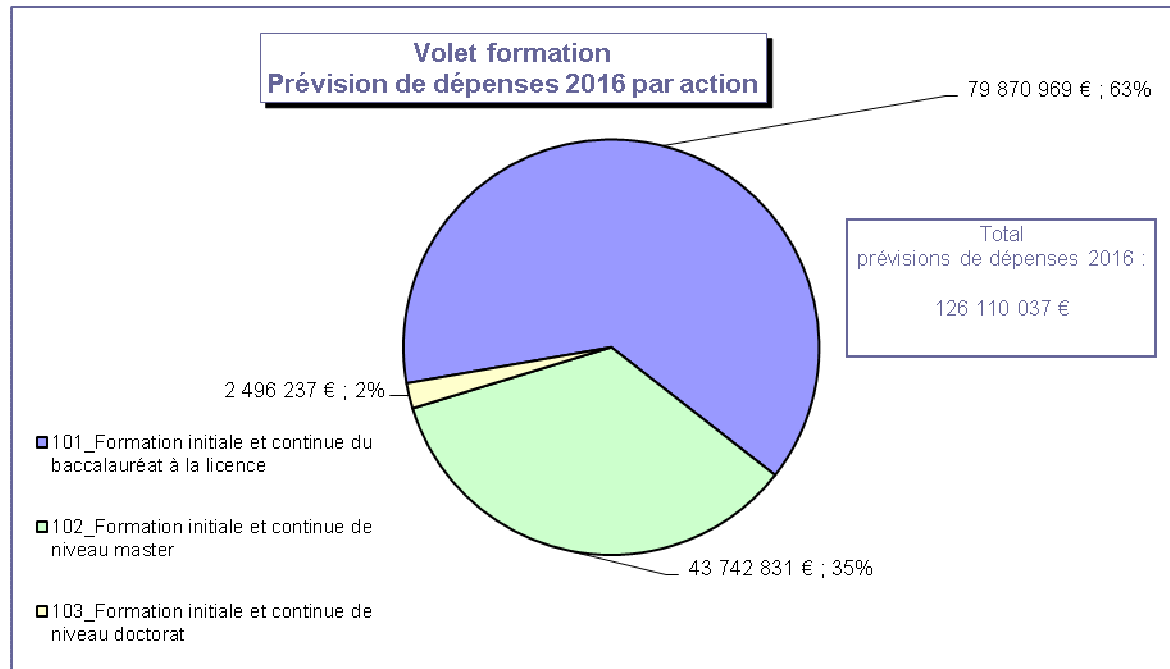
PROGRAMME n°231 : Vie étudiante.....p 46

PROGRAMME n°150 : Formations supérieures et recherche universitaire
RECAPITULATIF DES ACTIONS :

RECAPITULATIF DES OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE :

OBJECTIF 1	Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue
INDICATEUR 1.1	Activité de la formation continue
OBJECTIF 2	Améliorer la réussite des étudiants
INDICATEUR 2.1	Taux de passage de L1 en L2
INDICATEUR 2.2	Taux de réussite en licence en 3 ans
INDICATEUR 2.3	Flux d'étudiants entrant en master – part des nouveaux étudiants entrant dans l'établissement
OBJECTIF 3	Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international
OBJECTIF 4	Améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la recherche
INDICATEUR 4.1	Revenus consolidés de la valorisation de la recherche
OBJECTIF 5	Renforcer l'ouverture européenne et internationale des établissements
INDICATEUR 5.1	Double diplômes, diplômes internationaux, cotutelle thèse
OBJECTIF 6	Améliorer l'efficacité des opérateurs
INDICATEUR 6.1	Variation des horaires d'ouverture du SCD
INDICATEUR 6.2	Ressources de fonctionnement hors subventions pour charges de service public
INDICATEUR 6.3	Taux d'occupation de locaux

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

FORMATION



Objectif 1 : Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue

Orientations stratégiques

Un développement qualitatif important et une offre de formation en rapport avec les moyens de l'établissement : voici les deux grandes orientations stratégiques que nous devons respecter. Pour cela, nous devons rationaliser l'offre de formation sur un périmètre territorial élargi. Il est normal que certaines formations coexistent sur plusieurs sites, c'est notamment le cas de la plupart des licences, mais certains masters gagneraient à être mutualisés. Toutefois, en préalable à toute discussion avec d'autres partenaires, il sera nécessaire de définir en interne une stratégie claire et partagée. Cette approche n'exclut pas un développement de formations innovantes (au niveau master principalement), transdisciplinaires, en lien avec la recherche. Cette démarche aura en outre pour objet d'accroître l'attractivité de notre offre de formation, notamment par la promotion de filières thématiques lisibles et innovantes, en cohérence entre formation et recherche, en partenariat avec les acteurs socio-économiques. Elle permettra également d'accroître l'attractivité de l'université de Nantes à l'international.

Sur le plan de l'innovation pédagogique, l'université est aujourd'hui confrontée à de nouvelles exigences, à la fois au niveau des différentes formes de formations (initiale, continue, VAE, alternance,...), de la diversité du public accueilli, mais aussi de la diversité des institutions et des demandes (démarche qualité, HCERES, évaluation des enseignements...). L'approche par compétences et la modularisation des formations sont deux axes de développement qui permettront également de répondre à la diversité des publics. Le Service Universitaire de la Pédagogie (SUP) a vocation à coordonner les orientations stratégiques de l'établissement. Il doit permettre l'intégration de nouvelles technologies, l'accompagnement des équipes pédagogiques, la formation et la valorisation des activités innovantes en pédagogie.

Concernant le suivi des étudiants, il faut penser la réussite comme un *continuum*, de l'ouverture des possibles, depuis l'éventail des études jusqu'à celui des métiers et des compétences. Il convient d'institutionnaliser le lien en amont avec le Lycée, pour en faire le premier maillon de la réussite à l'Université de Nantes. L'Université souhaite renforcer cet axe en prônant une orientation active dès le lycée.

La politique d'accompagnement à la réussite pourrait dès lors s'articuler autour de trois volets : en amont de l'Université, l'orientation ; en interne, par la construction du parcours (réorientation, accompagnement à la réussite) ; une préparation à l'insertion par toutes les ressources du bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP).

Pour assurer la lisibilité et l'attractivité des filières, le pilotage des formations au niveau Master, indispensable, peut se concevoir à trois niveaux : le parcours-type, la mention de master, avec un conseil de perfectionnement, et la filière, qui regroupe l'ensemble des formations liées à une discipline (DUT, L3P, L, M, DU, D) au sein de l'établissement, voire des établissements. Pilotée par un conseil de filière, collégial, il s'agit d'un vecteur pertinent de travail sur la région et l'inter-région. Quelques formations, d'autant plus lisibles et porteuses qu'elles sont proches des pôles recherche, sont déjà dans cette dynamique ; cela demande à être mieux formalisé et valorisé. Certaines filières seront uni-composante, d'autres seront multi-composantes ; en ce sens nous devrons raisonner, non pas en termes de disciplines, mais de groupes de disciplines, d'inter-disciplinarité.

En ce qui concerne l'évaluation des formations, la réglementation requiert une évaluation des enseignements au moyen d'enquêtes régulières auprès des étudiants. L'évaluation des enseignements par les étudiants doit en effet être considérée, non pas comme un contrôle subjectif, mais comme une démarche de progrès permettant de contribuer au développement professionnel en pédagogie. Cette évaluation doit s'appuyer sur la confidentialité (les résultats appartiennent à l'enseignant qui décide du niveau de communication de ceux-ci), la responsabilité (l'enseignant choisit quoi, quand et pourquoi évaluer), l'adaptabilité, et la réflexivité (*feedback* et accompagnement de l'institution). Dans le respect de ces principes, l'établissement met en œuvre un dispositif complet d'évaluation par les étudiants comportant deux volets :

- évaluation des enseignements : mise en œuvre obligatoire étendue à toutes les composantes, auxquelles sont laissés le choix des modalités et la maîtrise du processus (transmission d'un bilan qualitatif et quantitatif annuel) ;
- évaluation des formations organisée par l'établissement auprès des étudiants de première année et de fin de cycle (DUT 2, L3, M2) par vagues (un tiers des formations chaque année) ; cette évaluation se décline en dix points (orientation, inscription et accueil, information et documentation sur la formation et son déroulement, programme et organisation des enseignements, pédagogie, contrôle des connaissances, conditions d'étude, accès aux ressources documentaires, vie étudiante, poursuite d'études et insertion professionnelle).

Une première expérimentation a été menée sur l'année 2014/2015 par la diffusion d'un questionnaire sur l'évaluation des formations et de la vie universitaire à destination des étudiants en fin de cycle (L3, M2). Le taux de réponse a été de 20%. Les résultats ont ainsi pu être extraits et analysés à l'échelle de l'établissement mais également composante par composante. Ils ont servi également à alimenter la réflexion de l'établissement pour la rédaction de son dossier d'évaluation dans le cadre de la démarche quinquennale.

L'Université de Nantes porte l'ESPE Académique. A ce titre elle se doit de relever le défi d'en faire une réelle École avec une formation professionnalisante, mobilisant toutes les compétences académiques et scientifiques, en lien avec les composantes des 3 universités régionales, mais aussi toutes les compétences professionnelles en lien avec le Rectorat de l'Académie.

Des passerelles sont également nécessaires pour que les étudiants puissent profiter de la pluridisciplinarité de l'université. Les échecs en premier cycle sont de plusieurs natures, souvent liés à des erreurs d'orientation, mais aussi à de multiples causes très complexes. Beaucoup d'étudiants quittent l'université en situation d'échec, ou n'y viennent pas parce qu'ils savent ne pas avoir les prérequis pour réussir. La volonté politique affichée d'augmenter le nombre d'étudiants dans les études supérieures conduira, si rien n'est fait, à encore aggraver ce constat. Il faut développer des passerelles à la fois entre le bac et l'entrée dans l'enseignement supérieur, mais aussi entre les disciplines au sein de l'université. Il s'agira, pour la plupart, de dispositifs sur mesure, à faible effectifs, donc coûteux, mais répondant à une vraie demande sociétale.

Objectifs

- Développer des outils de gestion et de coordination des formations et des flux d'étudiants, y compris sortants si possible ;
- Accompagner l'étudiant, qui est au centre du dispositif, dans son parcours, avant son entrée, au sein de l'Université et dans son insertion dans la société ;
- Assurer une évaluation pertinente et crédible des formations ;
- Promouvoir l'innovation pédagogique dans le cadre d'une stratégie de la pédagogie ;
- Améliorer et moderniser les formes pédagogiques dans les enseignements ;
- Etre en mesure de répondre aux appels d'offre : Universités numériques, IE en Formations Innovantes, ... ;
- Evaluer chaque innovation, au triple plan pédagogique, de recherche et de potentiel d'impact avec la société ;
- Poursuivre la réflexion sur l'orientation avec les acteurs de terrain du Rectorat et la Région ;
- Promouvoir des filières thématiques lisibles et innovantes, transdisciplinaires, en partenariat avec les acteurs socio-économiques ;
- Structurer la Formation continue de proximité et favoriser la validation des Acquis de l'Expérience.
- Favoriser la formation tout au long de la vie en travaillant sur la modularisation des formations.

Actions

- Optimiser l'offre de formation
- Créer une cellule d'appui à l'innovation ;
- Déployer les activités du Service Universitaire de la Pédagogie (SUP) ;
- Un service central d'aide à la réussite dans le *continuum* : le SUIO (ou Carrefour de la réussite) ;
- Un Conseiller pour le lien avec les lycées (réseau des correspondants, liens avec les chefs d'établissement), le Rectorat (SAIO, Formation continue, Inspection), la Région, le lien avec la valorisation de la recherche (grand public), mais aussi pour la réflexion sur la politique d'orientation, à comprendre au niveau régional. Il pourrait ainsi nourrir la réflexion sur les passerelles et l'aide à la réorientation, et essayer de travailler à l'anticipation et au suivi des cohortes ;
- Une cellule « Accompagnement », qui veille aux dispositifs d'accompagnement (Plan Réussite en Licence), et qui donne l'impulsion sur le SUP pour développer les innovations pédagogiques ;
- Mise en place de conseils de perfectionnement au niveau des mentions ;
- Développement des filières avec la mise en place de conseils de filière. Trois filières fonctionnent actuellement (Génie Civil, , Agroalimentaire, Informatique et Biologie Santé) regroupant les acteurs de tous les établissements de la métropole Nantaise.
- Une charte de qualité sur la VAE a été signée entre les trois universités ligériennes, la région des pays de la Loire incluant les autres acteurs de la VAE sur le territoire (CNAM, Rectorat, CCIR et UCO). Cette charte vise à mettre en cohérence les pratiques et à augmenter le nombre de VAE réalisée sur la région.
- Développement d'un travail conjoint Formations/SUP/SUIO pour décliner l'offre de formation de manière modulaire.

Focus sur l'offre de formation

L'offre de formation de l'Université de Nantes est une offre riche et diversifiée, couvrant l'ensemble des domaines disciplinaires. La formation est fortement adossée à une recherche de qualité (plus de 70% des laboratoires classés A et A+).

Par ailleurs, le taux d'insertion de nos diplômés est très important : les dernières enquêtes nationales au niveau Master, montrent qu'il dépasse dans plusieurs domaines les taux d'insertion nationaux de 1 à 10 points. En effet, 90,4% de nos diplômés de master trouvent un emploi stable dans les 30 mois suivant leur formation et 91% des diplômés de Licence Professionnelle trouvent un emploi stable dans les trois mois qui suivent l'obtention du diplôme.

L'Université de Nantes reste attractive : le taux de progression moyen sur les quatre dernières années est de 1,7%. Les critères qui déterminent le choix de l'Université de Nantes de la part des étudiants sont dans l'ordre : l'adéquation avec le projet professionnel, la diversité des parcours, les débouchés professionnels et la qualité des formations.¹

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Effectif global Hors ESPE (IUFM)	32 712	33 327	33 830	35 119
Variation hors ESPE (IUFM)	+0,3%	1,88%	1,51%	3,81%
ESPE (IUFM)	524	539	884	1 626
Total Général	33 236	33 866	34 714	36 745
Variation avec ESPE (IUFM)	+0,2%	1,90%	2,5%	5,85%
Primo-entrants en Licence Générale	4 433	4 598	5 078	5 392
Licence	12 907	13 150	13 772	14 624
Licence Professionnelle	927	1 004	1 029	1 182
Master	6 346	6 458	6 521	7 171

Tableau N°1 : Evolution des effectifs sur les quatre dernières années

Le taux de progression des primo-entrants est en moyenne de 3%.

Si la majorité des primo-entrants viennent du bassin de recrutement traditionnel de l'Université (Région des Pays de la Loire), 40% de nos étudiants de M1 et 60% des M2 viennent d'autres régions.

L'offre de formation du contrat quinquennal actuel, si elle est restée stable pour les licences générales, les DUT et les mentions de Master, a vu le nombre de spécialités de master augmenter. Ce constat est à nuancer pour plusieurs raisons :

- 21 spécialités sont portées par d'autres établissements (nantais, régionaux ou inter-régionaux) ;
- Le développement remarquable du nombre de spécialités co-habilitées soit avec des écoles nantaises (Oniris, Ecole Centrale et Ecole des Mines principalement), soit avec les Universités de la Région (Angers, Le Mans) ou d'autres Universités (essentiellement Rennes 1).

	Quadriennal 2008-2011	Quinquennal 2012-2016
Mentions de Licence	28	27
Spécialités de Licence	21	18
Licences Professionnelles	42	48
Mentions de Master	41	41
Spécialités de Master	145	156
<i>Dont Co-habilités Nantes</i>		25
<i>Dont Co-habilités Région</i>		18
<i>Dont Co-habilités Inter-Régions</i>		11
DUT	16	17

Tableau N°2 : Evolution de l'offre de formation entre le dernier quadriennal et le quinquennal actuel

NB : la réforme en cours du cadre national des diplômes et l'établissement d'une nouvelle nomenclature des mentions de Licence et Masters entraînera une réorganisation des mentions, la disparition de la notion de spécialité et doit permettre une restructuration de l'offre de formation.

¹ Enquête Interne réalisée en 2010, 2011 et en 2012

Indicateur de performance

Un indicateur sur la formation continue est choisi compte tenu des voies d'amélioration que nous avons sur cette thématique.

Des actions sont en cours autour de trois axes :

- Formations courtes intra et inter-entreprises ;
- Modularisation de l'offre de formation continue ;
- Développement de la Validation partielle des Acquis de l'Expérience.

1-1	Formation tout au long de la vie	
	Indicateur spécifique du contrat quinquennal 2012-2016 de l'Université de Nantes	S-11

Action	Formation continue
Objectifs	Objectif 1 Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue

Description des indicateurs

Unité de mesure	1 – heures-stagiaires (les heures-stagiaires sont le cumul des heures suivies par chaque personne en formation) ; 2.- nombre de stagiaires : nombre de stagiaires ayant achevé leur formation au cours de l'année de référence 3 – nombre de certifications (diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification professionnelle) 4 – millier Euros
Date de la mesure	Année civile précédant la 1 ^{ère} année du contrat ; dernière année civile du contrat
Champ de la mesure	Prestations de formation continue, diplômante ou non, assurées par l'établissement. L'apprentissage, qui relève de la formation initiale, est exclu du champ.

Mode de renseignement de l'indicateur	Données fournies par l'établissement
--	--------------------------------------

	2012	2013	2014	Cible 2016
1- Volume d'heures stagiaires	1 141 092	1 261 701	1 363 736	1 400 000
2- Nombre de stagiaires	18 025	15 940	14 844	15 000
3- Nombre de certifications délivrées	4 552	4 616	5 179	5 200
<i>dont certifications par la Validation des Acquis et de l'Expérience</i>	36	32	36	40
4- Recettes de la formation continue en M€	8,78	8,86	8,97	9 M€

Précisions : Une **certification** est un diplôme, un titre ou un certificat inscrit au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) accréditant qu'une personne est capable d'appliquer ses connaissances, ses habilités, attitudes et comportements nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle donnée.

Commentaires :

L'université de Nantes a poursuivi en 2014 le développement de son activité de formation continue.

Le souffle de la reprise d'études constaté sur les premières années de la période s'est estompé. En revanche l'alternance s'est développée. Par ailleurs l'objectif de développement des actions courtes intra et inter-entreprises est dorénavant soutenu par les actions marketing et d'accompagnement en ingénierie mises en place par la nouvelle Direction d'Appui à la Formation Continue (DAFC). Enfin, la modularisation est de plus en plus présente dans l'offre de formation et l'approche compétences clairement affichée dans la politique de l'établissement.

Après une forte croissance de 2010 à 2012, le chiffre d'affaires de la formation continue connaît une progression moins importante ces trois dernières années et ce malgré l'augmentation du nombre d'heures stagiaires. Les missions de contrôle

de gestion et de redéfinition de la politique tarifaire en cours doivent contribuer à l'optimisation des ressources engagées dans la formation continue.

Enfin, le secteur de la VAE a été réformé en profondeur cette année : centralisation de la phase de recevabilité au niveau de la DAFC ; révision du calendrier des sessions d'entrée dans le dispositif ; évolution du dispositif d'accompagnement, réajustement des tarifs... Ces dispositions devraient permettre de donner l'élan attendu à cette activité.

Objectif 2 : Améliorer la réussite des étudiants

Orientations stratégiques

En ce qui concerne l'insertion professionnelle, la professionnalisation de nos formations est une demande récurrente de nos tutelles depuis quelques années. Cette exigence est légitime, si on l'interprète dans le sens où tous nos diplômés doivent être en mesure de s'insérer sur le marché du travail, à des niveaux et dans des domaines correspondant à leur formation. En revanche, la préparation de tous les étudiants à l'insertion professionnelle ne doit pas passer nécessairement par la généralisation de formations dites « professionnelles ». A terme, tout étudiant qui choisit d'étudier à l'Université de Nantes doit pouvoir en sortir avec un diplôme lui assurant un débouché sur le marché du travail, que ce soit au niveau DUT, licence, master ou doctorat.

A cet effet, l'université, au cœur de la Cité, doit renforcer et consolider ses liens, dans le cadre de vrais partenariats collaboratifs, c'est-à-dire un travail en amont, régulier et stratégique, avec tous les acteurs de la société : collectivités, entreprises, Chambre de Commerce et d'Industrie, administrations... Ces liens existent déjà, au travers des composantes, des laboratoires, des collègues... mais sont souvent mal valorisés, parce que souvent mal identifiés. Mais aussi parce qu'ils sont tellement divers, l'ESPE avec le rectorat, les composantes technologiques avec les branches professionnelles, l'ensemble santé avec le CHU...

L'Université de Nantes doit devenir plus visible et plus présente, mieux faire connaître ses forces.

Objectifs

- Etablir des partenariats robustes avec un travail en amont avec les collectivités territoriales et les acteurs socio-économiques ;
- Favoriser l'insertion de nos étudiants dans la société ;
- Participer au progrès collectif.

Actions

- Conforter et développer des licences professionnelles en réponse aux demandes du milieu économique, et lorsque cela est possible, en alternance sous contrat de professionnalisation ;
- Généraliser et faire fonctionner les conseils de perfectionnement et quand cela est possible, les mutualiser sur l'ensemble d'une filière du niveau L au niveau M, voire au doctorat ;
- Poursuivre le travail de suivi des anciens étudiants en mutualisant les expériences existant dans les composantes ;
- Mettre en place, lorsqu'ils n'existent pas, des modules spécifiques de construction du projet professionnel de l'étudiant.

Focus sur les actions destinées à améliorer la réussite des étudiants en Licence

L'Université de Nantes a favorisé les initiatives des équipes pédagogiques dans le cadre du « Plan Réussite Licence ». Les taux obtenus sont nettement au-dessus de la moyenne nationale, avec une proportion d'étudiants boursiers supérieure à la moyenne nationale en Arts lettres langues, SHS, Droit, Sciences et techniques. Cependant dans un certain nombre de licences, les ressources humaines sont insuffisantes pour encadrer dans de bonnes conditions les flux entrant en L1 : les marges de progression sont donc très limitées et deviennent problématiques compte tenu de l'augmentation des étudiants primo-entrants attendus dans les prochaines années.

L'amélioration des bons résultats déjà obtenus suppose que le recrutement de bacheliers généraux soit largement prédominant.

Un certain nombre de freins culturels peuvent exister lorsque les connaissances et compétences exigées des bacheliers entrants ne correspondent pas à leurs acquis scolaires (discipline non enseignée au lycée par exemple) ou que le cursus de licence est organisé au regard des normes des masters.

Au regard des analyses et des résultats obtenus en matière de lutte contre l'échec en début de parcours universitaire, l'Université de Nantes souhaite s'engager dans une approche systémique de promotion de la réussite des étudiants. Pour mettre en œuvre cette politique, elle a institué en 2012-2013 un Comité de Pilotage avec les objectifs suivants :

- Définir des objectifs et des orientations stratégiques pour la promotion de la réussite des étudiants, apporter une nouvelle dynamique ;
- Définir et/ou valider les priorités en matière de promotion de la réussite ;
- Définir les processus organisationnels, les rôles et les missions de chacun des pôles créés ;
- Piloter et structurer les plans d'actions pour la promotion de la réussite ;
- Analyser et définir les axes d'amélioration des actions ;
- Capitaliser par des échanges ;
- Partager une vision commune, organiser la communication au sein de l'établissement.

Selon la typologie des mesures d'aide à la réussite existantes, six pôles thématiques de réflexion et d'animation, pour la promotion de la réussite des étudiants ont été proposés par ce groupe de réflexion :

- Information & orientation ;
- Pédagogie & didactique ;
- Insertion socioprofessionnelle ;
- Encadrement & accompagnement ;
- Conditions de vie étudiante ;
- Diagnostic & évaluation.

Les objectifs majeurs de chaque pôle, et quelques actions type qu'ils pourraient engager, qui seront discutés et arbitrés prochainement, sont proposés ci-dessous. Certaines de ces actions ont été engagées ou sont sur le point de l'être (marquées par un *).

1 – Pôle Information & orientation

Objectifs :

Le « droit à l'orientation » mis en place en 2009 promeut l'orientation tout au long de la vie, pour tous les publics, et quel que soit leur statut, et permet d'en préciser le périmètre : « garantir à toute personne l'accès à une information gratuite, complète et objective sur les métiers, les formations, les certifications, les débouchés (...) ».

L'université de Nantes, partie prenante au Service Public Régional de l'Orientation, s'engage pleinement sur l'ensemble des champs de l'information et de l'orientation.

Elle souhaite poursuivre et approfondir les actions menées en concertation avec le Rectorat dans le cadre de la valorisation des relations université / lycées.

Elle entend proposer un appui et un accompagnement des étudiants dans la construction des parcours de formation tout au long des cursus.

Elle veut agir pour la prise en compte des objectifs d'insertion dans le conseil à l'orientation.

Pour cela elle s'engage :

- A construire et diffuser une information complète sur les filières universitaires d'enseignement supérieur, à s'assurer qu'elle sera consultée, comprise, et utile aux démarches d'orientation des publics, avant et pendant les cursus. Un travail commun entre les 3 universités ligériennes et le conseil régional des Pays de la Loire, actuellement en cours, vise à uniformiser l'information entre les différents acteurs pour une meilleure visibilité de notre offre de formation ;
- A proposer des actions d'accompagnement et de conseils individualisés sur l'ensemble des problématiques d'orientation, en multipliant les voies d'accès à ces prestations ;

- A réfléchir à des ressources innovantes autour de l'orientation active, en partenariat avec le Rectorat, l'ONISEP et les universités régionales.

Actions type proposées :

- Connaître par un travail d'enquête les représentations véhiculées par nos filières de formation, auprès des publics et des prescripteurs, notamment lycéens et enseignants du secondaire. Diffuser ces éléments auprès des équipes pédagogiques des composantes, faire évoluer l'offre de formation en travaillant sur son attractivité ;
- Repérer les différents types d'étudiants décrocheurs de L1, proposer des actions de remédiation, dans le cadre de la semestrialisation ou pas, dans et hors l'université, pour les décrocheurs précoces ou pour ceux qui abandonnent plus tardivement ;
- Organiser des actions dédiées aux étudiants de Licence sur chaque filière de formation : débouchés, métiers, poursuite d'études. Permettre de choisir entre études courtes et études longues, accompagner les choix d'orientation vers les masters ;
- Accentuer l'accompagnement à la maturation personnelle et professionnelle des étudiants de masters et au-delà, par le développement d'outils d'auto-analyse des parcours, ouvrant l'accès à l'OTLV / FTLV.

2 – Pôle Pédagogie & didactique

Objectifs :

Comme la recherche l'indique : « *La qualité de l'enseignement se révèle un des meilleurs prédicteurs de la performance des étudiants. Il apparaît donc important et fondamental d'accroître le niveau de formation pédagogique des enseignants-chercheurs et de s'interroger sur la valorisation du volet enseignement dans la carrière d'un universitaire.* » Pleinement consciente de cette problématique, l'Université de Nantes a mis en place un Service Universitaire de Pédagogique (SUP) et a inscrit la formation pédagogique des enseignants et enseignants-chercheurs comme un de ses axes stratégiques prioritaires.

La mission du SUP est d'accompagner, à titre individuel ou collectivement, les enseignants et enseignants-chercheurs dans leurs pratiques pédagogiques. Le SUP est une instance de conseil, de formation et de mutualisation d'expériences pédagogiques et de ressources. Il vise à favoriser l'innovation et à promouvoir une dynamique de développement professionnel.

Le SUP n'a pas vocation à être un prescripteur de bonnes pratiques pédagogiques. Il n'a pas non plus vocation à évaluer les enseignants et les enseignants-chercheurs. Il est à l'écoute des enseignants et des enseignants-chercheurs, de leurs besoins et de leurs attentes, pour être à même de les conseiller et de les accompagner, en respectant les spécificités disciplinaires.

Actions type proposées :

- La formation et le développement pédagogique avec la mise en place d'ateliers de formation en pédagogie universitaire (évaluer les apprentissages des étudiants, concevoir des supports de cours efficaces, s'exprimer en public, ...)
- Dans le cadre d'une politique d'établissement visant à mettre en place l'approche par compétences, un programme de formation des enseignants et enseignants chercheurs est actuellement en cours de déploiement sous l'égide du SUP ;
- Un accompagnement personnalisé par des conseillers en pédagogie universitaire (aide à la mise en place d'un enseignement, analyse de pratique, ...)
- Une feuille de route optimisée pour la Mission Langues existante vers une transversalité accrue et une politique de certification amplifiée ;
- Un soutien à l'innovation : appels à projets pour l'intégration du e-Learning dans les enseignements, l'amélioration d'un cours ou d'une formation, la création de nouveaux supports ;
- Un soutien à l'usage des TICE et la mise en place d'enseignements plus interactifs, avec une valeur ajoutée pour l'apprentissage (podcast, e-Learning, cdrom...)
- Un développement de l'enseignement à distance, e-université, vecteur de lisibilité et d'attractivité au plan européen, avec une réflexion engagée sur l'Open-Data ;
- Un appui à la conception des programmes. En lien avec le pôle « Diagnostic et évaluation », appui et ressources pour l'élaboration de formations de qualité ;
- L'accompagnement des enseignants-chercheurs pour une valorisation des pratiques pédagogiques dans les dossiers d'avancement en voie locale.

3 – Pôle Insertion socioprofessionnelle

Objectifs :

La réussite de l'étudiant est étroitement liée à la mise en place d'informations sur l'orientation et l'insertion tout le long du cursus universitaire. L'université de Nantes souhaite donner à tous les étudiants de Licence les outils d'aide à la construction du projet et à la relation avec le monde professionnel.

La réussite de l'étudiant est liée non seulement à l'acquisition de compétences opérationnelles réelles, mais aussi à leur connaissance et reconnaissance par les milieux socio-professionnels. Parmi les lourdeurs couramment pointées dans l'offre de formation des universités, la plus citée est l'opacité. L'Université de Nantes se pose donc comme objectif de développer l'entrée des enseignants-chercheurs et des étudiants dans une logique Compétences, accentuant ainsi le travail entrepris par la rédaction des fiches RNCP.

Consciente de la richesse constituée par sa pluridisciplinarité, l'Université de Nantes souhaite notamment valoriser ses filières Lettres et Sciences Humaines, par la promotion des compétences qui y sont développées et par l'accompagnement des étudiants et diplômés dans la rencontre avec le monde socio-professionnel.

Actions type proposées :

- Généralisation des actions de professionnalisation sur l'ensemble du niveau L conditionnant l'obtention du diplôme ;
- Déploiement du e-portfolio mis à la disposition de l'ensemble de la communauté universitaire, pour la diffusion de la culture Compétences. Traduction des contenus et des acquis en termes de compétences, adaptation des discours aux interlocuteurs (partenaires extérieurs, employeurs, ...) ;
- Création d'une cellule d'aide à l'insertion dédiée aux composantes des domaines ALL/SHS, sur la base de la CLIP Lettres déjà existante* ;
- Développement des Conseils de perfectionnement élargis à l'ensemble des formations. Ces conseils, intégrant des membres extérieurs à la formation, préconisent les orientations nécessaires à l'adaptation aux besoins du bassin d'emplois. La majorité des formations sont maintenant dotées d'un conseil de perfectionnement.

4 – Pôle Encadrement & accompagnement

Objectifs :

Nous rappelons que « les dispositifs d'accompagnement touchent rarement ceux qui en ont le plus besoin ». Il convient ici de distinguer l'encadrement qui, pour des raisons d'égalité, doit être adressé à tous les étudiants, de l'accompagnement qui, pour des raisons d'équité, doit être envisagé de manière ciblée en direction des étudiants qui en ont le plus besoin, pour ceux par exemple qui vivent une difficulté temporelle qui se transforme en difficulté avérée. Aussi est-il primordial d'envisager un dispositif qui contribue à aider les étudiants à donner du sens à leurs apprentissages et générer de l'appétence aux études universitaires. Pousser cette différenciation pédagogique jusqu'au bout revient aussi à prendre en compte les étudiants en réussite qui souhaitent progresser davantage.

L'accompagnement pourrait porter sur une focale sur la première année car il doit prendre en compte la rupture lycée/université et permettre aux étudiants L1 de développer des méthodes de travail, des stratégies d'études et des pratiques langagières nouvelles. Cependant, l'accompagnement concerne bien tous les étudiants de l'université quelle que soit l'année d'études.

Développer les méthodes de travail personnel (prise de notes, synthèses, maîtrise et compréhension des codes académiques, organisation/planification de son travail et des révisions, amélioration du langage oral et écrit), s'auto-évaluer, aider à comprendre, aider à planifier, soutenir, stimuler, donner confiance en développant des apprentissages collaboratifs et des espaces d'interactions encouragées sont autant d'atouts pour la réussite et l'intégration des étudiants. Accroître le sentiment d'appartenance à son UFR et à l'Université est un objectif à atteindre le plus tôt possible.

Il semble alors intéressant de mutualiser les expériences acquises avec l'objectif de les rendre toujours plus opérationnelles.

Actions type proposées :

- Renforcer et élargir à toutes les composantes les enseignements de MTU en s'appuyant sur des ateliers d'échanges de pratiques pour repérer la nature des difficultés rencontrées par les étudiants, améliorer la perception de cet enseignement chez les collègues pour les convaincre de son utilité ;
- Renforcer et élargir à toutes les composantes les actions de tutorat étudiant en s'appuyant sur des ateliers de réflexion : analyse des formats de tutorat et de leurs conséquences sur l'activité des étudiants ; enrôlement et valorisation des tuteurs ;
- Renforcer et élargir à toutes les composantes le dispositif « enseignants référents » en s'appuyant sur des ateliers d'échanges de pratiques pour analyser les obstacles et les leviers permettant d'aider les étudiants dans une activité plus efficiente, cette mission faisant partie de l'activité des enseignants comme stipulé dans l'arrêté de Licence ;
- Solliciter les enseignants responsables pédagogiques d'années d'études Licences et Masters pour examiner avec eux les priorités concernant la réussite des étudiants qu'ils encadrent avec la participation des étudiants au sein des différents conseils et dispositif de délégués de groupes ;
- Développer des activités de parrainage et des travaux de groupes ;
- Elargir le dispositif MADOC (ou autre) autour de la question des attentes aux examens et de l'autoévaluation en temps réel (tests d'autoévaluation dès le début de la formation et à étapes régulières) ;
- Recenser et diffuser des expériences réussies dans les différentes composantes de l'université* ;
- Mettre en place un atelier de réflexion relatif à l'évaluation de ces différents dispositifs par les étudiants.

5 – Pôle Conditions de vie étudiante

Objectifs :

Depuis plusieurs années, l'Université de Nantes a fait sienne la question des conditions de vie étudiante. Plus récemment, les acteurs nationaux de l'Enseignement Supérieur ont pris conscience du caractère central de ces problématiques (accord cadre CPU – CNOUS / Charte de la Vie Etudiante CPU – Organisations représentatives).

On entendra ici par conditions de vie des étudiants l'ensemble des facteurs économiques, sociaux et culturels contribuant à la satisfaction ou non des besoins et des aspirations des étudiants. On pourra en distinguer quatre niveaux :

- Conditions sociales d'existence ;
- Bien-être moral et physique ;
- Intégration et accès aux informations et aux services ;
- Développement personnel et investissement dans l'établissement.

Si de bonnes conditions de vie ne sont pas une condition suffisante à la réussite des étudiants, il est entendu que de mauvaises conditions de vie étudiantes sont un facteur de démotivation et d'échec qui n'est plus à démontrer.

Actions type proposées :

- Participation de l'Université à la définition d'un schéma régional directeur de la vie étudiante* ;
- Améliorer la visibilité des services de l'Université et mener une réflexion sur leurs présences sur les campus ;
- Rédiger une charte d'accueil de l'étudiant à destination des services et former les agents en charge de l'accueil ;
- Lancer une évaluation par les étudiants des différents dispositifs d'accueil de rentrée ;
- Améliorer la diffusion de la communication auprès des étudiants ;
- Renforcer l'accompagnement des étudiants porteurs de projets sur les campus ;

- Mettre en place un séminaire de formation des élus étudiants. Cette action s'est concrétisée par un séminaire qui a eu lieu en novembre 2014.

6 – Pôle Diagnostic & évaluation

Objectifs :

L'Université de Nantes a fait le choix de s'engager dans une démarche Qualité globale et pérenne, destinée autant à améliorer son fonctionnement dans ses missions de service public qu'à permettre à l'établissement d'être en phase avec les évolutions du paysage de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Mettre cette démarche au service de l'utilisateur (étudiant) représente l'un des pivots de cette politique.

La capacité de l'établissement à recueillir et à analyser la perception que les étudiants ont de la formation qui leur est délivrée et de la qualité de leur environnement de travail est nécessaire pour s'assurer que l'ensemble des dispositifs liés à l'enseignement sont en adéquation avec leurs attentes et leurs besoins en termes de contenus, de pédagogie, d'accompagnement, de suivi administratif et de services sociaux ou culturels.

La mise en œuvre d'une évaluation systématique des formations sera l'un des enjeux de cette démarche Qualité. Cette évaluation reposera sur une conception globale, intégrant l'ensemble des acteurs (étudiants, enseignants, services administratifs) et couvrant tout le champ des actions et missions de formation, depuis l'accueil des étudiants sur les campus jusqu'aux dispositifs de suivi et d'insertion professionnelle des étudiants sortants. L'évaluation des enseignements sera au cœur de ce processus continu de diagnostic et d'évaluation mais la démarche ne s'arrêtera pas à cet unique volet.

Actions type proposées :

- Affirmation de la politique d'établissement par la mise en place d'un référentiel commun à l'établissement définissant les critères généraux et institutionnels d'une démarche Qualité dans les missions de formation (charte Qualité) ;
- Mise en œuvre de l'évaluation des formations sur la base d'enquête et de questionnaires s'appuyant sur le référentiel commun mais tenant compte de la spécificité des filières et secteurs disciplinaires (déclinaison du référentiel)* ;
- Organisation, structuration et suivi des conseils de perfectionnement et/ou conseils pédagogiques* ;
- Accompagnement des composantes et responsables de formation dans la pratique de la démarche Qualité (mise à disposition d'outils, sessions d'information et ateliers de formation).
- Certaines de ces actions ont été mises en place en 2014 (mise en place de conseils de perfectionnement, évaluation des formations) et leur déploiement à l'échelle de l'Université est effective depuis 2015.

Indicateurs de performance

L'ensemble de ces actions doit nous permettre d'atteindre les objectifs cibles fixés dans les tableaux ci-dessous.

2-1	Taux de passage de L1 en L2	
	Indicateur spécifique du contrat quinquennal 2012-2016 de l'Université de Nantes	1

Action	Formation initiale et continue de niveau licence
Objectif	Améliorer la réussite des étudiants (objectif 2, programme 150)

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Années universitaires
Champ de la mesure	<p>Nouveaux entrants dans l'enseignement supérieur (enseignement public universités et assimilés - France entière) inscrits pour la première fois en L1 et inscrits l'année suivante en 2ème année de Licence, ou dans une formation équivalente de 2ème année</p> <p>Seuls les primo-entrants en L1 sont pris en compte dans la cohorte. Les étudiants inscrits en parallèle en CPGE, BTS ou DUT sont supprimés de la cohorte.</p> <p>Source : Données administratives recueillies via le Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE) — Universités et assimilés.</p>

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Inscriptions principales
Source :	MESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Etudiant (SISE)-PAPESR
Mode de calcul (mis à jour sur le site PAPESR en 2014)	<p>Méthode : Suivi de cohorte entre deux années consécutives à une première inscription en licence (licence cursus LMD) 1ère année en (n-n+1). Les fichiers SISE-inscrits utilisés et appariés sur la base de l'identifiant (INE) deux années consécutives.</p> <p>Calcul du taux de redoublement : Le nombre d'étudiants qui redoublent à l'issue d'une année universitaire N-N+1 (redoublement dans la même formation ou dans une autre formation de L1) est rapporté au nombre total d'inscrits en L1 en N-1</p> <p>Calcul du taux de passage : Le nombre d'étudiants inscrits en L2 ou dans des formations équivalentes (par exemple en IUT ou IEP) à l'issue d'une année universitaire N+1 est rapporté au nombre total d'inscrits en L1 en N-1. La Licence préparée en L1 peut être différente de celle préparée en L2, même chose concernant l'établissement d'inscription.</p> <p>Calcul du taux de réorientations : Le nombre d'étudiants redoublants qui se sont réorientés vers d'autres filières au sein de l'université, diplôme différent de la Licence et dans un niveau indiquant un changement de parcours (exemple : IUT, PACES, IEP) rapporté au nombre total d'inscrits en L1 en N-1.</p> <p>Calcul du taux de sortie de l'Université : Le nombre d'étudiants non retrouvés dans le fichier SISE des inscrits de l'année N+1 sont considérés comme étant non réinscrits en cursus Licence (sans avoir nécessairement interrompu leurs études). Ce nombre est rapporté au nombre total d'inscrits en L1 en N-1.</p> <p>Les admissions en cours de cursus ne sont pas prises en compte. Un étudiant inscrit en L1 dans une université X passant en L2 dans une autre université Y est pris en compte dans le taux de passage de l'université X. Un étudiant inscrit en L1 dans une université X redoublant en L2 dans une autre université Y est pris en compte dans le taux de redoublement de l'université X. Une seule inscription principale par étudiant est prise en compte dans les effectifs. Quand les étudiants ont pris une inscription dans des universités différentes, une seule est conservée.</p> <p>Précisions importantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un étudiant inscrit en BTS après une L1 est considéré comme sorti de l'université - un étudiant inscrit en 1ère année d'IUT après une L1 est considéré comme changeant d'orientation un étudiant inscrit en 2ème année d'IUT après une L1 est considéré comme accédant en L2 ou formation équivalente

2-1	Taux de passage de L1 en L2 (suite)	
	Indicateur du contrat quinquennal 2012-2016 de l'Université de Nantes	1

<i>Données PAPESR</i>	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	2011- 2012	Cible 2016
<i>Nombre de primo-entrants inscrits en L1</i>	3 927	4 251	4 315	4 204	
<i>% de primo-entrants inscrits en L1 à la rentrée n redoublant en n+1</i>	23,6	22,7	21,3	20,8	
<i>% de primo-entrants inscrits en L1 changeant d'orientation</i>	2,7	2,0	3,1	2,5	
<i>% de primo-entrants inscrits en L1 sortant des universités</i>	31,8	32,3	31,3	28,8	
<i>% de primo-entrants inscrits en L1 en n accédant en L2 ou équivalent en n+1</i>	41,9	43,0	44,3	47,9	50 %

Chiffres fournis par l'Université de Nantes

	2012-2013
<i>Effectifs de primo-entrants inscrits en L1 (année n)</i>	4 563
<i>Part de redoublements à l'UN (année n+1)</i>	21,28%
<i>Part de changements d'orientation à l'UN (année n+1)</i>	0,81%
<i>Part des inscrits en L1 non présents à l'UN (année n+1)</i>	31,21%
Part des inscrits en L1 accédant en L2 l'année suivante	46,70%

2-2	Taux de réussite en Licence en 3 ans	
	Indicateur du contrat quinquennal 2012-2016 de l'Université de Nantes	2

Action	Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence
Objectif	Améliorer la réussite des étudiants

Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Cohorte 2008 diplômée en 2011
Champ de la mesure	Etablissements d'enseignement supérieur

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Etudiants (bacheliers et non-bacheliers) inscrits administrativement pour la première fois en première année de premier cycle ou de cursus licence à la rentrée universitaire 2007. Sont exclus du champ, les inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles en première année. Cf. « mode de calcul »
Source :	MESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Etudiant (SISE)
Mode de calcul	<p>Le taux de réussite constaté en licence en 3 ans est calculé à partir de la cohorte d'étudiants, bacheliers et non bacheliers, inscrits pour la 1^{ère} fois en 1^{ère} année de 1^{er} cycle ou de cursus licence à la rentrée 2007.</p> <p>Méthodes appliquées à partir de la cohorte pour la détermination des taux de réussite en licence (générale et professionnelle) à partir de la cohorte :</p> <p>- Méthode 1 : la méthode 1 tient uniquement compte de l'établissement d'inscription en 1^{ère} année ; les étudiants qui ont changé tous les ans d'établissement ne sont pas comptabilisés dans le calcul</p> <p>- Méthode 2 : la méthode 2 tient uniquement compte des résultats en 3^{ème} année (L3), rapportant le nombre de diplômés à celui des inscrits en troisième année</p> <p>- Méthode 3 : la méthode 3 tient uniquement compte des étudiants qui, s'étant inscrits en L1 dans l'établissement, ont effectué la totalité de leur cursus de licence (L1 à L3) en son sein ou bien qui sont sortis du système universitaire en troisième année</p>
Service responsable de l'indicateur	SIES-PAPESR

	périodes	Méthode 1	Méthode 2	Méthode 3
Taux de réussite constaté en % (établissement)	Diplômés 2010 (cohorte 2007) pour mémoire	29,9	89,1	45,4
	Diplômés 2011 (cohorte 2008)	30	91	45,3
	Diplômés 2012 (cohorte 2009)	28.7	88.7	43.2
	Toutes Universités diplômés 2012	27.1	85.8	41.1
	Cible 2016 (méthode 3 uniquement)			52

Réussite en 4 ans à l'UN

Génération	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012
Base effectifs en L1	2 160	1 917	1 841	1 936	1 980	2 087
Admis en 4 ans et moins	1 726	1 527	1 488	1 573	1 598	1 669
Admis en 3 ans	1 335	1 149	1 098	1 147	1 225	1 340
Taux en 4 ans et moins	79,91%	79,66%	80,83%	81,25%	80,71%	79,97%
Taux en 3 ans	61,81%	59,94%	59,64%	59,25%	61,87%	64,21%

Base effectifs en L1 = Primo-entrants en L1, Inscrit en N+1 à l'UN et Inscrit en N+2 en L2 ou L3

Admis en 4 ans et moins = Effectifs de la base en L1 ayant obtenu la Licence Générale en N+3 ou N+4 à l'UN

Admis en 3 ans = Effectifs de la base en L1 ayant obtenu leur Licence Générale en N+3

L'Université de Nantes conserve des taux supérieurs à la moyenne nationale. Malgré un taux de diplômés constant, le pourcentage d'étudiants ayant obtenu leur licence en 3 ans augmente. Cela indique que les dispositifs d'accompagnement mis en place pour faciliter la réussite des étudiants a été efficace pour les étudiants pour lesquels l'inscription à l'université correspondait à un choix et un réel projet d'études.

Il sera difficile d'envisager une amélioration du taux de diplômés de licence dans les années à venir. En effet, face à l'augmentation de la pression démographique les inscriptions universitaires par défaut risquent fortement d'augmenter. Dans le même sens, le nombre de réorientations en première année de licence pourrait augmenter du fait des limites de capacités d'accueil ne permettant pas de satisfaire tous les candidats pour les formations concernées, même lorsqu'il s'agit de leur premier vœu.

2.3	Flux d'étudiants entrant en Master /part des nouveaux étudiants entrants dans l'établissement	
	Indicateur du contrat quinquennal 2012-2016 de l'Université de Nantes	3

Action	Formation initiale et continue de niveau master
Objectif	Améliorer la réussite des étudiants

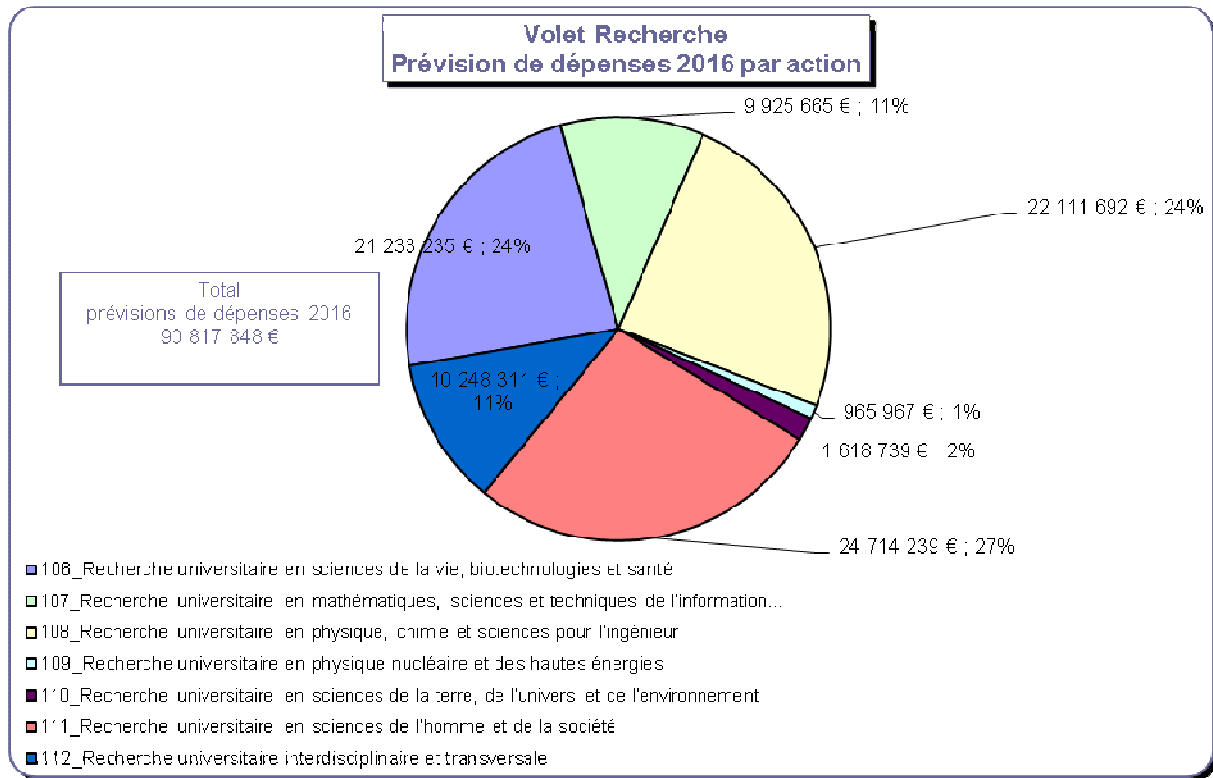
Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Années universitaires 2009-2010, 2010-2011 et 2015-2016
Champ de la mesure	Inscrits et diplômés de cursus M –Champ SISE universités

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Etablissement d'origine des entrants en M1 et M2 - Effectifs d'inscrits en M1 et M2 (inscriptions principales)
Source	MESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Etudiant (SISE)-PAPESR
Mode de calcul	<p>Etablissement d'origine des entrants en M1 : Pour chaque année considérée : nombre d'étudiants inscrits en M1 (redoublants exclus) absents de l'établissement l'année précédente / nombre total des étudiants inscrits dans l'établissement en M1, (redoublants exclus) x 100 En M1 sont pris en compte les inscrits en : maîtrise, master LMD, master IUP.</p> <p>Etablissement d'origine des entrants en M2 : Pour chaque année considérée : nombre d'étudiants inscrits en M2 (redoublants exclus) absents de l'établissement l'année précédente / nombre total des étudiants inscrits dans l'établissement en M2, (redoublants exclus) x 100 En M2 sont pris en compte les inscrits en : master LMD, DEA, DESS.</p> <p><i>A noter : les agrégats M1 et M2 ont été homogénéisés en 2009, ce qui peut expliquer d'éventuels écarts avec les données calculées antérieurement.</i></p>

	Année	Effectif de l'année	Etudiants non présents en n-1	Taux
Part des étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en M1	2010 - 2011	2 721	1 083	39,8
	2011 - 2012	2 752	1 083	39,4
	2012-2013	2958	1116	37,7
	Cible 2016			40
Toutes universités	2010 - 2011	124 311	53 326	42,9
	2011 - 2012	122 492	51 727	42,2
	2012-2013	125330	52722	42,1
Part des étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en M2	2010 - 2011	2 853	1 113	39
	2011 - 2012	2 708	1 082	40
	2012-2013	2 699	1 131	41,9
	Cible 2016			30
Toutes universités	2010 - 2011	128 680	50 888	39,5
	2011 - 2012	122 994	45 789	37,2
	2012-2013	121 372	44237	36,4



Objectif 3 : Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international

L'Université de Nantes s'inscrit dans une dynamique de recherche d'excellence, d'interdisciplinarité, d'inter-régionalité et d'internationalisation.

Afin de renforcer sa visibilité européenne et internationale et la cohérence de son développement au sein de la ComUE UBL avec ses partenaires, l'Université de Nantes a défini quatre priorités thématiques : santé, matériaux, numérique, mer. Cet affichage s'avère efficace à l'échelle locale comme en témoignent le financement des collectivités et l'existence de nombreuses Unités de Recherche communes. Il a également pour but d'optimiser l'obtention de financements sur appels à projets de l'ANR et d'Horizon 2020. En parallèle, une attention et un soutien particuliers sont portés à des thématiques d'excellence bien identifiées - telles que la planétologie, les mathématiques ou la physique subatomique, ou à des thématiques en émergence telles que l'environnement ou l'alimentation. Enfin, un soutien dédié est apporté aux sciences humaines et sociales par le biais d'appels d'offres spécifiques : aides à la mobilité sortante, à la traduction d'articles, volet spécifique de l'appel à projets interdisciplinaires et allocations de thèses fléchées.

L'Université de Nantes a, dès 2012, fait de l'interdisciplinarité un axe fondateur de son projet scientifique. Il s'agit d'un axe fondamental pour s'attaquer aux systèmes complexes sous-jacents aux grands défis planétaires tels que l'alimentation, les ressources naturelles, la révolution numérique, le vieillissement des populations, l'évolution du climat ou le développement durable. L'Université a ainsi créé un appel à projets interdisciplinaires mobilisant 1,8 millions d'euros sur 5 ans, en partenariat avec les collectivités territoriales. Les structures de recherche et l'Etablissement se sont globalement approprié l'objectif central du développement de l'interdisciplinarité. La mobilisation autour de l'appel à projets en est un signe particulièrement encourageant.

Un travail conséquent de structuration de la recherche a permis à l'Université de Nantes de réduire le nombre d'Unités de Recherche de 71 en 2008 à 64 en 2015 : 48 laboratoires dont 75% évaluées A ou A+, et 16 structures fédératives de recherche. Cette structuration a été en partie orientée par le développement de l'interdisciplinarité et par la consolidation de masses critiques sur les priorités thématiques. 57 dossiers d'Unités de Recherche sont déposés pour accréditation pour le prochain contrat quinquennal, parmi lesquels 45 Unités de Recherche (23 UMR, 1 FRE et 21 EA) et 12 structures fédératives de recherche.

Au sein de la ComUE UBL, conçue sur un modèle fédéral, des départements de recherche sont mis en place pour animer des programmes interdisciplinaires répondant à des enjeux sociétaux. Il s'agit

de structures internes de l'UBL rassemblant sur une base thématique des unités ou des équipes des établissements membres de l'UBL. Parallèlement à cette mise en réseau inter-régionale, l'Université de Nantes a conclu des partenariats avec plusieurs Grandes Ecoles de la métropole² et les organismes de recherche. L'Université adhère aujourd'hui à plus de 80 structures extérieures de recherche et a développé ses relations avec le monde socio-économique en lien étroit avec la SATT Ouest Valorisation, l'incubateur régional Atlanpole et sa filiale de valorisation.

Le partenariat avec les collectivités territoriales est efficace et un équilibre a été trouvé entre les deux parties afin de développer la recherche amont tout en irrigant le tissu économique pour favoriser l'innovation, la compétitivité et l'emploi. Sur les 13 démarches recherche-formation-innovation lancées, l'Université de Nantes est impliquée dans 12 démarches, dont 7 lui apparaissent comme particulièrement prioritaires : Vacarme et Bioregate (Santé et médecine régénératrice), Lumomat (matériaux), Energies Marines Renouvelables, Industries Culturelles et Créatives, Europe, Numérique. Ce partenariat permet de cofinancer des projets sur cinq ans sur les thématiques prioritaires ou émergentes de l'Université. L'Université de Nantes flèche un budget de 300k€ annuels sur ces programmes ainsi que des postes d'enseignants-chercheurs et des contrats doctoraux, en accord avec les composantes et les laboratoires concernés.

Bien que l'Etablissement ait consenti un réel effort en faveur du soutien à la recherche dans un contexte économique particulièrement difficile, l'élément le plus préoccupant reste celui du soutien au ressourcement et à la prise de risque qui sont des éléments majeurs de renouvellement et d'innovation. Pour y remédier, un dispositif de prélèvement sur les contrats de recherche a été mis en place. Etabli sur une base de 20%, il est redistribué en quatre quarts sur la recherche (aux laboratoires porteurs ; par le biais d'une redistribution via des appels d'offres internes ; par un investissement en compétences sur la DRPI ; par un soutien à la gestion des emplois financés sur les contrats de recherche).

L'organisation des ED a été régionalisée lors du précédent contrat quinquennal. Les docteurs de l'Université de Nantes sont formés au sein de 8 ED régionales thématiques, accréditées dans le cadre du L'UNAM³. Cette coordination régionale a permis la mise en place d'une convention commune pour la gestion et le fonctionnement des ED, d'une charte de thèse commune, d'un système d'information dédié, d'une cartographie rationalisée et qualifiante des formations et d'événements favorisant l'insertion professionnelle des docteurs. Le Collège Doctoral Nantes Atlantique réunit les ED accréditées du site nantais et y associe les établissements co-accrédités du site à délivrer le diplôme du Doctorat⁴. Il garantit la lisibilité des écoles doctorales et assure la promotion des compétences des doctorants et docteurs auprès des milieux socio-économiques et acteurs de l'insertion. Il offre aux doctorants les outils permettant la construction d'un projet professionnel attractif.

La nouvelle organisation de la DRPI, mise en place en juin 2013, permet la prise en charge de trois missions traditionnelles (mise en œuvre de la politique scientifique, soutien aux Unités de Recherche dans leurs démarches contractuelles et partenariales, coordination et gestion des écoles doctorales) et intègre une nouvelle mission d'accompagnement de l'innovation et des relations avec les entreprises. L'Etablissement a engagé une politique de simplification administrative, en particulier dans le domaine de la recherche. La DRPI et la DAF ont ainsi développé une coordination accrue qui a permis l'instruction conjointe de dossiers en lien avec cet enjeu : mise en place de l'ordonnance de 2005 et de l'unité budgétaire recherche, redéfinition des modalités de gestion de la TVA pour les activités de recherche, démarche d'inventaire physique des immobilisations, mise en place de la carte achats.

Orientations stratégiques

Le projet scientifique de l'université de Nantes se construit autour de 3 priorités transversales:

- devenir l'une des premières universités interdisciplinaires dans les 10 prochaines années : l'interdisciplinarité est un élément clé sur le plan de la recherche fondamentale et sur celui de l'innovation technologique et sociale. Elle représente une aide majeure dans l'analyse et la compréhension des phénomènes et des systèmes complexes, dans le développement de technologies de rupture ou la compréhension et la conception de réponses aux grands enjeux sociétaux de la planète. La majorité des découvertes scientifiques s'appuiera sur une recherche

² École des Mines, École du Design, École Centrale, Oniris

³ ED Biologie, Santé (BS) , ED Végétal, Environnement, Nutrition, Agroalimentaire, Mer (VENAM), ED Matière, Molécules, Matériaux en Pays de la Loire (3MPL) , ED Sciences et Technologies de l'Information, Mathématiques (STIM), ED Sciences pour l'Ingénieur, Géosciences, Architecture (SPIGA), ED Droit, économie, Gestion, Environnement, Sociétés, Territoires (DEGEST), ED Cognition, éducation, Interactions (CEI), ED Sociétés, Cultures, échanges (SCE)

⁴ Centrale Nantes, Mines Nantes, ONIRIS (établissement associé : Ecole nationale d'architecture de Nantes)

interdisciplinaire. A l'heure où les établissements universitaires fusionnent, l'université de Nantes dispose d'une antériorité historique qui lui donne un avantage concurrentiel par rapport aux grands centres universitaires nouvellement créés.

- définir une recherche inter-régionale pour une reconnaissance européenne, en s'appuyant notamment sur une collaboration avec l'ensemble des acteurs des Pays de la Loire et de la Bretagne. L'université a développé une capacité à travailler collectivement avec l'ensemble des acteurs de ses territoires. La moitié de ses laboratoires sont des UMR avec le CNRS, l'INSERM, des écoles d'ingénieurs. C'est une clé pour l'avenir et un atout pour faire en sorte que Nantes émerge comme un carrefour de la recherche et de l'innovation à l'échelle européenne et mondiale. La visibilité de l'Ouest en recherche passe par la collaboration entre les régions Pays de la Loire et Bretagne. La structure bi-régionale sur le plan de la recherche est un levier central, incontournable du développement, notamment avec l'intensification d'un axe Nantes-Rennes, fédérateur de regroupements plus larges.
- développer une recherche de niveau international. Permettre à des chercheurs et des étudiants du monde entier de se côtoyer dans un même laboratoire est un signe de grande vitalité et de créativité. L'université doit très clairement renforcer cet aspect et a besoin de davantage d'étudiants de masters, de doctorat et de collègues étrangers.

Au-delà de ces 3 priorités transversales, la stratégie scientifique de l'université s'appuie sur 4 priorités thématiques interdisciplinaires (mer, matériaux, santé, numérique) et sur deux thématiques en émergence (environnement ; nutrition et agroalimentaire) ainsi que sur un potentiel remarquable des sciences humaines et sociales et sur une intensification du lien recherche-formation au sein d'un projet commun décloisonnant les périmètres et les prérogatives pour se mettre au service d'ambitions mixtes et partagées.

Objectifs

- Devenir à l'horizon 2025, la première université interdisciplinaire de France ;
- Redonner du temps de recherche aux acteurs ;
- Participer, dans une dynamique interrégionale, à atteindre une position de leader national et d'acteur international sur plusieurs thématiques de recherche ;
- Préparer l'émergence de nouvelles thématiques pour le moyen-long terme ;
- Soutenir des initiatives ponctuelles liées à de réelles prises de risque scientifiques ;
- Remettre la recherche au centre des formations, à tous les niveaux ;
- Simplifier la gestion administrative des unités de recherche ;
- Ouvrir l'accès à la recherche et aux laboratoires à l'ensemble des enseignant-chercheurs qui le souhaitent ;
- Accompagner le développement de la recherche en terme immobilier.

Actions

- Mettre en place des mesures de soutien à l'interdisciplinarité et d'un appel à projet interdisciplinaire ;
- Consolider les UMR bien identifiées, regroupant des champs thématiques larges, qui soient les piliers de l'établissement et de ses partenaires ;
- Poursuivre le développement de Fédérations de recherche régionales, ayant vocation à s'inter-régionaliser dans le cadre de la ComUE UBL ;
- Soutenir prioritairement les thématiques retenues pour les investissements d'avenir (Mer, STIC, Santé, Matériaux), ainsi qu'une ou deux autres thématiques émergentes dont les SHS ;
- Accompagner les laboratoires dont les évaluations AERES ne sont pas satisfaisantes pour créer de nouvelles dynamiques scientifiques, engager des restructurations, revisiter leurs projets ;
- Réserver certains appels d'offres existants pour soutenir des thématiques émergentes prioritaires ;
- Soutenir et valoriser les Labex et les Instituts de Recherche en Santé par une politique de soutien en ressources humaines, notamment par des cofinancements de doctorants et post-doctorants ;
- Mettre en place une politique pluriannuelle de gestion de postes ;
- Définir des politiques de développement international pour la recherche et la formation en lien direct avec les laboratoires ;
- Intégrer les laboratoires dans la gouvernance des Masters ;

- Promouvoir les actions de soutien aux projets de “retour à la recherche” des enseignant-chercheurs non rattachés aux laboratoires. Préciser les modes de suivi ;
- S'appuyer sur une unité budgétaire recherche qui regroupe l'ensemble des moyens mis à disposition par l'Université pour la recherche (dans un souci de lisibilité et d'efficacité mais certainement pas de séparation de l'enseignement et de la recherche) ;
- Mettre à jour les services aux laboratoires pour être au moins équivalents à ceux du CNRS, en prévision de la mise en place de délégations uniques de gestion.

Objectif 4 : Améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la recherche

Aux termes de la loi de 1984, renforcée par celle de 1999, la valorisation de la recherche est une des missions des universités. La politique de valorisation de l'Université de Nantes répond à un certain nombre d'ambitions :

- Contribuer au développement quantitatif et qualitatif de ses laboratoires de recherche ;
- Etre un acteur du développement économique local, régional et national ;
- Participer aux échanges européens et internationaux.

L'université applique cette politique selon deux lignes directrices fortes :

- La défense de ses intérêts (et donc des laboratoires et des chercheurs) notamment en termes de financement des contrats, de propriété industrielle et de retour sur valorisation ;
- L'aide au développement économique, notamment local, à travers l'appui aux entreprises locales, notamment les PME, la création de nouvelles activités économiques et d'entreprises innovantes.

Orientations stratégiques

L'Université a pour ambition de devenir un acteur de l'Innovation incontestable sur son territoire. Elle développe et structure depuis plus de 3 ans sa relation avec le mode socio-économique aussi bien sur l'Innovation, la Recherche et la Formation. La mission de la valorisation est l'un des items principaux de sa stratégie partenariale.

Pour optimiser le transfert et la valorisation de la recherche, l'enjeu pour l'Université de Nantes est de garantir un accompagnement optimal de ses projets par une coordination cohérente des différentes structures de valorisation de l'écosystème ligérien. Cet écosystème se compose de la SATT Ouest valorisation, la filiale de l'Université Capacités SAS et de l'incubateur Atlanpole. Leurs missions sont complémentaires.

L'Université développe également les partenariats avec les nouveaux acteurs comme l'IRT JV et le CEA Tech afin de s'articuler au mieux pour proposer une offre de compétences scientifiques et technologiques complémentaires et cohérente aux entreprises du territoire.

Objectifs

- Accroître les partenariats avec le monde socio-économique
- Donner aux composantes et laboratoires une meilleure visibilité de leurs compétences et savoir-faire
- Accompagner et orienter les enseignants-chercheurs dans leurs démarches d'innovation, de collaboration et de valorisation

Actions

L'Université de Nantes mène depuis 2012 un projet de structuration de la relation université-entreprises. La première étape est la création d'un espace-entreprises proposant au monde socio-économique une entrée simplifiée pour les demandes d'entreprise sur les thématiques suivantes :

- innovation
- recrutement
- formation
- soutien (don, taxe d'apprentissage)

La deuxième étape est la mise en place d'un dispositif organisationnel des compétences R F I de l'UN regroupées en 9 filières Innovation/Entreprise. Ces filières ont été définies en adéquation avec celles proposées par le Conseil Régional, le Conseil Général, Nantes Métropole, la Chambre Régionale du Commerce et de l'Industrie.

Les 9 Filières identifiées à l'université sont :

- Mécanique et Matériaux
- Matériaux, Molécules, Chimie
- Numeric (Numérique - Usages - Mathématiques - Electronique - Réseaux - Informatique - Communication)
- Energie, Génie des procédés
- Pêche, Mer, Littoral
- Santé, biotechnologie
- Agro-alimentaire, Végétal
- Génie Civil
- Sciences humaines et sociales

Au sein de l'université ces filières sont pilotées par des coordonnateurs de filière nommés par le Président en accord avec les directeurs de laboratoires et de composantes. Les coordonnateurs de filière ont comme fonction la mise en place et l'animation de la filière dont ils ont la responsabilité et ce pour répondre à une problématique ou un besoin venant de l'industrie ou d'une façon générale des entreprises. Le fonctionnement de la filière repose sur le besoin économique qui peut être renforcé par l'offre universitaire, mais pas l'inverse. Ces coordonnateurs sont appuyés par les ingénieurs filières.

Les autres Universités ligériennes ont souhaité développer ce dispositif sur leur site. Le financement de ce projet commun Fil'Innov (**cf annexe ci-dessous**) est assuré par les collectivités territoriales, des fonds structurels et des fonds propres des Universités. Le projet se déroule sur la période 2015-2019.

4-1	Revenus consolidés de la valorisation de la recherche	
	Indicateur du contrat quinquennal 2012-2016 de l'Université de Nantes	5

Action	6 à 12
Objectif	Améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la recherche

Description de l'indicateur

Unité de mesure	K€
Date de la mesure	31/12/N
Champ de la mesure	Etablissements d'enseignement supérieur et structures externes chargées de la valorisation de leurs activités recherche

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	<p>Etablissement : établissement d'enseignement supérieur ayant qualité d'opérateur et participant à l'exécution du programme 150 dans le cadre d'une contractualisation avec le MESR.</p> <p>Structure externe : structure (établissement public, association, dispositif mutualisé ou filiale) chargée par l'établissement public, agissant seul ou avec d'autres établissements (dans le cadre d'un groupement ad hoc, d'un PRES, etc.), de gérer tout ou partie des activités de valorisation.</p> <p>Organisme : EPST partenaires des établissements au sein des unités mixtes et gérant potentiellement une part des ressources de valorisation</p> <p>Données financières au 31/12/N de chaque année considérée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - recettes générées par les contrats de recherche (hors financement public sur projet - FPP) - recettes générées par les prestations de service (études et prestations recherche hors contrats) - recettes générées par les revenus de la propriété intellectuelle
Source :	Comptes financiers des établissements d'enseignement supérieur –enquête ressources recherche Bilans financiers annuels des structures externes et des organismes
Mode de calcul	Montants déclarés par catégories de ressources citées plus haut issus du compte financier de l'établissement, augmenté des ressources globales des structures externes concernées et des ressources éventuellement gérées par les organismes pour le compte d'unités mixtes de l'établissement. Les ressources des structures externes mutualisées ne sont pas ventilées par établissement faute de pouvoir déterminer a priori la bonne clé de répartition. Cependant, les établissements sont invités à commenter les résultats et le cas échéant à expliciter leur niveau de participation au dispositif mutualisé y compris si la valorisation est gérée au niveau du PRES. Les financements publics sur projet (FPP), par exemple en provenance de l'ANR, du FUI, de l'UE (PCRD), ou des collectivités territoriales sont exclus du périmètre de l'indicateur.
Responsable de l'indicateur	UN – DAF - DRPI
Date de disponibilité de l'indicateur	Mars de chaque année N pour N-1

	Ressources en K€			
	Contrats hors FPP	Prestations	Redevances PI	Total
1- Périmètre établissement	673	546	90	1 309
2- Périmètre structure(s) externe(s) propre(s) à l'établissement	691	3 277	0	3 968
3- Périmètre structure(s) externe(s) mutualisées				
4- Périmètre «organismes»				
			Total 2014	5 277
			Cible 2016	5 300

Annexe : Projet Fil'Innov :

Projet Fil'Innov détaillé :

Afin de rendre lisible en interne et en externe à l'UN la structuration de la valorisation et de donner le maximum d'efficacité aux structures mises en place pour le bénéfice de l'établissement et de ses partenaires socio-économiques, un projet régional a été déployé en 2015. Le projet Fil'Innov repose sur une structuration de l'offre de compétences des universités ligériennes en 9 filières d'innovation, dans le but de rendre ces compétences lisibles et accessibles aux acteurs du monde socio-économique.

En adéquation avec les orientations stratégiques régionales, nationales et européennes et en cohérence avec le renforcement de la compétitivité et de l'attractivité des territoires, les trois universités ligériennes collaborent depuis plusieurs années à l'élaboration et la mise en œuvre d'un schéma de coordination et d'animation de la politique de valorisation des résultats de la recherche publique en maillage avec les filières économiques régionales.

A travers la mise en place, au sein des universités ligériennes, d'équipes d'ingénieurs filières dont le rôle est de détecter le potentiel de valorisation des activités de recherche des laboratoires, le projet Fil'Innov s'inscrit pleinement dans la stratégie de la Région en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation. Comme le souligne le schéma régional (SRESRI 2014-2020), la détection des projets valorisables au sein des laboratoires académiques et la sensibilisation des chercheurs à la valorisation de la recherche représentent un enjeu stratégique à la fois pour les établissements et pour le territoire.

Travaillant en très grande proximité avec les laboratoires de recherche, les ingénieurs filières détectent les projets à potentiel puis les orientent, suivant la nature du projet, vers l'interlocuteur adapté (SATT, filiale, incubateur régional...). Intervenant en amont de ces différentes structures et disposant d'une vue d'ensemble sur l'écosystème de la valorisation, l'ingénieur filière contribue à apporter de la cohérence au dispositif. Afin d'apporter des réponses réactives et qualifiées aux entreprises, l'Université de Nantes a également désigné au sein de ses composantes et de ses laboratoires des enseignants-chercheurs jouant le rôle de « référents » (aujourd'hui dénommés « coordonnateurs de filières »).

A travers les missions de cartographie et de promotion des compétences Recherche-Formation-Innovation de l'Université (par exemple via le Portail régional de l'Innovation), les ingénieurs filières contribuent directement au rapprochement entre monde académique et monde socio-économique. A l'Université de Nantes, cette lisibilité de l'offre d'innovation est renforcée par l'existence d'un « Espace Entreprises » qui permet aux entreprises ligériennes d'accéder facilement aux possibilités de partenariat avec la recherche académique. Cette accessibilité participe pleinement à la diffusion de la culture de l'innovation chez les entreprises du territoire.

Enfin, s'il est mis en œuvre à l'échelle des établissements, le projet Fil'Innov repose sur des synergies fortes avec les acteurs régionaux de l'innovation (SATT Ouest Valorisation, Atlanpole, RDI...) et les 3 Universités. Ainsi son impact sur les capacités d'innovation des entreprises régionales peut être appréhendé à deux niveaux :

A l'échelle de l'établissement :

- nombre de contrats de collaboration signés entre une entreprise et l'Etablissement
- nombre de contrats de prestation signés
- nombre de thèses CIFRE (Conventions Industrielles de Formation par la Recherche) signées

- nombre de créations d'entreprises émanant de plusieurs type d'accompagnement : incubateur ministère ou du PEPITE CREER via le Statut National d'Etudiant Entrepreneur (au vu des liens étroits entre les ingénieurs filières et la mission entrepreneuriat étudiant de l'Université)
- A l'échelle de l'écosystème régional :
- incubation de nouvelles entreprises
 - créations d'activités nouvelles dans des entreprises existantes du territoire
 - dépôt de brevets
 - exploitation de propriété intellectuelle
 - projets de maturation
 - implication des ingénieurs filières et de la responsable de l'Espace Entreprises pour l'UN au sein du RDI Pays de la Loire.

Pour l'Université de Nantes, une équipe de 8 ingénieurs filières est mise en place dès 2015, complétée par des fonctions support. En articulation avec les acteurs de l'écosystème (technopoles, pôles de compétitivité, clusters, démarches RFI, ...), ces ingénieurs filières couvriront principalement les thématiques santé/biotech, matériaux/molécules/chimie, mécanique/matériaux, pêche/mer/littoral, numérique, énergie/génie des procédés, génie civil/construction durable. L'opération repose sur un cofinancement établissement – Région – FEDER - Nantes Métropole. Grâce au déploiement de ces ressources humaines supplémentaires, l'Université de Nantes vise le renforcement de l'écosystème de la valorisation de la recherche et plus particulièrement du dispositif amont de la valorisation (sensibilisation, détection). En collaboration avec les autres acteurs de la valorisation (SATT Ouest Valorisation, technopoles, pôles de compétitivité, centres techniques, etc.), ces ressources complémentaires à l'écosystème assureront le développement de l'activité de partenariat et de valorisation des laboratoires académiques (contrats de recherche, prestations de services, formation continue, création d'entreprises, etc.).

Les objectifs du projet Fil'Innov peuvent être résumés ainsi :

- Optimiser et approfondir le rapprochement avec le monde socio-économique
- Donner une visibilité accessible par le monde socio-éco des compétences universitaires R-F-I (recherche - Formation- Innovation) sur l'ensemble des filières.
- Favoriser des partenariats cohérents entre recherche publique et tissu industriel en adéquation avec la SRI des Pays de la Loire
- Améliorer la détection et l'accompagnement des travaux de la recherche pour optimiser leur valorisation.

L'organisation du Pôle Innovation est pensée de manière à assurer la bonne articulation et la cohérence entre les demandes internes provenant des enseignants-chercheurs et prises en charge par les ingénieurs filières, et les demandes externes provenant du monde socio-économique et prises en charge en première instance par l'Espace Entreprises. La Responsable de l'Espace Entreprises assure à ce titre la mission de coordination fonctionnelle du Pôle Innovation. Des procédures de traitement des demandes parvenant au Pôle Innovation ont d'ores et déjà été mises en place afin de rationaliser l'organisation du pôle.

Les actions des ingénieurs filières :

En lien avec la stratégie définie par les Vice-présidents "Recherche et Innovation", "Valorisation-Transfert" et "Partenariats et Développement économique" et mise en œuvre par la DRPI/SPI, et sous la responsabilité de la responsable de la coordination des filières, les ingénieurs filières ont quatre missions :

- Identification et promotion des compétences R-F-I (recherche, formation, innovation) de l'Université relatives à la filière dont ils ont la charge
- Animation interne de la filière, détection et accompagnement des projets de valorisation
- Représentation de l'Université auprès des partenaires socio-économiques (RDI, pôles de compétitivité, clusters, PRI, chambres consulaires...) et détection des opportunités de collaboration
- Communication sur la politique organisationnelle par filières de l'Université.

La mise en place du projet Fil'Innov au cours de l'année 2015 a permis de décliner des actions dont le bénéfice pour l'établissement et les structures partenaires (Capacités SAS, la SATT et Atlanpole) est d'ores et déjà visible.

Les actions découlant des missions des ingénieurs filières sont les suivantes :

1) Réalisation et mise à jour régulière de la cartographie des compétences R-F-I de la filière.

L'une des premières actions menées par l'ingénieur filière consiste à réaliser une cartographie des compétences disponibles à l'Université sur la filière dont il a la charge. Construite sur le triptyque R-F-I (recherche - formation - innovation), cette cartographie recense notamment :

- l'offre de formation (diplômes du bac+2 au bac+8)
- les laboratoires impliqués et leurs principaux axes de recherche
- les contrats de collaboration industrielle
- les brevets
- les projets de start-up
- les équipements accessibles aux entreprises (plateformes)
- les cellules de compétences (filiale Capacités) pour l'UN.

La cartographie est pensée comme un outil évolutif qui peut à la fois servir d'outil de travail pour l'ingénieur filière (trouver la personne ressource au sein de l'Université suite à une demande d'innovation provenant d'une entreprise), et être employé comme support d'information et de communication sur les compétences de l'Université.

Ce travail de cartographie sert également de base de travail pour les actions telles que la mise à jour du Portail de l'Innovation (<http://www.territoires-innovation.paysdelaloire.fr/comment-innover/des-compétences-pour-innover/>).

2) Orientation, détection et conseil des enseignants-chercheurs dans leur démarche d'innovation et de valorisation de leurs travaux de recherche, mise en relation avec les structures partenaires (SATT Ouest Valorisation, Atlanpole, Capacités, service Europe et recherche l'UNAM...), et suivi des projets.

A noter que les ingénieurs filières ne se substituent aucunement aux chargés d'affaires de la SATT Ouest Valorisation ou d'Atlanpole. Il ne s'agit pas d'aller sensibiliser ou de détecter dans les laboratoires ou équipes qui sont déjà en contact avec la SATT ou Atlanpole et qui ont déjà une pratique de la valorisation. Il s'agit d'aller mener ces actions en amont de l'intervention de la SATT ou d'Atlanpole, afin de ne pas créer des Universités à deux vitesses, avec une partie minime qui pratique la valorisation et une partie importante qui ne la pratique pas par ignorance ou manque de soutien. L'idée est donc de mettre en face des enseignants-chercheurs qui connaissent mal les processus de valorisation les ingénieurs filières qui viennent sensibiliser et détecter des projets potentiellement intéressants. Une fois le projet détecté, il est transmis pour sa phase d'accompagnement à la structure compétente : SATT Ouest Valorisation, Atlanpole et Capacités... L'ingénieur filière assure le suivi du projet pour l'établissement, en lien avec la ou les structures partenaires.

3) Aide au montage de projet, recherche de financements adaptés.

Il est attendu de l'ingénieur filière de connaître l'écosystème des aides à la recherche publique et à la valorisation (structures de financement, appels à projets, modalités de dépôt de dossiers...) afin de conseiller l'enseignant-chercheur dans ses démarches et dans le montage de ses projets, en lien avec les structures partenaires compétentes. Outre un travail régulier de veille sur les appels à projets de la filière, et une mutualisation des informations entre les ingénieurs filières, des formations pourront leur être proposées (AMUE, Réseau C.U.R.I.E...) pour parfaire leurs connaissances dans ce domaine.

4) Gestion des demandes d'innovation externes (en lien avec l'Espace Entreprises) spécifique à l'UN.

L'Espace Entreprises reçoit différents types de demandes de la part d'entreprises (recrutement, formation, innovation). Lorsqu'il s'agit d'une demande d'innovation (recherche d'une compétence scientifique, besoin en R&D, demande de prestation...), l'Espace Entreprises transmet la demande à l'ingénieur filière qui est alors chargé de trouver en interne l'interlocuteur compétent et d'apporter une solution à l'entreprise. L'ingénieur filière assure le suivi du dossier et renseigne le tableau de suivi de l'Espace Entreprises.

5) Diffusion régulière de l'information, gestion d'une newsletter filière.

Un des enjeux du poste est de permettre aux enseignants-chercheurs de la filière d'accéder à des informations à haute valeur ajoutée auxquelles ils n'ont pas forcément accès via les newsletters de leurs composantes ou de leurs laboratoires de rattachement. Un dispositif d'information filières est à mettre en place par l'ingénieur, par exemple sous la forme d'une newsletter, permettant aux enseignants-chercheurs de s'informer sur les événements organisés en région (par les pôles de compétitivité, les entreprises, les collectivités...) en vue de partager un même niveau d'information, de développer leurs relations avec les entreprises, et de renforcer les liens inter-laboratoires et inter-composantes. Un travail de diagnostic des besoins d'information sera mené dans un premier temps afin de préciser les attentes des enseignants-chercheurs :

- Agenda (annonce des événements organisés en région, en France, voire à l'internationale)
- Portrait d'un enseignant-chercheur / d'un labo / d'une composante de l'UN
- Comptes rendus de rencontres, colloques, accès à de la documentation
- Informations sur les appels à projets
- Veille économique et territoriale (les actualités régionales de la filière)
- Veille technologique
- ...

La diffusion de ces newsletters filières sera bien entendu partagée entre les 3 universités ligériennes et étendue aux structures partenaires (SATT Ouest Valorisation, Atlanpole, Capacités...).

6) Représentation de l'Université dans les structures de l'écosystème régional en lien avec la filière, participation à des événements extérieurs, détection d'opportunités de partenariats. L'ingénieur filière a également un rôle de « courroie de transmission » avec les pôles de compétitivité, clusters, réseaux d'entreprises, RDI... Ces derniers ont en effet parfois des appels à projets spécifiques ou des actions ambitieuses à proposer, malheureusement actuellement mal relayées vers nos universités. Les ingénieurs filières doivent être présents dans les réunions initiées par ces structures pour mieux transmettre l'information vers les universités et toucher un plus grand nombre de laboratoires (s'il s'agit de recherche) ou de composantes (s'il s'agit de formation). La filiale Capacités peut aussi être sollicitée s'il s'agit de prestations ou d'expertises. Un exemple d'action de ce type menée au 1^{er} semestre 2015 est la représentation de l'Université de Nantes au salon THETIS EMR 2015

7) Organisation de réunions, événements, journées techniques...

Au sein de chaque filière seront organisés des événements permettant le rapprochement de la sphère académique et du monde socio-économique. Le format de ces événements n'est pas figé et doit s'adapter aux spécificités de la filière, au contexte, et à la thématique traitée. Petits déjeuners, visites de laboratoires, réunions networking, ateliers pratiques... L'organisation de ces événements doit répondre aux objectifs suivants :

- promouvoir les compétences de la filière auprès du monde socio-économique,
- diffuser la culture de l'innovation au sein du monde socio-économique,
- faire émerger des pistes de collaborations, susciter des partenariats publics-privés.

Chaque université pourra être à l'initiative de ces événements, mais une attention particulière sera portée à la cohérence d'ensemble de la filière et au maillage du territoire. Ainsi, lorsque l'Université de Nantes organise par exemple un événement sur la filière mécanique-matériaux, elle veillera à associer les composantes et laboratoires des autres établissements concernés par la thématique.

L'ensemble de ses actions va être déployé sur la totalité des filières en 2016 avec la mise en place des indicateurs de suivi correspondant.

Objectif 5 : Renforcer l'ouverture européenne et internationale des établissements

Orientations stratégiques

La stratégie internationale de l'Université de Nantes (UN) vise à construire une politique claire et lisible pour rendre celle-ci visible et donc attractive à l'international. La recherche et l'enseignement supérieur se globalisant à marche forcée, l'attractivité des Universités et leur capacité à exporter leur marque et leurs compétences sont devenues des enjeux majeurs. L'Université de Nantes doit être plus visible. Elle a, pour cela, des atouts formidables et doit mieux exploiter les dynamiques territoriales de sa région et de sa métropole.

Cette construction s'articule autour des axes suivants :

- Promouvoir l'internationalisation des formations ;
- Consolider la visibilité de la recherche à l'international en créant une véritable synergie Commission Recherche/Conseil Universitaire des Relations internationales/Commission des Etudes et de la Vie Universitaire en vue d'avoir une politique d'établissement globale ;
- Identifier les coopérations les plus lisibles ;
- Développer les cotutelles de thèses, les diplômes conjoints et la création de laboratoires internationaux ;
- Poursuivre la politique d'accompagnement et de développement de la mobilité étudiante sortante et entrante et obtenir des labels de qualité ;
- Accroître le nombre de projets européens coordonnés par l'université ;
- Travailler en partenariat renforcé avec les collectivités territoriales.

Ce travail est mené en mettant en avant la dimension transversale des relations internationales qui irrigue l'ensemble des activités de l'UN, afin de permettre le renforcement d'un modèle d'université interdisciplinaire. Le caractère pluridisciplinaire de l'UN représente en effet un atout considérable à l'international en ce qu'il lui confère d'ores et déjà un caractère différenciant lui permettant d'affirmer une véritable identité. Il est aussi de nature à lui permettre d'affirmer dans les années à venir un rôle moteur en tant qu'acteur majeur sur son territoire mais aussi à l'international. Les instruments mis en place pour promouvoir cette internationalisation associent donc fortement les collectivités territoriales mais aussi les entreprises afin de répondre au mieux au besoin du territoire et du bassin d'emploi régional.

Il s'agit dans ce cadre de développer tout particulièrement les différentes formes de mobilité. En ce qui concerne la mobilité **entrante**, l'UN bénéficie d'atouts considérables avec un modèle d'accueil internationalement reconnu. Grâce au Guichet Unique qui existe depuis 2000, les étudiants primo-entrants bénéficient d'un dispositif leur permettant d'obtenir toutes les informations nécessaires à leur installation à Nantes, qu'elles soient relatives à leurs études, à leur logement ou encore à leurs activités extra universitaires. L'accueil y est assuré par des tuteurs étudiants multilingues, inscrits en M2 ou en doctorat. Ce dispositif d'accueil existe également dans les cités U depuis la rentrée 2015 afin de favoriser l'intégration des étudiants étrangers en mobilité entrante. En 2014 a également été élaboré un catalogue de cours afin d'améliorer la lisibilité de l'offre de cours ouverts aux étudiants entrants en échange pour renforcer l'attractivité de l'université de Nantes, tant auprès des étudiants de nos universités partenaires que pour des partenaires potentiels

Par ailleurs, toutes les formes de mobilité sortante sont également fortement encouragées, qu'il s'agisse du personnel ou des étudiants à destination desquels sont menées différentes actions de communication. Une attention plus particulière est accordée, concernant les étudiants, aux mobilités de second et troisième cycles. Des efforts soutenus sont notamment déployés à destination des doctorants afin de développer les co-tutelles de thèse et de leur proposer une formation doctorale innovante et d'excellence à l'échelle européenne et internationale (Doctorat Erasmus mundus, programmes de doctorat conjoints).

Au-delà, il s'agit également de positionner l'UN comme un acteur de la politique nationale en faveur de la jeunesse, laquelle comporte un volet « mobilité internationale », en travaillant plus étroitement avec la DRJSCS, relai de l'Etat, en région, dans la mise en œuvre de cette politique. A cet égard, en partenariat avec le Conseil général, le Rectorat et la conseillère Relations Université-lycées, a été expérimenté en 2013-2014, un dispositif dit « ambassadeurs erasmus ». Destinés à sensibiliser les collégiens issus de zones défavorisées, à la mobilité européenne et internationale, ce dispositif permet d'envoyer des étudiants étrangers en mobilité à l'université dans les classes pour présenter leur pays, leur culture et la mobilité à l'étranger.

La mobilité sortante des étudiants est un véritable atout dans leur formation et leur future carrière, non seulement en terme de maîtrise linguistique, mais aussi en terme de capacité d'adaptation et d'ouverture culturelle. Elle doit être promue tout en développant la mobilité entrante par notre capacité d'attraction des étudiants et enseignants chercheurs étrangers.

Objectifs

- Augmenter les flux entrants d'étudiants étrangers de très bon niveau en s'appuyant tout particulièrement sur des accords privilégiés avec des Universités partenaires ;
- Articuler et intégrer les collaborations internationales de recherche et celles s'appuyant sur l'enseignement ;
- Augmenter notre participation aux grands programmes européens et internationaux de recherche et de formation.

Actions

- Fixer des stratégies de collaborations internationales et des actions différenciées, en les priorisant de façon à identifier les coopérations les plus lisibles ;
- Orienter nos étudiants sortants vers nos meilleures Universités partenaires ;
- Soutenir les laboratoires de l'Université de Nantes à l'international en mettant en valeur la dimension transversale des relations internationales qui irrigue l'ensemble des activités de l'UN afin de permettre le renforcement d'un modèle d'université interdisciplinaire ;
- Développer les cotutelles de thèse, les diplômes conjoints et la création de laboratoires internationaux ;
- Diffuser largement les atouts de l'Université de Nantes (communication en français et en anglais sur les prix internationaux, les grands contrats, les classements, les actions etc. en temps réel) pour améliorer son attractivité ;
- Développer une politique linguistique ambitieuse ;
- Favoriser l'internationalisation de nos formations ;
- Accompagner la politique internationale de chaque composante.

Focus sur le Conseil Universitaire des Relations Internationales (CURI)

L'université de Nantes possède un Conseil dédié aux relations internationales : le Conseil Universitaire des Relations Internationales (CURI) qui a pour vocation la promotion d'une approche globale et cohérente de l'activité internationale de l'Université.

Il est composé de 8 commissions, quatre commissions thématiques relevant des axes d'excellence de l'UN (STIC, matériaux, santé et mer) et quatre commissions linguistiques, géographiques ou culturelles (Amériques, BRIC, Erasmus et francophonie).

Les projets internationaux menés à l'université recouvrent la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur (mobilité étudiante, enseignante, formations internationales, co-tutelles de thèse) ainsi que la recherche (projets de recherche, mobilité des chercheurs, publications communes, formation doctorale).

Le Conseil Universitaire des Relations Internationales propose les orientations et les priorités dans la mise en œuvre de la politique internationale de l'Université, émet un avis sur la répartition des crédits relatifs aux projets de coopération proposés par les Commissions, sur la répartition des crédits relatifs aux missions d'enseignants-chercheurs, de chercheurs, et de personnels BIATOSS proposées par les Unités de Formation et de Recherche, Instituts, Ecoles et Départements de l'Université. Il émet également un avis sur l'attribution des aides en matière d'accueil de chercheurs étrangers pour de courts séjours ainsi que sur l'attribution des aides à la mobilité étudiante de l'Université et sur les aides accordées aux étudiants étrangers.

Le pôle d'aide au montage de projets de la Direction des Relations Internationales de l'Université diffuse les appels à projets de l'université et les appels à projets internationaux et soutient les porteurs de projets dans le montage de leur proposition.

Indicateur de performance

5-1	Double diplômes, diplômes internationaux, cotutelle thèse	
	Indicateur spécifique du contrat quinquennal 2012-2016 de l'Université de Nantes	S 12

Action	Poursuivre l'internationalisation des formations
Objectifs	Développer les cotutelles de thèse, les diplômes conjoints et la création de laboratoires internationaux

Description des indicateurs

Unité de mesure	Pourcentage
Date de la mesure	Année universitaire
Champ de la mesure	1. Nombre de doubles diplômes, diplômes internationaux ou formation à distance à l'international / nombre de diplômes de niveau M de l'Université. 2. Recensement de toutes les inscriptions en doctorat pour une année universitaire pour lesquelles existe un accord de cotutelle avec co-encadrement de la thèse/ nombre total d'inscriptions en thèse.
Mode de renseignement de l'indicateur	Données fournies par l'établissement

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Cible 2016
% de double diplômes internationaux ou formations à distance à l'international	24,63 %	26,81 %	29,71 %	33,33 %	40,57 %	32 %
% de thèses en cotutelle internationale	13 %	9 %	10 %	9 %	10,1 %	15 %

Objectif 6 : Améliorer l'efficacité des opérateurs

Action	Intitulé	Prévisions de dépenses 2016
105	Bibliothèques et documentation	7 876 219 €

L'Université de Nantes a signé en mars 2012 son contrat pluriannuel avec l'Etat pour la période 2012-2016. La politique de la documentation à l'université est un des axes de ce contrat, orienté vers l'excellence de la formation, l'internationalisation de la recherche et les partenariats.

L'inspection du Service Commun de la Documentation (SCD) conduite en décembre 2011 et janvier 2012, dans le cadre de la lettre de mission de l'Inspection générale des bibliothèques, a permis de faire un état des lieux des bibliothèques de l'université nantaise et de mesurer les évolutions depuis la précédente inspection, faite en 2006. Se déclinant sur les BU Lettres, Sciences et Droit, le projet immobilier « Bu de l'Erdre » (réhabilitation et réaménagement) a été acté dans le CPER 2015-2020, mais n'est programmé qu'à partir de 2018.

Le SCD assure la fonction documentaire d'une grande université pluridisciplinaire avec santé, de 36 745 étudiants, de création relativement récente, donc privée de collections patrimoniales. Le parc immobilier étant vieillissant, des investissements importants ont permis, dans la période récente, l'ouverture de deux nouvelles bibliothèques de 6 000 m² chacune. Mais la question immobilière restera très présente dans les années à venir.

Les résultats en termes de fréquentation (physique et virtuelle), de taux d'inscription et de prêt restent encourageants et ne semblent pas affectés par la tendance baissière constatée depuis plusieurs années sur le territoire national. Le taux d'étudiants inscrits est néanmoins légèrement inférieur à la moyenne nationale, avec des variantes importantes selon les disciplines.

L'ouverture annuelle va de 210 à 307 jours selon les BU (l'amplitude maximale concernant la BU Santé). Les horaires d'ouverture sont de 57 heures par semaine pour les trois grandes BU des campus nantais, un peu moins pour les petites (53, 47 et 45). Une exception : les horaires élargis en BU Santé pour NoctamBU, qui permettent une ouverture de 104h30, la plus large de France. Si l'analyse du contexte aide à comprendre la relative faiblesse d'ouverture des BU Lettres, Droit et Sciences, une réflexion doit s'engager sur les possibilités d'extension des horaires d'ouverture sur les campus dans le cadre du projet « Bu de l'Erdre » cité plus haut. **On notera que l'indicateur spécifique portant sur la moyenne d'ouverture hebdomadaire des BU s'est légèrement dégradé en 2014, en raison d'une baisse de l'ouverture hebdomadaire de la BU Technologies (site Chantrerie) (47h/sem. contre 49h/sem. en 2013) liée à l'absence prolongée pour des raisons familiales d'un des trois personnels qui en assure le fonctionnement.**

Le fonctionnement du SCD, sous l'impulsion de l'équipe de direction et dans un dialogue constructif avec l'équipe présidentielle de l'université, est aujourd'hui marqué par le dynamisme et la volonté de travailler le plus possible en mode projet. Dans ce contexte favorable, la qualité des services peut encore être améliorée, en formant les personnels, en rationalisant les procédures et en mutualisant.

Orientations stratégiques

S'agissant de l'intégration du service documentaire dans l'université et de la place de la fonction documentaire dans la stratégie globale de l'établissement, le nouveau contrat, signé le 28 mars 2012, affiche des ambitions claires : « *L'Université doit rationaliser la carte documentaire qui s'est dessinée au fil des dernières années : suppression de certaines bibliothèques associées, redéfinition de leur rôle pour d'autres, données précises sur les acquisitions documentaires réalisées par les composantes hors Service commun documentaire (SCD). La poursuite de cet effort de rationalisation est l'objectif prioritaire du contrat à venir.* »

Cependant, l'effort de rationalisation n'est qu'un des aspects de cette démarche stratégique. Il doit aller de pair avec une définition claire des objectifs que l'ensemble de la communauté universitaire, en premier lieu enseignants et chercheurs, assigne au service commun et aux bibliothèques en matière documentaire (étendue et profondeur des ressources, accès aux ressources, médiation et valorisation). Ces objectifs ne peuvent être définis qu'en commun. Ils doivent constituer la feuille de route du Conseil documentaire.

Sur l'adaptation de l'offre des services documentaires aux usagers pour répondre aux évolutions de la population étudiante et aux attentes actuelles de la communauté universitaire : l'évaluation de la politique documentaire doit être poursuivie par des analyses qualitatives, mais aussi avec la mise en place d'outils performants en matière d'observation et de mesure des usages. Nous pensons tout particulièrement aux outils bibliométriques pour la documentation électronique.

Nous devons également, dans la définition de l'offre de services, préciser l'accompagnement à apporter aux usagers :

- « *accompagnement de la pédagogie, tant par la mise à disposition d'espaces et de matériels que par la poursuite des actions de formation à la méthodologie documentaire pour les primo-arrivants ;*
- *accompagnement de la recherche, par un rééquilibrage de la part dédiée à l'acquisition de ressources de niveau recherche dans certains domaines et par le développement d'une offre de formation plus systématique à destination des doctorants.* » L'enquête auprès des usagers de 2011 comme les retours d'évaluation des formateurs et les attentes exprimées depuis cette date ont conduit aussi à mettre en œuvre dès à présent une offre de formations de plus en plus diversifiées et « à la carte », tout particulièrement à l'intention des mastères et des doctorants. Cette offre va de pair avec le développement en cours du service personnalisé « Bibliothécaire sur rendez-vous ». Cela représente pour les toutes prochaines années un effort important de déploiement et de mutualisation de compétences de formateurs et d'augmentation du temps consacré aux sessions comme à l'ingénierie de formation. La participation de chercheurs et des doctorants à la définition des objectifs documentaires est primordiale et doit être formalisée. Le Président de l'Université a proposé à cet effet à la directrice du SCD lors du conseil documentaire du 28 juin 2012 la constitution d'une commission documentaire.

Sur le management et l'organisation des services, il a été constaté pendant l'inspection de l'Inspection Générale des Bibliothèques (IGB) l'engagement fort de la direction du SCD dans une démarche managériale intelligente, fondée sur la collégialité, la diffusion de l'information et la délégation, avec une place importante pour l'évaluation. C'est un point positif très fort et certainement un acquis décisif dans l'évolution du SCD et des bibliothèques depuis la dernière inspection. Dans les quatre grandes BU, cependant, l'organisation peut certainement être encore améliorée pour favoriser la transversalité et la polyvalence des agents. C'est d'ailleurs un processus qui a été engagé dans le cadre du projet de réorganisation BU 2016, dont l'objectif est la mise en place d'un organigramme transversal. La politique de l'accueil est aussi un enjeu majeur et si tous les professionnels rencontrés s'accordent sur la priorité à donner à l'utilisateur, la culture des bibliothécaires, personnels très spécialisés, ayant souvent tendance à s'abriter derrière la technicité de leur métier, ne les prédispose pas nécessairement à accepter l'idée qu'il faut s'adapter aux pratiques de l'utilisateur plutôt que d'attendre que celui-ci accepte de se conformer aux règles et aux pratiques des bibliothécaires.

Objectifs

L'amélioration et la rationalisation passent :

Par la mise en place d'un pilotage global de l'ensemble de la fonction documentaire, confié au SCD et appuyé sur le conseil documentaire ;

Par la mise en œuvre complète d'une carte documentaire de site, que l'éclatement géographique des bibliothèques rend de plus en plus nécessaire.

Par la définition d'une nouvelle organisation fondée sur la transversalité (début de la démarche en septembre 2014 pour une mise en œuvre en janvier 2017).

Actions

Améliorer la qualité et la pertinence de l'offre documentaire en licence ;

Réaliser des rééquilibrages dans les collections, avec des campagnes de désherbage et d'actualisation fortement articulées ;

Amplifier l'offre de ressources électroniques. Le pilotage global de la fonction documentaire doit également contribuer à rationaliser l'offre de ces ressources coûteuses ;

Mener une réflexion sur la documentation de niveau recherche, tout particulièrement dans la perspective de l'intégration des bibliothèques associées, mais aussi en articulation avec les objectifs de la future COMUE réunissant les universités et les grandes Ecoles des régions Pays de la Loire et Bretagne ;

Définir de nouvelles offres de services s'appuyant sur l'élargissement et l'adaptation des horaires ;

Développer l'expérience en cours des « *learning centers* » qui doit contribuer à la réflexion sur ces lieux et les services à mettre en place.

Ces deux dernières actions ne peuvent être concrétisées qu'avec la réalisation du projet « BU de l'Erdre ».

Indicateur de performance

6.1	Variation des horaires d'ouverture du SCD	
	Indicateur spécifique du contrat quinquennal 2012-2016 de l'Université de Nantes	S13

Action	Bibliothèques et documentation
Objectif	Améliorer l'efficacité des opérateurs

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Pourcentage
Date et source de la mesure	Année universitaire
Champ de la mesure	Sont prises en compte dans le calcul de la cible les bibliothèques universitaires et les bibliothèques intégrées du SCD ou du SICD, et répondant également aux deux critères suivants : - ouvertes au moins 45 heures par semaine ; - dotées de plus de 100 places assises. Les bibliothèques non intégrées au SCD ou au SICD sont exclues du champ de la mesure.

Elaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Pourcentage d'augmentation globale de l'ouverture hebdomadaire dans l'ensemble des bibliothèques universitaires et intégrées répondant aux critères définis dans la rubrique « Champ de la mesure », entre l'année 2010 et l'année d'échéance du présent contrat. La moyenne est calculée sur la base des horaires en vigueur durant la plus grande partie de l'année pour chaque bibliothèque prise en compte dans le calcul. Les extensions ou réductions ponctuelles ne doivent donc pas être prises en compte dans ce calcul ; elles peuvent en revanche être signalées dans la partie « Commentaires » comme élément d'appréciation complémentaire.
Mode de calcul	Vd (valeur de départ) est l'ouverture hebdomadaire moyenne des bibliothèques pour l'année 2010, en nombre d'heures. Va (valeur d'arrivée) est l'ouverture hebdomadaire moyenne des bibliothèques pour l'année de l'échéance du contrat, en nombre d'heures. La cible correspond à la marge de progression réalisée, exprimée en pourcentage, et calculée de la manière suivante : $T = (Va - Vd) / Vd \times 100$

Compte tenu de sa situation propre et des orientations stratégiques définies pour le contrat quinquennal, l'Université se donne les objectifs suivants :

Moyenne d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires et bibliothèques intégrées en 2010 (Vd)	54,28				
Moyenne d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires et bibliothèques intégrées à l'échéance du contrat (Va)	61				
Cible 2016 (%)	+ 11%				
Situation de l'UN	2010	2011	2012	2013	2014
Moyenne d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires et bibliothèques intégrées en année de situation ... (Va)	54,28	54,28	61	61	61
Variation (Va-Vd)	0	0	6,72	6,72	6,72
variation en (%)	0%	0%	12,38%	12,38%	12,38%

Evolution des ressources propres des établissements

Orientations stratégiques

L'évolution des ressources propres est un objectif majeur de l'Université de Nantes pour autoriser un développement de la présence de l'établissement sur ses territoires dans un contexte de stabilité de la subvention pour charges de service public.

Certains points sont déjà évoqués dans des objectifs précédents :

- l'évolution des activités de formation continue et les activités de développement de la recherche (Objectif 3 – Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international)
- la restructuration du service de transfert et de valorisation des résultats de la recherche (Objectif 4 - Améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la recherche).

Objectifs

Les objectifs consistent à développer les ressources propres, principalement celles de la formation continue et des prestations liées aux activités de recherche (contrats, dépôts de brevets, R&D, etc.). Une forte croissance des ressources liées à la formation continue est à noter entre 2010 et 2014. Les recettes ont plus que doublé passant de 4,38 M€ à 8,97M€. L'objectif de 9M€ en 2016 sera atteint mais un schéma de développement durable doit être créé pour franchir ce seuil.

L'objectif de progression des recettes de prestations de recherche et de développement proposées aux entreprises est lié à la restructuration de l'Espace entreprise de l'Université de Nantes et en particulier à l'organisation en filières. L'offre aux acteurs économiques fait l'objet d'un travail de formalisation et la réponse à leurs demandes se structure.

Actions

L'évolution des ressources propres est envisagée dans le cadre d'un pilotage budgétaire et financier global permettant un alignement des ressources sur la stratégie de développement pour les prochaines années.

L'adaptation continue des services et la mise en place d'outils de gestion dans le contexte de la mise en place de la GBCP permettront une valorisation des prestations à leur juste valeur et un suivi efficient des recettes.

Indicateur de performance

6-2	RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT Hors subventions pour charges de service public	
	Indicateur spécifique du contrat quinquennal de l'Université de Nantes	S 16

Action	accroissement des ressources propres
Objectif	Améliorer l'efficacité des opérateurs

Description des indicateurs

Unité de mesure	Millier d'euros (K€)
Date de la mesure	Année civile précédant la 1 ^{ère} année du contrat ; dernière année civile du contrat
Champ de la mesure	Ressources financières hors subvention pour charge de service public, à savoir : <ol style="list-style-type: none"> 1. les autres subventions : collectivités locales, Union européenne, autres subventions de fonctionnement 2. les ressources de fonctionnement : droits d'inscription, redevances sur prestations intellectuelle, contrats de recherche (y compris les financements de l'ANR relatifs ou non aux investissements d'avenir) 3. les recettes de la formation continue 4. la taxe d'apprentissage 5. les autres prestations (études et travaux) 6. les dons et legs assimilés 7. les autres recettes encaissables
Mode de renseignement	Données fournies par l'établissement

	2012	2013	2014	Cible 2016
Subventions (1)	7,95	14,33	7,9	18,64
Ressources de fonctionnement (2)	15,81	15,4	22,71	17,82
<i>Dont ANR hors investissements d'avenir</i>	1,42	2,84	1,20	3,52
<i>Dont investissements d'avenir (le cas échéant)</i>				1,31
Recettes de la formation continue (3)	8,78	8,86	8,97	11,65
Taxe d'apprentissage (4)	3,09	3,50	3,79	4,39
Autres (5, 6, 7)	1,02	2,32	7,97	8,07
Total	36,65	44,41	51,34	60,57

Commentaires de l'Université :

Subventions (1) : Fort accroissement en 2013, lié à la réalisation de factures finales relatives aux contrats à long terme. Cela se traduit par une diminution des en-cours, dont l'impact budgétaire en recettes n'apparaît pas dans le tableur (car non encaissables). Cf rapport financier 2014 relatif au montant des en-cours :

-2012 : 10,69 M€
 -2013 : 1,98 M€
 -2014 : 12,85 M€

Autres (5,6,7) : En 2014, le montant de ce type de ressources triple en raison de 3 facteurs :

- Refacturation de personnels mis à disposition
- Augmentation des prestations de services
- Augmentation des produits de gestion courante liée à l'augmentation des versements du CFA inter Universités des Pays de Loire aux composantes de l'Université de Nantes, par prestations internes.

PILOTAGE ET IMMOBILIER

Action	Intitulé	Prévision dépenses 2016 (en €)
114	Immobilier	44 630 004
115	Pilotage	35 986 367
TOTAL		80 616 371

Orientations stratégiques

Le Schéma directeur immobilier et d'aménagement de l'Université de Nantes, adopté au CA du 3 juillet 2015, permet sur quinze ans, de planifier, en prenant en compte la dispersion du site, les opérations immobilières, à la condition d'identifier, avec certitude, les ressources financières.

La nouvelle politique immobilière de l'Université de Nantes, se veut moderne et dynamique, sur le concept selon lequel, habiter, est une stratégie globale.

Dans les faits, le patrimoine immobilier de l'Université de Nantes consiste en plus de 110 bâtiments (dont certains ensembles en campus disciplinaires cohérents) répartis sur près de 100 ha de terrains, représentant pour l'ensemble 400 000 m² de SHON (surface hors œuvre nette), dont plus de 300 000 m² sur les campus nantais. Cette surface est considérable mais très éclatée. Elle permet aujourd'hui d'abriter les activités régulières de plus de 40000 personnes, sans compter les auditeurs et les stagiaires de formation continue et permanente.

Dorénavant, le patrimoine immobilier sera désormais perçu comme une enveloppe matérielle des actions pédagogiques et scientifiques :

- pas seulement du point de vue de l'entretien ou du renouvellement des surfaces d'accueil ;
- mais avec une ambition de mise en cohérence des différents projets d'enseignement et de recherche dans leurs usages et leurs besoins.

Cela participe d'une lecture globale des espaces de vie, soit vers l'intérieur, des pratiques internes, soit vers l'extérieur, des usages, en territoire commun avec la ville (développement territorial).

Objectifs

- Une saine gestion du patrimoine dans un souci d'efficacité scientifique et pédagogique ;
- Prioriser les projets de construction en remettant en cause si nécessaire la cartographie générale des espaces de formation et de recherche et s'assurer de la cohérence globale de chaque projet ;
- Prendre en compte systématiquement les impératifs d'économie et de développement durable et favoriser la performance énergétique ;
- Dans un contexte budgétaire contraint, ne réaliser que ce qu'il est possible de financer et achever les opérations en cours.

Actions

- Prendre en compte, le coût du foncier, les premiers équipements, les coûts de fonctionnement, de maintenance, l'informatique, la répartition des charges ;
- Centraliser la gestion des bâtiments (fluides, contrats de maintenance et d'exploitation, , etc.) ;
- Compléter les outils de pilotage immobiliers afin disposer d'informations fiables et partagées ;
- Structurer la fonction logistique d'infrastructure ;
- Passer d'une posture curative à une gestion préventive en terme de maintenance ;
- Intégrer l'évolution numérique dans les projets de construction ou réhabilitation ;
- Ne lancer, en situation budgétaire contrainte, que des opérations totalement subventionnées.

Indicateur de performance

6-3	Taux d'occupation des locaux	
	Indicateur spécifique du contrat quinquennal de l'Université de Nantes	9

Action	Pilotage opérationnel des établissements
Objectif	Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier

Description de l'indicateur

Unité de mesure	
Date de la mesure	Annuelle
Champ de la mesure	Etablissement

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et Source	
Mode de calcul	<p>Le taux d'occupation des locaux de l'établissement est établi en deux étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - calcul du taux d'occupation pour chaque type de salles (amphithéâtres et salles banalisées) en fonction de la formule présentée plus bas ; - détermination du taux d'occupation de l'établissement à partir de la moyenne pondérée des taux d'occupation de chaque type de salles par leurs surfaces respectives. <p>Le calcul du taux d'occupation pour un type de salles correspond au rapport entre l'occupation « réelle » et le quota horaire de référence (occupation théorique) où l'occupation « réelle » est le rapport de nombre d'heures d'utilisation annuelle d'un type de salles avec le nombre de salles. Il se résume par la formule suivante :</p> $T = \frac{(U/S)}{H}$ <p>T : taux d'occupation d'un type de salles U : nombre d'heures d'utilisation d'un type de salles, S : nombre de ce même type de salles H : quota horaire de référence (1 120 h) (35 h/semaineX32 semaines)</p> <p><i>A titre d'exemple :</i> Un établissement disposant de 66 salles banalisées (5 100 m²) qu'il utilise 58 195 h par an, présente un taux d'occupation de : $\frac{(58\ 195\ h / 66\ salles)}{1\ 120\ h}$ soit 79 % pour les salles banalisées</p> <p>Ce même établissement présente un taux d'occupation de ses amphithéâtres (3 000 m²) de 62 % pour ses amphithéâtres ; Son taux d'occupation est de : $\frac{(62\ \% \times 3\ 000\ m^2) + (79\ \% \times 5\ 100\ m^2)}{8\ 100\ m^2} = 73\ \%$.</p>

Occupation des locaux	Situation actuelle (2015)				Taux d'occupation attendu en 2016 en %
	Nombre d'heures d'utilisation	Nombre de salles	Total surfaces SHON	Taux d'occupation réel	
Amphithéâtres	71 284	82	24 474	77,6%	80
Salles banalisées	553 960	904	75 887	54,7%	56,2
Total				60,3%	70 %

Commentaires de l'université :

Le patrimoine immobilier de l'Université est dispersé sur plusieurs sites (Nantes, qui comporte plusieurs campus, mais aussi La Roche-sur-Yon et St-Nazaire), ce qui ne permet pas de rentabiliser au mieux les amphithéâtres et salles banalisées.

La fermeture du site Joffre de l'IUT de Nantes vers 2018-2020 en transférant les activités de ce site sur des bâtiments existants sur d'autres campus, puis la refondation du pôle santé en centre-ville vers 2025 vont être des leviers d'actions pour améliorer significativement les taux d'occupation actuels.

PROGRAMME n°231 : Vie étudiante

L'Université de Nantes est convaincue que le développement de la qualité de l'environnement de travail et de vie ne peut être dissocié de l'amélioration de la formation en conditionnant en partie la réussite des étudiants. Aussi, l'Université soutient une politique de vie étudiante ambitieuse sur tous les sites, fondée sur le sentiment d'appartenance à une culture commune d'établissement.

L'Université nourrit également l'ambition de dynamiser l'indispensable engagement démocratique des étudiants. Cet objectif passe tout d'abord par le meilleur routage de l'information vers les étudiants sur le rôle des élus étudiants, leur place au sein des différents conseils et la promotion de leurs actions. Une formation des élus étudiants a été mise en place.

Une charte de l'élus étudiant est en outre adoptée qui donne un véritable statut aux élus étudiants avec une formation de deux jours à chaque début de mandat. Le Bureau de l'université accueille en son sein deux élus étudiants, le Vice-président en charge de la vie étudiante et le Conseiller en charge des questions étudiantes.

L'Université de Nantes encourage ses étudiants à développer des projets associatifs sur les campus et dans la cité. Dans des domaines très variés, l'engagement associatif contribue à dynamiser la vie étudiante sur les campus et à enrichir le parcours des étudiants à la fois sur un plan personnel et pré-professionnel. La Direction de la vie étudiante appuyée par un réseau de 21 référents FSDIE et vie associative dans l'ensemble des composantes, accompagne les étudiants qui portent des projets et met à leur disposition les moyens nécessaires à leurs actions. L'Université de Nantes porte une attention toute particulière à la promotion du Fonds de Solidarité et de Développement des initiatives étudiantes auprès de l'ensemble des étudiants. La Direction de la vie étudiante encadre et accompagne la centaine d'événements organisés par et pour les étudiants sur les campus.

Le Pôle étudiant de l'Université de Nantes est le lieu phare de la vie étudiante. C'est un espace de services, d'accompagnement des projets étudiants et de programmation d'événements culturels et citoyens. Son offre de services fait l'objet d'une amélioration permanente. L'Université de Nantes promeut les services et les actions qui y sont proposées. La réservation des espaces pour les porteurs de projets étudiants y est facilitée.

L'université de Nantes a souhaité la mise en place d'une Direction de la Culture et des Initiatives permettant d'accompagner l'offre d'enseignement et de recherche dans les domaines artistiques et culturels, par des propositions favorisant l'initiative de ses étudiants et de ses personnels. Ces propositions associent de nombreux professionnels culturels du territoire, assurant ainsi un maillage permanent entre la communauté universitaire et la cité.

Les UED « Cultures et Initiatives » sont développées dans l'offre de formation du quinquennal afin de favoriser l'accès à la connaissance et à l'art, encourager les pratiques culturelles en suscitant la découverte de nouveaux langages, le développement de l'esprit critique et l'engagement. Leur inscription dans les parcours de formation fait le lien entre la Culture et les enjeux de professionnalisation.

L'Université affirme le rôle structurant du théâtre universitaire en définissant une programmation professionnelle diversifiée de qualité, en développant les liens avec les acteurs artistiques présents dans l'environnement de l'Université au niveau local, régional et international. Les tarifs sont avantageux pour les étudiants et les personnels. Les actions culturelles (festival de cinéma, activités musicales, danse...) sont développées et valorisées. Le théâtre accueille les projets étudiants (animations, expositions, concerts) et des pratiques en art dramatique, danse... Le système de points bonus est généralisé à toutes les filières.

L'Université encourage la pratique d'un sport auprès des étudiants comme vecteur d'intégration et de renforcement du sentiment d'appartenance à l'Université. Aussi, l'Université de Nantes poursuit une politique affirmée en matière de sport de haut niveau et de suivi de l'étudiant sportif de haut niveau en offrant toutes les conditions leur permettant d'étudier et de représenter l'Université dans les compétitions. Elle améliore les conditions d'accueil et le déroulement des activités physiques, sportives et artistiques par la construction d'une nouvelle halle des sports et par le développement de nouveaux outils et services au SUAPS. Les étudiants disposent de 56 activités physiques et sportives avec 3 niveaux plus un niveau de compétition. Sur la base d'une étude réalisée sur 4 ans au sein de l'Université 43.4% des étudiants pratiquent un sport. L'Université organise des événements sportifs entre composantes.

L'Université améliore enfin la qualité de vie sur les campus de l'Université par un travail de rénovation de certains espaces collectifs comme certains halls d'accueil. Elle travaille à la mise en place d'espaces de convivialité ouverts sur les campus sur de larges amplitudes horaires. Les associations sont encouragées à les investir.

Le service de la vie étudiante sera renforcé pour améliorer les amplitudes horaires et la fréquentation du pôle étudiant.

Des temps forts fédérateurs pour améliorer l'esprit d'appartenance des étudiants sont programmés également (organisation d'accueil à la rentrée de remise de diplômes et mise en place d'événements sportifs entre les composantes).

L'Université veille à la coordination des actions avec les pôles universitaires de La Roche-sur-Yon, de Saint-Nazaire et de La Chantrerie.

RECAPITULATIF DES ACTIONS

Action	Intitulé	Prévision dépenses 2015 (en €)
201	Aides directes	501 750
203	Santé des étudiants	2 708 169
TOTAL		3 209 919

RECAPITULATIF DES OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1	Contribuer à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur des différentes classes sociales
INDICATEUR 1.1	Ratio de réussite comparée des étudiants boursiers par rapport aux étudiants non boursiers
OBJECTIF 2	Développer la prévention dans le domaine de la santé
INDICATEUR 2.1	Pourcentage d'étudiants de l'université vus au SUMPPS à titre individuel

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

Objectif 1 : Contribuer à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur des différentes classes sociales.

L'Université de Nantes promeut l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur des différentes classes sociales par un accès facilité pour les étudiants boursiers par rapport aux non boursiers.

De plus, un tarif d'aide au projet a été mis en place pour les auditeurs de formation continue qui étaient confrontés à des difficultés financières.

Chaque pôle de formation continue (Droit et sciences politiques, LLSHS, Santé, Sciences et techniques, ESPE) est en charge de l'instruction des dossiers et peut solliciter l'aide d'une assistante sociale. Une commission constituée du directeur de la direction d'appui à la formation continue, des assistantes sociales de l'université, des enseignants responsables FC des composantes et des responsables des pôles FC décide d'accorder ou non le bénéfice du tarif d'aide au projet.

Compte tenu des périodes de traitement des reprises d'études, des commissions de validation des acquis et des commissions de recrutement des diplômés à effectifs limités, trois réunions par an sont mises en place :

- Fin juin ou début juillet ;
- Septembre ;
- Octobre pour quelques dossiers tardifs.

En principe, la majorité des dossiers est examinée fin juin ou début juillet. La réunion de septembre

est plus particulièrement consacrée à des cas particuliers, par exemple les personnes devenues demandeurs d'emploi après la date arrêtée pour les reprises d'études. La réunion d'octobre n'a à examiner que des cas très spécifiques, des ruptures de situations familiales par exemple.

Le dossier à présenter à la commission par les demandeurs est ainsi composé :

- Courrier du demandeur adressé au président de la commission demandant à bénéficier du tarif social en exposant les motifs de la demande ;
- Imprimé informations d'état civil et coordonnées du demandeur ;
- Tableau des informations relatives aux revenus et charges du demandeur ;
- Pièces justificatives, les copies des pièces à fournir sont les suivantes, cette liste n'étant pas limitative : dernier avis d'imposition en date, notifications d'indemnités (Pôle Emploi, RSA, AAH, API...), justificatifs de charges datant de moins de trois mois (loyer et charges, quittances EDF et téléphone, emprunts et toute pièce informant sur la situation du demandeur) ;
- Avis de l'assistante sociale de l'Université ou de secteur.

Indicateur de performance

INDICATEUR 1.1: Ratio de réussite comparée des étudiants boursiers par rapport aux «étudiants non boursiers

	Unité	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15 Cible
Ratio des taux de réussites en L3	%	113.21	114.24	111.27	106.41	106.35	107
Ratio des taux de réussites en M2	%	110.28	126.66	130.68	122.89	114.13	115

Précisions méthodologiques

Le taux de réussite est calculé en fonction du nombre d'inscrits en année terminale de cursus. Ne concerne que les étudiants inscrits dans les universités.

Source des données : Université - DEVU

Objectif 2 : Développer la prévention dans le domaine de la santé

La promotion de la santé est la mission essentielle des SUMPPS

Au sein de l'université de Nantes, cette action est réalisée au travers des entretiens individuels de prévention, conduits par le binôme médecin et infirmière. Cela concerne aussi bien les étudiants valides que les étudiants en situation de handicap (visibles et invisibles) avec, pour ces derniers, les visites d'aménagement de scolarité qui participent pleinement à ce volet préventif.

Le centre de santé participe aussi aux actions de prévention au travers des consultations de médecine générale et de spécialité (gynécologie, nutrition et psychiatrie)

Il en est de même de l'accompagnement psycho-social au profit des étudiants qui le nécessitent

Les actions de prévention collectives, réalisées par les personnels du SUMPPS, en particulier infirmier, participent pour beaucoup à cette politique globale.

Cependant, le public étudiant concerné par la prévention collective en santé est trop restreint

Il s'agit donc d'un volet essentiel qui va être développé au cours de cette année universitaire pour être pérennisé.

Ce projet, piloté par un personnel contractuel spécialement recruté, placé sous la responsabilité du Directeur du SUMPPS, s'articulera autour des personnels du service, assistés d'«**étudiants relais santé**»

Cette organisation permettra la mise en œuvre, annuellement, sur l'ensemble des campus de l'université, d'actions de prévention d'envergure, soutenues par les instances universitaires (Présidence, DVE, doyens des composantes) en relation avec les partenaires institutionnels (Préfecture, ARS, Conseil régional et départemental, communautés urbaines et mairies). Chaque thème sera développé sur chaque campus au cours d'une journée spécifique.

Le service d'accueil des étudiants en situation de handicap, créé en 2007, a pour mission d'assurer l'accueil et l'accompagnement de ces étudiants en lien avec les associations (Handisup par exemple) et la MDPH. Le tutorat pédagogique piloté par le responsable handicap du SUMPPS, permet un accompagnement très personnalisé.

Indicateur de performance

INDICATEUR 2.1 : Pourcentage d'étudiants de l'université vus au SUMPPS à titre individuel

Un nouvel indicateur a été élaboré en lien avec l'ADSSU et retenu par la direction du budget

Numérateur = nombre d'étudiants vus au SUMPPS à titre individuel (1)

Dénominateur = nombre d'étudiants inscrits à l'université (2)

(1) Étudiants de l'université vus au SUMPPS quel que soit le motif : soins, prévention, social.

(2) Étudiants inscrits en inscription principale à l'université hors télé-enseignement et hors conventions.

Il ne s'agit pas de dénombrer le nombre de visites mais le nombre d'étudiants.

Ce nouvel indicateur reflète davantage l'activité dans sa globalité, et remplace donc celui qui portait sur le nombre d'étudiants ayant bénéficié d'un bilan de prévention.

UNIVERSITÉ DE NANTES		STATISTIQUES - RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE pour le MINISTÈRE									
		UNIVERSITÉ de Nantes				Visiteurs enregistrés hors logiciel Calcium		Ecoles en convention reçues au SUMPPS		RATIO = Nbre étudiants vus sur nombre total étudiants inscrits L.M.D	
L+M+D	Pour mémoire : DAEU et capacité en Droit	L	M	D	Nombre d'étudiants en visite au SUMPPS du 1/9/N au 31/8/N+1	Assistantes sociales	Psychologues	Pour information Nombre d'étudiants en visite au SUMPPS du 1/9/N au 31/8/N+1			
2011/12	32596	586	19846	11529	1221	5090	938	335	1243	15.62%	
2012/13	33622	640	20951	11446	1225	6095	1038	286	1637	18.13%	
2013/14	34158	604	21205	11668	1285	5765	1080	322	1876	16.88%	
2014/15	36140	605	22564	12275	1301	6893	inclus dans le chiffre global à partir de 2014-2015		2759	19.07%	

Sources : Effectifs étudiants de Scolar G (DEVU)
Etudiants vus en visite au SUMPPS extraits de Calcium (SUMPPS)

A noter : Les visiteurs reçus par les assistantes sociales et psychologues ne sont enregistrés dans Calcium que depuis le 1/9/2014.
Les visiteurs reçus sont donc notés séparément mais certains de ces visiteurs sont sans doute déjà comptabilisés dans le nombre de visiteurs extrait de Calcium

Nantes, le 5 novembre 2015
Le Directeur Docteur Michel BLANCHE



UNIVERSITÉ DE NANTES

Tableaux de bord d'aide au pilotage des composantes de l'Université de Nantes & Arbitrages rendus au titre des Contrats Pluriannuels d'objectifs et de Moyens 2013-2016 Volet 2016

Données issues des tableaux de bord utilisés lors des Conférences Budgétaires et de Moyens 2015

La Cellule de Soutien à la Contractualisation et au Pilotage reste à votre disposition pour toute information complémentaire à l'adresse suivante : pilotage@univ-nantes.fr

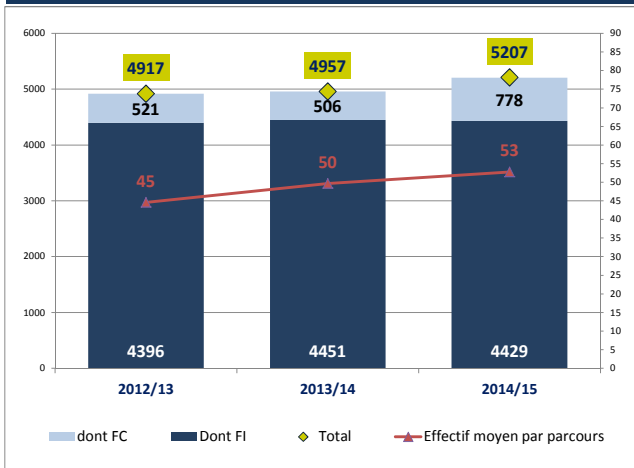
SOMMAIRE

Nom de la composante	Page
Pôle santé	1 à 20
U.F.R. de Médecine & Techniques Médicales	2
U.F.R. de Sciences Pharmaceutiques & Biologiques	10
U.F.R. d'Ondontologie	16
Pôle Droit-Economie-Gestion	21 à 37
U.F.R de Droit & Sciences Politiques	22
I.E.M.N.-I.A.E.	27
I.P.A.G.	34
Pôle LL-SHS	38 à 80
U.F.R. de Lettres & Langues	39
U.F.R. d'Histoire & H.A.A.	44
U.F.R. de Sociologie	49
U.F.R. de Psychologie	53
Faculté de Langues et Cultures étrangères	58
I.G.A.R.U.N.	63
I.R.F.F.L.E.	69
U.F.R. de S.T.A.P.S.	74
Pôle Sciences	82 à 90
U.F.R. de Sciences & Techniques	83
Pôle Technologique	91 à 110
I.U.T. de Nantes	92
I.U.T. de Saint Nazaire	97
Polytech'Nantes	101
I.U.T. de La Roche Sur Yon	105
Services	111 à 115
Service Commun de Documentation	112

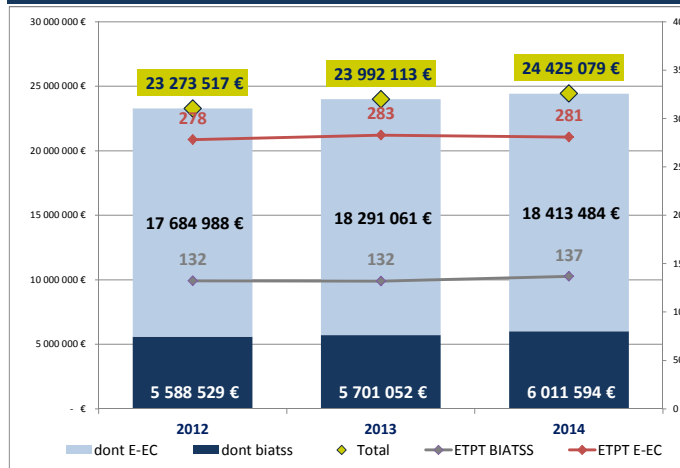
Pôle Santé

DONNEES GENERALES

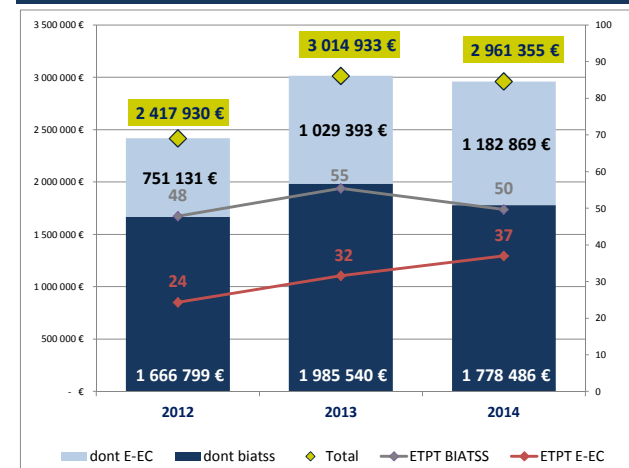
Evolution des effectifs étudiants



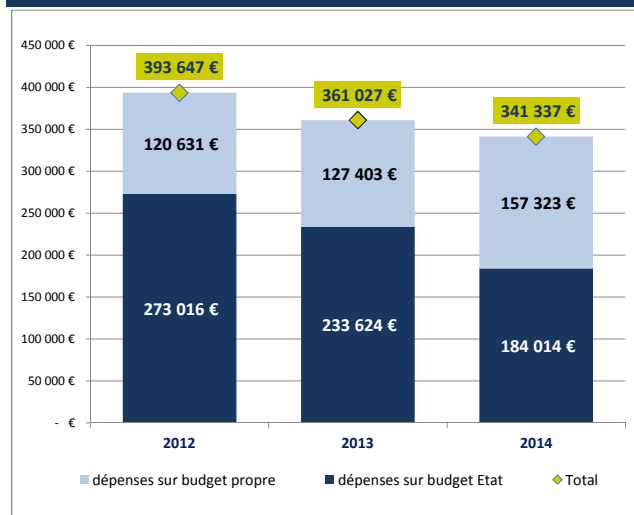
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget Etat



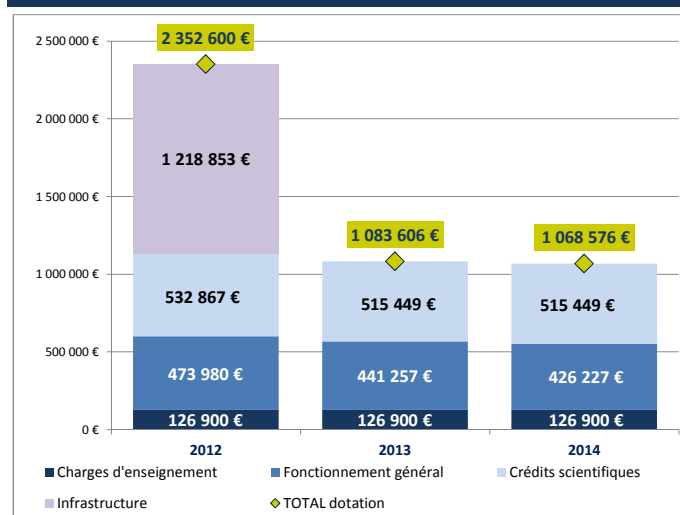
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget propre et/ou délégué



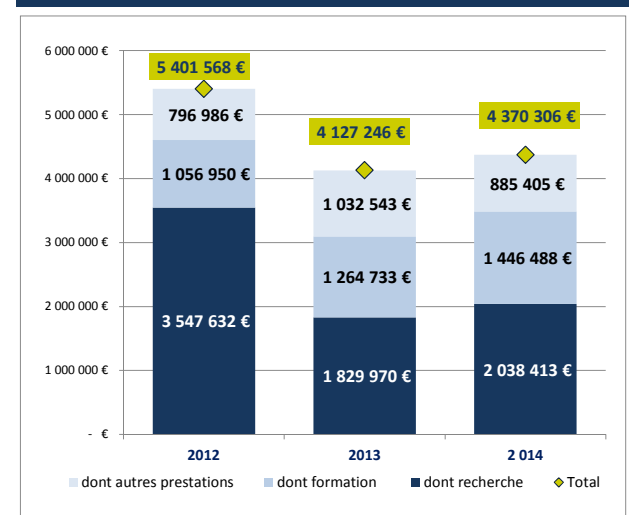
Evolution des dépenses relatives aux heures d'enseignement



Evolution des budgets délégués



Evolution des ressources propres



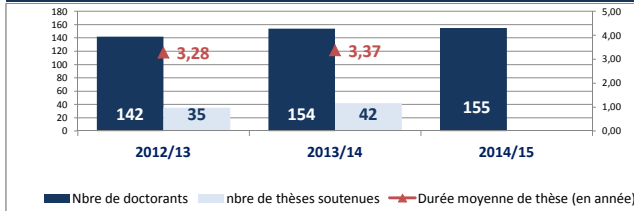
Financement de la composante

	2012	2013	2014
Part Etablissement	83%	86%	85%
Part ressources propres	17%	14%	15%

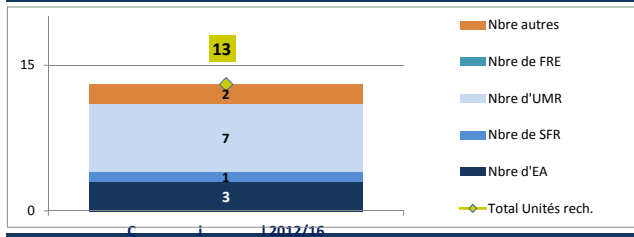
	2012	2013	2014
Ressources propres	17 854 €	13 124 €	13 753 €
ETPT E-EC			

FOCUS SUR LA RECHERCHE

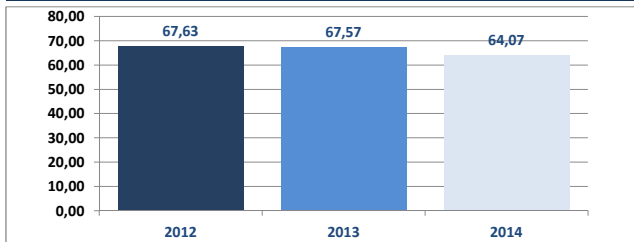
Evolution du nbre de doctorants et de thèses soutenues



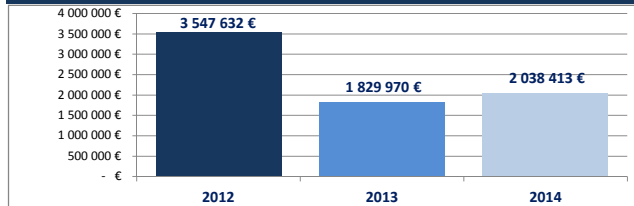
Nombre d'Unités de recherche



Evolution du nombre d'ETPT BIATSS dédiés aux activités de recherche

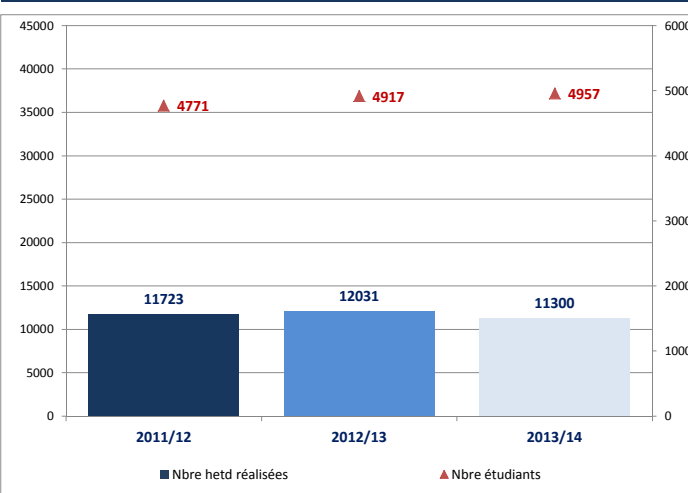


Evolution des ressources propres en matière de recherche

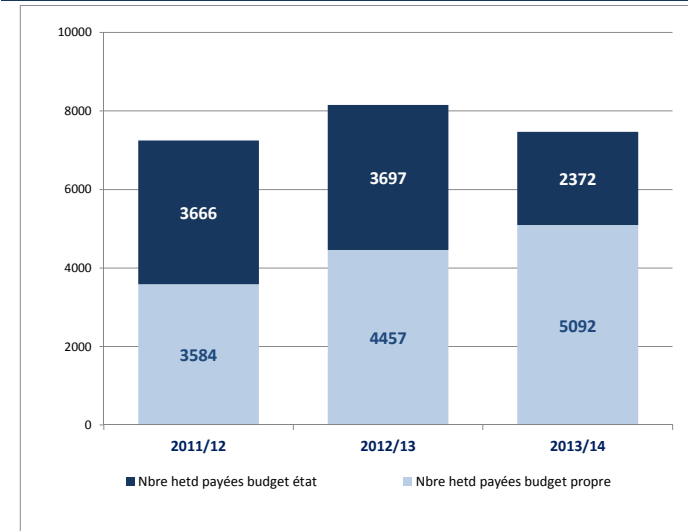


FOCUS SUR LA FORMATION

Evolution des heures d'enseignement réalisées

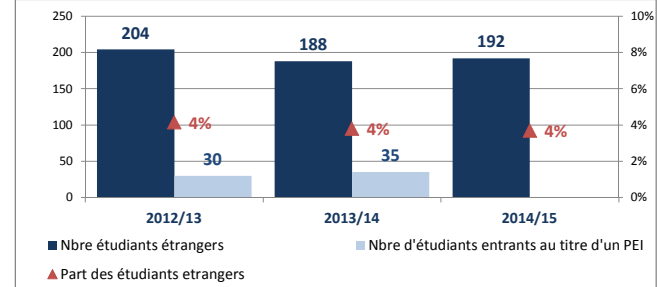


Evolution des heures d'enseignement payées

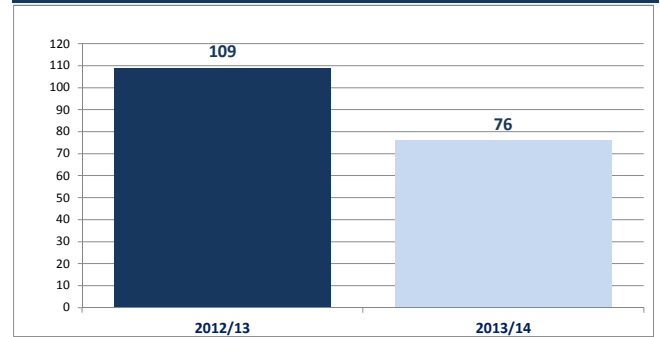


FOCUS SUR LES RELATIONS INTERNATIONALES

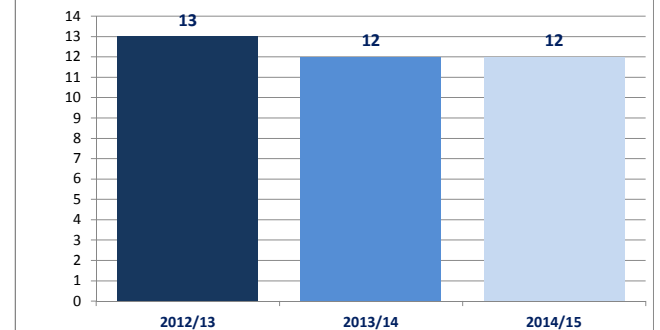
Evolution du nombre d'étudiants étrangers et mobilités étudiantes entrantes au titre d'un PEI



Evolution du nombre de mobilités étudiantes sortantes au titre d'un PEI



Evolution du nombre de thèses en cotutelle internationale



Niveau d'encadrement

		2011/12	2012/13	2013/14			2011/12	2012/13	2013/14			2012	2013	2014
Heures réalisées	Master	2,20	2,10	1,73	Part des heures réalisées par des vacataires	Master	25%	21%	21%	Etudiants	18	18	19	
											ETPT E-EC Etat			
Etudiants	Master	53	54	54	Etudiants	ETPT BIATSS Etat hors recherche	53	54	54					

**FICHE RECAPITULATIVE DES ARBITRAGES RENDUS AU TITRE DE L'EXERCICE 2016
U.F.R. MEDECINE ET TECHNIQUES MEDICALES**

ACTIONS PROPOSEES PAR LA COMPOSANTE							DECISION			
	Orientations stratégiques de l'UN	Objectifs prioritaires de la composante		Actions (2 ou 3 par objectif) Présentées initialement en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €	
1	Promouvoir l'interdisciplinarité, l'internationalisation et le lien entre formation et recherche	1.1	Suivre la démarche DHU Oncogreffe et DHU prometteur 2020	1.1.1	Ecole d'automne DHU 2020 : Médecine personnalisée des maladies chroniques. Une UE de Master 1 (Médecine/Sciences) - Projet de filière MD PhD - Bourses de thèses !	Idem	Maintien de la dotation	FAVORABLE	Reconduction de l'enveloppe allouée en 2015	60 000 €
		1.2	Construction du PIA 2	1.2.1	Portage du projet	Le candidat pressenti, M. Gouraud pourra contribuer à l'internationalisation de la Recherche, favoriser la mobilité des chercheurs nantais, faciliter l'accueil des chercheurs étrangers en incitant les chercheurs à répondre aux appels d'offres régionaux "Connect Talent" qui ont pour objectif de créer, consolider et pérenniser des réseaux de recherche d'excellence à l'international en impliquant des unités de recherche ligériennes et des laboratoires internationaux.	Financement possible par la région	FAVORABLE	Le financement par Connect Talent est validé	
		1.3	Développement de l'offre de formation en Recherche clinique	1.3.1	Création d'un parcours recherche clinique (~20 étudiants) intégré au BBRT	Présenter une offre de formation MASTER "Biologie Santé" avec de nouveaux parcours pour le prochain quinquennal, dont certains items sont mutualisés avec le M2 BBRT + Création d'un Master Recherche Clinique avec des parcours mutualisés avec le BBRT + Valorisation du MOOC Addictologie (Bilan à effectuer) et du MOOC "Ouvrez les portes du laboratoire : cellules et cellules souches"				
		1.4	Promouvoir les SHS (intégrant l'économie)	1.4.1	Création de Master 2 "SHS Ethique en santé" : permettant ainsi d'attirer les futurs enseignants chercheurs sur le territoire et de répondre à un besoin de santé publique. Ne s'oppose pas au BBRT (master de biologie Santé), mais répond à un besoin pour les internes cliniciens.	Présenter une offre de formation MASTER 2 multidisciplinaire en phase de construction.				
2	Accompagner la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants	2.1	Maintenir le tutorat réalisé par les étudiants et les enseignants	2.1.1	Maintenir l'accompagnement des étudiants du PACES	Maintenir l'accompagnement des étudiants de première année pour leur assurer entraînement et mise en condition pour les examens	Maintien de la dotation	FAVORABLE	2200 heures de tutorat d'accompagnement	48 000 €
		2.2	Effectuer un entraînement adapté, tout au long de l'année, sous format ECN i et s'adapter à une formation en mutation	2.2.1	Utilisation des tablettes numériques (entraînement et examens)	PPI pour renouvellement des tablettes et équipements pédagogiques : 73 634 euros + 142 000 euros (cf. comptes de résultat 2014 et 2015) - Financement à revoir au titre du pôle avec la Nantes Métropole	1 emploi aidé ou d'avenir. Investissement à présenter à l'échelle du Pôle et financement Contrat de site avec Nantes Métropole (demande accompagnement DSIN)	Etude de faisabilité	Etude de faisabilité sur le recrutement d'un emploi aidé à finaliser avec la DRHDS avant novembre 2015	30 000 €
				2.2.2	Formation des enseignants (SIDES, plate forme pédagogique...). Notion de référentiel.	Maintenir les ateliers pédagogiques et assurer la certification des enseignants actuellement non formés pour atteindre un 100%. Assurer la saisie des référentiels et l'augmentation de cas dans la banque de données				
				2.2.3	Adaptation pédagogique dans la mise en œuvre de classes inversées/des référentiels sur MADOC	Etendre le principe des classes inversées auprès des disciplines qui s'y prêtent.				
		2.3	Effectuer un suivi Psycho social des étudiants du PACES	2.3.1	Cellule de soutien	Conforter la mission				
				2.3.2	Enquête qualité de vie (stress ...)					
				2.3.3	Entretien réorientation	Améliorer la réorientation des étudiants à l'issue du 1er semestre de la PACES	Accompagnement de la DEUV			

ACTIONS PROPOSEES PAR LA COMPOSANTE							DECISION			
	Orientations stratégiques de l'UN		Objectifs prioritaires de la composante		Actions (2 ou 3 par objectif) Présentées initialement en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €
3	Intensifier les collaborations à l'échelle des territoires	3.1	Développer les collaborations avec Rennes et Brest qui s'inscrivent dans le cadre de la Communauté d'Universités et d'établissements (CUE)	3.1.1	Master 2 Santé	Favoriser, dans la mesure du possible, les partenariats s'intégrant dans le cadre de l'offre de formation MASTER 2 pour le prochain quinquennal				
				3.1.2	Télé médecine - Chirurgie ...	Intégrer la télé médecine dans le cadre de la formation du 3ème cycle (cf. réforme entrée 2016). Conforter notre suprématie au sein d'HUGO.				
		3.2	Maintenir les collaboration Nantes/Angers	3.2.1	Joint Program for European Medical Studies (J.P.E.M.S) : programme médical enseigné entièrement en anglais : il s'agit d'un semestre d'études complet constitué de cours magistraux dispensés par des professeurs et chercheurs européens, de travaux dirigés en petits groupes, de présentations personnelles et d'un stage de 5 semaines dans un laboratoire de recherche.	Maintien du partenariat avec Angers. Réponse à un appel d'offre européen pour poursuivre les JPEMS (Réfèrent Tamara Matysiac)	5 000 €	FAVORABLE		5 000€
				3.2.2	Mutualisation Formation (nutrition - médecine du travail et du sport). Pour information, au départ à la retraite d'ici environ 3 ans du MCUPH, pas de recrutement envisagé dans cette discipline					
				3.2.3	UE (allergies) mutualisée avec Angers	maintenir l'effort de mutualisation				
		3.3	Plan de Formation GCS HUGO	3.3.1	INTER CHU	Demande de financement supplémentaire par l'ARS d'inter CHU Nantes - Angers				
				3.3.2	Mutualisation des enseignements des internes. Gestion des enseignements par des enseignants coordonnateurs régionaux. Examens blancs interrégionaux.					
				3.3.3	Création d'un espace dédié à HUGO sur la plateforme pédagogique Céleste : L'intérêt de cette organisation est de permettre aux étudiants et aux enseignants des autres universités de HUGO de se connecter sur Céleste avec leurs identifiants d'origine pour y partager les ressources déposées par les enseignants.	Révision des maquettes de DES et préparation d'e-learning inter région				
				3.3.4	Partenariats disciplines "pauvres"	suppléance à maintenir dans la mesure du possible				

ACTIONS PROPOSEES PAR LA COMPOSANTE							DECISION			
	Orientations stratégiques de l'UN		Objectifs prioritaires de la composante		Actions (2 ou 3 par objectif) Présentées initialement en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/PRECONISATION	VALORISATION EN €
4	Optimiser la carte des formations	4.1	Développer les partenariats avec les maisons de santé	4.1.1	Interdisciplinarité (paramédical)					
				4.1.2	nouveaux lieux de stage (hors Hôpitaux pour la médecine Générale)	Nouveaux lieux de stages				
				4.1.3	Accueil dans le cadre des Contrats d'Engagements du Service Publique (CESP)	Conforter la communication du CESP auprès des étudiants pour les inciter à faire acte de candidature. Communication effectuée en collaboration avec l'ARS				
		4.2	Accompagner le virage ambulatoire du CHU	4.2.1	Adapter la formation à l'exercice libéral des internes en MG et les spécialistes	Gestion de l'inadéquation. Pallier les déficits en internes dans les hôpitaux périphériques (FFI)				
				4.3	Promouvoir les stages Inter CHU (3ème cycle)	4.3.1	Au niveau national : Accompagner les étudiants pour le post internat et pour l'acquisition de pratiques complémentaires (pédiatrie et dermatologie)	Développement de la plateforme HUGO (Inter HUGO - Inter CHU - master 2)		
		4.3.2	Au niveau d'HUGO							
5	Favoriser les mutualisations dans le cadre de l'organisation en pôles	Cf: Fiche spécifique sur les projets stratégiques du pôle santé								
6	Développer la formation continue	6.1	Développer et maintenir les DU-DIU-Capacité et les formations courtes	6.1.1	Création de nouveau DU-DIU et de formations	Conforter et assurer les ressources propres avec l'activité actuelle et trouver l'équilibre financier				
				6.1.2	Visibilité de l'offre de formation					
				6.1.3	Gestion adaptée des DU, DIU etc (notion de conventionnement...)					
		6.2	Développer l'activité d' une école de la chirurgie. Développement d'un Label "qualité" et visibilité de l'Université de Nantes dans un domaine d'excellence.	6.2.1	Proposer des formation courtes auprès des internes, des Praticiens Hospitaliers du CHU de Nantes et des hôpitaux périphériques et des praticiens du secteur privé.	Accompagner les différents responsables de la formation du 3ème cycle de la filière chirurgie à intégrer dans leurs enseignements des TP en laboratoire (anatomie-LGA-SIMU).				
				6.2.2	Intégration d'un module au sein du DIU Robotique	à développer par J.Rigaud				
				6.2.3	Robotisation du labo d'anatomie	à développer par J.Rigaud				
		6.3	Intégrer toutes les formations dans le cadre du développement professionnel continu (DPC)	6.3.1	Inscrire les DU	Maintenir la demande d'intégration des DU auprès de l'Organisme Gestionnaire du Développement Professionnel Continu (OGDPC)	Appui de la DAFC	FAVORABLE		
				6.3.2	Paramétrer les formations (format DPC)					
				6.3.3	Assurer la promotion de l'UFR par les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA)	maintenir les partenariats				

AUTRES ACTIONS PROPOSEES PAR LA COMPOSANTE					DECISION		
PROJETS 2015	Objectifs	Démarche de l'UFR	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/PRECONISATION	VALORISATION EN €
Mise en sécurité du laboratoire d'anatomie	Assurer à l'Université un équipement lié à une formation d'excellence et répondre, au niveau de l'UFR, à une demande de formation nationale	Mise en place d'une école de la chirurgie qui utilisera entre autre le laboratoire d'anatomie et nécessité d'inscrire les recettes générées par cette école en PPI	programmation - consultation - conception réalisation appel d'offres	cf. DPIL	FAVORABLE	Le diagnostic technique a été réalisé. Etude à réaliser en 2016. Les travaux seront réalisés en 2017/18, sous réserve de l'obtention de crédits de l'Etat (2,5 millions €)	
Ecole de Chirurgie	Assurer une formation initiale d'excellence auprès des internes en chirurgie et développer la FC auprès des médecins séniors du CHU et en libéral	Dotation de 5000 euros par an (maxi 3 ans en fonction de l'autonomie de fonctionnement par les RP)	Achat de matériel pour la FI et FC et paiement des prestations LGA pour assurer la formation initiale des internes.	10 000 €	FAVORABLE		5 000 €
Les heures complémentaires	Prendre en compte les besoins dans le cadre de l'évolution de l'enseignement au niveau de la médecine générale, les besoins des écoles d'orthophonie, d'orthoptie, et dans l'avenir les audioprothésistes. Prendre en compte l'évolution des études imposées par le ministère enseignement supérieur (C2i, les langues vivantes, etc.). Prendre en compte la spécificité des bi appartenants et le manque de moyens pour accompagner en heures référentielles les mono appartenants.	Saisir les heures d'enseignement universitaire et d'enseignement clinique sur GEMEO	1 - maintenir la mutualisation des cours et rationaliser la gestion des examens avec la PACES . 2 - Difficultés d'intégration des paramédicaux en projet d'universitarisation : podologues, ... 3 - Nécessite une gestion administrative supplémentaire (inscription, délivrance de diplômes, ...)	Accompagnement par la DEVU (divers conventionnements à prévoir et/ou à organiser IFSI, IADE, IBODE, podologie, audioprothésistes, manipulateurs radio, etc.). Et maintien d'une demande de valorisation de la dotation des heures complémentaires		cf: calcul dotation charges d'enseignement	
Mise en place d'un schéma directeur des IRS	Assurer un schéma administratif, logistique, sécuritaire et financier des IRS. Définir un cahier des charges de bâtiments accueillant des équipes de recherche tout en valorisant les activités des chercheurs (format SPIN OFF).	Mutualisation des services (accueil, sécurité...), formation des agents	Recrutement sur 3 ans, avec une demande de CDIsation				
Démarche de professionnalisation et de qualité	Répondre aux contraintes de masse salariale. Travailler d'une manière plus efficiente dans le cadre d'une démarche qualité. Renforcer les services prioritaires dans le cadre du projet de l'UFR et de l'établissement	Gels de postes - mise en place de procédures - harmonisation des fiches de postes - redéploiement de postes sur des missions prioritaires. Mise en place d'un service financier format "EFFI" avec une professionnalisation en pédagogie/FC/pilotage et Recherche. Démarche de communication par service - Planification des activités et tableau prévisionnel annuel des congés...	Maintenir l'effort sur EFFI au regard de l'activité.	Création d'un poste (actuellement agent sur RP médecine, qui ne sera pas reconduit pour la rentrée 2015-2016)	DEFAVORABLE		
Suivi des emplois	Maîtriser la masse salariale	Rencontre de tous les contractuels en milieu d'année, mise en œuvre d'outils de gestion des postes sur RP, gels de postes et mutualisation des missions	Des départs à la retraite à envisager à compter de 2015. Bâtiment IGH en ERP pour 2016, postes à redéployer. Point de vigilance par rapport à l'amplitude d'ouverture/fermeture pour les associations étudiantes et universitaires.	Prestation de gardiennage à financer au niveau du central. Gestion logistique mutualisée DPIL	FAVORABLE	Les postes récupérés par le passage du bâtiment IGH en ERP seront redéployés au profit de l'IRS2. cf: Comité directeur de gestion et d'exploitation des IRS2 et Campus.	
Salle d'examen ECNI	Bénéficier de conditions d'examens adaptées	Espace réservé et nettoyé - Cahier des charges rédigé - Valorisation de la salle au niveau de l'UN et de l'extérieur - Prendre en compte l'accompagnement de la BU en intégrant leur demande de mobilier pour réserver des places pour les étudiants préparant les ECNI	Suite Visite du CNG du 31 mars - Proposition de labellisation pour l' Amphi Kernéis et pour les amphis 1 à 7 IGH à présenter.	Des travaux à prévoir et à financer. Possibilité d'une prise en charge par le CNG des coûts induits par la tenue des ECNI en local.	FAVORABLE	Réalisation des travaux au 2ème semestre 2015. Les travaux seront financés par les recettes de la convention avec le CNG.	
Passage IGH en ERP en 2016 et déménagement		COPIL mis en place par la DPIL. Référent au niveau de l'IRS (Anne Catherine Chasles)	Définir les besoins RH au niveau du PC de sécurité IGH, organiser le déménagement des équipes de recherche, définir les besoins RH des nouveaux bâtiments de recherche et définir le modèle économique pour leur fonctionnement	DPIL (mise en place de COPIL pour définir le fonctionnement des nouveaux bâtiments, les coûts de déménagement, etc.)			

RESSOURCES HUMAINES MISES A LA DISPOSITION DE LA COMPOSANTE			DECISION		
	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION N	OMBRE	VALORISATION EN €
Nombre de mensualités de remplacement BIATSS sur MSE pour les composantes de plus de 40 agents (Hors CLM et hors CLD) - proposition d'attribution 2016	Reconduction avec possibilité de réajustement en cours d'année		FAVORABLE	15	32 190 €

DOTATION CHARGES D'ENSEIGNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2016 (intégrant le montant alloué au titre du référentiel)

DOTATION DE LA COMPOSANTE 2016 (Notification de 80 % de l'enveloppe allouée à la composante) Le nouveau calcul sera effectué en décembre 2015 au regard du potentiel enseignant, des effectifs réels 2015/16 et des heures réalisées en 2014/15 pour répartir les 20 % qui restent. Le modèle de calcul adopté par la CFVU prend en compte la totalité des réductions de services des enseignants.	101 520 €
---	-----------

TOTAL DES PROJETS INSCRITS DANS LE CPOM 2015 DE LA COMPOSANTE PERMETTANT UNE VALORISATION EN EUROS	281 710 €
---	------------------

ENGAGEMENTS COMPLEMENTAIRES DE LA COMPOSANTE	
SUR LE PLAN STRATEGIQUE	S'impliquer dans la démarche d'élaboration du prochain projet quinquennal de l'établissement 2017-2021
	Promouvoir le projet d'Evaluation des Enseignements par les Etudiants en étroite liaison avec la Direction de la Qualité et du Développement Durable
	Promouvoir un projet conjoint "Université-CHU" sur la formation continue des professionnels de santé, avec la DAFC (Santé & Numérique).
SUR LE PLAN DE LA GESTION	Cœuvrer à la déclinaison opérationnelle des différentes mesures du Plan de Retour à l'Equilibre Budgétaire de l'Université, notamment celle qui concerne le développement des ressources propres et de la formation continue
	Stabiliser les Services Financiers de Proximité promus dans le cadre du projet EFFI dans la perspective de la mise en place de la GBCP.
	Ouvrir au bon fonctionnement du Service Numérique de Proximité Santé au niveau du Pôle Santé
SUR LE PLAN IMMOBILIER	Promouvoir avec l'aide de l'Université, le projet d'édification d'une nouvelle faculté de Santé sur l'île de Nantes
	Participer à la mise en service des IRS2 et Campus

PROJETS STRATEGIQUES DU POLE SANTE

ACTIONS PROPOSEES PAR LES COMPOSANTES DU POLE SANTE				DECISION		
Projets formalisés en 2015	Objectifs formalisés en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €
Structuration administrative du Pôle Santé	Mutualiser les moyens afin d'assurer une continuité de service, de répondre aux besoins de chaque composante et de bénéficier de compétences professionnelles de chacun	<u>En Informatique</u> : Conforter le fonctionnement du service de proximité (monter en compétences et assurer l'encadrement) et assurer l'intervention sur des sites distants (pour rappel sans moyens supplémentaires pour le bâtiment Biais), et répondre à la politique de pilotage par pôle ou services mutualisés. Rédaction d'un bilan des activités et des champs à couvrir par le nouvel IGE au cours du premier trimestre 2015-2016 pour définir les besoins en terme RH et d'équipement. Charte de fonctionnement à finaliser (point financier) et à ratifier par l'ensemble des acteurs (doyens santé, SFR, DSIN)	envisager renfort de l'équipe en fonction des besoins Accompagnement DSIN	FAVORABLE	Favorable à hauteur d'un poste	
Quartier "Ile de Nantes"	Elaborer un cahier des charges commun pour définir les besoins de surfaces en pédagogie, recherche et en pilotage (administration) pour le campus Santé	A poursuivre .CF.DPIL Comité de pilotage des IRS Campus et 2	DPIL + soutien pour l'ouverture IRS2 et Campus	FAVORABLE	Le schéma des formations en Santé sera finalisé au 2ème semestre 2015	
Développement de la FC pôle santé	Assurer le développement de la FC des 3 composantes en partenariat avec le CHU dans le cadre du DPC, Développement des ressources propres et visibilité de l'offre de formation avec 1 point d'entrée.	<u>Poursuivre la mutualisation</u> . Intégration des actions de L'UFR Odontologie à la rentrée 2016. <u>Conforter les actions de FC</u> , c'est à dire augmenter le catalogue, par le biais d'une gouvernance commune effective et assurer l'accréditation DPC pour l'ensemble du pôle santé	accompagnement DAFc sur le développement de Edpc	FAVORABLE		
Développement de l'innovation pédagogique et des TICES	Fomer tous les acteurs de la pédagogie pour assurer aux étudiants des ressources numériques et répondre à une évolution des pratiques des enseignements,	Conforter les activités administratives liées à l'accompagnement des enseignants dans le domaine de l'innovation et assurer des interventions sur IRS 2	maintien de la participation présider ce à l'UNF3S 12 K euros	FAVORABLE		12 000 €
Développement de formation d'excellence	Valoriser les initiatives et la qualité des formations en santé	Présenter une offre globale cohérente <u>MASTER mentions</u> : Biologie Santé et Science du Médicament <u>Réforme du troisième cycle</u> des études de santé prévue pour 2016-2017	soutien de la DfVU pour continuer la construction avec l'UFR Sciences et techniques et les UFR santé de l'UBL	FAVORABLE		
Mise en place d'une salle d'examen adaptée à des épreuves dématérialisées	Identifier une salle d'examen pour tous les étudiants du pôle santé Assurer aux étudiants un bon niveau d'équipement et une fiabilité dans le déroulement des examens	Définir une politique bâtiminaire dans l'IGH au départ des laboratoires (EA 3826-EA4275- EA1155) au printemps 2016 et en janvier 2017 pour l'EA4275. Réflexion sur des espaces libérés pour d'éventuelles salles d'examen mutualisées. Solutions à trouver pour Pharmacie et Odontologie en attente Biais 3				

Le Président de l'Université de Nantes

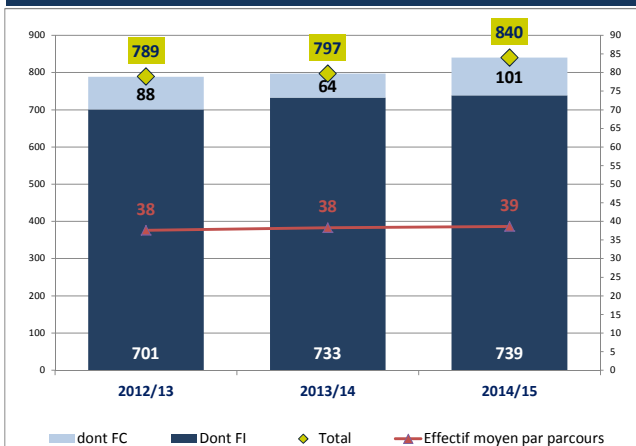
OLIVIER LABOUX

Le Doyen de l'U.F.R. de Médecine et Techniques Médicales

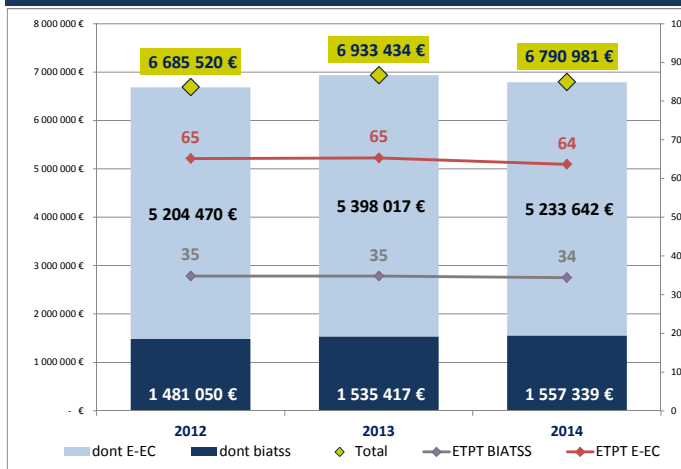
Pascale JOLLIET

DONNEES GENERALES

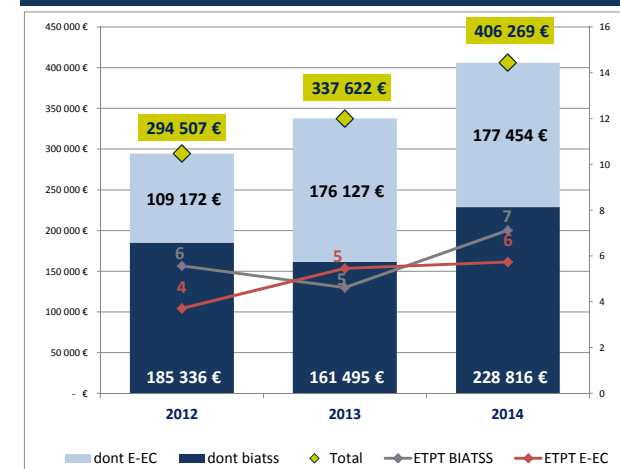
Evolution des effectifs étudiants



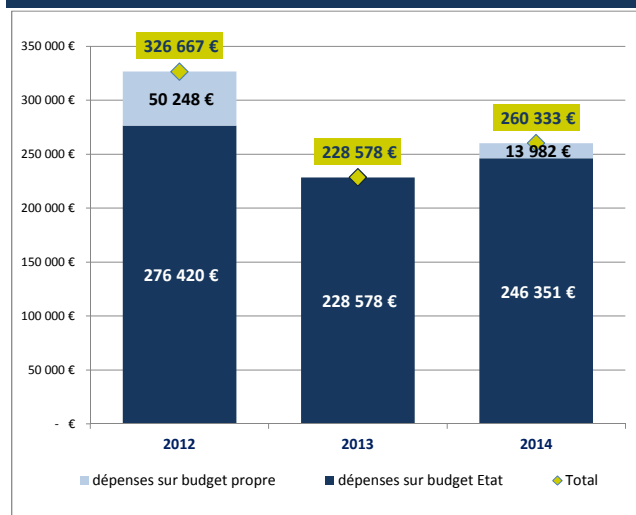
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget Etat



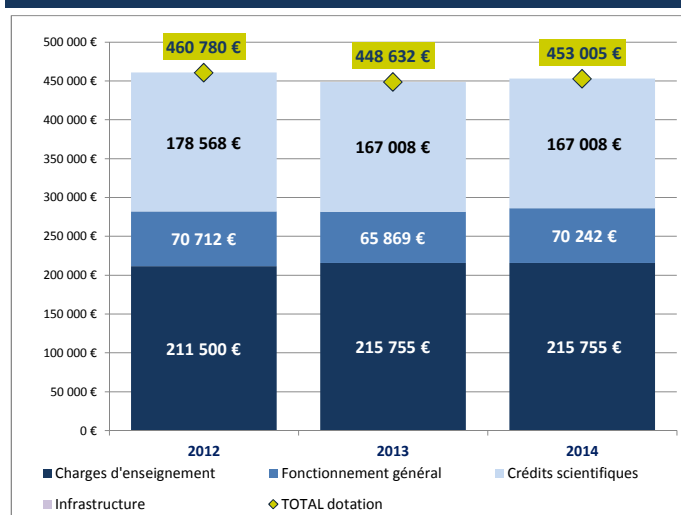
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget propre et/ou délégué



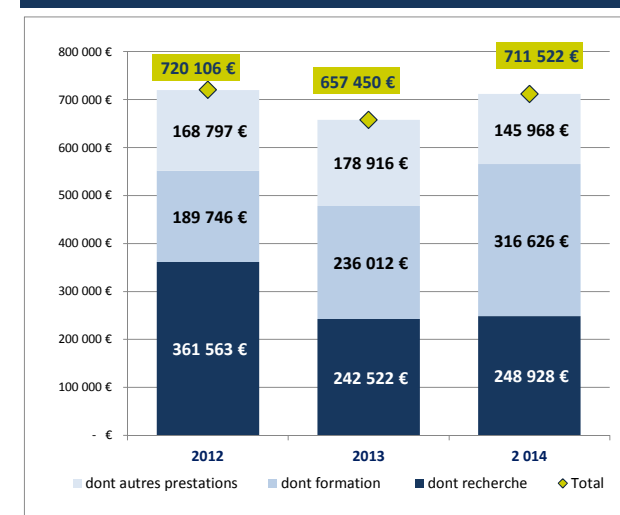
Evolution des dépenses relatives aux heures d'enseignement



Evolution des budgets délégués



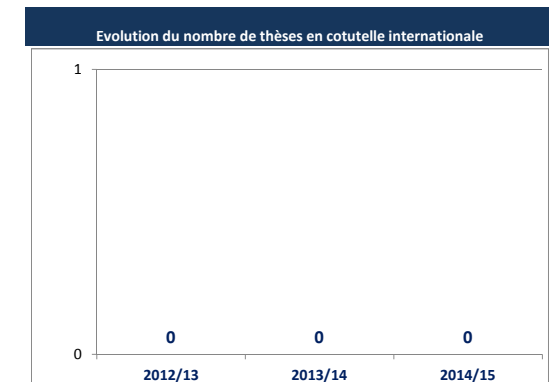
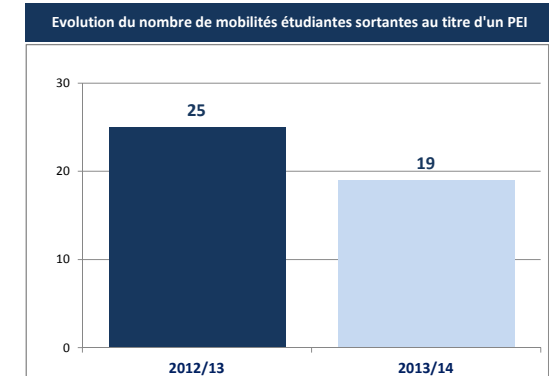
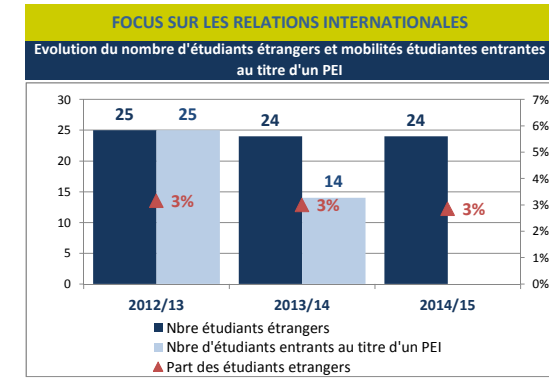
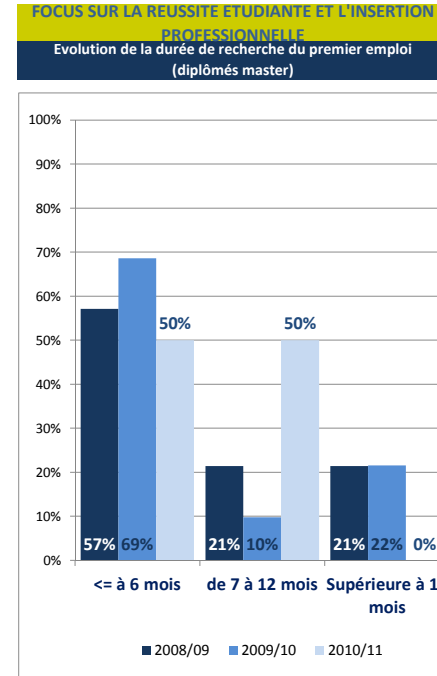
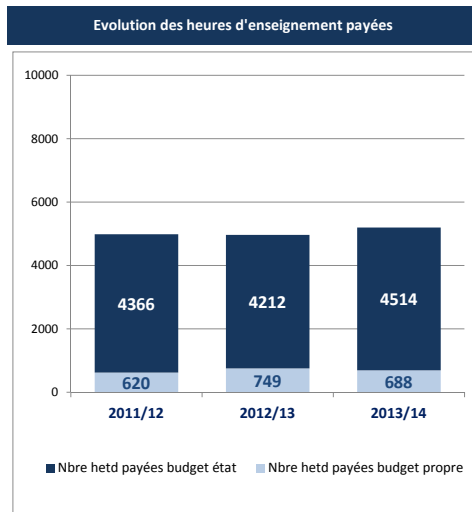
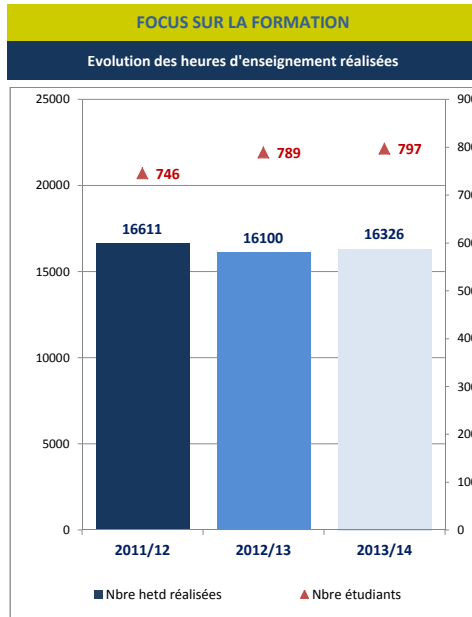
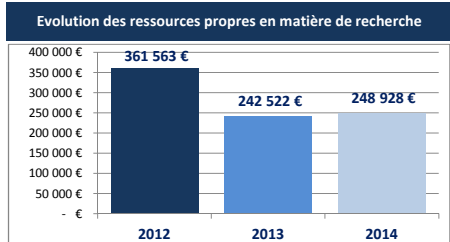
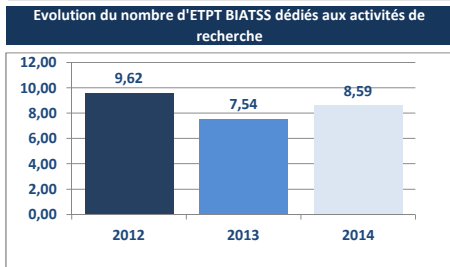
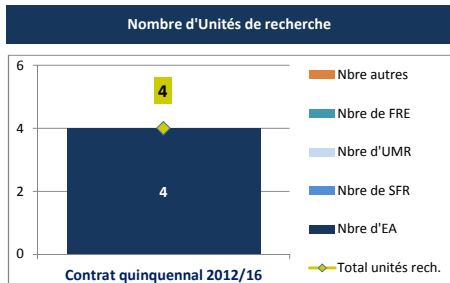
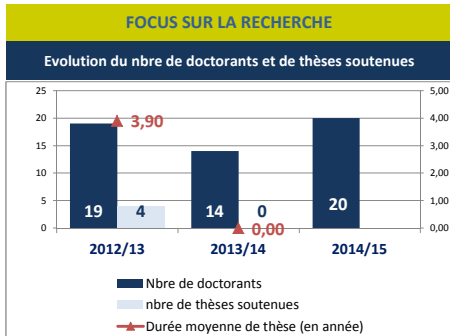
Evolution des ressources propres



Financement de la composante

	2012	2013	2014
Part Etablissement	91%	92%	91%
Part ressources propres	9%	8%	9%

	2012	2013	2014
Ressources propres	10 458 €	9 289 €	10 259 €
ETPT E-EC			



Niveau d'encadrement

	2011/12	2012/13	2013/14
Heures réalisées -> Licence	57,67	40,45	15,88
Etudiants -> Master	34,05	36,82	29,12

	2011/12	2012/13	2013/14
Part des heures réalisées par des vacataires -> Licence	16%	15%	27%
-> Master	15%	17%	16%

	2012	2013	2014
Etudiants ETPT E-EC Etat	12	12	13
Etudiants ETPT BIATSS Etat hors recherche	27	27	28

**FICHE RECAPITULATIVE DES ARBITRAGES RENDUS AU TITRE DE L'EXERCICE 2016
U.F.R. SCIENCES PHARMACEUTIQUES & BIOLOGIQUES**

ACTIONS PROPOSEES PAR LA COMPOSANTE						DECISION			
	Orientations stratégiques de l'UN	Objectifs prioritaires de la composante	Actions (2 ou 3 par objectif) Présentées initialement en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €	
1	Promouvoir l'interdisciplinarité, l'internationalisation et le lien entre formation et recherche	1.1	Filière industrie/ recherche parcours R	1.1.1	mutualiser avec angers				
		1.2	mobilité enseignante	1.2.1	carrière PU renfort équipe Recherche	d'enseignement en 2016 une mobilité prévue 2016/2017 MCUPH	oui		
		1.3	soutien, a l'équipe EA 4275	1.3.1	poste d'ingénieur recherche	PRIORITAIRE pour reconnaissance EA4275 UMR	Concours mis en révision effectif 2016 souhaité	cf: Révision des effectifs 2016	
2	Accompagner la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants	2.1	réussite DFGSP2 (L2)	2.1.1	en cours poursuite de l'effort	Chiffres 2014-2015 : sur 149 étudiants 103 admis + 36 AJAC			
		2.2	innovation pédagogique	2.2.1	Cours inversés				
				2.2.2	docimologie tablette	priorisation du maintien du parc informatique actuel	A budgétiser sur 2016	cf: Plan de renouvellement informatique de la DSIN 2016	
		2.3	anglais 2.	3.1	Ed et TP réalisés en anglais par les EC de l'UFR				
2.4		2.4.1	Sorties, visites stages, petits équipements pédagogiques		equivalent	FAVORABLE	Reconduction de l'enveloppe dédiée aux sorties, visites, stages et petits matériels	10 500 €	
3	Intensifier les collaborations à l'échelle des territoires	3.1	Médicaments Thérapie Innovante Biotechnologie	3.1.1	collaboration Oniris- Med ST				
				3.1.2	MOOC Bonne Pratique Fabrication				
		3.2	M2 Sciences du médicament Nantes-Rennes -Angers	3.2.1					
3.3	licence PRO agroalimentaire	3.3.1	poursuite du partenariat		Heures complémentaires		cf: calcul de la dotation charges d'enseignement		

ACTIONS PROPOSEES PAR LA COMPOSANTE							DECISION			
	Orientations stratégiques de l'UN		Objectifs prioritaires de la composante		Actions (2 ou 3 par objectif) Présentées initialement en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €
4	Optimiser la carte des formations	4.1	DES mutualisation des enseignements sur HUGO	4.1.1	développement visioconférence					
		4.2	Finalisation de la réforme des études avec mises en place DFASP2 et -eme année	4.2.1	bilan des heures C	bilan en cours				
				4.2.2	mutualisation des UE libres avec l'ensemble santé	finalisation réforme en 2016 ouverture de la 6eme année				
5	Favoriser les mutualisations dans le cadre de l'organisation en pôles	5.1	PAPS Informatique / audiovisuel/ TICES	5.1.1	mise en place septembre 2015	projet passe au CTdu 12 juin En attente convocation jury composé des 4 directeurs, Doyens et DSIN pour recrutement du responsable comme stipulé sur le protocole Gestion du SPIN par UFR de médecine soutien audiovisuel 0,4	1) Obtention d'un poste supplémentaire	FAVORABLE	se reporter aux arbitrages des projets stratégiques du pôle Santé	
							2) Contrat de maintenance visioconférence : 3000 euros & Visio ampli 400	FAVORABLE		3 400 €
							3) Maintien du renouvellement du matériel pédagogique informatique		Ces demandes seront étudiées dans le cadre du plan de renouvellement du matériel informatique 2016 de la DSIN	
							4) Cablage DMI bâtiment BIAS : 5000 euros	ETUDE D'IMPACTS à réaliser en 2016	Une étude d'impacts sera réalisée par la DSIN	
		5) Installation et fonctionnement IRS2	FAVORABLE	cf. engagement complémentaire de la composante-Participer à la mise en place d'un Service Numérique de Proximité Santé au niveau du Pôle Santé et participer à la mise en service des IRS2 et Campus.						
		5.1.2		5.1.2	redistribution de poste de la photologie					
		5.2	Assurer la sécurité et l'accueil du bâtiment BIAS	5.2.1	Renforcer l'Equipe existante	Mise au concours pour TH d'un des agents - acté en rencontre RH	poste à 50% obtenu 2015 : soutien pour un 0,5 IRS2 pour arriver à 100% ce qui nous permettrait de trouver à pourvoir de 50%		cf. Comité directeur de gestion et d'exploitation des IRS2 et Campus.	
6	Développer la formation continue	6.1	Developpement nvx enseignements dans le cadre du DPC	6.1.1	enseignement numérique	Fusion au sein FC pôle santé : passage au CT le 12 juin	poursuite du travail sur le pilotage conjoint de la FC santé par les trois composantes			
Cf. Fiche spécifique des projets stratégiques du pôle santé										

RESSOURCES HUMAINES MISES A LA DISPOSITION DE LA COMPOSANTE			DECISION		
	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION NOM	BRE	VALORISATION EN €
Nombre d'ATER, contractuels second degré ou contractuels LRU accordés à la composante pour l'année universitaire 2015/16 (hors ressources propres)			FAVORABLE	1	38 800 €
Nombre de mensualités de remplacement BIATSS sur MSE pour les composantes de plus de 40 agents (Hors CLM et hors CLD)- proposition d'attribution 2016			FAVORABLE	5	10 730 €

DOTATION CHARGES D'ENSEIGNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2016 (intégrant le montant alloué au titre du référentiel)

DOTATION DE LA COMPOSANTE 2016 (Notification de 80 % de l'enveloppe allouée à la composante) Le nouveau calcul sera effectué en décembre 2015 au regard du potentiel enseignant, des effectifs réels 2015/16 et des heures réalisées en 2014/15 pour répartir les 20 % qui restent. Le modèle de calcul adopté par la CFVU prend en compte la totalité des réductions de services des enseignants.	172 604 €
---	-----------

TOTAL DES PROJETS INSCRITS DANS LE CPOM 2016 DE LA COMPOSANTE PERMETTANT UNE VALORISATION EN EUROS	236 034 €
---	------------------

ENGAGEMENTS COMPLEMENTAIRES DE LA COMPOSANTE	
SUR LE PLAN STRATEGIQUE	S'impliquer dans la démarche d'élaboration du prochain projet quinquennal de l'établissement 2017-2021
	Promouvoir le projet d'Evaluation des Enseignements par les Etudiants en étroite liaison avec la Direction de la Qualité et du Développement Durable
	Promouvoir un projet conjoint "Université-CHU" sur la formation continue des professionnels de santé, avec la DAFC (Santé & Numérique).
SUR LE PLAN DE LA GESTION	Œuvrer à la déclinaison opérationnelle des différentes mesures du Plan de Retour à l'Equilibre Budgétaire de l'Université, notamment celle qui concerne le développement des ressources propres et de la formation continue
	Stabiliser les Services Financiers de Proximité promus dans le cadre du projet EFFI dans la perspective de la mise en place de la GBCP.
	Ouvrir au bon fonctionnement du Service Numérique de Proximité Santé au niveau du Pôle Santé
SUR LE PLAN IMMOBILIER	Promouvoir avec l'aide de l'Université, le projet d'édification d'une nouvelle faculté de Santé sur l'île de Nantes
	Participer à la mise en service des IRS2 et Campus

PROJETS STRATEGIQUES DU POLE SANTE

ACTIONS PROPOSEES PAR LES COMPOSANTES DU POLE SANTE				DECISION		
Projets formalisés en 2015	Objectifs formalisés en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €
Structuration administrative du Pôle Santé	Mutualiser les moyens afin d'assurer une continuité de service, de répondre aux besoins de chaque composante et de bénéficier de compétences professionnelles de chacun	<u>En informatique</u> : Conforter le fonctionnement du service de proximité (monter en compétences et assurer l'encadrement) et assurer l'intervention sur des sites distants (pour rappel sans moyens supplémentaires pour le bâtiment Biais), et répondre à la politique de pilotage par pôle ou services mutualisés. Rédaction d'un bilan des activités et des champs à couvrir par le nouvel IGE au cours du premier trimestre 2015-2016 pour définir les besoins en terme RH et d'équipement. Charte de fonctionnement à finaliser (point financier) et à ratifier par l'ensemble des acteurs (dovens santé_SFR DSIN)	envisager renfort de l'équipe en fonction des besoins Accompagnement DSIN	FAVORABLE	Favorable à hauteur d'un poste	
Quartier "Ile de Nantes"	Elaborer un cahier des charges commun pour définir les besoins de surfaces en pédagogie, recherche et en pilotage (administration) pour le campus Santé	A poursuivre .CF.DPIL Comité de pilotage des IRS Campus et 2	DPIL + soutien pour l'ouverture IRS2 et Campus	FAVORABLE	Le schéma des formations en Santé sera finalisé au 2ème semestre 2015	
Développement de la FC pôle santé	Assurer le développement de la FC des 3 composantes en partenariat avec le CHU dans le cadre du DPC, Développement des ressources propres et visibilité de l'offre de formation avec 1 point d'entrée.	<u>Poursuivre la mutualisation</u> . Intégration des actions de L'UFR Odontologie à la rentrée 2016 <u>Conforter les actions de FC</u> , c'est à dire augmenter le catalogue, par le biais d'une gouvernance commune effective et assurer l'accréditation DPC pour l'ensemble du pôle santé	accompagnement DAFC sur le développement de Edpc	FAVORABLE		
Développement de l'innovation pédagogique et des TICES	Former tous les acteurs de la pédagogie pour assurer aux étudiants des ressources numériques et répondre à une évolution des pratiques des enseignements,	Conforter les activités administratives liées à l'accompagnement des enseignants dans le domaine de l'innovation et assurer des interventions sur l'IRS 2	maintien de la participation présidence à l'UNF3S 12 K euros	FAVORABLE		12 000 €
Développement de formation d'excellence	Valoriser les initiatives et la qualité des formations en santé	Présenter une offre globale cohérente <u>MASTER mentions</u> : Biologie Santé et Science du Médicament <u>Réforme du troisième cycle</u> des études de santé prévue pour 2016-2017	soutien de la DFVU pour continuer la construction avec l'UFR Sciences et techniques et les UFR santé de l'UBL	FAVORABLE		
Mise en place d'une salle d'examen adaptée à des épreuves dématérialisées	Identifier une salle d'examen pour tous les étudiants du pôle santé Assurer aux étudiants un bon niveau d'équipement et une fiabilité dans le déroulement des examens	Définir une politique bâtiminaire dans l'IGH au départ des laboratoires (EA 3826-EA4275-EA1155) au printemps 2016 et en janvier 2017 pour l'EA4275. Réflexion sur des espaces libérés pour d'éventuelles salles d'examen mutualisées. Solutions à trouver pour Pharmacie et Odontologie en attente Bias 3				

Le Président de l'Université de Nantes

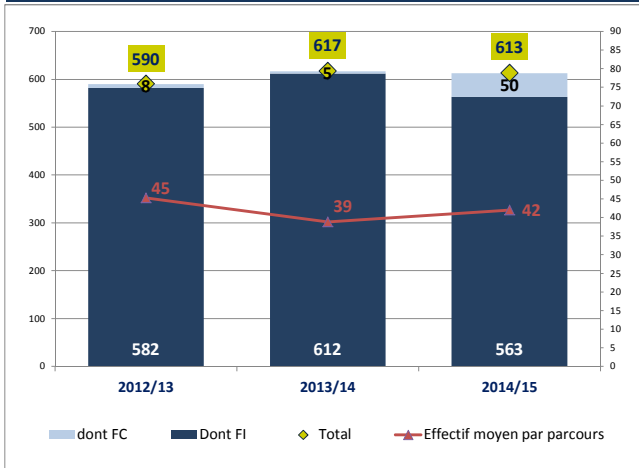
OLIVIER LABOUE

Le Doyen de l'U.F.R. de Sciences Pharmaceutiques & Biologiques

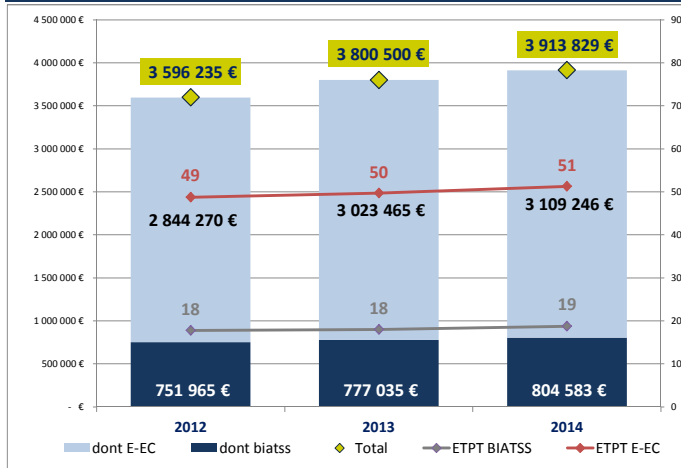
Virginie FERRE

DONNEES GENERALES

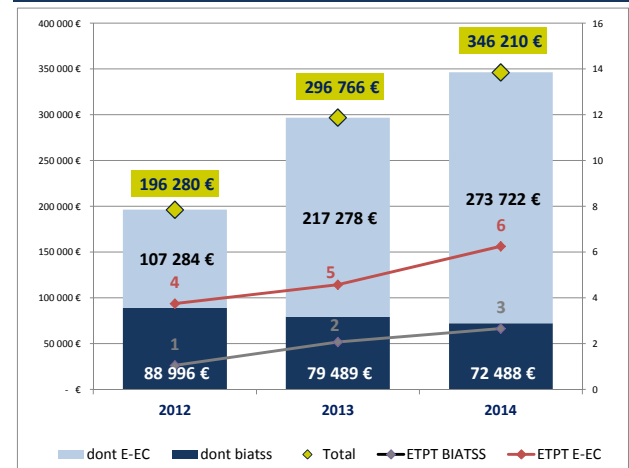
Evolution des effectifs étudiants



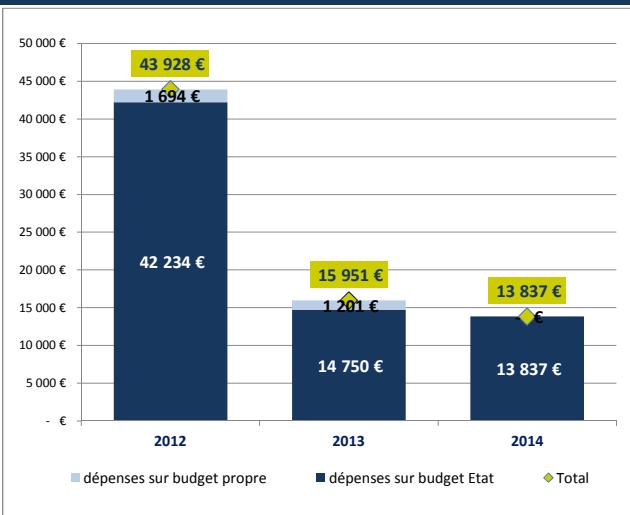
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget Etat



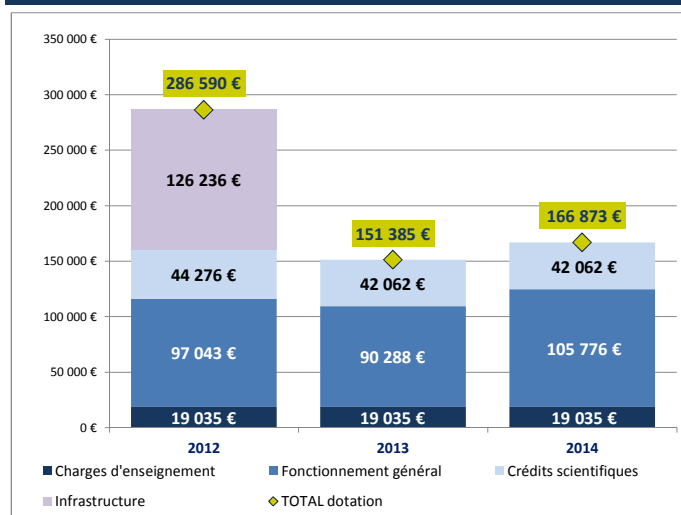
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget propre et/ou délégué



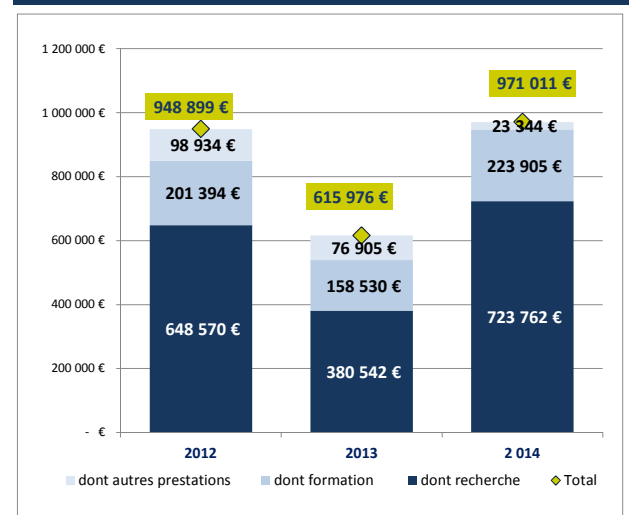
Evolution des dépenses relatives aux heures d'enseignement



Evolution des budgets délégués



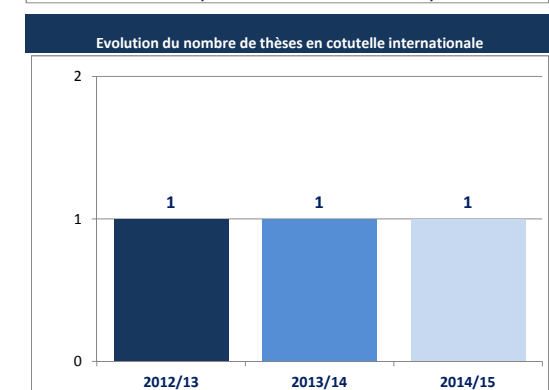
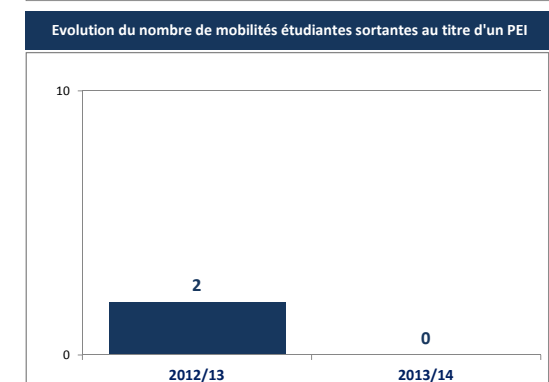
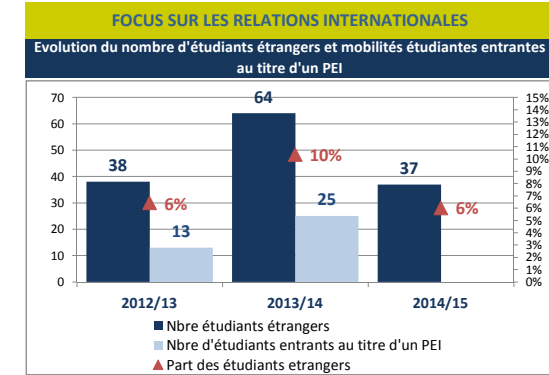
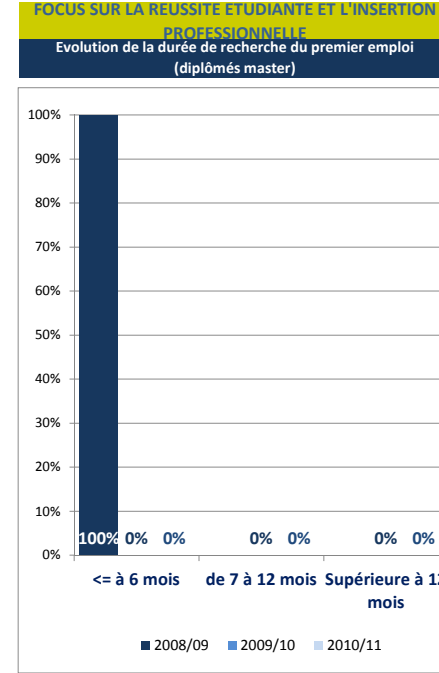
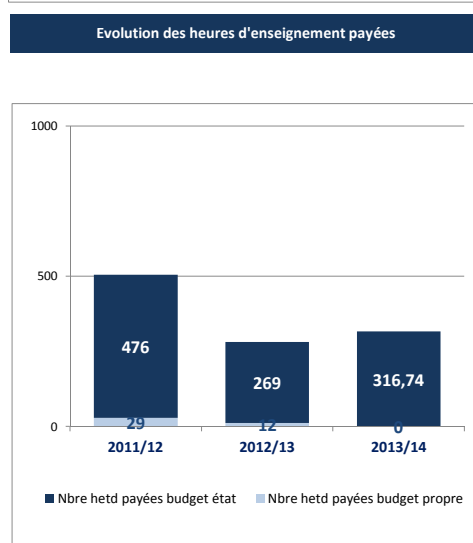
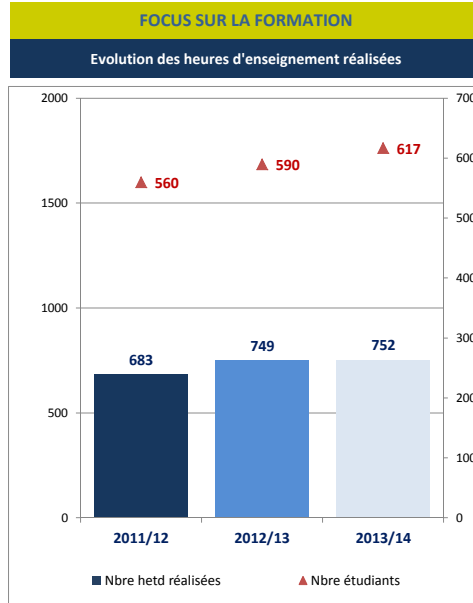
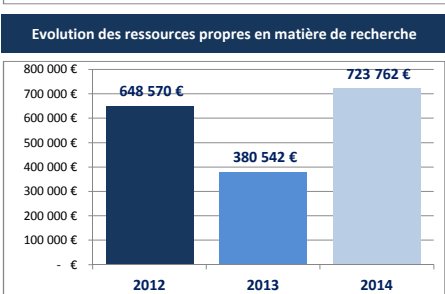
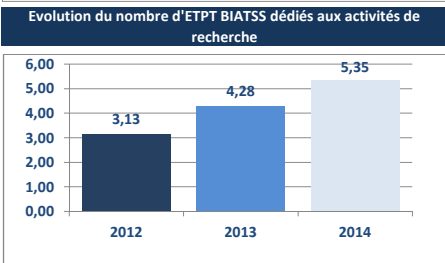
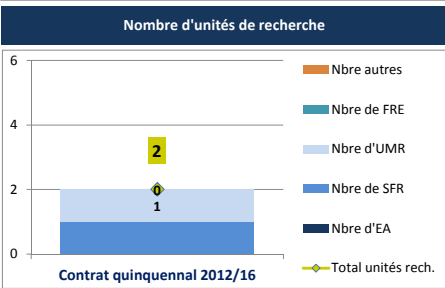
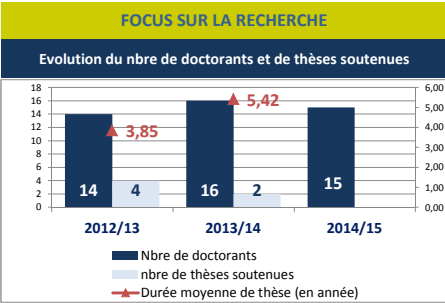
Evolution des ressources propres



Financement de la composante

	2012	2013	2014
Part Etablissement	80%	87%	81%
Part ressources propres	20%	13%	19%

	2012	2013	2014
Ressources propres	18 073 €	11 350 €	16 877 €
ETPT E-EC			



Niveau d'encadrement

	2012	2013	2014
Etudiants	12	12	12
ETPT E-EC Etat	12	12	12
Etudiants	40	41	39
ETPT BIATSS Etat hors recherche	40	41	39

**FICHE RECAPITULATIVE DES ARBITRAGES RENDUS AU TITRE DE L'EXERCICE 2016
U.F.R. ODONTOLOGIE**

ACTIONS PROPOSEES PAR LA COMPOSANTE							DECISION			
	Orientations stratégiques de l'UN		Objectifs prioritaires de la composante	Actions (2 ou 3 par objectif) Présentées initialement en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €	
1	Promouvoir l'interdisciplinarité, l'internationalisation et le lien entre formation et recherche	1.1	Continuer un DU Nantes Asie du Sud Est (sous une nouvelle forme)	1.1.1	continuer le DU Actuel					
				1.1.2	travailler sur la mise en place d'une nouvelle formation plus souple					
		1.2	Développer les Relations Internationales	1.2.1	Intensifier les contacts	Contact avec le Doyen Fournier de Laval (Québec)				
2	Accompagner la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants	2.1	Suivre les diplômés	2.1.1	créer une Association des Anciens Etudiants	accompagnement TICES sollicité				
		2.2	Petits équipements pédagogiques	2.2.1	Trousse dentaire		FAVORABLE		42 000 €	
3	Intensifier les collaborations à l'échelle des territoires	3.1	CSD Le Mans	3.1.1	signer la Convention	Le Mans est attachée à ce projet et continue à chercher les financements manquants ; les réunions de suivi du projet sont toujours d'actualité		FAVORABLE	1 000 €	
				3.1.2	organiser le déplacement des étudiants	Ouverture d'une antenne sur Orléans en février 2016 et projet en cours sur Poitiers				
		3.2	cours en visioconférence	3.2.1	pérenniser les cours existants	Les équipements régulièrement changés donnent des signes de fatigue et sont un peu dépassés en terme de technologie				
				3.2.2	utiliser ce système pour de nouvelles formations					
				3.2.3	mettre en place une visio itinérante pour libérer notre amphi					
		4	Optimiser la carte des formations	4.1	aucune action de la composante sur cette orientation stratégique					
5	Favoriser les mutualisations dans le cadre de l'organisation en pôles	5.1	C2I	5.1.1	Trouver des intervenants	3200,00 euros	DEFAVORABLE			
				5.1.2	Planifier les cours en fonction des contraintes					
		5.2	cours d'anglais pour les étudiants de 4è et 5è année	5.2.1	Trouver des intervenants	selon le nombre d'étudiants inscrits sur la base de 20 séances de 2h	1300,00 euros pour 25 étudiants	FAVORABLE	Une mixité dans les dispositifs d'apprentissage doit être recherchée: apprentissage en présentiel, utilisation du dispositif Rosetta Stone. cf: Mission Langues	1 300 €
				5.2.2	Planifier les cours en fonction des contraintes					
5.3	Mettre en place un pôle assistance informatique et audiovisuel	5.3.1	Cf: Fiche spécifique sur les projets stratégiques du pôle santé							
6	Développer la formation continue	6.1		Cf: Fiche spécifique sur les projets stratégiques du pôle santé						

RESSOURCES HUMAINES MISES A LA DISPOSITION DE LA COMPOSANTE	DECISION		
	DECISION NO	MBRE	VALORISATION EN €
Création d'un poste de Maître de Conférences positionné au sein du LIOAD dans le cadre de la révision des effectifs 2016	FAVORABLE	1	70 068 €

ACTIONS IMMOBILIERES SPECIFIQUES POUR LA COMPOSANTE

LIOAD-Projet conduit par la DPIL	600 000 €
----------------------------------	-----------

DOTATION CHARGES D'ENSEIGNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2016 (intégrant le montant alloué au titre du référentiel)

DOTATION DE LA COMPOSANTE 2016 (Notification de 80 % de l'enveloppe allouée à la composante) Le nouveau calcul sera effectué en décembre 2015 au regard du potentiel enseignant, des effectifs réels 2015/16 et des heures réalisées en 2014/15 pour répartir les 20 % qui restent. Le modèle de calcul adopté par la CFVU prend en compte la totalité des réductions de services des enseignants.	15 228 €
---	----------

TOTAL DES PROJETS INSCRITS DANS LE CPOM 2016 DE LA COMPOSANTE PERMETTANT UNE VALORISATION EN EUROS	729 596 €
---	------------------

ENGAGEMENTS COMPLEMENTAIRES DE LA COMPOSANTE	
SUR LE PLAN STRATEGIQUE	S'impliquer dans la démarche d'élaboration du prochain projet quinquennal de l'établissement 2017-2021
	Promouvoir le projet d'Evaluation des Enseignements par les Etudiants en étroite liaison avec la Direction de la Qualité et du Développement Durable
	Promouvoir un projet conjoint "Université-CHU" sur la formation continue des professionnels de santé, avec la DAFC (Santé & Numérique).
SUR LE PLAN DE LA GESTION	Œuvrer à la déclinaison opérationnelle des différentes mesures du Plan de Retour à l'Equilibre Budgétaire de l'Université, notamment celle qui concerne le développement des ressources propres et de la formation continue
	Stabiliser les Services Financiers de Proximité promus dans le cadre du projet EFFI dans la perspective de la mise en place de la GBCP.
	Ouvrer au bon fonctionnement du Service Numérique de Proximité Santé au niveau du Pôle Santé
SUR LE PLAN IMMOBILIER	Promouvoir avec l'aide de l'Université, le projet d'édification d'une nouvelle faculté de Santé sur l'île de Nantes
	Participer à la mise en service des IRS2 et Campus

PROJETS STRATEGIQUES DU POLE SANTE

ACTIONS PROPOSEES PAR LES COMPOSANTES DU POLE SANTE				DECISION		
Projets formalisés en 2015	Objectifs formalisés en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €
Structuration administrative du Pôle Santé	Mutualiser les moyens afin d'assurer une continuité de service, de répondre aux besoins de chaque composante et de bénéficier de compétences professionnelles de chacun	<u>En informatique</u> : Conforter le fonctionnement du service de proximité (monter en compétences et assurer l'encadrement) et assurer l'intervention sur des sites distants (pour rappel sans moyens supplémentaires pour le bâtiment Biais), et répondre à la politique de pilotage par pôle ou services mutualisés. Rédaction d'un bilan des activités et des champs à couvrir par le nouvel IGE au cours du premier trimestre 2015-2016 pour définir les besoins en terme RH et d'équipement. Charte de fonctionnement à finaliser (point financier) et à ratifier par l'ensemble des acteurs (doyens santé, SFR, DSIN)	envisager renfort de l'équipe en fonction des besoins Accompagnement DSIN	FAVORABLE	Favorable à hauteur d'un poste	
Quartier "Ile de Nantes"	Elaborer un cahier des charges commun pour définir les besoins de surfaces en pédagogie, recherche et en pilotage (administration) pour le campus Santé	A poursuivre . CF. DPIL Comité de pilotage des IRS Campus et 2	DPIL + soutien pour l'ouverture IRS2 et Campus	FAVORABLE	Le schéma des formations en Santé sera finalisé au 2ème semestre 2015	
Développement de la FC pôle santé	Assurer le développement de la FC des 3 composantes en partenariat avec le CHU dans le cadre du DPC, Développement des ressources propres et visibilité de l'offre de formation avec 1 point d'entrée.	<u>Poursuivre la mutualisation</u> . Intégration des actions de L'UFR Odontologie à la rentrée 2016 <u>Conforter les actions de FC</u> , c'est à dire augmenter le catalogue, par le biais d'une gouvernance commune effective et assurer l'accréditation DPC pour l'ensemble du pôle santé	accompagnement DAFC sur le développement de Edpc	FAVORABLE		
Développement de l'innovation pédagogique et des TICES	Former tous les acteurs de la pédagogie pour assurer aux étudiants des ressources numériques et répondre à une évolution des pratiques des enseignements,	Conforter les activités administratives liées à l'accompagnement des enseignants dans le domaine de l'innovation et assurer des interventions sur l'IRS 2	maintien de la participation présidence à l'UNF3S 12 K euros	FAVORABLE		12 000 €
Développement de formation d'excellence	Valoriser les initiatives et la qualité des formations en santé	Présenter une offre globale cohérente <u>MASTER mentions</u> : Biologie Santé et Science du Médicament <u>Réforme du troisième cycle</u> des études de santé prévue pour 2016-2017	soutien de la DFVU pour continuer la construction avec l'UFR Sciences et techniques et les UFR santé de l'UBL	FAVORABLE		
Mise en place d'une salle d'examen adaptée à des épreuves dématérialisées	Identifier une salle d'examen pour tous les étudiants du pôle santé Assurer aux étudiants un bon niveau d'équipement et une fiabilité dans le déroulement des examens	Définir une politique bâtiminaire dans l'IGH au départ des laboratoires (EA 3826- EA4275- EA1155) au printemps 2016 et en janvier 2017 pour l'EA4275. Réflexion sur des espaces libérés pour d'éventuelles salles d'examen mutualisées. Solutions à trouver pour Pharmacie et Odontologie en attente Bias 3				

Le Président de l'Université

Olivier LABOUX

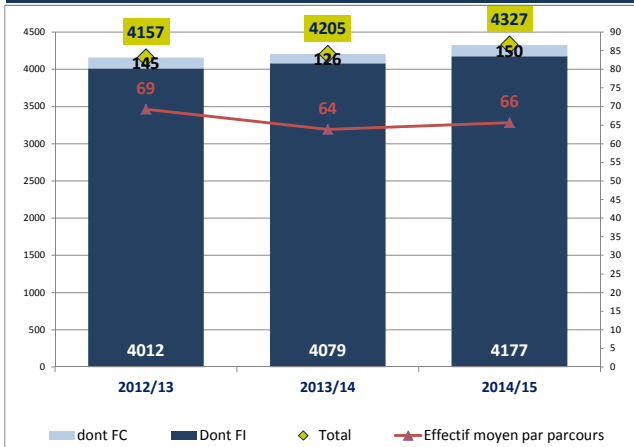
Le Doyen de l'U.F.R. d'Odontologie

Yves AMOURIQ

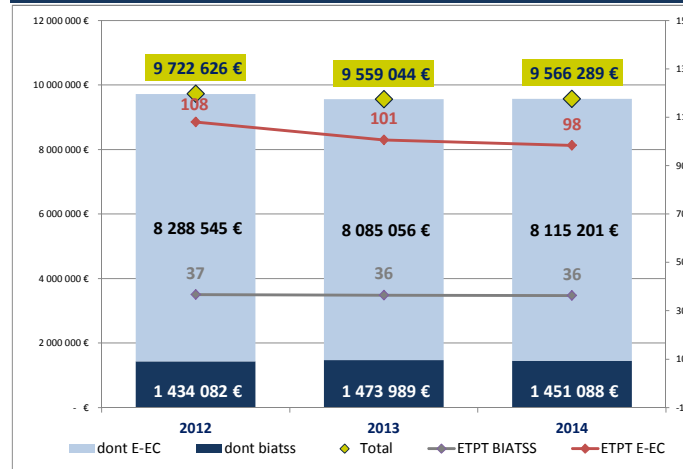
Pôle Droit-Eco-Gestion

DONNEES GENERALES

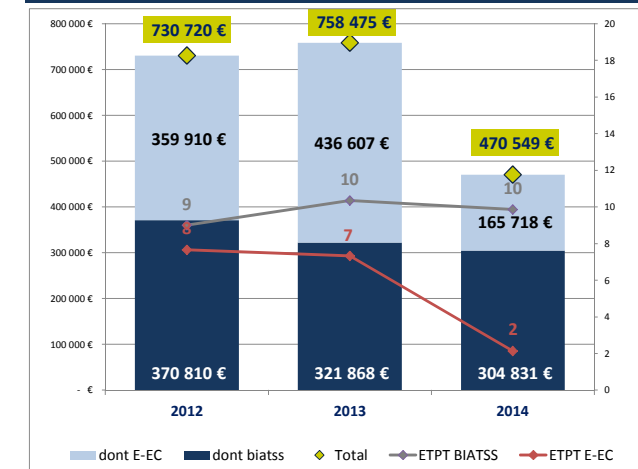
Evolution des effectifs étudiants



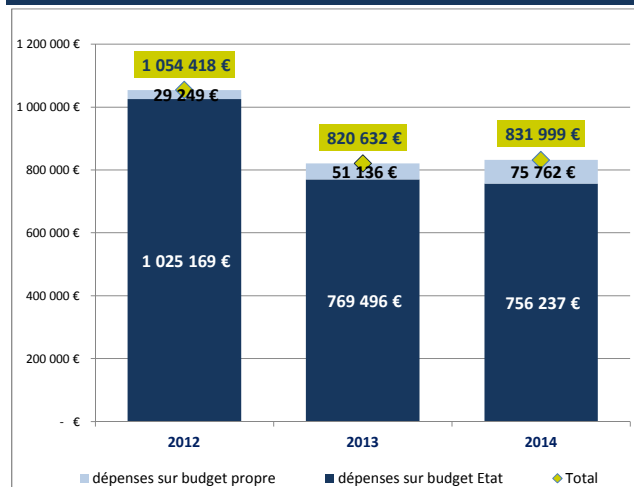
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget Etat



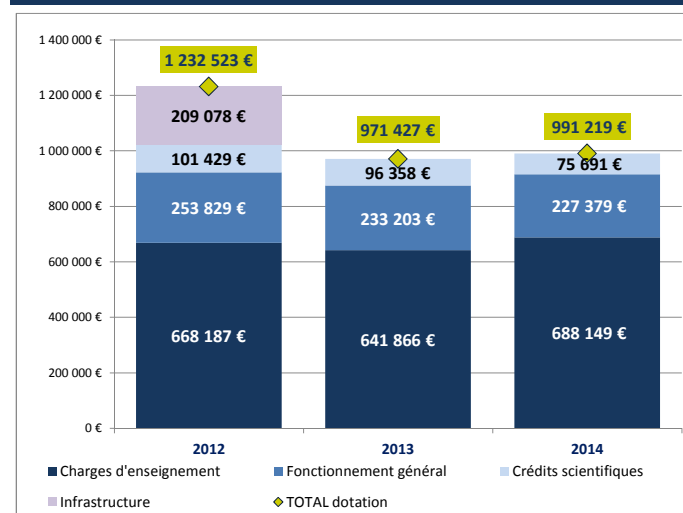
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget propre et/ou délégué



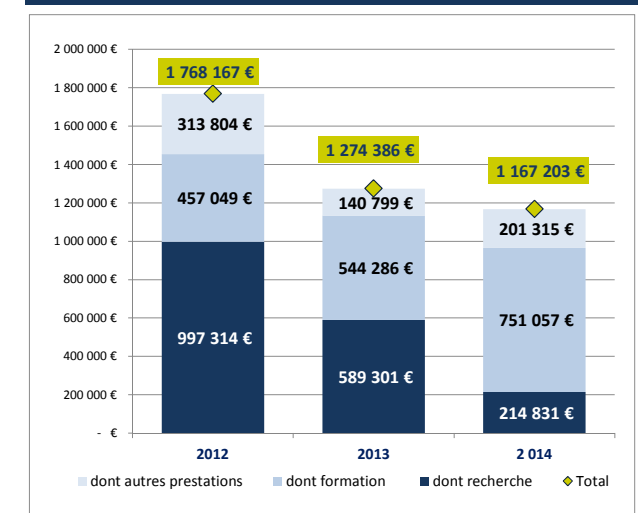
Evolution des dépenses relatives aux heures d'enseignement



Evolution des budgets délégués



Evolution des ressources propres



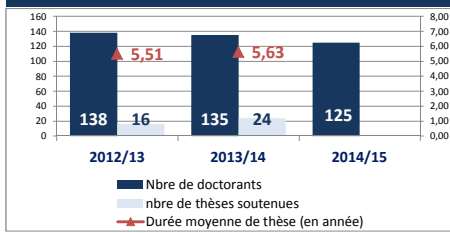
Financement de la composante

	2012	2013	2014
Part Etablissement	86%	89%	90%
Part ressources propres	14%	11%	10%

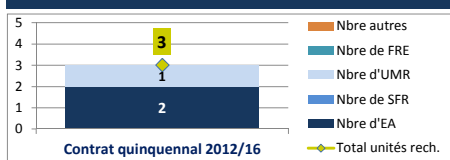
	2012	2013	2014
Ressources propres	15 292 €	11 807 €	11 609 €
ETPT E-EC			

FOCUS SUR LA RECHERCHE

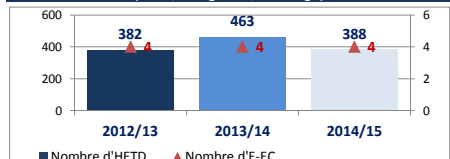
Evolution du nbre de doctorants et de thèses soutenues



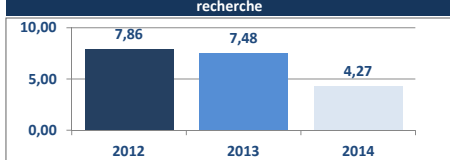
Nombre d'unités de recherche



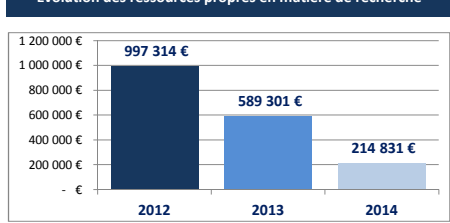
Evolution des réductions de services pour activité de recherche (CRCT, délégation, décharge)



Evolution du nombre d'ETPT BIATSS dédiés aux activités de recherche

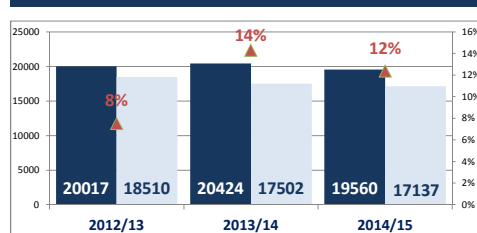


Evolution des ressources propres en matière de recherche

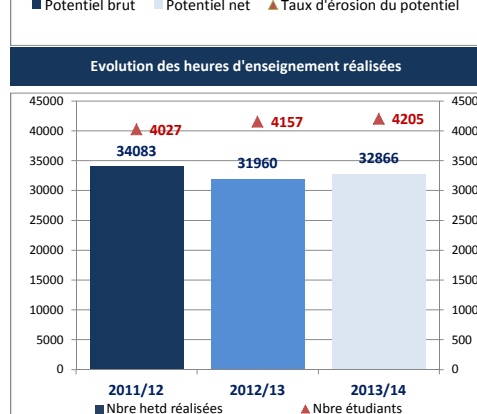


FOCUS SUR LA FORMATION

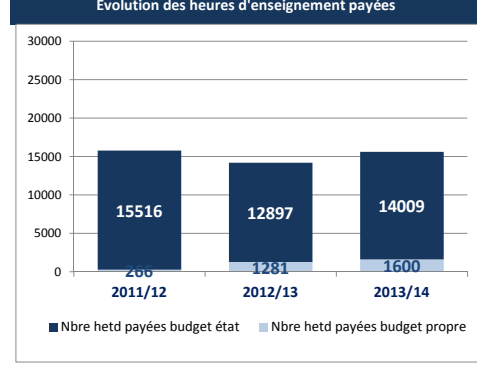
Evolution du potentiel E-EC



Evolution des heures d'enseignement réalisées

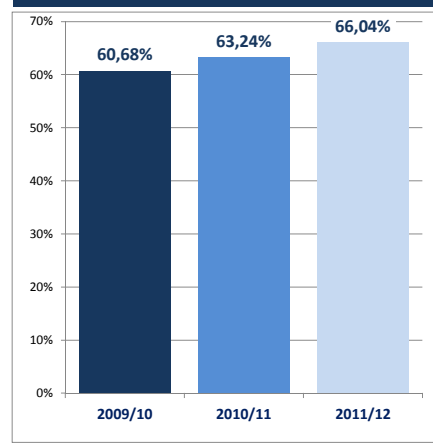


Evolution des heures d'enseignement payées

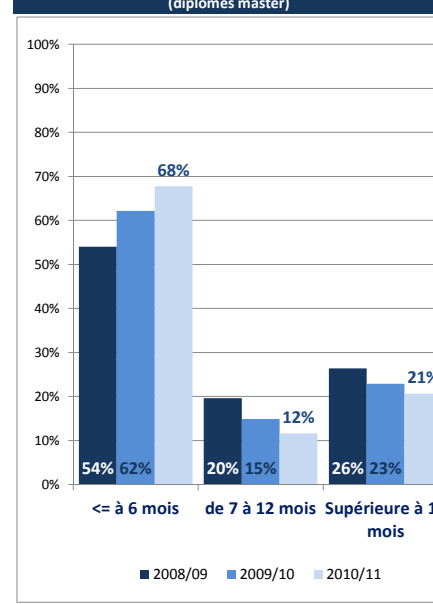


FOCUS SUR LA REUSSITE ETUDIANTE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Evolution du taux de réussite en 3 ans en LG

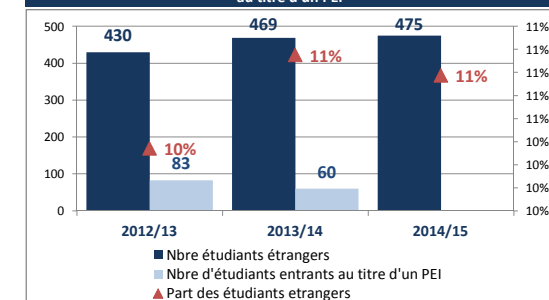


Evolution de la durée de recherche du premier emploi (diplômés master)

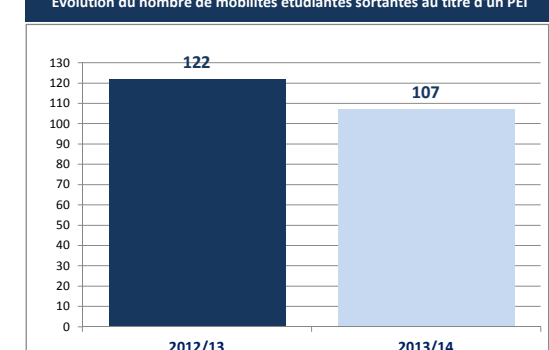


FOCUS SUR LES RELATIONS INTERNATIONALES

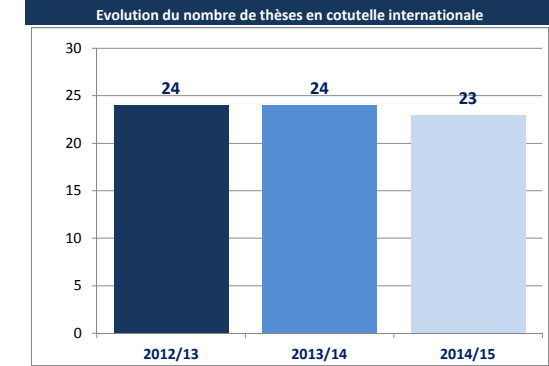
Evolution du nombre d'étudiants étrangers et mobilités étudiantes entrantes au titre d'un PEI



Evolution du nombre de mobilités étudiantes sortantes au titre d'un PEI



Evolution du nombre de thèses en cotutelle internationale



Niveau d'encadrement

		2011/12	2012/13	2013/14
Heures réalisées	Licence	7,18	6,32	6,41
	Master	13,35	11,94	11,81

		2011/12	2012/13	2013/14
Part des heures réalisées par des vacataires	Licence	36%	36%	37%
	Master	32%	29%	32%

		2012	2013	2014
Etudiants	ETPT E-EC Etat	39	42	44
	ETPT BIATSS Etat hors recherche	126	130	133

**FICHE RECAPITULATIVE DES ARBITRAGES RENDUS AU TITRE DE L'EXERCICE 2016
U.F.R. DE DROIT ET DE SCIENCES POLITIQUES**

ACTIONS PROPOSEES PAR LES COMPOSANTES						DECISION				
Orientations stratégiques de l'UN		Objectifs prioritaires de la composante	Actions (2 ou 3 par objectif) Présentées initialement en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €		
1		Promouvoir l'interdisciplinarité, l'internationalisation et le lien entre formation et recherche	1.1	aucune action de la composante sur cette orientation stratégique						
2	2.1	Meilleur encadrement professoral	2.1.1	utilisation des postes vacants par des ATER (en attente agrégation 2015)	demande de 6 CRATER + 4 ATER minimum (4 ATER acceptés lors de la première campagne 2015-2016, demande de l'UFR faite sur 9 postes d'ATER)		FAVORABLE	cf: nombre d'ATER accordés à la composante pour l'année universitaire 2015-16		
			2.1.2	poste BIATSS assuré par le DGS = transfert, profil B demandé (voir fiche de poste jointe)) Portée à revoir et à assurer par voie d'avenant.					
			2.1.3	création d'un demi poste BIATSS, profil C, en lien avec le demi poste demandé par l'IPAG (voir fiche de poste jointe)						
			2.1.4	Création d'un poste MCF en droit privé	demande réhaussement d'un poste MCF droit public (1347 - A. Hastings) en PR + création d'un poste de MCF droit privé social + dégel de 4 postes de PR (1 droit public, 1 histoire du droit, 2 droit privé)				cf: Révision des effectifs 2016	
			2.1.5		Demande création pour 2015/2016 d'un poste BIATSS, profil C ou B, secrétariat commun aux 4 départements de la faculté (actuellement, il n'existe aucun secrétariat). Charge administrative de plus en plus lourde pour les responsables de département.	40 000 euros			cf: Révision des effectifs 2016	
			2.1.6		aide financière sollicitée pour l'emploi de 2 personnes pour assurer 3 fois par an (15 jours à chaque fois) les surveillances des étudiants 1/3temps en situation de handicap. Sous-effectif chronique enseignants et vacataires (situation professionnelle, pour beaucoup, ne permettant pas les surveillances)	7 500 euros		DEFAVORABLE		
	2.2	Accompagnement pédagogique	2.2.1	Sorties, visites et stages de terrains et petits matériels pédagogiques	Idem			FAVORABLE	10 000 €	
			2.2.2	Renouvellement d'une partie du parc informatique (amortissement à échéance 2014) : une trentaine de PC et de portables	renouvellement d'une partie du parc informatique (amortissement à échéance 2015) : 5 fixes, 8 pc portables, 2 MAC + 2 serveurs (de sept.09)			FAVORABLE	cf: avenant CPOM 2015 reports de crédits	
2.3	Insertion professionnelle	2.3.1	accompagnement du développement des forums pour l'emploi				FAVORABLE	6 000 €		

ACTIONS PROPOSEES PAR LES COMPOSANTES							DECISION		
Orientations stratégiques de l'UN		Objectifs prioritaires de la composante		Actions (2 ou 3 par objectif) Présentées initialement en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/PRECONISATION	VALORISATION EN €
3	Intensifier les collaborations à l'échelle des territoires	3.1	Incitation pour les enseignants à aller sur le site de la Roche sur Yon	3.1.1	Rendre attractif le site de la Roche sur Yon pour les enseignants, les vacataires : les frais de remboursement couvrent insuffisamment les frais engagés	Demande d'une enveloppe de 10 000 euros : rendre attractif le site de la Roche sur Yon pour les enseignants, les vacataires : les frais de remboursement couvrent insuffisamment les frais engagés		DEFAVORABLE	
4	Optimiser la carte des formations	4.1	Bidiplomation	4.1.1	licence bidisciplinaire refondue et augmentée				
5	Favoriser les mutualisations dans le cadre de l'organisation en pôles	5.1	Mutualisation de cours licence Assistant Juridique (La Roche sur Yon)	5.1.1	Formation spécifique à la méthodologie 20h cours	demande de prise en charge des frais		DEFAVORABLE	
6	Développer la formation continue	6.1	Disposer d'une salle supplémentaire pour accueillir de nouvelles formations	6.1.1	Travaux au 3 ^è étage de la faculté	travaux au 3 ^è étage : transformer des petites salles de tuteurs en salles de cours ; travaux au service scolarité : réaménagement de l'espace ; travaux dans les deux logements de fonction soit pour y faire des salles de cours, soit pour regrouper le pôle financier Droit-Ipag-IEMN-IAE ; destination de l'imprimerie : transformation en salle de cours FC	OUI, groupes de travail, réunions de programmation des travaux à mettre en place avec la DPIL, (faisabilité, sécurité (notamment pb d'amiante), calendrier...), avec la DAF (prise en charge financière, avec une participation de l'UFR)	FAVORABLE	cf: Avenant au CPOM 2015 58 654 € Le pilotage de la ligne budgétaire sera réalisé par la DPIL cf: engagements complémentaires de la composante
		6.2	Développer la publicité de la Formation continue	6.2.1	Médias nationaux (en lien avec la communication des services centraux)	Idem avec demande d'une augmentation de la somme attribuée (+ 5000 euros en compensation de la diminution de l'enveloppe missions invités)		FAVORABLE	Action à réaliser en lien avec la Direction de la Communication

RESSOURCES HUMAINES MISES A LA DISPOSITION DE LA COMPOSANTE				DECISION			
			Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	Nombre	VALORISATION EN €
			demande de 6 CRATER + 4 ATER minimum (4 ATER acceptés lors de la première campagne 2015-2016, demande de l'UFR faite sur 9 postes d'ATER)		FAVORABLE	6	232 800 €
			demande d'une enveloppe plus importante. L'enveloppe 2015 ayant été utilisée pour un seul agent (CLM). Dès août 2015, remplacements à prévoir : CLM + Congé maternité prévu à compter du 25 août 2015 au service scolarité, sans préjugé d'autres arrêts. Répartition de la charge de travail en interne impossible (+ 5000 euros en compensation de la diminution de l'enveloppe missions invités)		FAVORABLE	10	21 460 €
			demande d'une enveloppe moins importante, diminuée de 10 000 euros. En compensation, basculement de 5000 euros sur la publicité FC et de 5000 euros sur les mensualités de remplacement		FAVORABLE		20 000 €

DOTATION CHARGES D'ENSEIGNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2016 (intégrant le montant alloué au titre du référentiel)

DOTATION DE LA COMPOSANTE 2016 (Notification de 80 % de l'enveloppe allouée à la composante)

Le nouveau calcul sera effectué en décembre 2015 au regard du potentiel enseignant, des effectifs réels 2015/16 et des heures réalisées en 2014/15 pour répartir les 20 % qui restent. Le modèle de calcul adopté par la CFVU prend en compte la totalité des réductions de services des enseignants.

587 869 €

TOTAL DES PROJETS INSCRITS DANS LE CPOM 2016 DE LA COMPOSANTE PERMETTANT UNE VALORISATION EN EUROS

883 129 €

ENGAGEMENTS COMPLEMENTAIRES DE LA COMPOSANTE AU TITRE DE L'EXERCICE 2016

SUR LE PLAN STRATEGIQUE	S'impliquer dans la démarche d'élaboration du prochain projet quinquennal de l'Etablissement 2017-2021
	Promouvoir le projet d' Evaluation des Enseignements par les Etudiants en étroite liaison avec la Direction de la Qualité et du Développement Durable
SUR LE PLAN DE LA GESTION	Cœuvrer à la déclinaison opérationnelle des différentes mesures du Plan de Retour à l'Equilibre Budgétaire de l'Université, notamment celle qui concerne le développement des ressources propres et de la formation continue
	Stabiliser les Services Financiers de Proximité promus dans le cadre du projet EFFI dans la perspective de la mise en place de la GBCP
	Prolonger la démarche d'accompagnement de la composante initiée au travers du diagnostic du Cabinet INTERSTYS
SUR LE PLAN IMMOBILIER	Participer activement au projet de réaménagement des locaux de l'U.F.R. de Droit (scolarité, bureau financier, imprimerie, logement de fonction, identification de salles de formation complémentaires) en lien étroit avec la DPIL

ENGAGEMENTS COMPLEMENTAIRES à L'ECHELLE DU POLE DROIT-ECONOMIE-GESTION

SUR LE PLAN DE LA GESTION	Mettre en place les règles de fonctionnement de la mission référent de pôle
	Stabiliser la gouvernance du Service Financier de proximité (détermination de la composante de rattachement)

Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX

*A l'issue des Comités de
Septembre 2015 (CER et Com.
seil de Gestion de la Faculté)
un travail de réflexion sera
proposé en vue de procéder
à quelques ajustements au
CPOA de la Faculté.*

20 juillet 2015

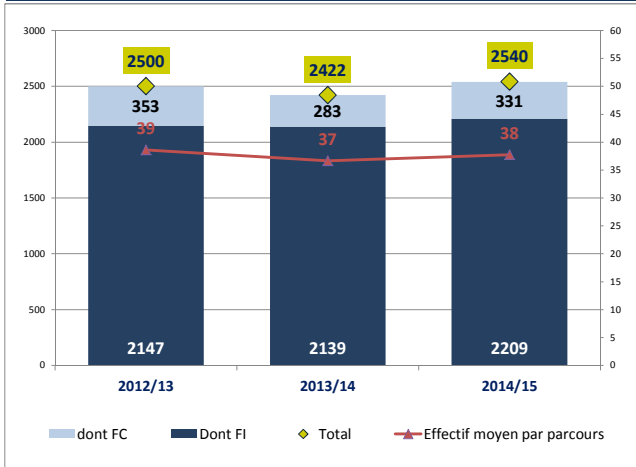
Jean LECH

L'Administrateur provisoire de l'U.F.R. de Droit et de
Sciences Politiques

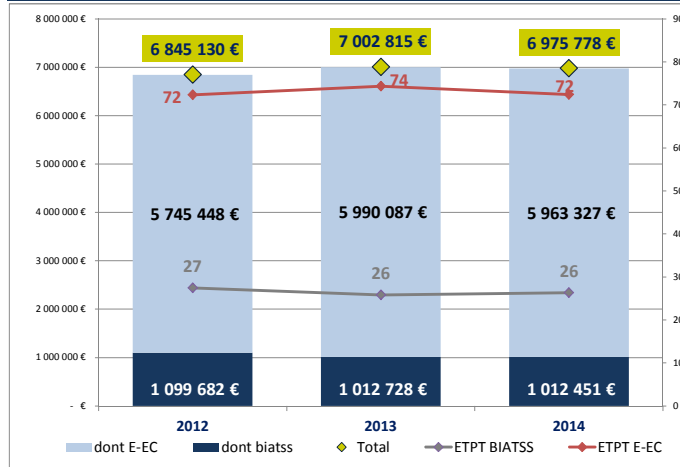
Pierre LEGAL

DONNEES GENERALES

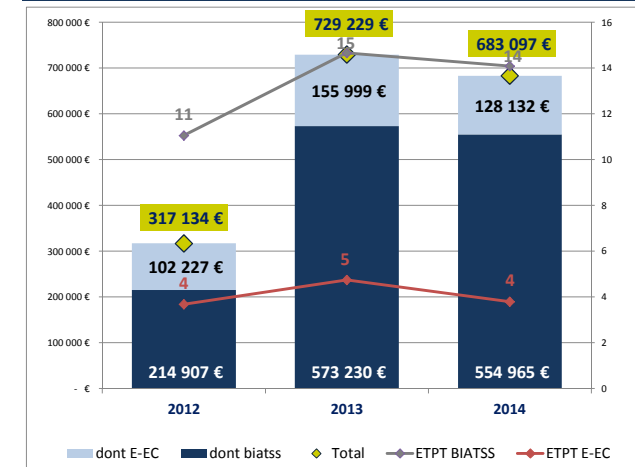
Evolution des effectifs étudiants



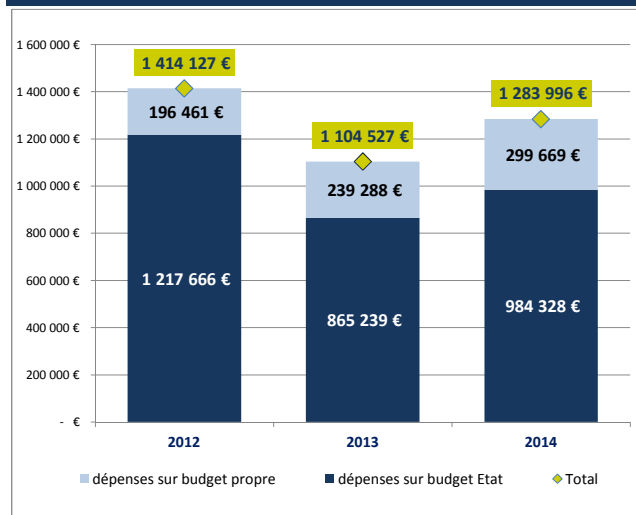
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget Etat



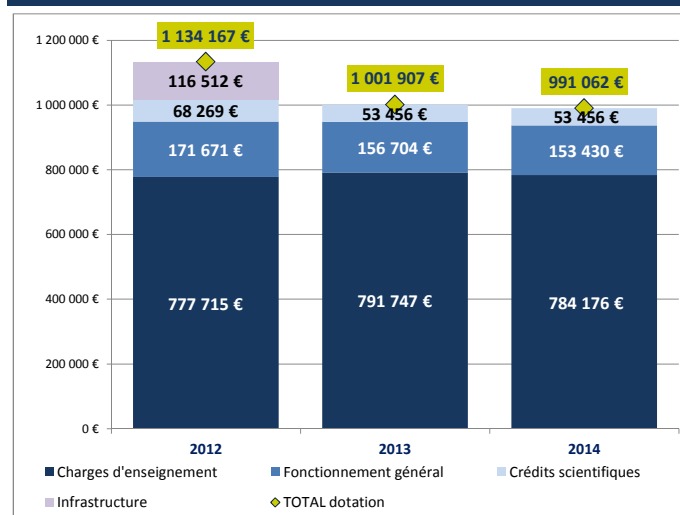
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget propre et/ou délégué



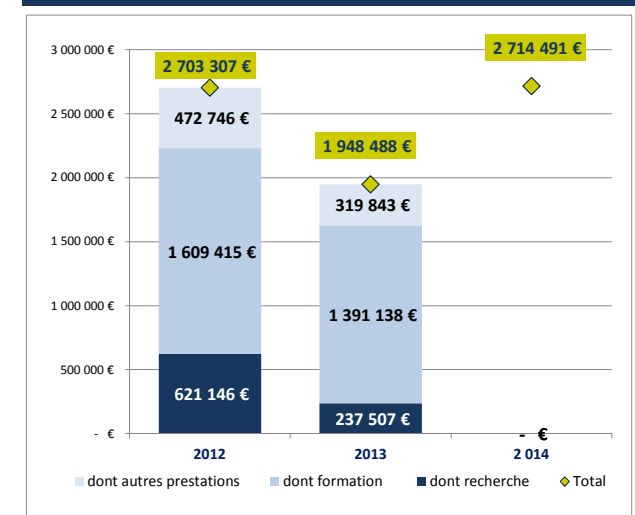
Evolution des dépenses relatives aux heures d'enseignement



Evolution des budgets délégués



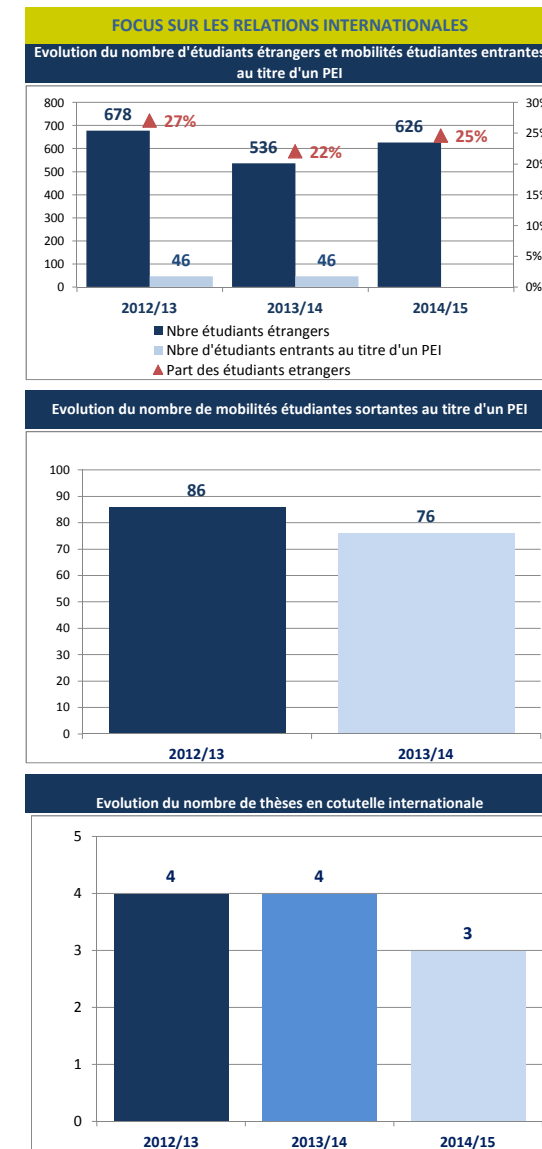
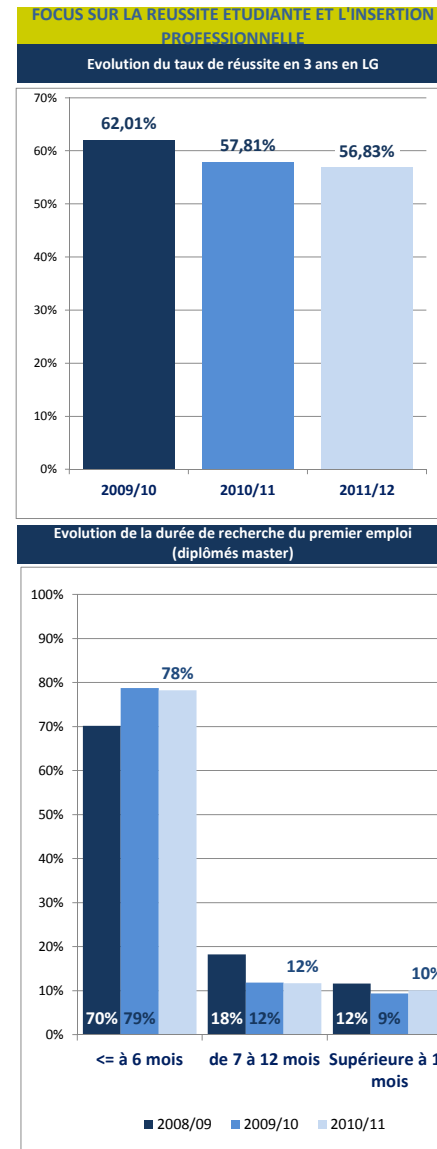
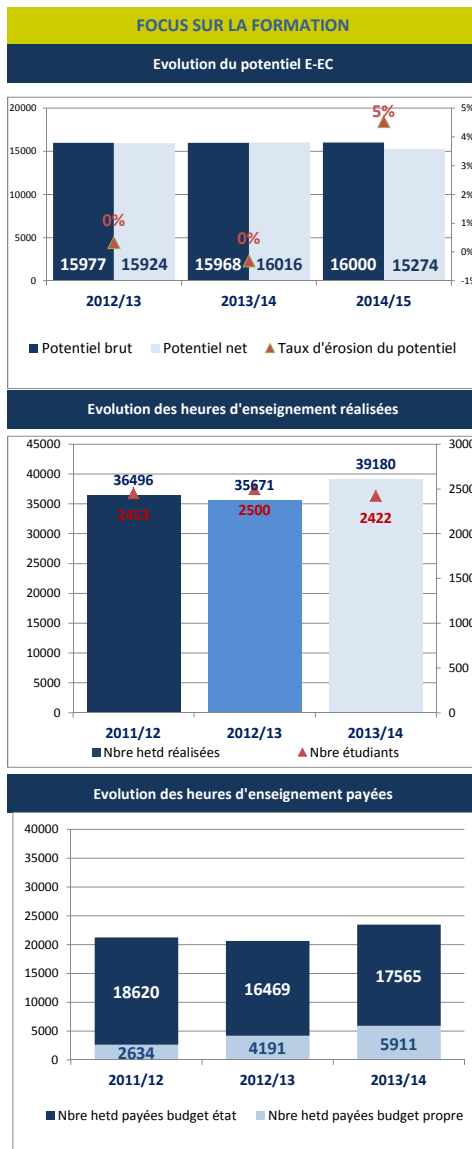
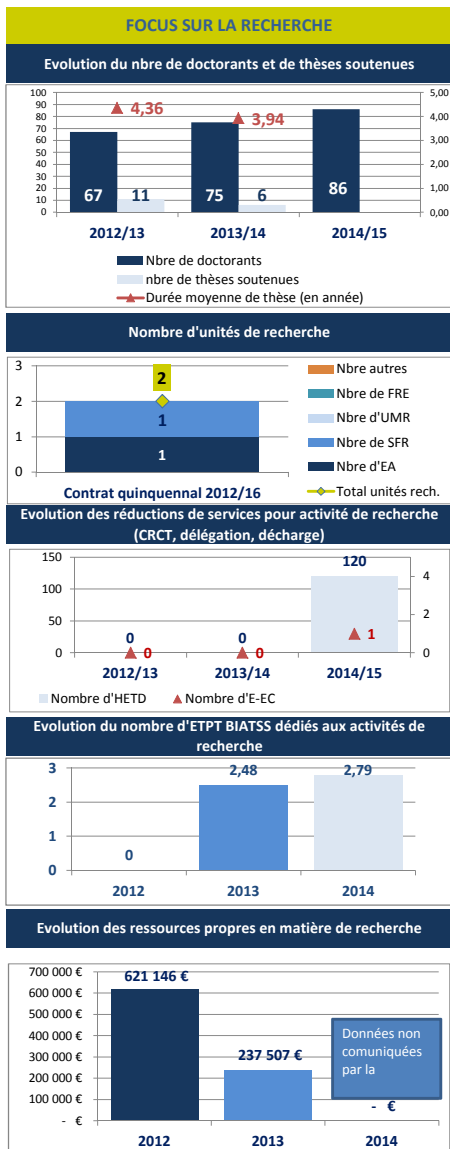
Evolution des ressources propres



Financement de la composante

	2012	2013	2014
Part Etablissement	75%	80%	75%
Part ressources propres	25%	20%	25%

	2012	2013	2014
Ressources propres	35 559 €	24 644 €	35 632 €
ETPT E-EC			



Niveau d'encadrement

	2011/12	2012/13	2013/14
Heures réalisées	11,94	11,59	12,44
Etudiants	17,68	16,45	20,58

	2011/12	2012/13	2013/14
Part des heures réalisées par des vacataires	42%	38%	43%
	41%	44%	44%

	2012	2013	2014
Etudiants	35	33	35
ETPT E-EC Etat			
Etudiants	91	98	100
ETPT BIATSS Etat hors recherche			

FICHE RECAPITULATIVE DES ARBITRAGES RENDUS AU TITRE DE L'EXERCICE 2016
I.E.M.N.-I.A.E.

ACTIONS PROPOSEES PAR LA COMPOSANTE						DECISION			
	Orientations stratégiques de l'UN	Objectifs prioritaires de la composante	Actions (2 ou 3 par objectif) Initialement proposées en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €	
1	Promouvoir l'interdisciplinarité, l'internationalisation et le lien entre formation et recherche	1.1 Internationaliser les formations et accroître la mobilité sortante	1.1.1	Développer offre de formation en anglais dans le parcours international en licence (innovations à coût constant)	Maintenir, voire développer, en fonction des ressources humaines				
			1.1.2	Développer de nouveaux partenariats avec des universités étrangères proposant des cursus en anglais pour nos étudiants sortants	Poursuivre le développement de ces projets				
			1.1.3	Consolider les partenariats effectifs et envisager des doubles diplômes	Continuer le développement de ces projets				
			1.1.4	Etude de faisabilité d'une Université d'été en économie/gestion					
		1.2 Développer le lien entre formation et recherche	1.2.1	Soutenir les activités de la plateforme RIF Entrepreneuriat : engagement de 6 enseignant-chercheurs sur les démarches d'innovation en relation avec les laboratoires et chercheurs de l'UN et les pôles de compétitivité, clusters, CCI, filières régionales, entreprises ; participation aux actions initiées par le VP Innovation et l'UN ; en projet, travaux sur la filière Energie, participation au CSC du pôle Images et Réseaux et dans l'évaluation de leurs démarches, travaux avec les filières SHS sur l'innovation sociale et Nantes Métropole					
			1.2.1 bis	1.2.1 Organisation de conférences et séminaires où sont invités EC, étudiants et entreprises (conférence organisée par Altedia sur la GRH, séminaire développement durable, conférences organisées en banque...). Placement d'étudiants en stage, dans des entreprises, dans le cadre de contrats de recherche	Conférences à organiser en 2016	1 000 €	FAVORABLE		1 000 €
			1.2.2	Plateforme RIF Entrepreneuriat - Actions RIF Créactiv, Créactiv pourra proposer aux étudiants d'autres composantes de participer aux ateliers pilotes par RIF à destination des entreprises, pôles de compétitivité ou collectivités. De manière réciproque, les méthodes et événements de Créactiv pourront être orientés à discrétion sur ces thématiques de l'innovation et de créativité (ex : événement créactiv/rif dans la semaine Université Entreprise).	Dans le cadre de financements de Nantes Métropole, requalification du poste de notre documentaliste (passage de catégorie C à catégorie B), élargissement des horaires du centre de documentation via le recrutement de tuteurs et via un budget spécifique alloué.	Soutien DRH pour la requalification du poste.	FAVORABLE	cf: Acceptation du projet entrepreneuriat dans le cadre du contrat de site de Nantes Métropole	
			1.2.2 bis	1.2.2. Organiser une meilleure coopération entre thématiques de recherche des enseignants et débouchés des étudiants, faire en sorte que les contacts pris par les chercheurs puissent être utilisés par les étudiants pour des débouchés stage et opportunités de travail.					
			1.2.3	Plateforme RIF Europe, Axe 4 'Culture(s), transmissions, appropriations' - plusieurs collègues impliqués dans ce projet sur le thème de la culture européenne qui débute tout juste. La composante soutient cette action.					

ACTIONS PROPOSEES PAR LA COMPOSANTE						DECISION				
	Orientations stratégiques de l'UN	Objectifs prioritaires de la composante	Actions (2 ou 3 par objectif) Initialement proposées en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €		
2	Accompagner la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants	2.1	Accompagner la réussite	2.1.1	Développer le tutorat au niveau Licence	tutorat L1 et L2 - 20 heures supplémentaires demandées par rapport à 2015, pour anticiper la hausse des effectifs.	120h fr tutorat	FAVORABLE	120 Heures de tutorat d'accompagnement (2600 €)	2 600 €
				2.1.2	Développer les MOOC, comme vecteur de diffusion de nos enseignement mais aussi proposer une vulgarisation grand public de sujets d'actualité (monnaie, banque, développement durable, management des cadres)	Envoyer des enseignants chercheurs se former à la conception de MOOC.				
				2.1.3	Donner un outil évaluation en orthographe aux étudiants dans les premières années (étude actuelle des différents types de prestations)	Maintenir, voire développer le projet à d'autres formations.				
		2.2	Accompagner l'insertion professionnelle	2.2.1	Créer un salon des métiers de l'économie (à l'image des forums de métiers) afin de faire mieux connaître les débouchés et métiers liés à cette discipline	Forums emplois sur ds thématiques en lien avec les débouchés proposés dans les Master 2.	1 000 €	FAVORABLE		1 000 €
				2.2.2	Poursuite de l'accueil des actions collectives de CREATIV (Marathons de la création d'entreprise, Créactiv Day, ateliers créactiv, séquences pédagogiques du DU PEPITE), mise à disposition de salles et de moyens sur ses Bâtiments ERDRE et PETIT PORT (locaux mobilisés en priorité en fin de journée et le samedi)	Creativ Day prévue au 1er semestre de l'année universitaire 2015-2016.				
				2.2.3	Mettre en place une réelle dynamique de réseau des anciens et des liens d'insertion avec les entreprises : doter l'institut et altéo d'une véritable démarche d'animation des associations des anciens et de la liaison avec les entreprises	Animation et mise à jour de la plateforme.				
	2.3	Améliorer les conditions de travail	2.3.1	Mettre en place un projet pluri-annuel d'investissement (informatique, multimédia, peintures, cloison Petit Port) sur 5 ans - 200 K€ prévus pour 2014 sur ressources propres, 100 K€ prévus pour 2015 sur ressources propres	Etude demandée sur possibilité introduire fibre optique dans l'amphi. Mise en place capteurs de présence pour parking et certains couloirs et éventuellement des interrupteurs dans le hall. Demande d'aménagement d'une salle du personnel adaptée aux besoins (création accès entre le couloir et la cuisine du personnel, dont l'accès se fait pour par la salle des actes ; ajout ballon eau chaude).	Demande d'une prise en charge de ces aménagements par la Présidence.	ETUDE D'IMPACTS A REALISER EN 2016	La composante se rapprochera de la DPIL. En fonction du résultat de l'étude d'impacts, les travaux seront réalisés en 2017.		
			2.3.2	Evaluation des espaces pédagogiques par le SUP et poursuite à donner selon les conseils	Ajouter un étage au bâtiment Petit Port pour créer un espace universitaire dédié à l'entrepreneuriat.		DEFAVORABLE			

ACTIONS PROPOSEES PAR LA COMPOSANTE						DECISION				
	Orientations stratégiques de l'UN	Objectifs prioritaires de la composante	Actions (2 ou 3 par objectif) Initialement proposées en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €		
3	Intensifier les collaborations à l'échelle des territoires	3.1	3.1.1	Soutenir la création du DU DESSIn avec l'Ecole de Design et le pôle numérique (horizon 2017)						
			3.1.2	Ouvrir la licence Pro Logistique Maritime avec l'ENSM (en attente de la décision d'habilitation par le ministère)						
			3.1.3		Projet événement commun avec Audencia fin 2015. Projet à plus long terme d'une chaire commune.	Soutien communication, soutien institutionnel, participation aux frais.	FAVORABLE	La composante se rapprochera de la Direction de la communication		
		3.2	Projet Pépites	3.2.1	Mise en place d'un statut étudiant entrepreneur et d'un parcours de formation associé. Ce statut proposé par le MESR sera déterminé par le PEPITE CREER en étroite collaboration avec les établissements qui proposeront un Diplôme d'Université PEPITE pour offrir aux jeunes diplômés la possibilité de travailler leur projet entrepreneurial. DU de site encadré par Créactiv et l'EMN-IAE. Une demande d'habilitation sera proposée à examen du CA de l'EMN-IAE de juin pour ouverture du diplôme et mise en place du statut étudiant entrepreneur dès la rentrée 2014.	Renforcer la structure pou l'étoffer, en lien étroit avec la composante.				
				3.3.1	Renforcer le partenariat avec les IAE de l'UBL (Rennes et Brest) en termes de complémentarité d'offre de formation					
				3.3.2	Mettre en œuvre un partenariat avec la Faculté de Sciences Eco et Gestion de Rennes 1, en vue d'une complémentarité de l'offre de formation					
		3.3	Amorcer en économie-gestion la future UBL	3.3.3	Mutualisation de la licence 3 Pro. Banque parcours Expert avec Rennes 1					
4	Optimiser la carte des formations	4.1	4.1.1	Révision de la démarche pédagogique du parcours CCA en L2 conduisant à la suppression l'année suivante, ou dans le prochain quinquennal de la L2 CCA (comme les autres parcours sélectifs début en L3)						
			4.1.2	Non ouverture du parcours International de la L3 Economie d'Entreprise						
			4.1.3	Dans le cadre de la révision des nomenclatures, simplification du parcours L						
		4.2	Rendre l'offre de formation plus lisible	4.2.1	S'accorder entre enseignants sur les contenus de matières, et donner une visibilité sur la progression des modules. Ex : marketing 1 - marketing 2					
				4.2.2	Rendre plus lisible notre schéma de formation (action de communication)					

ACTIONS PROPOSEES PAR LA COMPOSANTE						DECISION		
	Orientations stratégiques de l'UN	Objectifs prioritaires de la composante	Actions (2 ou 3 par objectif) Initialement proposées en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €
5	Favoriser les mutualisations dans le cadre de l'organisation en pôles	5.1	Enseignement	5.1.1	L'EMN –IAE participe aux côtés de la Faculté de Droit et sciences juridiques à la création d'un master « Droit et management des affaires internationales » et ce dans le cadre d'un partenariat avec Foreign Trade University - FTU (Vietnam Hanoi) ; ce diplôme serait porté par l'UN au sein de l'UBL, car avec la participation aussi des juristes rennais.			
		5.2	BIATSS	5.2.1	Projet EFFI : suite au départ de notre responsable BUFI, interrogation sur la charge de travail et les compétences qui seront à assumer.	L'un des agents du BUFI pourrait exercer le rôle d'adjoint à la responsable du service, afin de fluidifier le fonctionnement.	Accompagnement DRH souhaité.	
				5.2.2	Maintien des personnels BIATSS en poste, sur ressources Etat et sur ressources propres	Contrats à renouveler dans le cadre d'une charte des contractuels et de la politique RH de l'université. Stabilisation de postes-clé par l'ouverture de concours : poste de responsable scolarité avec un périmètre élargi à réhausser de B à A, poste de coordinatrice des relations internationales (catégorie B), poste d'assistante de formation (catégorie C).	Accompagnement DRH souhaité.	
6	Développer la formation continue	6.1	Développer les licences à l'alternance	6.1.1	Ouverture d'un nouveau groupe de licence 3 pro. Banque, soutenu par le CIC CIO	Plusieurs projets pédagogiques sont en cours avec des partenaires bancaires. Une demande de recrutement sur ressources propres pourra être effectuée, en fonction des besoins.		
		6.2	Développer les masters à l'alternance	6.2.1	Assurer un encadrement pédagogique de qualité pour le master 1 Double Compétence Alternance, via le transfert d'une E-C (MC HDR) en poste à l'IUT de Saint-Nazaire souhaitant rejoindre l'équipe pédagogique			

cf: Actions entrant dans le cadre de la mobilité interne et de la révision des effectifs 2016

RESSOURCES HUMAINES MISES A LA DISPOSITION DE LA COMPOSANTE			DECISION		
	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	NOMBRE	VALORISATION EN €
Nombre d'ATER, contractuels second degré ou contractuels LRU accordés à la composante pour l'année universitaire 2015/16 (hors ressources propres)	3 ATER, 1 lecteur et le renouvellement d'un poste de contractuel pour l'enseignement du chinois ont été demandés. Plus généralement, dans le cadre de la révision des effectifs 2016, l'IEMN-IAE demandera le dégel de certains postes enseignants, afin de pouvoir fonctionner correctement (à la rentrée 2015, 14% de l'effectif enseignant sera indisponible).	Appui Présidence.	FAVORABLE	4	155 200 €
Enveloppe dédiée à l'invitation de collaborateurs scientifiques exerçant à l'étranger. « Missions Invités 2016 ». Dotation en euros bruts.	Conserver cette enveloppe dédiée.		FAVORABLE		60 000 €

DOTATION CHARGES D'ENSEIGNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2016 (intégrant le montant alloué au titre du référentiel)

<p>DOTATION DE LA COMPOSANTE 2016 (Notification de 80 % de l'enveloppe allouée à la composante) Le nouveau calcul sera effectué en décembre 2015 au regard du potentiel enseignant, des effectifs réels 2015/16 et des heures réalisées en 2014/15 pour répartir les 20 % qui restent. Le modèle de calcul adopté par la CFVU prend en compte la totalité des réductions de services des enseignants.</p>	614 854 €
--	-----------

TOTAL DES PROJETS INSCRITS DANS LE CPOM 2016 DE LA COMPOSANTE PERMETTANT UNE VALORISATION EN EUROS	834 654 €
---	------------------

ENGAGEMENTS COMPLEMENTAIRES DE LA COMPOSANTE

SUR LE PLAN STRATEGIQUE	S'impliquer dans la démarche d'élaboration du prochain projet quinquennal de l'Etablissement 2017-2021
	Promouvoir le projet d' Evaluation des Enseignements par les Etudiants en étroite liaison avec la Direction de la Qualité et du Développement Durable
SUR LE PLAN DE LA GESTION	Œuvrer à la déclinaison opérationnelle des différentes mesures du Plan de Retour à l'Equilibre Budgétaire de l'Université, notamment celle qui concerne le développement des ressources propres et de la formation continue
	Stabiliser les Services Financiers de Proximité promus dans le cadre du projet EFFI dans la perspective de la mise en place de la GBCP

ENGAGEMENTS COMPLEMENTAIRES à L'ECHELLE DU POLE DROIT-ECONOMIE-GESTION

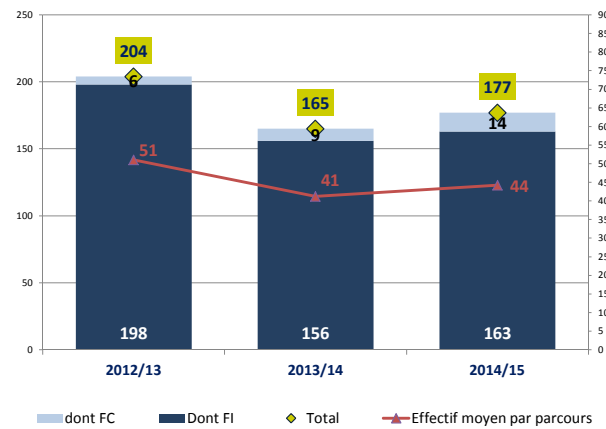
SUR LE PLAN DE LA GESTION	Mettre en place les règles de fonctionnement de la mission référent de pôle
	Stabiliser la gouvernance du Service Financier de proximité (détermination de la composante de rattachement)

Le Président de l'Université de Nantes
OLIVIER LABOUX

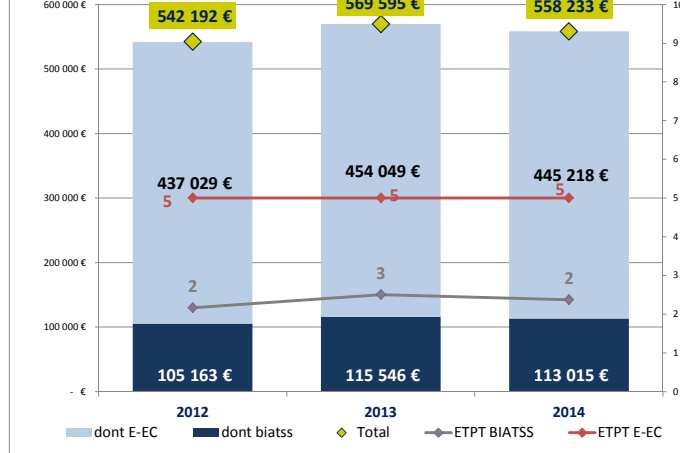
Le Directeur de l'I.E.M.N.-I.A.E.
Nicolas ANTHEAUME

DONNEES GENERALES

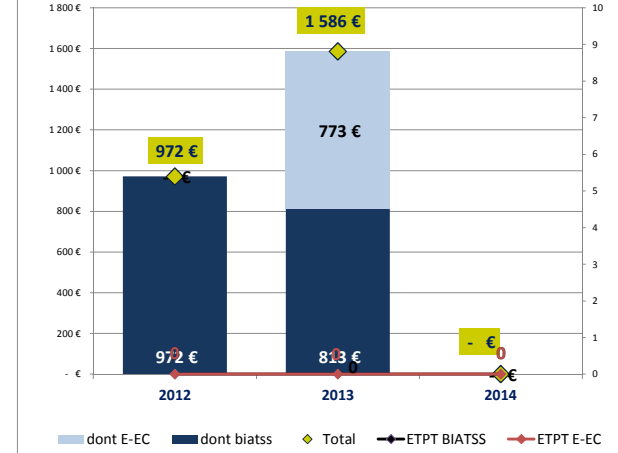
Evolution des effectifs étudiants



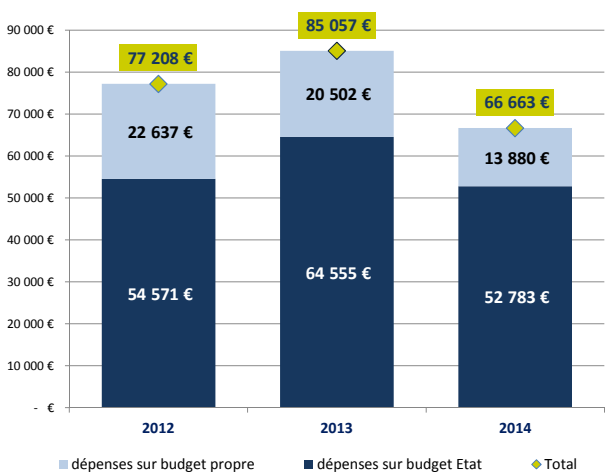
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget Etat



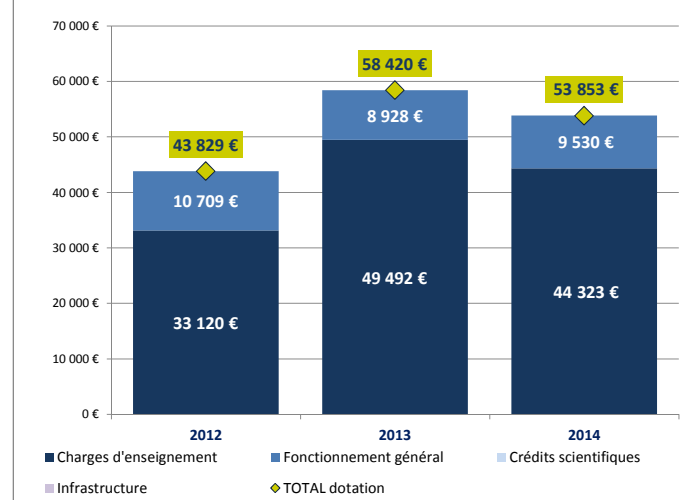
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget propre et/ou délégué



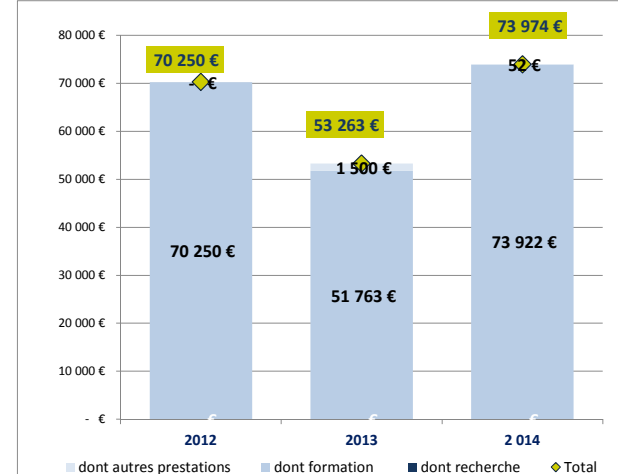
Evolution des dépenses relatives aux heures d'enseignement



Evolution des budgets délégués



Evolution des ressources propres



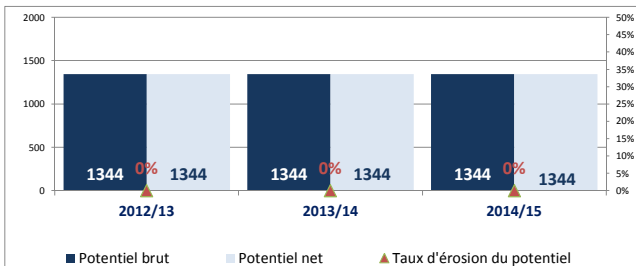
Financement de la composante

	2012	2013	2014
Part Etablissement	89%	92%	89%
Part ressources propres	11%	8%	11%

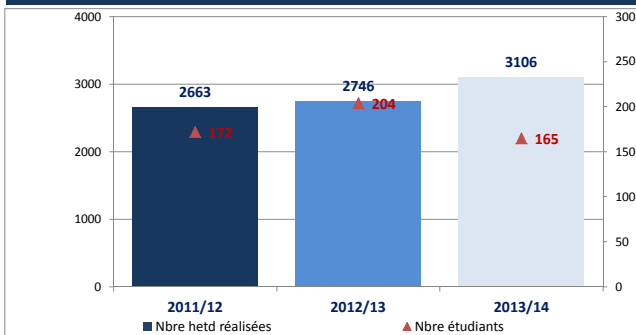
	2012	2013	2014
Ressources propres	14 050 €	10 653 €	14 795 €
ETPT E-EC			

FOCUS SUR LA FORMATION

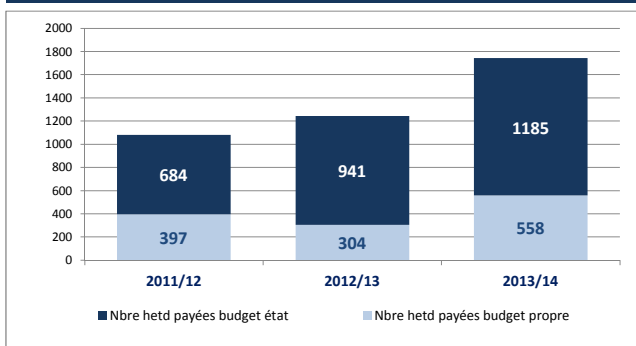
Evolution du potentiel E-EC



Evolution des heures d'enseignement réalisées

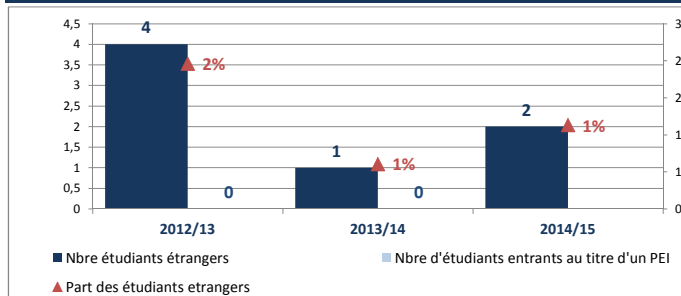


Evolution des heures d'enseignement payées

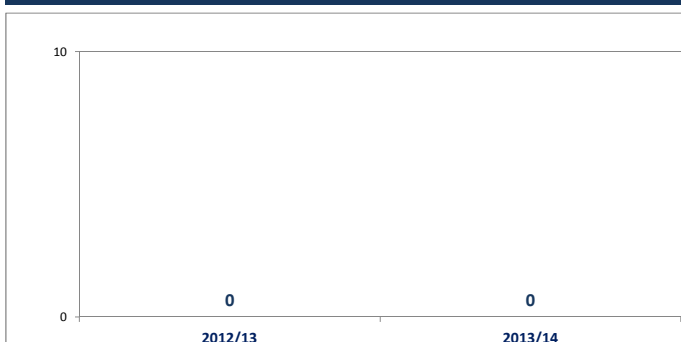


FOCUS SUR LES RELATIONS INTERNATIONALES

Evolution du nombre d'étudiants étrangers et mobilités étudiantes entrantes au titre d'un PEI



Evolution du nombre de mobilités étudiantes sortantes au titre d'un PEI



Niveau d'encadrement

		2011/12	2012/13	2013/14
Heures réalisées	Licence	12,76	12,86	19,70
	Master	0,00	16,84	14,00

		2011/12	2012/13	2013/14
Part des heures réalisées par des vacataires	Licence	38%	43%	46%
	Master	0%	37%	45%

		2012	2013	2014
Etudiants	ETPT E-EC Etat	41	33	35
	ETPT BIATSS Etat hors recherche	94	66	75

**FICHE RECAPITULATIVE DES ARBITRAGES RENDUS AU TITRE DE L'EXERCICE 2016
I.P.A.G.**

ACTIONS PROPOSEES PAR LA COMPOSANTE							DECISION			
	Orientations stratégiques de l'UN		Objectifs prioritaires de la composante	Actions (2 ou 3 par objectif) Initialement proposées en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €	
1	Promouvoir l'interdisciplinarité, l'internationalisation et le lien entre formation et recherche		aucune action de la composante sur cette orientation stratégique		Sans objet					
2	Accompagner la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants	2.1		2.1.1 Bien communiquer nos résultats de réussite aux concours ;	Cette action est à poursuivre pour 2016.					
3	Intensifier les collaborations à l'échelle des territoires	3.1	Mieux relier l'IPAG-Nantes à la structure nationale ;	3.1.1	Concernant les collaborations, il nous faut davantage développer les liens avec le réseau national des IPAG. Par ailleurs, des contacts existent et sont de bonnes qualités avec les 2 IPAG de l'interrégion. Le but recherché est de parvenir à développer des formations « complémentaires ». De ce point de vue, l'acquisition d'un matériel de visio-conférence sera facilitatrice.	1 matériel de visio-conférence	FAVORABLE	cf: avenant au CPOM 2015. Ce projet sera piloté par la DSIN		
		3.2	Evolutions dans le cadre de la CUE	3.2.1						réflexion en cours avec les 2 IPAG de l'interrégion.
4	Optimiser la carte des formations	4.1		4.1.1	Evolutions pédagogiques proposées dans plusieurs enseignements	Il a été décidé de mettre en place, dès la rentrée 2015-16, une réunion pédagogique en début d'année, au moins pour chaque formation diplômante (LAP et M1). Par ailleurs, le renouvellement du poste d'ATER en économie ayant été accepté par l'Université, les enseignements d'économie vont pouvoir continuer à être assurés de manière adéquate. Il conviendra d'organiser le recrutement d'un MCF en économie pour la rentrée 2016-17 et donc de prévoir ce poste (qui existait, puisqu'il s'agissait de celui de Lionel PROUTEAU) lors de la révision des effectifs.	1 poste d'ATER et 1 MCF en économie	FAVORABLE	Les arbitrages définitifs seront rendus dans le cadre de la révision des effectifs 2016 en ce qui concerne la demande de MCF	
				4.1.2	Réflexions en cours sur l'enseignement de l'économie en lien avec un recrutement à venir en remplacement de M. L. Prouteau partant en retraite					
				4.1.3	Recrutement d'enseignants vacataires offrant une plus grande diversité					il n'est pas très aisé de recruter des vacataires, tout spécialement dans certaines matières (Note de synthèse par exemple).
				4.1.4	Maintien des préparations à l'oral pour tous les admissibles					Les préparations à l'oral sont assurées, de manière « ordinaire », mais aussi et tout spécialement pour les étudiants déclarés admissibles à un concours. Ces préparations spécifiques sont un élément déterminant des formations et un gage de réussite aux concours.
5	Favoriser les mutualisations dans le cadre de l'organisation en pôles	5.1	Consolider la gestion administrative de l'I.P.A.G.	5.1.1						
6	Développer la formation continue	6.1	Communication	6.1.1	Reprendre en profondeur le site					
		6.2	Poursuivre dans la lancée, ce qui est déjà en cours. Des demandes sont déjà enregistrées et en cours de traitement	6.2.1	Lancer des formations « sur mesure » en lien avec la Faculté de droit sous la houlette du Service de Formation continue ;					
				6.2.2	Etendre progressivement la notion de reprise d'études à l'IPAG sans pour autant perdre l'objectif social de l'Institut ;					
		6.3	Une offre de formation en alternance.	6.3.1	Possibilité pour la LAP. Contacts noués avec l'IUT de La Roche (section GEA).					
6.4				Pour l'IPAG, le projet principal sera de contribuer à la préparation des agents de l'Université de Nantes aux concours administratifs. Il est en effet regrettable que l'expertise de l'IPAG bénéficie à d'autres administrations et pas aux personnels de l'Université. Les modalités concrètes de cette préparation (ouverture des formations existantes aux agents de l'Université ? Formations spécifiques à mettre en place?...) doivent être envisagées avec les services de la présidence compétents en matière de formation des RH.	Accompagnement des services centraux	FAVORABLE	Travail à engager avec la DRH-DS et la DAFC			

RESSOURCES HUMAINES MISES A LA DISPOSITION DE LA COMPOSANTE

2/2

	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	NOMBRE	VALORISATION EN €
Nombre d'ATER, contractuels second degré ou contractuels LRU accordés à la composante pour l'année universitaire 2015/16 (hors ressources propres)	Lien avec le projet 4,1,2	1 ater	FAVORABLE	1	38 800 €

DOTATION CHARGES D'ENSEIGNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2016 (intégrant le montant alloué au titre du référentiel)

<p>DOTATION DE LA COMPOSANTE 2016 (Notification de 80 % de l'enveloppe allouée à la composante) Le nouveau calcul sera effectué en décembre 2015 au regard du potentiel enseignant, des effectifs réels 2015/16 et des heures réalisées en 2014/15 pour répartir les 20 % qui restent. Le modèle de calcul adopté par la CFVU prend en compte la totalité des réductions de services des enseignants.</p>	25 530 €
---	----------

TOTAL DES PROJETS INSCRITS DANS LE CPOM 2016 DE LA COMPOSANTE PERMETTANT UNE VALORISATION EN EUROS	64 330 €
--	----------

ENGAGEMENTS COMPLEMENTAIRES DE LA COMPOSANTE

SUR LE PLAN STRATEGIQUE	S'impliquer dans la démarche d'élaboration du prochain projet quinquennal de l'Etablissement 2017-2021
	Promouvoir le projet d' Evaluation des Enseignements par les Etudiants en étroite liaison avec la Direction de la Qualité et du Développement Durable
SUR LE PLAN DE LA GESTION	Œuvrer à la déclinaison opérationnelle des différentes mesures du Plan de Retour à l'Equilibre Budgétaire de l'Université, notamment celle qui concerne le développement des ressources propres et de la formation continue
	Stabiliser les Services Financiers de Proximité promus dans le cadre du projet EFFI dans la perspective de la mise en place de la GBCP
SUR LE PLAN IMMOBILIER	Participer activement au projet de réaménagement des locaux de l'U.F.R. de Droit (scolarité, bureau financier, imprimerie, logement de fonction, identification de salles de formation complémentaires) en lien étroit avec la DPIL

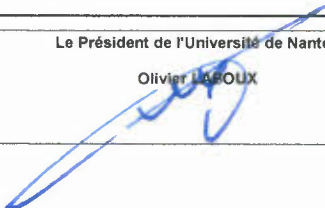
Informations complémentaires

- 1) L'un des collègues en poste à l'IPAG a accepté de devenir Directeur des études. Ce point est une très bonne nouvelle. Il montre une réappropriation de l'administration générale de l'IPAG par les personnels enseignants en poste et évitera qu'elle ne repose, toujours en ce qui concerne le personnel enseignant, que sur une seule personne.
- 2) Les conseils de perfectionnement sont toujours inexistantes. Ils doivent être mis en œuvre (malgré les difficultés pratiques).
- 3) Dans les années à venir et très prochainement (commencement dès 2018), l'IPAG va être confronté aux départs des personnels administratifs (Mme Artaux et Mme Hamon, les deux seules personnes à temps plein) et enseignants (M. Hum, PRCE et M. Delibes, PRAG). Ces départs, quantitativement et qualitativement TRES importants vont devoir être préparés et effectués avec le plus grand soin.
- 4) Le fonctionnement « en pôle » n'est toujours pas une réalité. L'IPAG a des liens évidents avec les deux autres composantes du pôle (davantage avec le droit qu'avec l'EMN-IAE) et constitue sans aucun doute une « passerelle » entre elles, mais sa taille (très modeste par rapport à elles deux) et sa spécificité (préparation aux concours et absence de recherche) rendent son positionnement délicat.

ENGAGEMENTS COMPLEMENTAIRES A L'ECHELLE DU POLE DROIT-ECONOMIE-GESTION

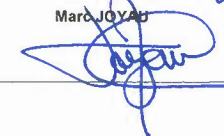
SUR LE PLAN DE LA GESTION	Mettre en place les règles de fonctionnement de la mission référent de pôle
	Stabiliser la gouvernance du Service Financier de proximité (détermination de la composante de rattachement)

Le Président de l'Université de Nantes
Olivier LAPOUX




Le Directeur de l'I.P.A.G. 24.08.2015

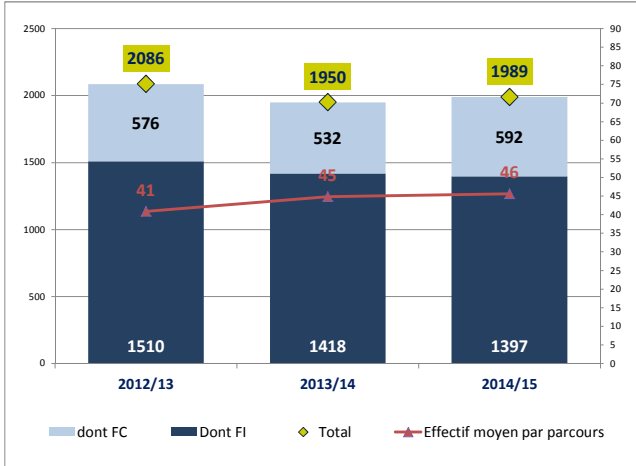
Marc JOYAU



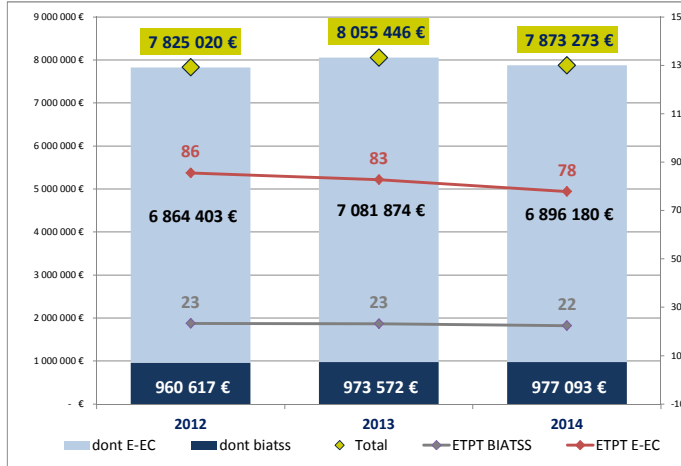
Pôle LL-SHS

DONNEES GENERALES

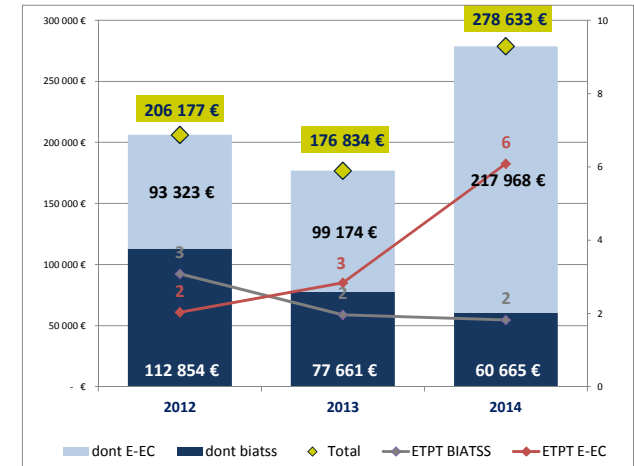
Evolution des effectifs étudiants



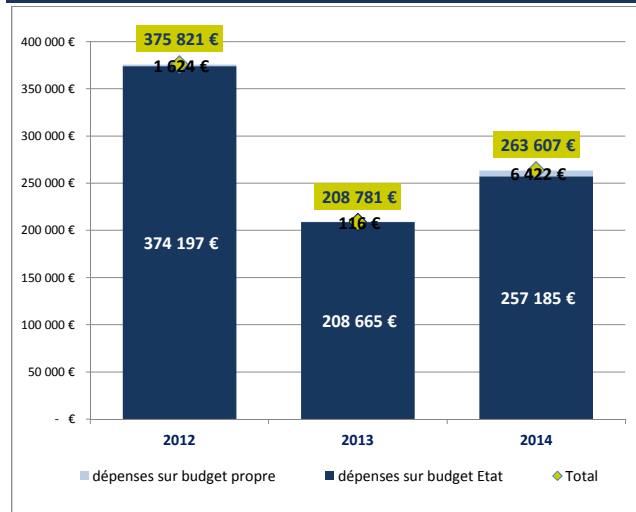
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget Etat



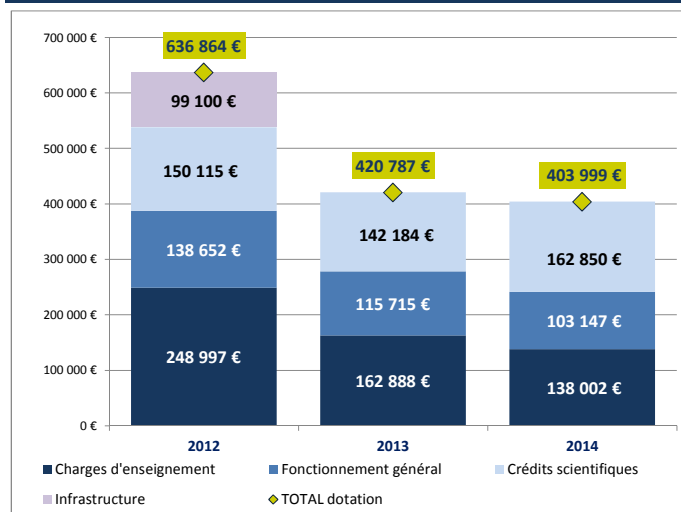
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget propre et/ou délégué



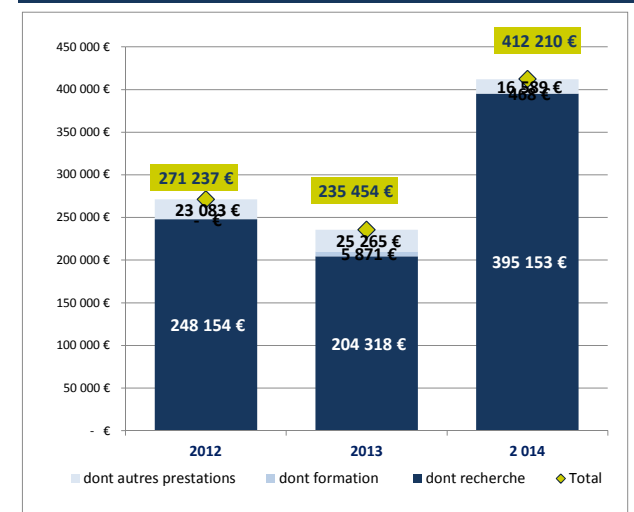
Evolution des dépenses relatives aux heures d'enseignement



Evolution des budgets délégués



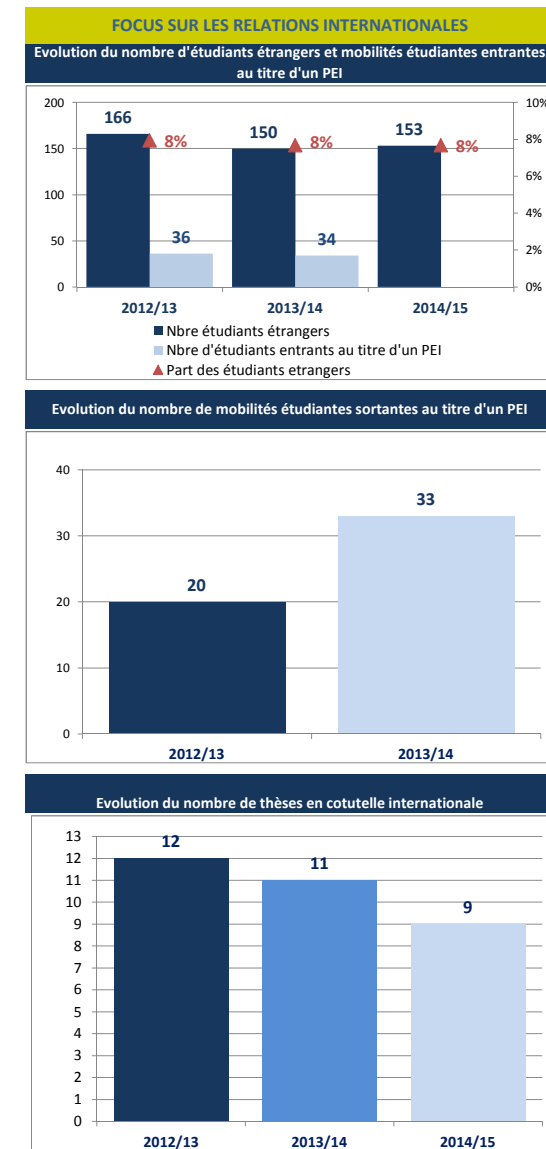
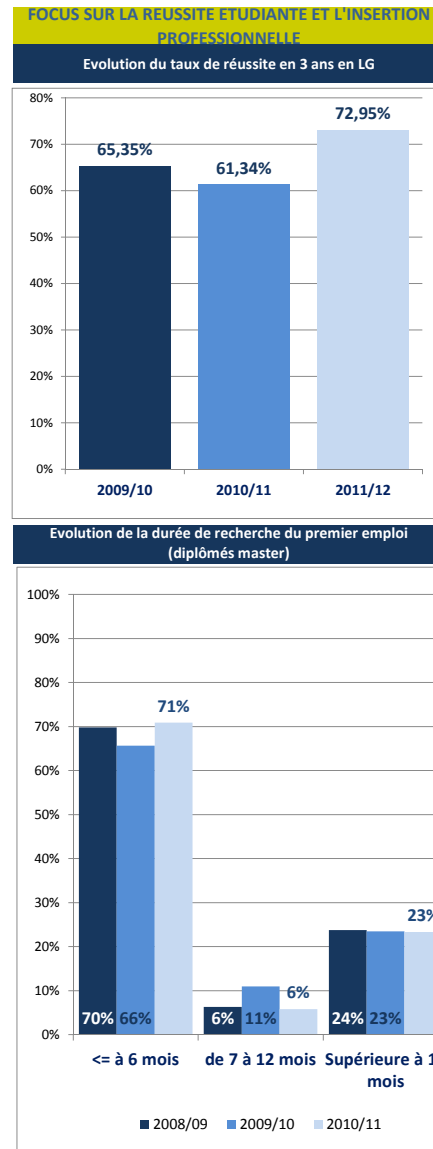
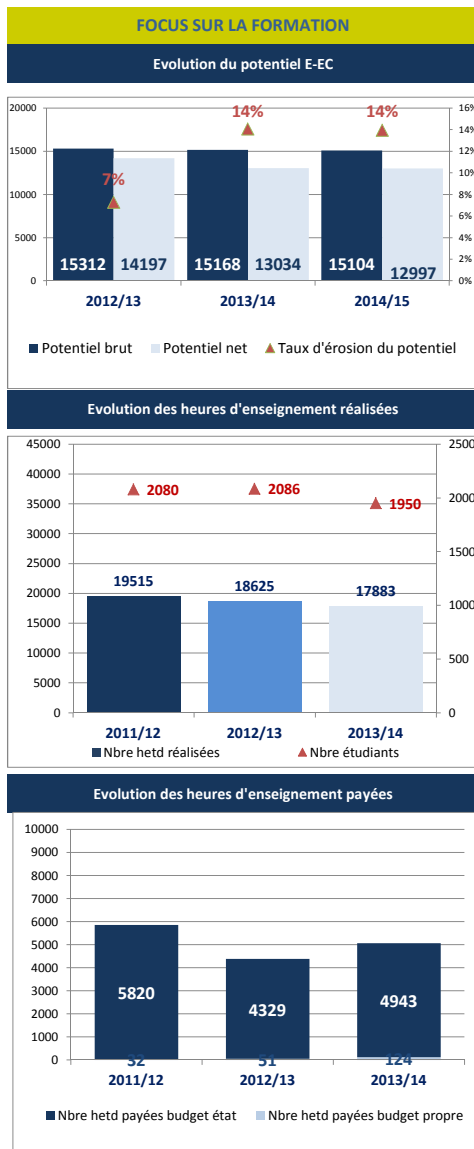
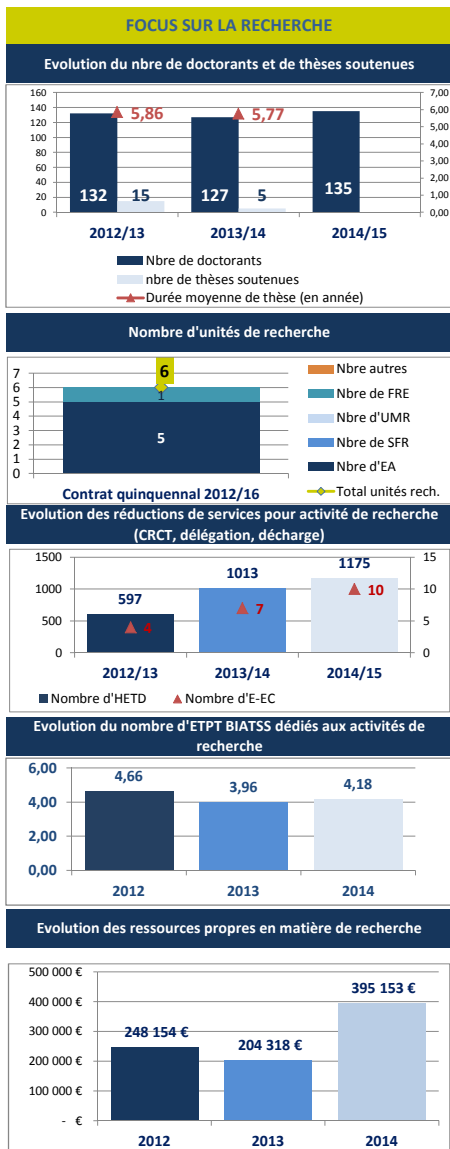
Evolution des ressources propres



Financement de la composante

	2012	2013	2014
Part Etablissement	97%	97%	95%
Part ressources propres	3%	3%	5%

	2012	2013	2014
Ressources propres	3 097 €	2 752 €	4 916 €
ETPT E-EC			



Niveau d'encadrement

	2011/12	2012/13	2013/14
Heures réalisées → Licence	14,08	12,18	11,51
Etudiants → Master	10,41	11,84	14,17

	2011/12	2012/13	2013/14
Part des heures réalisées par des vacataires → Licence	22%	16%	17%
→ Master	17%	21%	21%

	2012	2013	2014
Etudiants	24	24	26
ETPT E-EC Etat			
Etudiants	98	92	102
ETPT BIATSS Etat hors recherche			

**FICHE RECAPITULATIVE DES ARBITRAGES RENDUS AU TITRE DE L'EXERCICE 2016
U.F.R. DE LETTRES ET LANGAGES**

ACTIONS PROPOSEES PAR LES COMPOSANTES							DECISION					
	Orientations stratégiques de l'UN		Objectifs prioritaires de la composante		Actions (2 ou 3 par objectif) Initialement proposées en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €		
1	Promouvoir l'interdisciplinarité, l'internationalisation et le lien entre formation et recherche	1.1	Développer l'interdisciplinarité des formations	1.1.1	création d'un master interdisciplinaire santé -SHS (M2) avec le secteur santé à l'horizon 2017	Le projet est en cours. Il s'élargit dans le cadre de la COMUE, avec la participation des universités d'Angers et de Brest						
				1.1.2	développer l'interdisciplinarité entre départements dans la perspective du projet de portail LLSHS du prochain quinquennal	L'interdisciplinarité entre dans le cadre plus général de la spécialisation progressive qui devrait être mise en place pour le prochain quinquennal						
		1.2	Améliorer l'attractivité internationale des formations	1.2.1	double diplomation de master (Tunisie, Quebec, Allemagne..)	L'accord est en cours de finalisation en SDE. La double diplomation au niveau M2 devrait être mise en place à la rentrée 2016						
				1.2.2	développer la mobilité enseignante							
				1.2.3	voir 5.2 : pôle relations internationales							
		1.3	Soutenir le développement de la recherche	1.3.1	optimiser les ressources d'aides à la traduction voir 5.3							
				1.3.2	optimiser les missions invités voir 5.3							
				1.3.3	développement et poursuite projets de recherche orientés web des équipes de la composante	Cette demande ne relève pas des actions entreprises pour la création, mais du soutien aux sites web et aux revues numériques des laboratoires de l'UFR voir révision des effectifs 2016 à l'étude		cf: Révision des effectifs 2016				
		2	Accompagner la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants	2.1	Renforcer l'attractivité et la réussite à tous les niveaux de formation	2.1.1	garantie du taux d'encadrement en L1 à 37 (TD)	dotations charges insuffisante	à prendre en compte pour le calcul de la dotation CE		cf: Calcul de la dotation charges d'enseignement	
						2.1.2	améliorer la visibilité de la formation					
2.1.3	organiser un suivi enseignant des étudiants de L1 dans le service des enseignants					dotations référentiel à augmenter	10250 euros	Une remise à plat du référentiel sera réalisée dans le cadre du prochain projet d'Etablissement				
2.2	Favoriser l'insertion professionnelle par une formation de qualité			2.2.1	maintenir et renforcer toutes les options préprofessionnalisantes des formations de l'UFR	dotations charges insuffisante	à prendre en compte pour le calcul de la dotation CE		cf: Calcul de la dotation charges d'enseignement			
				2.2.2	assurer la qualité des préparations aux concours d'enseignement	dotations charges insuffisante	à prendre en compte pour le calcul de la dotation CE		cf: Calcul de la dotation charges d'enseignement			
3	Intensifier les collaborations à l'échelle des territoires	3.1	Renforcer les liens entre universités au niveau de la région	3.1.1	participation au projet d'institut d'études européennes et internationales dans le cadre d'un RFI	L'institut d'études européennes démarre à la rentrée 2015 dans le cadre du RFI Alliance Europa. L'UFR y participe tant au titre de la recherche qu'à celui de l'enseignement, à travers le parcours Europe en licence. (avis favorable du conseil d'UFR (26/02/15) sous réserve des modalités de calcul de la charge financière à imputer à l'UFR)						
				3.1.2	participation à l'élaboration d'un projet RFI Numérique-sciences humaines							
				3.1.3	participation à une recherche régionale santé LSHS en lien avec l'espace régional éthique des Pays de la Loire et avec les partenaires de la COMUE	en cours						
		3.2	Renforcer le lien avec le Pont supérieur	3.2.1	projet de mutualisation licence de sciences de l'éducation/diplômes d'Etat de professeur de danse							

ACTIONS PROPOSEES PAR LES COMPOSANTES							DECISION				
	Orientations stratégiques de l'UN		Objectifs prioritaires de la composante	Actions (2 ou 3 par objectif) Initialement proposées en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/PRECONISATION	VALORISATION EN €		
4	Optimiser la carte des formations	4.1	maintenir et valoriser toutes les mentions et parcours-type de l'UFR en L et M	4.1.1	promouvoir et soutenir les formations rares (lettres anciennes, sciences du langage)	dotation charges insuffisante	à prendre en compte pour le calcul de la dotation CE		cf. Calcul de la dotation charges d'enseignement		
				4.1.2	reflexion sur les mentions de masters-attractivité de l'offre						
				4.1.3	assurer l'acquisition ou le renouvellement des équipements pédagogiques (informatiques, logiciels, audiovisuels)	remplacement 5 ordinateurs fixes poste de travail admf >5ans (3900 euros) + 2 ordinateurs fixes enseignant info com (>5ans) (3100 euros) + 4 ipad pour enseignant C2i (2000 euros) + 2 scans individuel EFFI	10000 euros		cf. plan de renouvellement informatique de la DSIN 2015		
5	Favoriser les mutualisations dans le cadre de l'organisation en pôles (voir objectif 6)	5.1	Favoriser l'insertion professionnelle par une formation de qualité	5.1.1	mutualisation des ressources de la Cellule Locale d'Insertion Professionnelle (CLIP)	diffusion informations, recensement besoins des étudiants, information sur la CLIP, accompagnement pour l'orientation, mise en place actions/événements dédiés, catalogue stages, prépa.étudiants rencontre avec professionnels à l'échelle du pôle (géré par le SUIO)	10915 euros (500 heures)	FAVORABLE	cf. Actions retenues à l'échelle du pôle		
				5.2	Améliorer l'attractivité internationale des formations	5.2.1	mise en place d'une cellule "relations internationales" à caractère transversal				
				5.3	Soutenir le développement de la recherche	5.3.1	mutualisation des missions "invités" : répartition en fonction des besoins	modalités d'attribution à revoir, dotation directe aux labo. recherche			
						5.3.2	mutualisation des moyens "aide à la traduction" répartition en fonction des besoins	modalités d'attribution à voir			
						5.3.3	maintien de l'enveloppe dédiée aux PUR		à déterminer	FAVORABLE	cf. Actions retenues à l'échelle du pôle
6	Développer la formation continue	6.1	poursuivre et développer les formations professionnalisantes	6.1.1	identifier et développer les formations courtes						
				6.1.2	poursuivre les DU existants à fort potentiel de demandes (DU HIVIF par ex.)						

RESSOURCES HUMAINES MISES A LA DISPOSITION DE LA COMPOSANTE				DECISION			
			Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	NOMBRE	VALORISATION EN €
Nombre d'ATER, contractuels second degré ou contractuels LRU accordés à la composante pour l'année universitaire 2015/16 (hors ressources propres)			demandes d'ATER à l'étude		FAVORABLE	3	116 400 €
Enveloppe dédiée à l'invitation de collaborateurs scientifiques exerçant à l'étranger. « Missions Invités 2016 ». Dotation en euros bruts.			attribution directe complémentaire aux laboratoires		FAVORABLE		7 800 €

DOTATION CHARGES D'ENSEIGNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2016 (intégrant le montant alloué au titre du référentiel)

DOTATION DE LA COMPOSANTE 2016 (Notification de 80 % de l'enveloppe allouée à la composante)

Le nouveau calcul sera effectué en décembre 2015 au regard du potentiel enseignant, des effectifs réels 2015/16 et des heures réalisées en 2014/15 pour répartir les 20 % qui restent. Le modèle de calcul adopté par la CFVU prend en compte la totalité des réductions de services des enseignants.

98 741 €

TOTAL DES PROJETS INSCRITS DANS LE CPOM 2016 DE LA COMPOSANTE PERMETTANT UNE VALORISATION EN EUROS

222 941 €

ENGAGEMENTS COMPLEMENTAIRES DE LA COMPOSANTE	
SUR LE PLAN STRATEGIQUE	S'impliquer dans la démarche d'élaboration du prochain projet quinquennal de l'Etablissement 2017-2021
	Promouvoir le projet d'Evaluation des Enseignements par les Etudiants en étroite liaison avec la Direction de la Qualité et du Développement Durable
SUR LE PLAN DE LA GESTION	Œuvrer à la déclinaison opérationnelle des différentes mesures du Plan de Retour à l'Equilibre Budgétaire de l'Université, notamment celle qui concerne le développement des ressources propres et de la formation continue
	Stabiliser les Services Financiers de Proximité promus dans le cadre du projet EFFI dans la perspective de la mise en place de la GBCP
SUR LE PLAN DE L'IMMOBILIER	Participer à la mise en place du projet du Nouveau Tertre

ACTIONS RETENUES A L'ECHELLE DU PÔLE LL-SHS			DECISION		
	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €
Aide à la traduction scientifique. Enveloppe dédiée à l'aide à la traduction scientifique accordée au niveau du pôle LL-SHS dans la limite d'un plafond de 25 000€ - Enveloppe augmentée par rapport à 2015 de 5000 €.	modalités d'attribution à revoir		FAVORABLE	Enveloppe augmentée par rapport à 2015(+5000€), fournir à la CSCP la répartition par composante & réfléchir à un projet intégré au niveau de l'UBL	25 000 €
Edition et promotion des travaux de recherche. Maintien en 2016 de l'enveloppe dédiée aux Presses Universitaires de Rennes. Une vigilance spécifique sur le bon usage de cette enveloppe est demandée. Un réexamen de cette enveloppe sera effectué en 2017.			FAVORABLE		56 000 €
Developpement de la Cellule Locale d'Insertion Professionnelle (CLIP) et mutualisation des ressources à l'échelle du Pôle LL-SHS.			FAVORABLE	500 Heures de tutorat d'accompagnement	11 000 €
Intensifier les collaborations à l'échelle des territoires. Aménagement d'une salle en matériel de visioconférence à l'U.F.R. de S.T.A.P.S. mutualisée à l'échelle du pôle LL-SHS.	L'UFR STAPS exprime le besoin d'équiper un amphi en visioconférence, équipement qui serait mutualisable à l'échelle du Pôle LLSHS. Objectif : limiter la mobilité des personnes, diffusion de nos conférences, soutenances, etc.	estimation 30 000 €	FAVORABLE	Aménagement d'une salle en matériel de visioconférence à l'U.F.R. de S.T.A.P.S. mutualisée à l'échelle du pôle LL-SHS.	30 000 €

ENGAGEMENT COMPLEMENTAIRE A L'ECHELLE DU PÔLE LL-SHS	
SUR LE PLAN STRATEGIQUE	Accompagner sur le plan administratif la fonction de Référent du Pôle LL-SHS dans la perspective du prochain quinquennal et des enjeux associés à l'offre de formation

Le Président de l'Université de Nantes
Olivier LABOUX

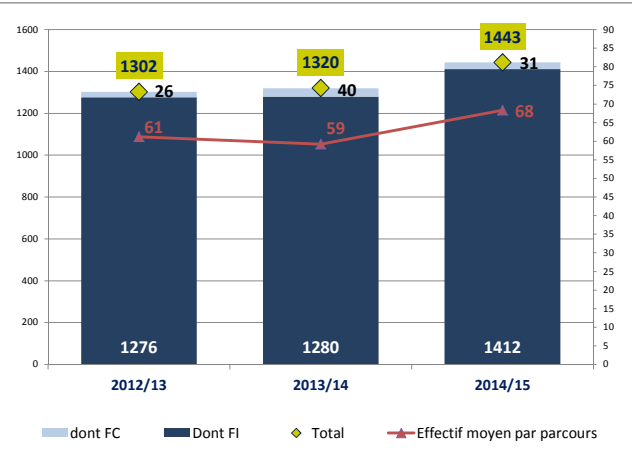


Le Directeur de l' U.F.R. de Lettres & Langues.
Jean- Marie LARDIC

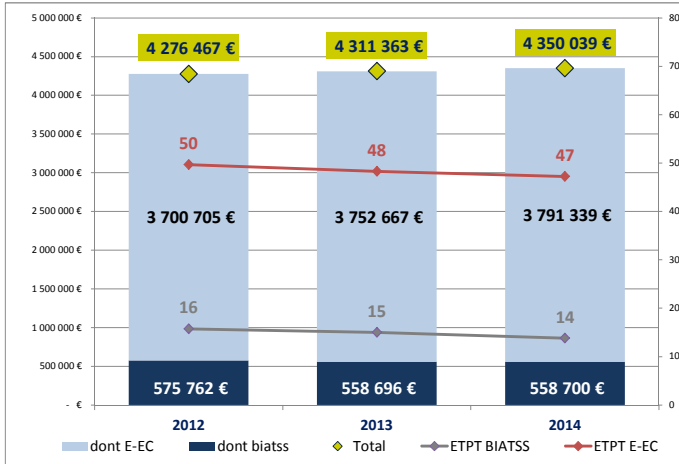



DONNEES GENERALES

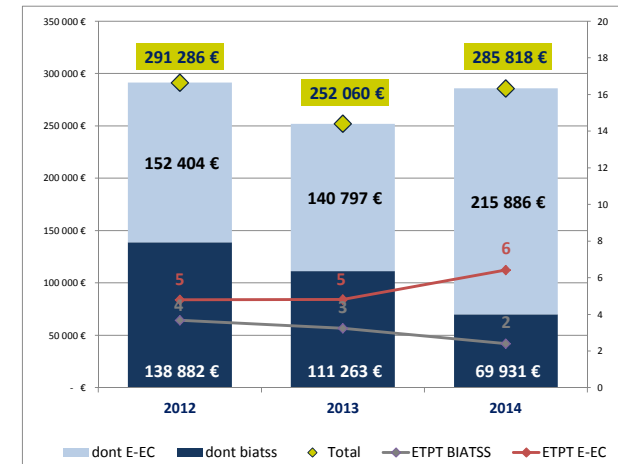
Evolution des effectifs étudiants



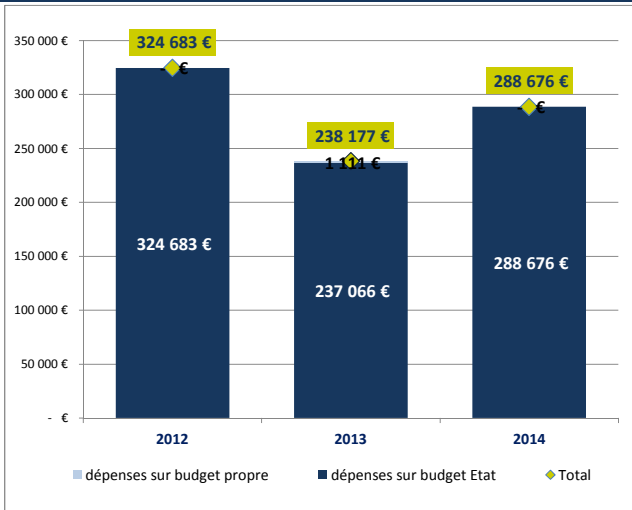
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget Etat



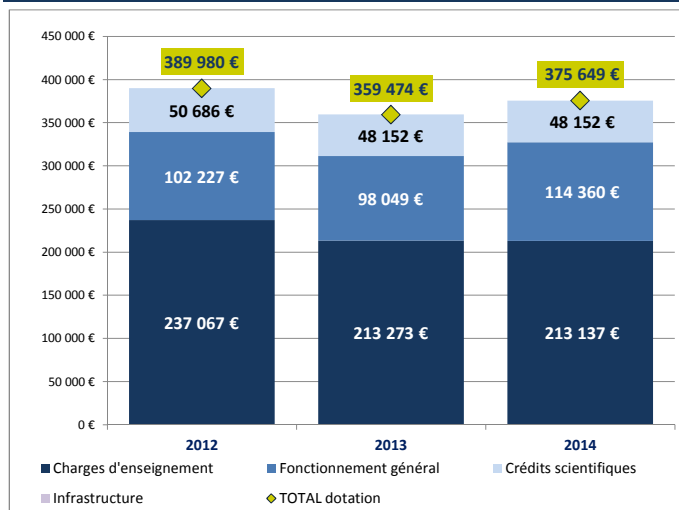
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget propre et/ou délégué



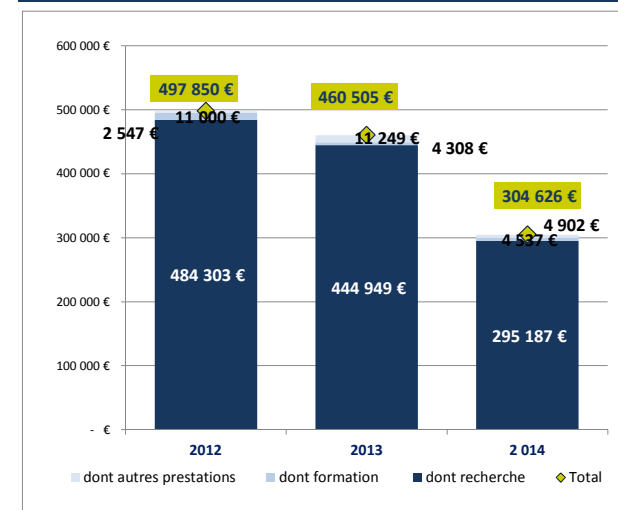
Evolution des dépenses relatives aux heures d'enseignement



Evolution des budgets délégués



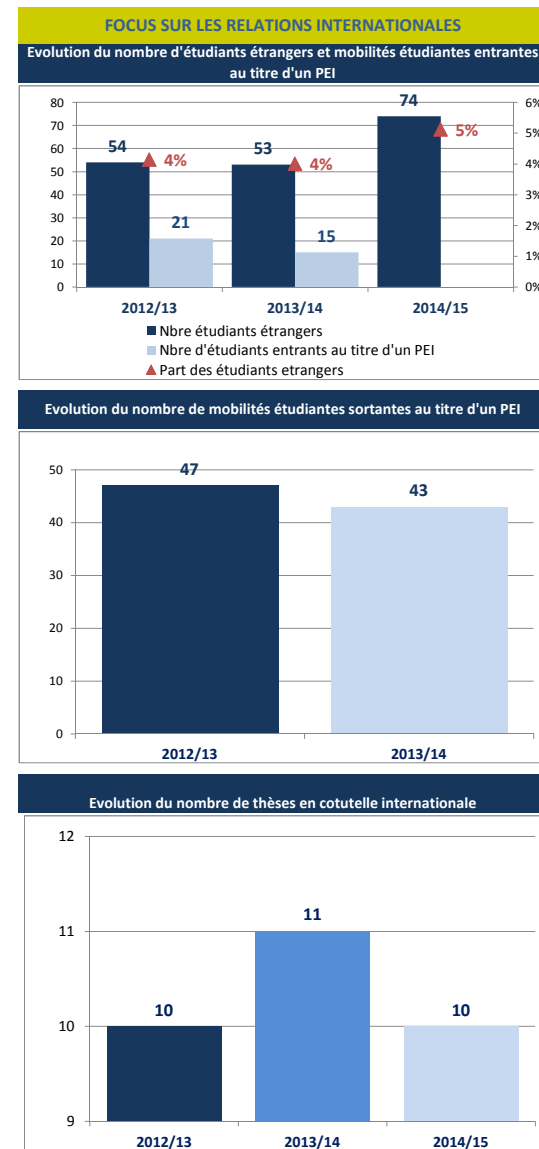
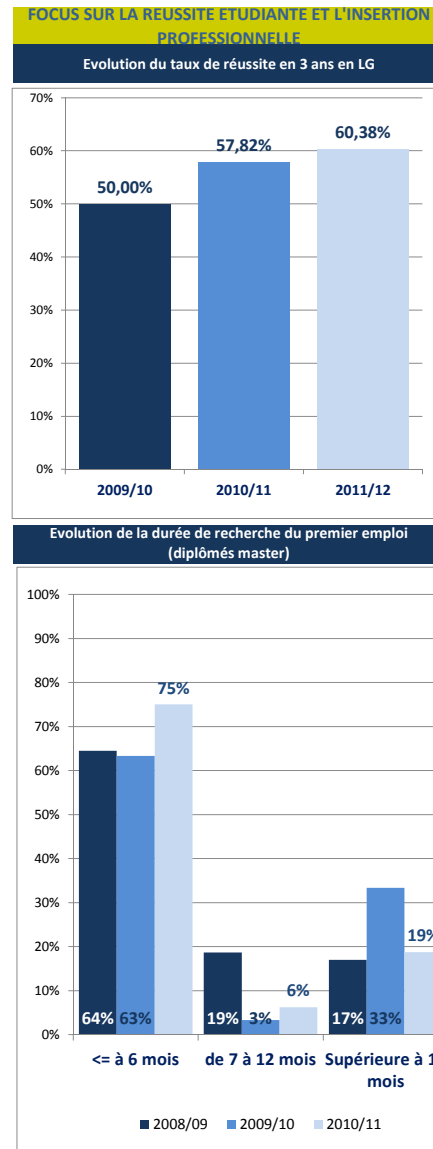
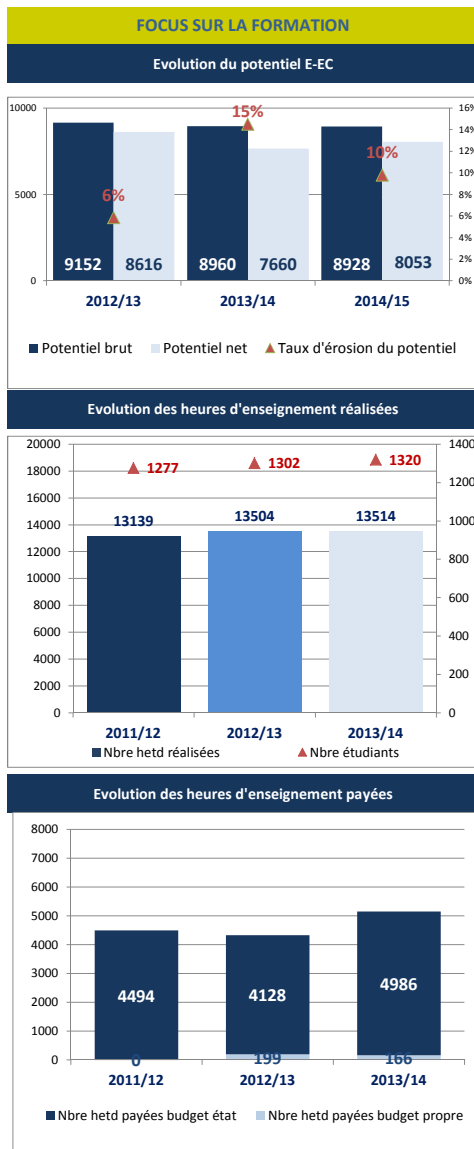
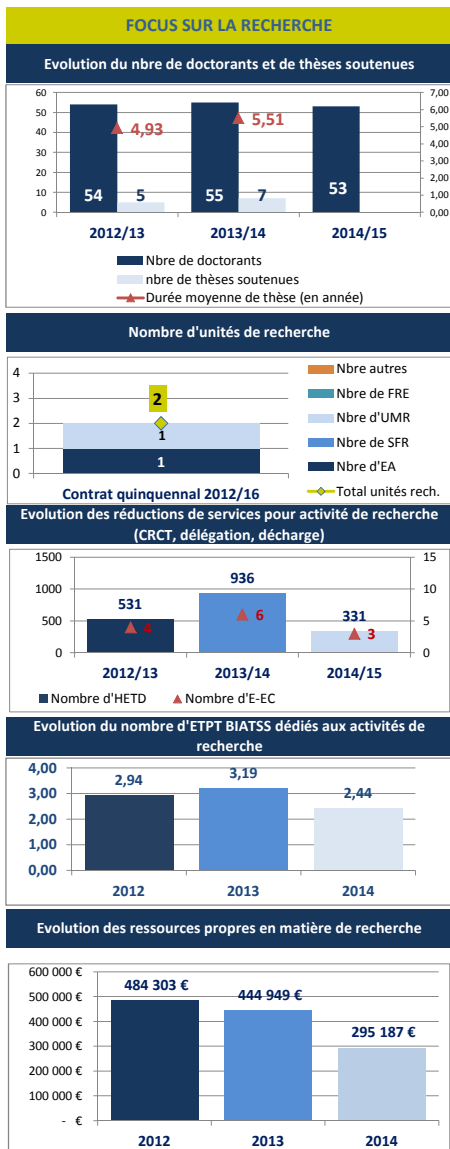
Evolution des ressources propres



Financement de la composante

	2012	2013	2014
Part Etablissement	90%	91%	94%
Part ressources propres	10%	9%	6%

	2012	2013	2014
Ressources propres	9 137 €	8 671 €	5 676 €
ETPT E-EC			



Niveau d'encadrement

Heures réalisées	Licence	2011/12	2012/13	2013/14
		9,36	8,78	8,86
Etudiants	Master	13,75	15,19	13,75

Part des heures réalisées par des vacataires	Licence	2011/12	2012/13	2013/14
		26%	21%	26%
Etudiants	Master	19%	22%	19%

Etudiants	2012	2013	2014
	ETPT E-EC Etat	26	27
Etudiants	2012	2013	2014
	ETPT BIATSS Etat hors recherche	88	94

**FICHE RECAPITULATIVE DES ARBITRAGES RENDUS AU TITRE DE L'EXERCICE 2015
U.F.R. D'HISTOIRE & H.A.A.**

ACTIONS PROPOSEES PAR LA COMPOSANTE						DECISION				
Orientations stratégiques de l'UN	Objectifs prioritaires de la composante	Actions (2 ou 3 par objectif) Initialement proposées en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €			
1	Promouvoir l'interdisciplinarité, l'internationalisation et le lien entre formation et recherche	1.1	Politique de recrutement d'EC dans le département d'histoire de l'art et archéologie sans laquelle aucun moyen humain supplémentaire ne peut être mobilisé à la hauteur des ambitions nécessaires et des besoins humains exigés des politiques décrites ci-dessous	1.1.1	Deux postes de PR en histoire de l'art et en archéologie	La composante demande toujours un soutien de la Présidence afin d'assurer un meilleur fonctionnement du département d'histoire de l'art et d'archéologie dans ses missions d'enseignement et d'encadrement de la recherche comme dans ses investissements dans des programmes pluridisciplinaires locaux et régionaux. L'UFR demande également le dégel du poste de professeur d'histoire contemporaine pour le concours 2016		cf. révision des effectifs de septembre 2016		
		1.2	Politique de recrutement en Biats pour animer, soutenir les opérations stratégiques de l'UFR en termes d'action de valorisation, de communication, de recherche de ressources propres et de gestion formation-recherche qui reposent actuellement sur des polyvalences témoignant des limites de l'exercice (risques psycho-sociaux du personnel et irrégularité réglementaire probable des pratiques actuelles)	1.2.1	Ingénieur ou technicien d'études (Lara)	La réorganisation fonctionnelle du CREAAH sur le site natalis confirme ce besoin		cf. révision des effectifs de septembre 2016		
	1.3	Cartographie des périmètres pertinents d'interdisciplinarité (échelles de l'UFR, du pôle LLSHS, des autres grands secteurs disciplinaires de l'UN) et amélioration de l'offre en langues existante (au niveau des formations reçues) et création de cours en langue étrangère	1.3.1	Missionnage financé en décharge ou en HC ; mise en place d'outils de soutien pour les enseignants proposant des cours en langue étrangère ; mise en place d'un CM de 12h en anglais dans le cadre du M1 EEI pour l'année 2014-2015		Acquisition de matériels pédagogiques spécifiques et frais annexes	500 euros	FAVORABLE	cf. sorties, visites, stages et petits matériels enveloppe globale de 40 000 € (projet 4.2.2). Enveloppe augmentée de 5000€ par rapport à 2015	
			1.3.2	Renforcement de la cohérence et de la pertinence pédagogiques actuelles des enseignements de langue en termes de généralisation dans les niveaux LMD, de spécialisation disciplinaire et de niveaux de compétence et de maîtrise		Le fonctionnement actuel n'est pas satisfaisant ; une logique administrative et comptable (les seuils) impose des contraintes d'organisation pédagogique préjudiciables à la qualité de la formation en dépit de la bonne volonté et des efforts des enseignants				
			1.3.3	Développement des partenariats internationaux		Accord demandé pour deux "missions invitées" de 15 jours au total pour deux professeurs (USA et Brésil)	1 950 euros	FAVORABLE	Se référer au volet ressources humaines mises à la disposition de la composante	
			1.3.4	Poursuite du soutien à la publicité internationale des productions scientifiques (aide à la traduction)		Mise en place d'une double diplomation en master et en doctorat dans le cadre du programme « Horizon 2020 » de la Commission Européenne. "The borders of western citizenship: EU-CELAC relations from a historical and current perspective. Citizenship in the Atlantic zone" avec l'Université de Turin (porteurs), l'Université de Leyde, l'Université de Séville, l'Université Fédérale de Sao Paulo, l'Université nationale de Colombie (Bogota), la CIDE (Mexico), l'Universidad Nacional de Colombia (Bogota) et l'Université de Buenos Aires (CONICET).	1 000 euros	DEFAVORABLE	La composante devra faire une demande au CURI	
	2	2.1	Renforcement de la maîtrise de l'expression orale et écrite des étudiants comme de leur connaissance professionnelle et extra-universitaire de leur formation	2.1.1	Généralisation de modules d'enseignements techniques de rédaction et d'expression	Réflexion intégrée dans la préparation de la prochaine offre de formation				
				2.1.2	Remise en place du tutorat mais révisé dans une finalité pédagogique afin d'être complémentaire de l'action 2.1.1 ; allouer au Pôle Lettres une partie de la dotation actuelle (427h) qui sert déjà au financement du tutorat de la CLIP	Etoffement du dispositif d'accompagnement pédagogique (actions en amont meilleure organisation des groupes)	450 heures (9 805 €)	FAVORABLE	reconduction de l'enveloppe 2015 327 heures	7 200 €
				2.1.3	Mise en place de séjours pérennes aux festivals de Blois et de Fontainebleau	Poursuite de cette action avec une mise en place en amont pour le département d'histoire d'une détermination précoce du public cible	100 heures (2179€)	FAVORABLE	reconduction de l'enveloppe 2015 100 heures de tutorat évaluation, suivi, insertion	2 200 €
				2.2	Mise en place d'une politique d'insertion et d'information professionnelles	Soutien financier et logistique à l'animation d'un réseau des "anciens" ; invention d'une tradition du réseautage en LLSHS	Vacations étudiants pour l'animation du réseautage et la mise en place d'un carnet de contact pour les masters professionnels de l'UFR (une douzaine d'heures pour 3 masters) ; soutien à l'événementiel (conférences, remise de diplômes etc.)	2 000 euros	FAVORABLE	
2.3		Etablissement d'une politique d'audit et de diagnostic du suivi étudiant	2.2.1	Forums "métiers" spécifiques	Reconduction à l'identique	1000 euros	FAVORABLE		1 000 €	
			2.2.2	"Historicité" des stages ; travailler la mémoire des collaborations						
			2.2.3	Identification en amont des publics spécifiques et de leurs difficultés récurrentes	Cette action participera des actions transversales du nouveau personnel de l'UFR (1.2.2)					
2.3.1	Enseignant référent et missions d'accompagnement scolaire	Ce lien construit de la responsabilisation et de la familiarisation, éléments nécessaires à l'investissement de l'étudiant et à sa réussite scolaire	124 heures TD (6200 €)	DEFAVORABLE						
2.3.2	Etablissement d'un lien après clôture du cycle d'enseignement supérieur (enquête à N+2)	Cette action participera des actions transversales du nouveau personnel de l'UFR								

ACTIONS PROPOSEES PAR LA COMPOSANTE							DECISION		
Orientations stratégiques de l'UN	Objectifs prioritaires de la composante	Actions (2 ou 3 par objectif) Initialement proposées en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €		
3	3.1	Une présence métropolitaine et régionale réaffirmée	3.1.1	Partenariats Musées du château, Dohrée et des Beaux-Arts, des services de l'inventaire, de la DRAC et de la ville de Nantes (Direction Patrimoine et Archéologie) du réseau des médiathèques, des Archives (municipales, départementales et diplomatiques) et du Mémorial de l'esclavage dans le cadre pérenne d'un festival d'histoire, d'histoire de l'art et d'archéologie nantais : "L'histoire sort sa science"	Voir lettre jointe	500 euros	FAVORABLE	cf. sorties, visites, stages et petits matériels enveloppe globale de 40 000 € (projet 4.2.2). Enveloppe augmentée de 5000€ par rapport à 2015	
			3.1.2	Participation active au quartier de la Création					
			3.1.3	Favoriser les relations avec le Rectorat afin d'être l'interlocuteur évident de la formation continue des enseignants en lien et concertation avec l'ESPE	Réflexion avec l'ESPE sur des offres de formations courtes d'éducation aux questions politico-religieuses contemporaines en liant avec des programmes de recherche actuels (Staraco, IFRA)				
	3.2	Etre présent et porteur de proposition dans les projets fédéraux de recherche	3.2.1	RFI en cours Institut d'études européennes et internationales (possibilité au cas par cas de labellisation au niveau de la définition des profils de poste des EC pour une participation au futur Institut)	Maintien du profilage compatible pour le poste de professeur d'histoire contemporaine gelé en 2015-2016			cf. révision des effectifs de septembre 2016	
			3.2.2	Projet du Centre de conservation et d'études archéologiques	Obtention d'un poste de professeur en archéologie			cf. révision des effectifs de septembre 2016	
			3.2.3	Problématiques Mer, Matériaux					
	3.3	Définition d'éléments de coopération entre laboratoires (notamment CRHIA-CERHIO) dans le cadre de l'UBL	3.3.1	Séminaire commun	Reconduction de cette fructueuse collaboration. Aide apportée aux déplacements des collègues et des étudiants	1 000 euros	FAVORABLE	cf. sorties, visites, stages et petits matériels enveloppe globale de 40 000 € (projet 4.2.2). Enveloppe augmentée de 5000€ par rapport à 2015	
			3.3.2	Thématique fédérative (la Mer avec le CERHIO de Lorient ; la guerre avec le CERHIO de Rennes)	Idem				
			3.3.3	Pour rappel, la préparation de l'agrégation d'histoire à Rennes et à Nantes fonctionne sur des échanges de compétence révisés selon les questions mises au concours	Réflexion intégrée dans la préparation du quinquennal				
4	4.0	Pérenniser la formation à l'agrégation d'histoire assumée aujourd'hui sans budget dédié par la composante (ce que ses finances ne permettent plus)	4.0.0	Validation de la maquette proposée					
			4.1	Réflexion sur la nature du savoir transmis et sur les attentes de restitution	4.1.1	Savoirs et savoir-faire : quels enseignements, quels acquis, quelle évaluation?			
					4.1.2	Travailler à l'appropriation par les EC des préconisations de la DGESIP sur le passage d'une culture de la transmission à une méthodologie des apprentissages			
	4.1.3	Favoriser des expérimentations d'évaluation des enseignements par les étudiants							
	4.2	Définir une cohérence pédagogique en termes de progressivité, de spécialisation et de diversité des enseignements du niveau L à M et au sein de l'articulation M1 et M2	4.2.1	Mise à niveau de l'offre en moyens matériels (notamment logiciels et outils informatiques)					
			4.2.2	Soutien maintenu de la Présidence (a minima) au financement des voyages pédagogiques maquetés et casuels	Reconduction de ces actions mais avec haussement de l'enveloppe car il faut financer la participation des étudiants du département d'histoire de l'art à un voyage et à un séjour parisien inclus dans la maquette et pour lesquels une note est délivrée	39 500 euros	FAVORABLE	Enveloppe globale dédiée aux sorties, visites, stages et petits matériels 40 000 €. Enveloppe augmentée de 5000€ par rapport à 2015	
			4.2.3	Travailler à la professionnalisation des masters recherche par une politique de stage ; favoriser la restitution des expériences Erasmus (mobilités entrante et sortante) en relation avec la DRI	Cette action participera des actions transversales du nouveau personnel de l'UFR				
	4.3	Révision des relations avec la Scolarité Lettres	4.3.1	Meilleure prise en charge des étudiants en situation de handicap, en particulier lors des sessions d'examen	Réalisation des besoins de la composante				
			4.3.2	Meilleure gestion des modalités d'examen par la systématisation de l'anonymat des copies et de l'enregistrement automatisé des notes (selon le périmètre de pertinence des formations en termes d'effectif)					
			4.3.3	Réflexion sur la réduction du nombre des épreuves terminales au bénéfice du contrôle continu	Réflexion intégrée dans la préparation du quinquennal				
	5	5.1	Ne bénéficiant d'aucun personnel à mission spécifique, l'UFR défend une politique de priorisation d'événements mutualisés (pourcentage de collaboration au bénéfice de la composante)	5.1.1	Missions de valorisation financière (taxe d'apprentissage)	Cette action participera des actions transversales du nouveau personnel de l'UFR			
				5.1.2	Missions de communication				
5.2		Matériels et consommables spécifiques dans le cadre du passage modulé à l'anonymat garanti des copies et à la saisie automatique des notes	5.2.1						
5.3		Contribuer à l'amélioration des formations par des outils collectifs en termes de contrôle de l'originalité des travaux des étudiants et de certification informatique et linguistique	5.3.1	Extension de l'usage du logiciel anti-plagiat utilisé par l'EMN-IAE (achat de licences supplémentaires?)					
			5.3.2	Systématiser la certification linguistique					
			5.3.3	Intégrer la certification informatique comme un élément de validation d'une UE					
6	6.1	Mise en place d'un pôle traduction spécialisé en SHS	6.1.1	Création d'un partenariat avec New York University pour offrir une formation en méthodologie des sciences humaines à la française à leur cursus Master de traduction					
			6.1.2	Identification des besoins et surtout des publics "solvables"					
	6.2	Offres de certificats universitaires capitalisables à terme en DU ; révision voire suppression des tarifs dimants de la formation continue	6.2.1	Histoire des arts / offre de stages de formation et développement de la VAE en archéologie					
			6.2.2	Expertise patrimoniale auprès des collectivités territoriales pour des dossiers de labellisation nationale ou internationale					

RESSOURCES HUMAINES MISES A LA DISPOSITION DE LA COMPOSANTE			DECISION		
	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	NOMBRE	VALORISATION EN €
Nombre d'ATER, contractuels second degré ou contractuels LRU accordés à la composante pour l'année universitaire 2015/16 (hors ressources propres)			FAVORABLE	1,5	58 200 €
Enveloppe dédiée à l'invitation de collaborateurs scientifiques exerçant à l'étranger « Missions Invités 2016 » Dotations en euros bruts			FAVORABLE		1 950 €

DOTATION CHARGES D'ENSEIGNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2016 (Intégrant le montant alloué au titre du référentiel)

<p>DOTATION DE LA COMPOSANTE 2016 (Notification de 80 % de l'enveloppe allouée à la composante) Le nouveau calcul sera effectué en décembre 2015 au regard du potentiel enseignant, des effectifs réels 2015/16 et des heures réalisées en 2014/15 pour répartir les 20 % qui restent. Le modèle de calcul adopté par la CFVU prend en compte la totalité des réductions de services des enseignants</p>	170 873 €
---	-----------

TOTAL DES PROJETS INSCRITS DANS LE CPOM 2016 DE LA COMPOSANTE PERMETTANT UNE VALORISATION EN EUROS	283 423 €
---	------------------

ENGAGEMENTS COMPLEMENTAIRES DE LA COMPOSANTE

SUR LE PLAN STRATEGIQUE	<p>S'impliquer dans le démarche d'élaboration du prochain projet quinquennal de l'Établissement 2017-2021</p> <p>Promouvoir le projet d'Évaluation des Enseignements par les Étudiants en étroite liaison avec la Direction de la Qualité et du Développement Durable</p>
SUR LE PLAN DE LA GESTION	<p>Œuvrer à la déclinaison opérationnelle des différentes mesures du Plan de Retour à l'Équilibre Budgétaire de l'Université, notamment celle qui concerne le développement des ressources propres et de la formation continue</p>
SUR LE PLAN DE L'IMMOBILIER	<p>Stabiliser les Services Financiers de Proximité prévus dans le cadre du projet EFFI dans la perspective de la mise en place de la GBCP</p> <p>Participer à la mise en place du projet du Nouveau Tertre</p>

ACTIONS RETENUES A L'ECHELLE DU PÔLE LL-SHS

	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €
	Aide à la traduction scientifique: Enveloppe dédiée à l'aide à la traduction scientifique accordée au niveau du pôle LL-SHS dans la limite d'un plafond de 25 000€ Enveloppe augmentée par rapport à 2015 de 5000 €		FAVORABLE	Enveloppe augmentée par rapport à 2015(+5000€) fournie à la CSCP la répartition par composante à réaffecter à un projet intégré au niveau de l'UJL	25 000 €
	Édition et promotion des travaux de recherche: Maintien en 2016 de l'enveloppe dédiée aux Presses Universitaires de Rennes. Une vigilance spécifique sur le bon usage de cette enveloppe est demandée. Un réexamen de cette enveloppe sera effectué en 2017		FAVORABLE		58 000 €
	Développement de la Cellule Locale d'Insertion Professionnelle (CLIP) et mutualisation des ressources à l'échelle du Pôle LL-SHS		FAVORABLE	500 Heures de tutorat d'accompagnement	11 000 €
	Intensifier les collaborations à l'échelle des territoires. Aménagement d'une salle en matériel de visioconférence à l'U.F.R. de S.T.A.P.S. mutualisée à l'échelle du pôle LL-SHS	estimation 30 000 €	FAVORABLE	Aménagement d'une salle en matériel de visioconférence à l'U.F.R. de S.T.A.P.S. mutualisée à l'échelle du pôle LL-SHS	30 000 €

ENGAGEMENT COMPLEMENTAIRE A L'ECHELLE DU PÔLE LL-SHS

SUR LE PLAN STRATEGIQUE	Accompagner sur le plan administratif la fonction de Référent du Pôle LL-SHS dans la perspective du prochain quinquennal et des enjeux associés à l'offre de formation
--------------------------------	--

Le Président de l'Université de Nantes
 OLIVIER LAFITE

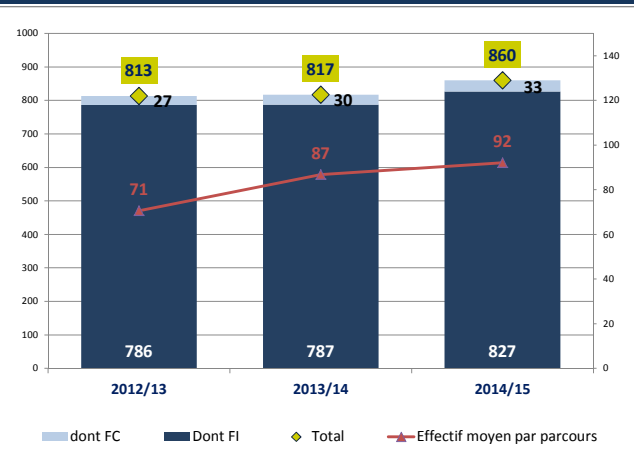


Le Directeur de l'U.F.R. de Sciences de la Vie et de la Santé
 Yannick CHATELAIN

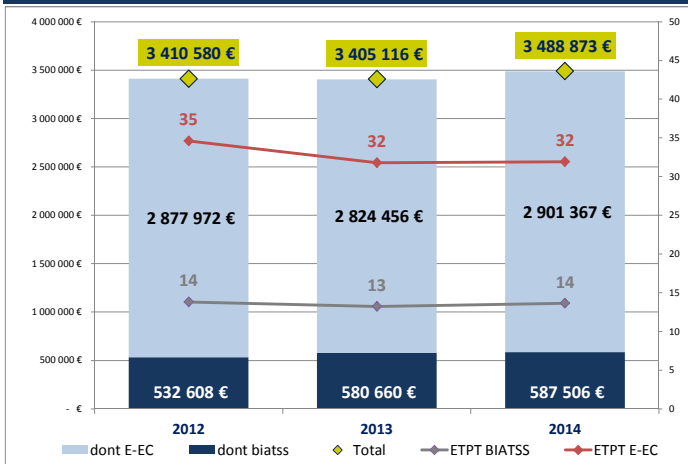



DONNEES GENERALES

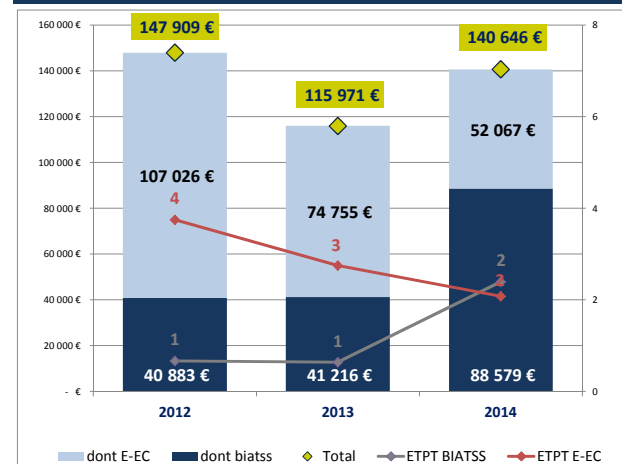
Evolution des effectifs étudiants



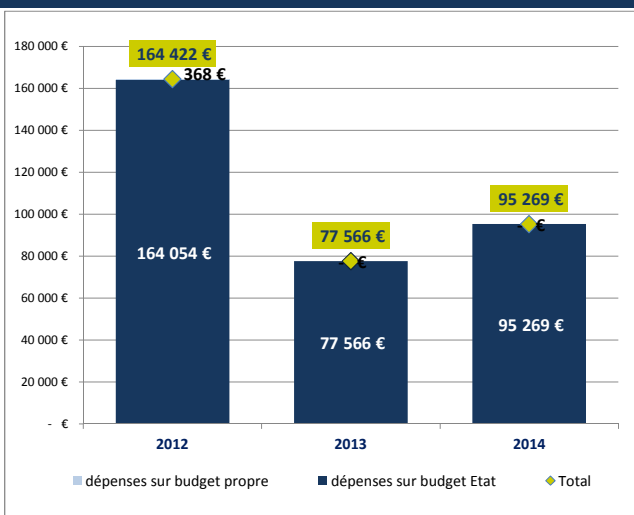
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget Etat



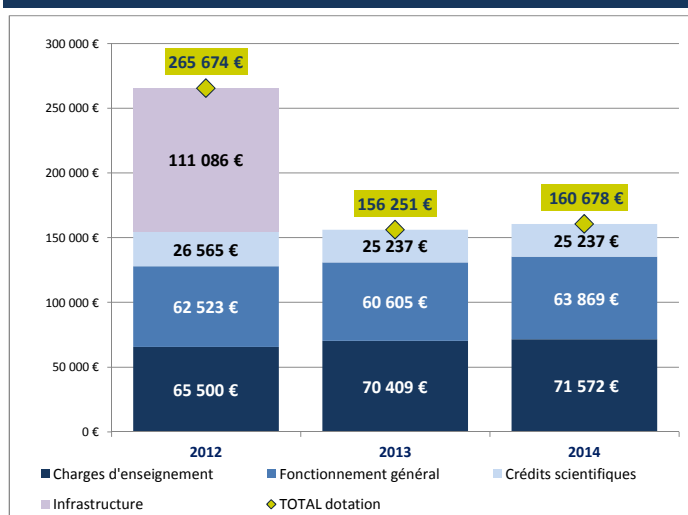
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget propre et/ou délégué



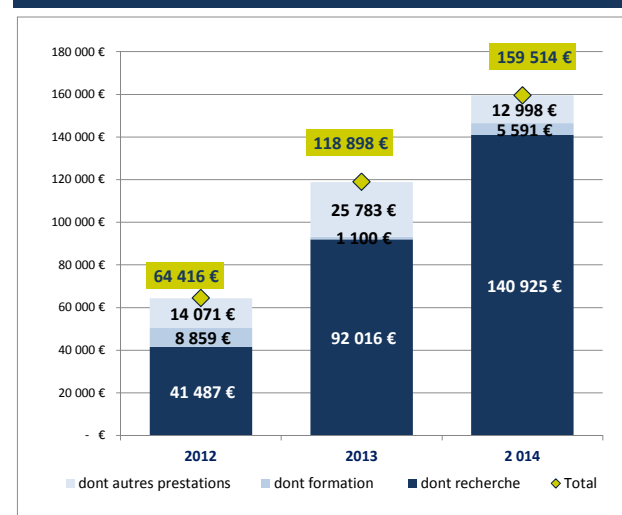
Evolution des dépenses relatives aux heures d'enseignement



Evolution des budgets délégués



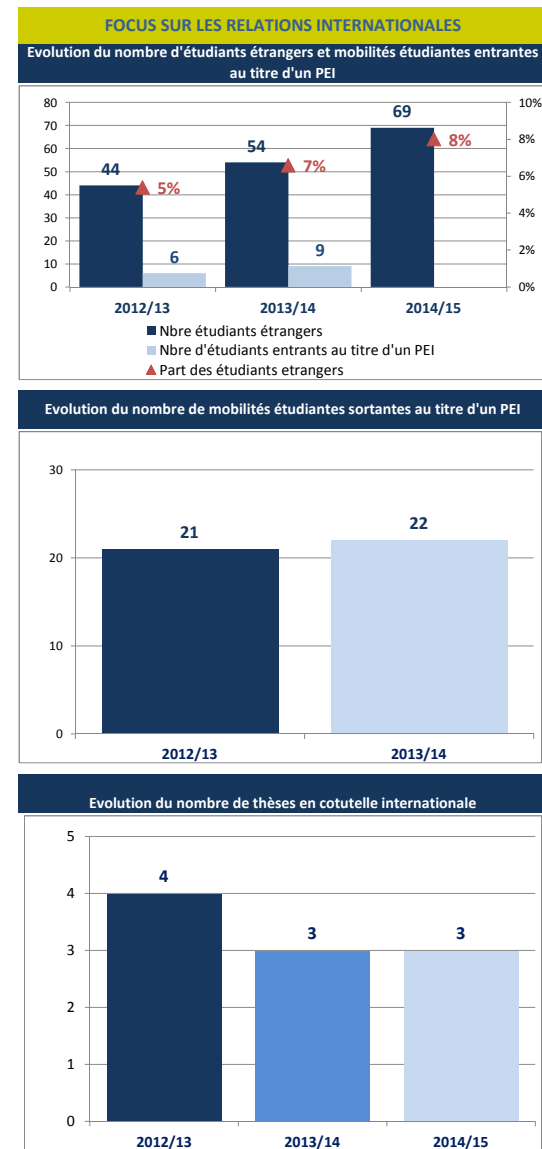
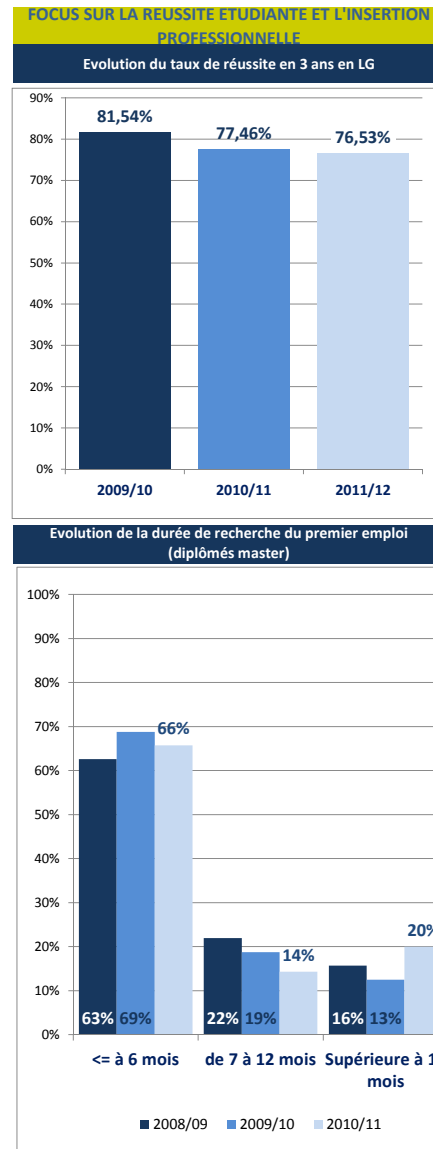
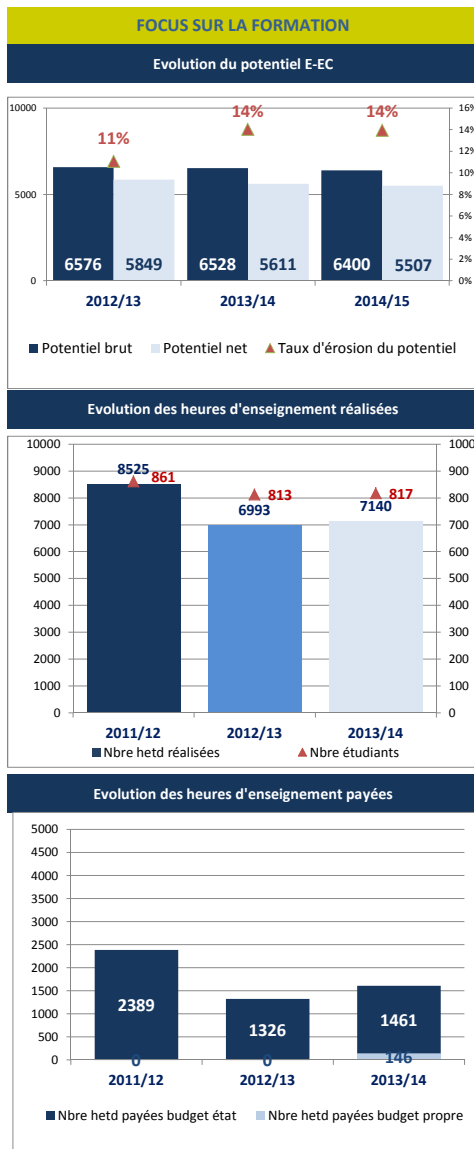
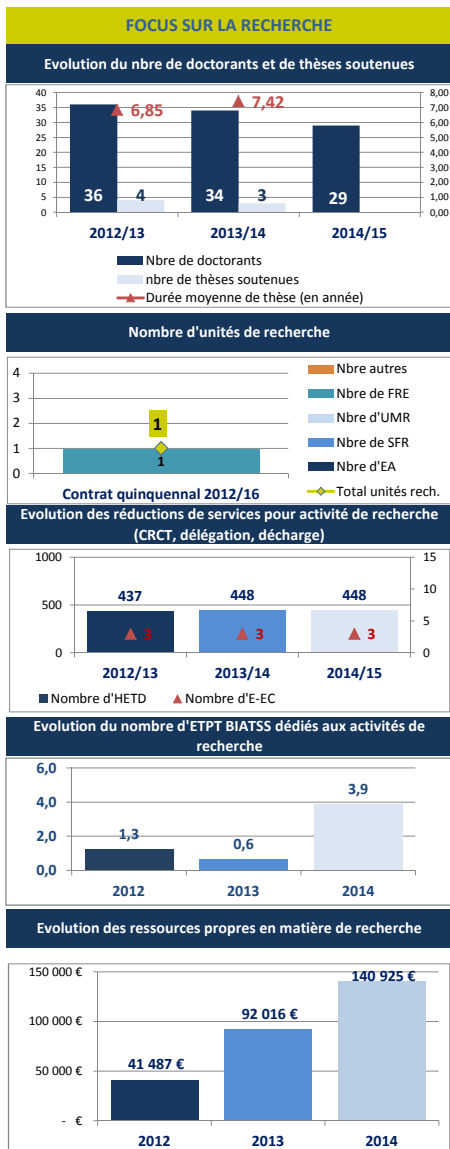
Evolution des ressources propres



Financement de la composante

	2012	2013	2014
Part Etablissement	98%	97%	96%
Part ressources propres	2%	3%	4%

	2012	2013	2014
Ressources propres	1 679 €	3 441 €	4 693 €
ETPT E-EC			



Niveau d'encadrement

Indicateur	2011/12			2012/13			2013/14		
	Licence	Master	Total	Licence	Master	Total	Licence	Master	Total
Heures réalisées	10,66	9,47	10,66	8,36	8,78	8,36	7,60	11,97	7,60
Etudiants	24%	20%	24%	11%	12%	11%	13%	14%	13%

Indicateur	2012			2013			2014		
	Etudiants	ETPT E-EC Etat	Total	Etudiants	ETPT E-EC Etat	Total	Etudiants	ETPT BIATSS Etat hors recherche	Total
Etudiants	23	64	87	26	62	88	27	71	98

FICHE RECAPITULATIVE DES ARBITRAGES RENDUS AU TITRE DE L'EXERCICE 2016
U.F.R. DE SOCIOLOGIE

ACTIONS PROPOSEES PAR LA COMPOSANTE							DECISION				
	Orientations stratégiques de l'UN		Objectifs prioritaires de la composante		Actions (2 ou 3 par objectif) Initialement proposées en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/PRECONISATION	VALORISATION EN €	
1	Promouvoir l'interdisciplinarité, l'internationalisation et le lien entre formation et recherche	1.1	Instituer une semaine internationale de l'UFR pour tous les étudiants	1.1.1	Professeurs invités (2 sur 5 jours)						
				1.1.2	accueil intervenants (3 sur 2 jours)						
				1.1.3	participation collègues						
		1.2	Inscrire la sociologie dans les projets RFI et Collégia	1.2.1	lister les projets en lien avec la DRPI						
				1.2.2	créer des modules de sociologie						
		1.3	1.3.1 Aide à la traduction scientifique 1.3.2 Aide à la publication PUR	1.3.1	traduction						
				1.3.2	PUR						
1.4	Renforcement de la recherche	1.4.1	Demande faite au titre de la révision des effectifs								
2	Accompagner la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants	2.1	Ne pas avoir de TD surchargés	2.1.1	ouverture groupes suffisants						
				2.1.2							
		2.2	Tuteurs	2.2.1	tuteurs d'accompagnement en enseignement	idem	150 heures	FAVORABLE	150 Heures de tutorat d'accompagnement	3 300 €	
				2.2.2	tuteurs insertion	idem	150 heures	FAVORABLE	150 heures de tutorat évaluation, suivi, insertion	3 300 €	
		2.3	Développer des méthodes actives	2.3.1	stages de terrain (renouvellement : Bruxelles et local)	Extension des 2 stages de terrain des M1 et M2 Recherche au M1 et M2 Professionnel	10 000,00 €	FAVORABLE	Enveloppe dédiée aux sorties, visites, stages et petits matériels. Augmentation de l'enveloppe de 2 000 € par rapport à 2015.	8 000 €	
2.3.2	tuteurs d'accompagnement langues:										
3	Intensifier les collaborations à l'échelle des territoires	3.1	Construction d'une filière sociologie à l'échelle de la COMUE	3.1.1	se connaître						
				3.1.2	travailler ensemble budget rencontre)						
		3.2	Favoriser les interventions de professionnels de haut niveau dans les filières professionnelles	3.2.1	Intervention de conférenciers (budget conf.)						
4	Optimiser la carte des formations	4.1	Alléger le poids des examens pour les EC	4.1.1	participer à un GT de travail avec service scolarité, SUP						
				4.2.1	Enquêtes quantitative et qualitative sur la formation : prise en charge de 2 étudiants en stage sur 4 mois						
		4.2.2	Conseil de perfectionnement								
5	Favoriser les mutualisations dans le cadre de l'organisation en pôles	5.1	Réflexion collective sur le C21 et la culture informatique plus généralement	5.1.1							
				5.1.2							
				5.1.3							
6	Développer la formation continue	6.1	Recensement des formations modulaires possibles	6.1.1							
		6.2	Construction de modules (standard ou sur mesure)	6.2.1							

RESSOURCES HUMAINES MISES A LA DISPOSITION DE LA COMPOSANTE				DECISION				
				Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/PRECONISATION	VALORISATION EN €
Nombre d'ATER, contractuels second degré ou contractuels LRU accordés à la composante pour l'année universitaire 2015/16 (hors ressources propres)						FAVORABLE	1	38 800 €
Enveloppe dédiée à l'invitation de collaborateurs scientifiques exerçant à l'étranger. « Missions Invités 2016 ». Dotation en euros bruts.				Développer un enseignement uniquement en anglais	2 500 €	FAVORABLE		2 500 €

DOTATION CHARGES D'ENSEIGNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2016 (intégrant le montant alloué au titre du référentiel)	
	VALORISATION EN €
DOTATION DE LA COMPOSANTE 2016 (Notification de 80 % de l'enveloppe allouée à la composante) Le nouveau calcul sera effectué en décembre 2015 au regard du potentiel enseignant, des effectifs réels 2015/16 et des heures réalisées en 2014/15 pour répartir les 20 % qui restent. Le modèle de calcul adopté par la CFVU prend en compte la totalité des réductions de services des enseignants.	75 580 €

TOTAL DES PROJETS INSCRITS DANS LE CPOM 2016 DE LA COMPOSANTE PERMETTANT UNE VALORISATION EN EUROS	131 480 €
--	-----------

ENGAGEMENTS COMPLEMENTAIRES DE LA COMPOSANTE	
SUR LE PLAN STRATEGIQUE	S'impliquer dans la démarche d'élaboration du prochain projet quinquennal de l'Etablissement 2017-2021
	Promouvoir le projet d' Evaluation des Enseignements par les Etudiants en étroite liaison avec la Direction de la Qualité et du Développement Durable
SUR LE PLAN DE LA GESTION	Cœuvrer à la déclinaison opérationnelle des différentes mesures du Plan de Retour à l'Equilibre Budgétaire de l'Université, notamment celle qui concerne le développement des ressources propres et de la formation continue
	Stabiliser les Services Financiers de Proximité promus dans le cadre du projet EFFI dans la perspective de la mise en place de la GBCP
SUR LE PLAN DE L'IMMOBILIER	Participer à la mise en place du projet du Nouveau Tertre

ACTIONS RETENUES A L'ECHELLE DU PÔLE LL-SHS			DECISION		
	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagne ment 2016	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €
Aide à la traduction scientifique. Enveloppe dédiée à l'aide à la traduction scientifique accordée au niveau du pôle LL-SHS dans la limite d'un plafond de 25 000€ - Enveloppe augmentée par rapport à 2015 de 5000 €.	Projet de traduction d'ouvrage	5 000,00 €	FAVORABLE	Enveloppe augmentée par rapport à 2015(+5000€), fournir à la CSCP la répartition par composante & réfléchir à un projet intégré au niveau de l'UBL	25 000 €
Edition et promotion des travaux de recherche. Maintien en 2016 de l'enveloppe dédiée aux Presses Universitaires de Rennes. Une vigilance spécifique sur le bon usage de cette enveloppe est demandée. Un réexamen de cette enveloppe sera effectué en 2017.			FAVORABLE		56 000 €
Developpement de la Cellule Locale d'Insertion Professionnelle (CLIP) et mutualisation des ressources à l'échelle du Pôle LL-SHS.			FAVORABLE	500 Heures de tutorat d'accompagnement	11 000 €
Intensifier les collaborations à l'échelle des territoires. Aménagement d'une salle en matériel de visioconférence à l'échelle du pôle LL-SHS.	L'UFR STAPS exprime le besoin d'équiper un amphi en visio-conférence, équipement qui serait mutualisable à l'échelle du Pôle LLSHS. Objectif : limiter la mobilité des personnes, diffusion de nos conférences, soutenances, etc.	estimation 30 000 €	FAVORABLE	Aménagement d'une salle en matériel de visioconférence à l'U.F.R. de S.T.A.P.S. mutualisée à l'échelle du pôle LL-SHS.	30 000 €

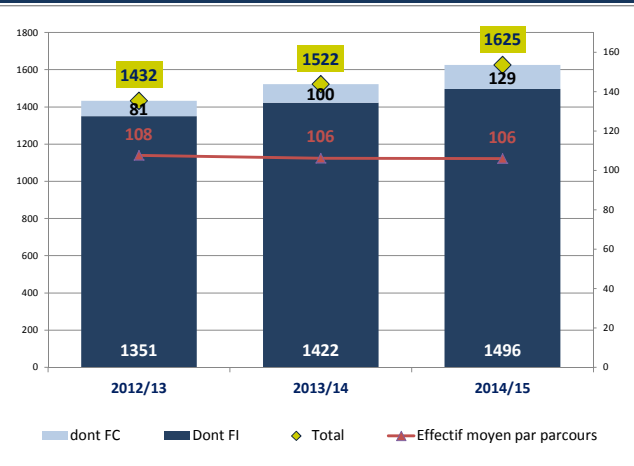
ENGAGEMENT COMPLEMENTAIRE A L'ECHELLE DU PÔLE LL-SHS	
SUR LE PLAN STRATEGIQUE	Accompagner sur le plan administratif la fonction de Référent du Pôle LL-SHS dans la perspective du prochain quinquennal et des enjeux associés à l'offre de formation

Le Président de l'Université de Nantes
Olivier LABOUX

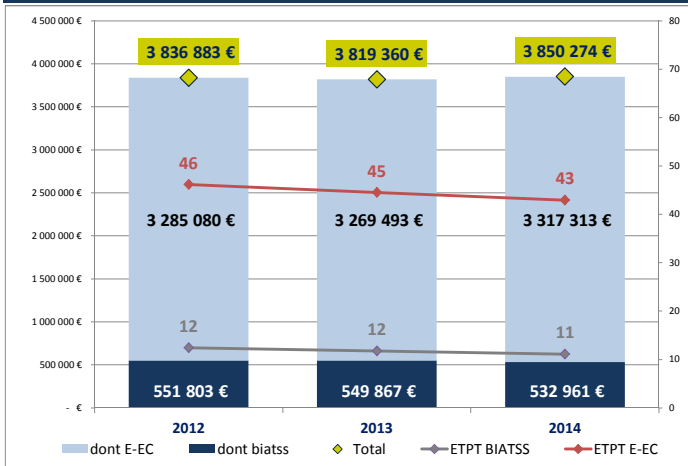
Le Directrice de l'U.F.R. de Sociologie
Véronique GUIENNE

DONNEES GENERALES

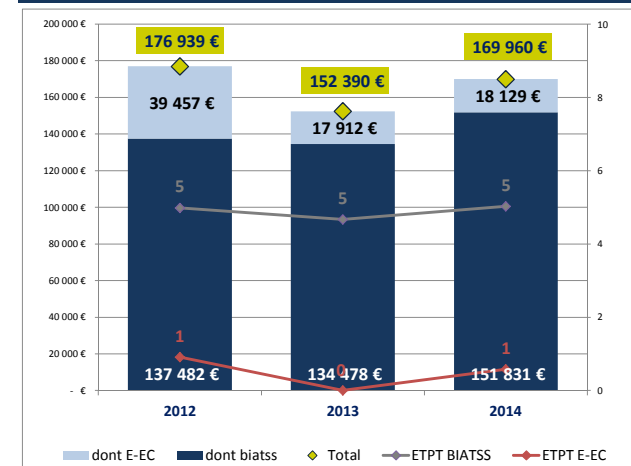
Evolution des effectifs étudiants



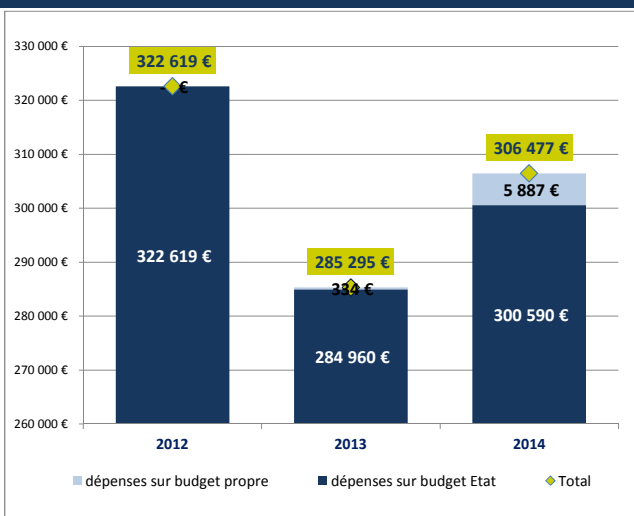
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget Etat



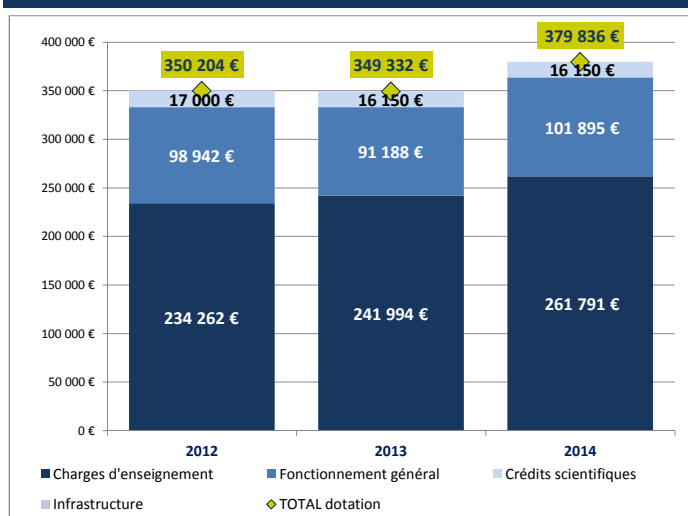
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget propre et/ou délégué



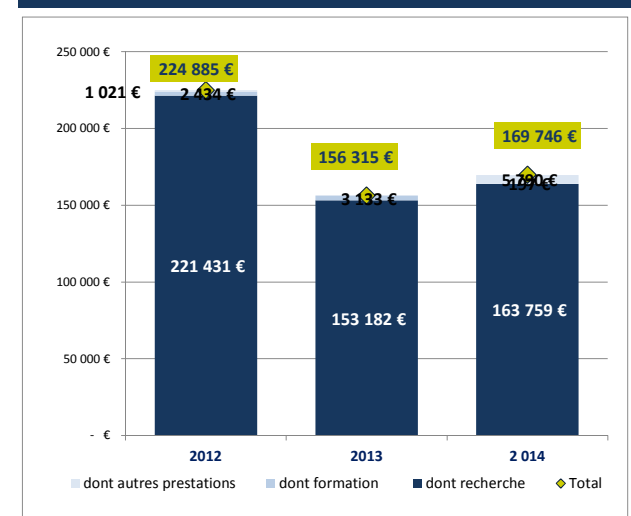
Evolution des dépenses relatives aux heures d'enseignement



Evolution des budgets délégués



Evolution des ressources propres



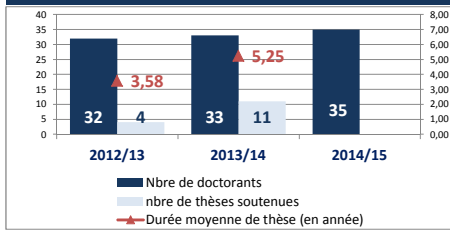
Financement de la composante

	2012	2013	2014
Part Etablissement	95%	96%	96%
Part ressources propres	5%	4%	4%

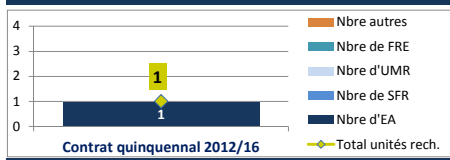
	2012	2013	2014
Ressources propres	4 779 €	3 513 €	3 901 €
ETPT E-EC			

FOCUS SUR LA RECHERCHE

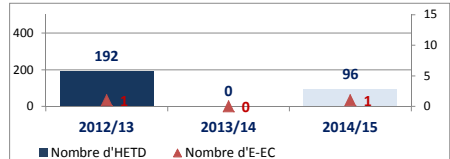
Evolution du nbre de doctorants et de thèses soutenues



Nombre d'unités de recherche



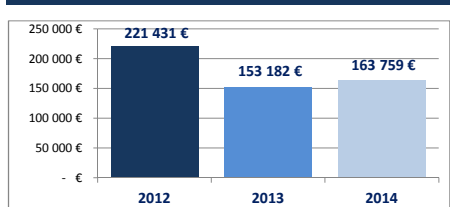
Evolution des réductions de services pour activité de recherche (CRCT, délégation, décharge)



Evolution du nombre d'ETPT BIATSS dédiés aux activités de recherche

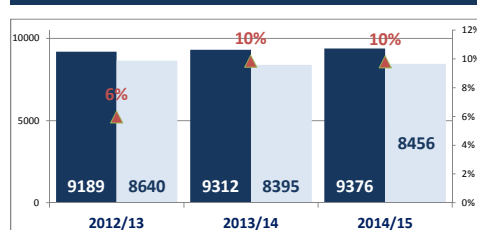


Evolution des ressources propres en matière de recherche

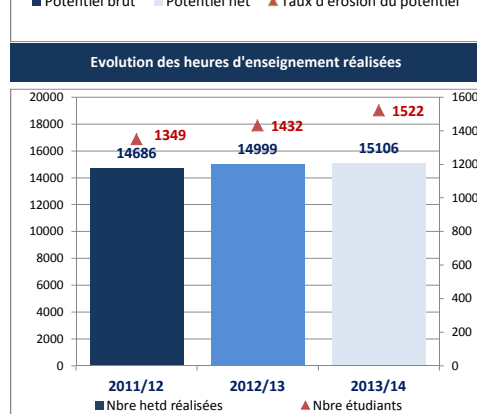


FOCUS SUR LA FORMATION

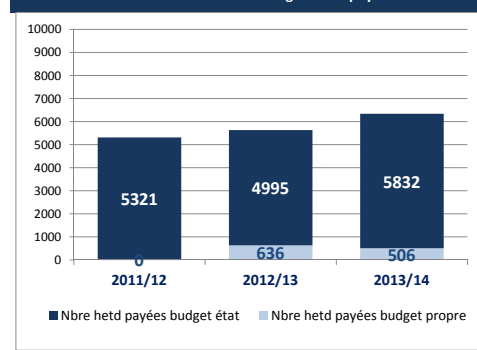
Evolution du potentiel E-EC



Evolution des heures d'enseignement réalisées

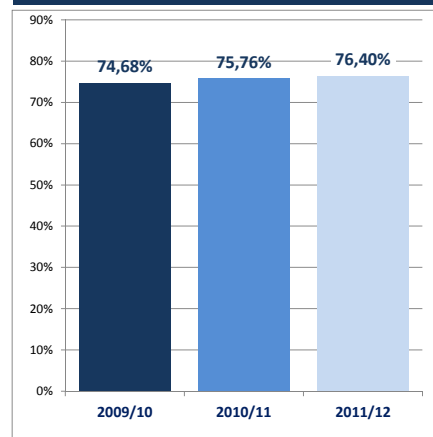


Evolution des heures d'enseignement payées

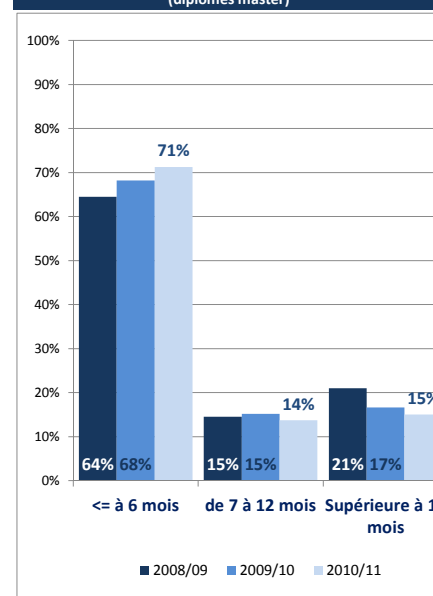


FOCUS SUR LA REUSSITE ETUDIANTE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Evolution du taux de réussite en 3 ans en LG

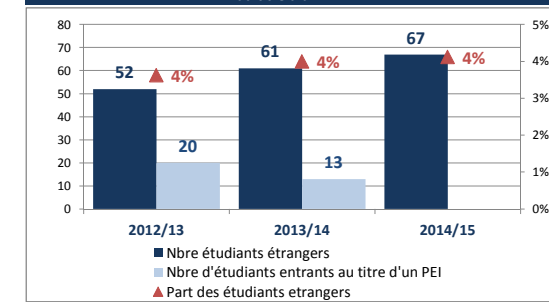


Evolution de la durée de recherche du premier emploi (diplômés master)

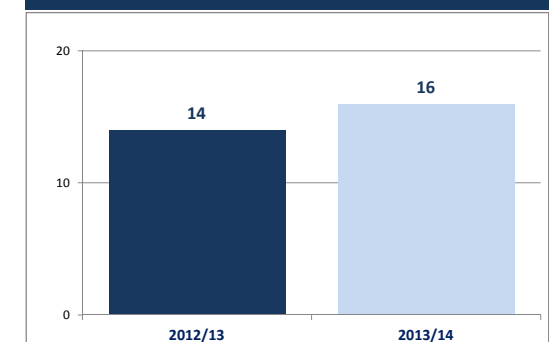


FOCUS SUR LES RELATIONS INTERNATIONALES

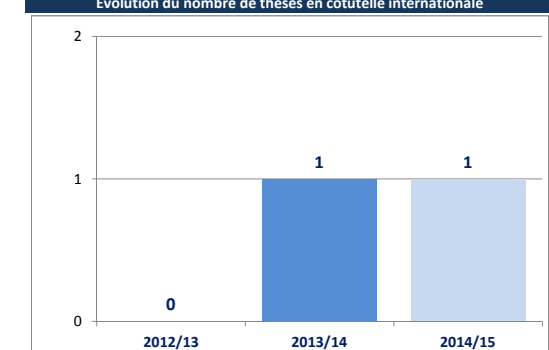
Evolution du nombre d'étudiants étrangers et mobilités étudiantes entrantes au titre d'un PEI



Evolution du nombre de mobilités étudiantes sortantes au titre d'un PEI



Evolution du nombre de thèses en cotutelle internationale



Niveau d'encadrement

		2011/12	2012/13	2013/14			2011/12	2012/13	2013/14			2012	2013	2014
Heures réalisées	Licence	9,89	8,74	8,15	Part des heures réalisées par des vacataires	Licence	8%	13%	20%	Etudiants	31	34	38	
	Master	13,35	13,45	11,64		Master	18%	18%	19%		Etudiants	123	140	156

**FICHE RECAPITULATIVE DES ARBITRAGES RENDUS AU TITRE DE L'EXERCICE 2016
U.F.R. DE PSYCHOLOGIE**

ACTIONS PROPOSEES PAR LA COMPOSANTE							DECISION		
Orientations stratégiques de l'UN	Objectifs prioritaires de la composante	Actions (2 ou 3 par objectif) Initialement proposés en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €		
1	Promouvoir l'interdisciplinarité, l'internationalisation et le lien entre formation et recherche	1.1 Développer les co-diplomations et les co-tutelles de thèse	1.1.1 Co-diplomation avec la Tunisie						
			1.1.2 Co-tutelle avec le Québec (UQAM)						
			1.1.3 Projets de co-tutelle avec le Portugal (Lisbonne)						
		1.2 Renforcer les collaborations de recherche	1.2.1 Accueil de chercheurs invités financés par leurs propres établissements						
			1.2.2 Encourager la mobilité enseignante (formation et recherche)		Maintien du dispositif de mobilité enseignante				
			1.2.3 Formation continue en langues						
		1.3 Développer la mobilité étudiante	1.3.1 Actions de sensibilisation (réunions...)						
			1.3.2 Renforcement des relations interuniversitaires à l'international		Maintien du dispositif de mobilité administrative				
			1.3.3 Accompagnement et suivi de l'étudiant en cours de mobilité						
		1.4 Soutenir et accompagner le développement de la diffusion des connaissances	1.4.1 Participation des membres de la Faculté de Psychologie aux colloques et manifestations scientifiques en France et à l'étranger					cf. appels à projets colloques doctorants de la DRPI	
		2	2.1 Amélioration des dispositifs pédagogiques : suivi des étudiants et évaluation des enseignements	2.1.1 Mise en place des conseils de perfectionnement	Reconduction à l'identique. CP orientés cette année sur la démarche d'auto-évaluation des formations.	Accompagnement pour la prise en charge des frais des déplacement des professionnels extérieurs, membres des conseils. 1000 euros demandés.	DEFAVORABLE		
				2.1.2 Evaluation des enseignements	Reconduction à l'identique	500h tutorat	FAVORABLE	Reconduction de l'enveloppe 2015: 500 Heures de tutorat enquête	11 000 €
				2.1.3 Enquête de suivi du devenir des étudiants	Reconduction à l'identique + volonté de réaliser une enquête sur plus long terme (eg suivi des étudiants à n+5), car à court terme beaucoup sont inscrits en master de psychologie (60%)	500h tutorat	FAVORABLE	Reconduction de l'enveloppe 2015: 500 Heures de tutorat évaluation, suivi, insertion.	11 000 €
2.2 Insertion professionnelle	2.2.1 Constitution d'un réseau de terrains de stage								
	2.2.2 Développement des forums pour l'emploi ciblés sur l'insertion professionnelle des étudiants en psychologie		Reconduction du Forum pour l'emploi 2016 sur la base du descriptif du forum 2015	7 000 €	FAVORABLE		7 000 €		
	2.2.3 U.E. de professionnalisation dans les maquettes pédagogiques								
	2.2.4 Renforcer l'implication des professionnels dans la vie de la Faculté de Psychologie								
2.3 Accompagner les réorientations	2.3.1 Recensement des passerelles vers (UT, BTS, licences professionnelles)								

ACTIONS PROPOSEES PAR LA COMPOSANTE							DECISION		
	Orientations stratégiques de l'UN	Objectifs prioritaires de la composante	Actions (2 ou 3 par objectif) Initialement proposées en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/PRECONISATION	VALORISATION EN €	
3	Intensifier les collaborations à l'échelle des territoires	3.1	Laboratoire régional LPPL	3.1.1	Laboratoire bi-sites Nantes-Angers				
		3.2	Contrats avec la Région des Pays de la Loire	3.2.1	Participation du LPPL à 2 contrats de recherche financés par la Région (LMA : Longévité-Mobilité-Autonomie ; GEDI : Genre et Discrimination)				
				3.2.2	Allocation de thèse régionale LLSHS obtenue par le LPPL dans le cadre de l'AAP 2014				
		3.3	Collaborations avec l'Ecole Centrale de Nantes	3.3.1					
4	Optimiser la carte des formations	4.1	Mutualisation de l'offre de formation en master	4.1.1	M2 Recherche avec les Utés d'Angers et Rennes				
		4.2	Développement de l'offre des UE découverte du pôle LLSHS	4.2.1	U.E. découverte "Sciences de l'éducation"				
		4.3	Développement d'enseignements mutualisés visant des compétences transversales	4.3.1	U.E. Expression écrite et orale				
				4.3.2	Connaissance du monde professionnel				
4.3.3									
5	Favoriser les mutualisations dans le cadre de l'organisation en pôles	5.1	Promouvoir l'internationalisation et la formation continue	5.1.1	Accompagnement du développement de la formation continue				
		5.2	L'aide à la traduction	5.2.1	Aide à la traduction d'articles scientifiques	Accompagnement des enseignants-chercheurs dans la mission de rayonnement international à travers des publications scientifiques en langue anglaise. Il s'agit ici d'une mission d'intérêt général qui vient compléter les efforts financiers que la composante et le LPPL peuvent entreprendre mais qui sont insuffisants. Le pôle LLSHS ayant reçu une enveloppe qui s'avère insuffisante pour l'ensemble des composantes qui la constituent, nous souhaitons que ce montant soit augmenté (30 000 €) afin que la somme dédiée à chaque composante soit elle-même réévaluée.	5 000 €	FAVORABLE	Se référer aux actions retenues à l'échelle du pôle LL-SHS. Aide à la traduction scientifique.
		5.3	Les mois invités (8 mois invités au niveau du pôle) - Chercheurs et/ou enseignants	5.3.1	1 mois chercheur invité	L'action entre dans le cadre de la promotion de l'internationalisation, à la fois de notre formation et de notre recherche. Pour ce faire, il est important de soutenir la mobilité entrante des chercheurs étrangers officiant dans notre discipline. (Accueil en 2014 d'un collègue néo-zélandais et accueil prévue en 2016 d'une collègue canadienne - Procédure en cours pour les mois invités en 2015)	3 900 €	FAVORABLE	Se référer à la ligne missions invités
		5.4	Création d'un service mutualisé de réservation des salles du Nouveau Tertre	5.3.2	Demande de financement de 2 postes informatiques				cf. plan de renouvellement informatique de la DSIN 2015
6	Développer la formation continue	6.1	Promotion de nos formations auprès des professionnels et des publics relevant de la formation continue	6.1.1	Organisation de journées d'études				
				6.1.2	Renforcement des liens avec la formation continue				
				6.1.3	Développement et renforcement des DU				
		6.2	Formation continue des personnels enseignants et administratifs	6.2.1	Sensibilisation du personnel sur les démarches de financement des formations				
	Logistique pédagogique	Renouvellement du parc informatique vieillissant	Renouvellement d'une dizaine d'ordinateurs pour les personnels enseignants et administratifs						

RESSOURCES HUMAINES MISES A LA DISPOSITION DE LA COMPOSANTE			DECISION		
	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	Nombre	VALORISATION EN €
Nombre d'ATER, contractuels second degré ou contractuels LRU accordés à la composante pour l'année universitaire 2015/16 (hors ressources propres)	Compte tenu du potentiel enseignant relativement modeste au regard de la maquette, il devient vital de disposer de ce niveau d'ATER pour remplir convenablement les missions d'enseignement. Il est clair que la question de l'adéquation entre le potentiel enseignant et les heures maquettes est en discussion dans le cadre de la préparation du prochain contrat quinquennal (cf dialogue de proximité RH). Dans l'attente, nous avons impérativement besoin de 7 ATER (2 CRATER + 5 ATER). De plus, l'examen de la pyramide des âges mcntré que trois départs à la retraite d'enseignants sont possibles dans les 2 ou 3 prochaines années, ainsi qu'une mutation imminente d'un PRAG en neurobiologie, ce qui accentuerait nos difficultés. Il importe donc par anticipation de demander les moyens pour faire fonctionner la maquette pendant la période transitoire, avant la nouvelle accréditation.	7 ATER (2 CRATER + 5 ATER)	FAVORABLE Augmentation du nombre d'ATER par rapport à l'année universitaire 2014-15	4	155 200 €
Enveloppe dédiée à l'invitation de collaborateurs scientifiques exerçant à l'étranger. « Missions Invités 2016 ». Dotation en euros bruts	L'action entre dans le cadre de la promotion de l'internationalisation à la fois de notre formation et de notre recherche. Pour ce faire, il est important de soutenir la mobilité entrante des chercheurs étrangers officiant dans notre discipline. (Accueil en 2014 d'un collègue néo-zélandais et accueil prévu en 2016 d'une collègue canadienne - Procédure en cours pour les missions invitées en 2015)	3 900 €	FAVORABLE		3 900 €

DOTATION CHARGES D'ENSEIGNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2016 (intégrant le montant à loué au titre du référentiel)

<p>DOTATION DE LA COMPOSANTE 2016 (Notification de 80 % de l'enveloppe allouée à la composante) Le nouveau calcul sera effectué en décembre 2015 au regard du potentiel enseignant, des effectifs réels 2015/16 et des heures réalisées en 2014/15 pour répartir les 20 % qui restent. Le modèle de calcul adopté par la CFVU prend en compte la totalité des réductions de services des enseignants.</p>	252 767 €
--	-----------

TOTAL DES PROJETS INSCRITS DANS LE CPOM 2016 DE LA COMPOSANTE PERMETTANT UNE VALORISATION EN EUROS	440 867 €
---	------------------

ENGAGEMENTS COMPLEMENTAIRES DE LA COMPOSANTE	
SUR LE PLAN STRATEGIQUE	<ul style="list-style-type: none"> Simplifier dans la démarche d'élaboration du prochain projet quinquennal de l'Etablissement 2017-2021 Promouvoir le projet d' Evaluation des Enseignements par les Etudiants en étroite liaison avec la Direction de la Qualité et du Développement Durable
SUR LE PLAN DE LA GESTION	<ul style="list-style-type: none"> Cœuvrer à la déclinaison opérationnelle des différentes mesures du Plan de Retour à l'Equilibre Budgétaire de l'Université, notamment celle qui concerne le développement des ressources propres et de la formation continue Stabiliser les Services Financiers de Proximité promus dans le cadre du projet EFFI dans la perspective de la mise en place de la GBCP
SUR LE PLAN DE L'IMMOBILIER	Participer à la mise en place du projet du Nouveau Terres

ACTIONS RETENUES A L'ECHELLE DU PÔLE LL-SHS			DECISION		
	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €
Aide à la traduction scientifique. Enveloppe dédiée à l'aide à la traduction scientifique accordée au niveau du pôle LL-SHS dans la limite d'un plafond de 25 000€ - Enveloppe augmentée par rapport à 2015 de 5000 €			FAVORABLE	Enveloppe augmentée par rapport à 2015(+5000€), fournir à la CSCP la répartition par composante & réfléchir à un projet intégré au niveau de l'UJBL.	25 000 €
Edition et promotion des travaux de recherche. Maintien en 2016 de l'enveloppe dédiée aux Presses Universitaires de Rennes. Une vigilance spécifique sur le bon usage de cette enveloppe est demandée. Un réexamen de cette enveloppe sera effectué en 2017.			FAVORABLE		56 000 €
Developpement de la Cellule Locale d'Insertion Professionnelle (CLIP) et mutualisation des ressources à l'échelle du Pôle LL-SHS.			FAVORABLE	500 Heures de tutorat d'accompagnement	11 000 €
Intensifier les collaborations à l'échelle des territoires. Aménagement d'une salle en matériel de visioconférence à l'U.F.R. de S.T.A.P.S. mutualisée à l'échelle du pôle LL-SHS	L'UFR STAPS exprime le besoin d'équiper un amphi en visio-conférence, équipement qui serait mutualisable à l'échelle du Pôle LLSHS. Objectif limiter la mobilité des personnes, diffusion de nos conférences, soutenances, etc.	estimation 30 000 €	FAVORABLE	Aménagement d'une salle en matériel de visioconférence à l'U.F.R. de S.T.A.P.S. mutualisée à l'échelle du pôle LL-SHS	30 000 €

ENGAGEMENT COMPLEMENTAIRE A L'ECHELLE DU PÔLE LL-SHS	
SUR LE PLAN STRATEGIQUE	Accompagner sur le plan administratif la fonction de Référent du Pôle LL-SHS dans la perspective du prochain quinquennal et des enjeux associés à l'offre de formation

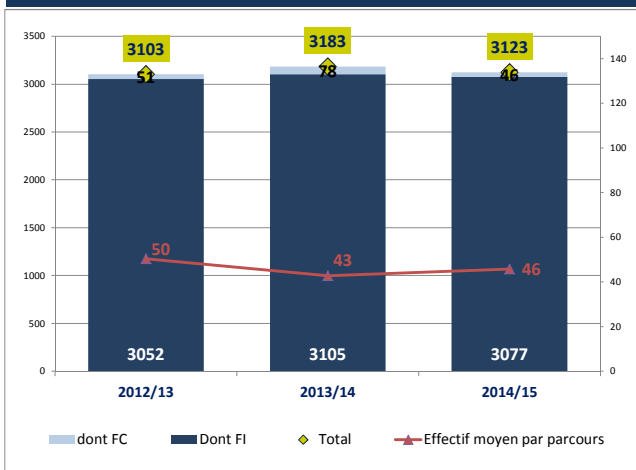
Le Président de l'Université
Olivier ABOUX

Le Directeur de l'U.F.R. de Psychologie
André NDOBO

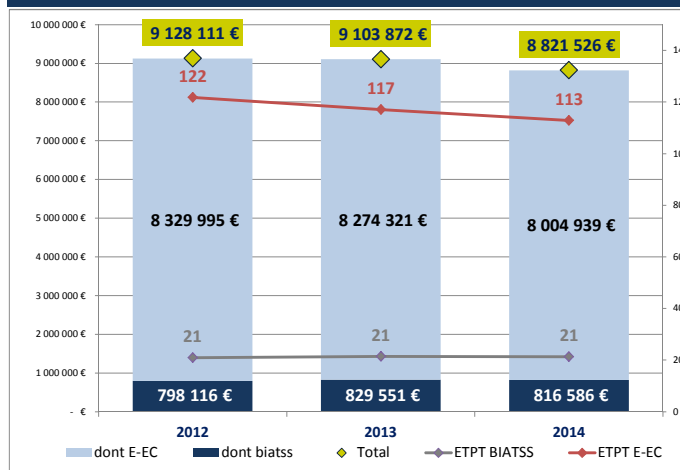


DONNEES GENERALES

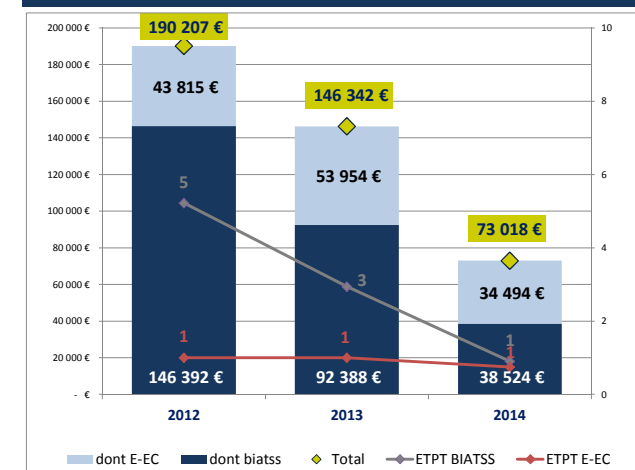
Evolution des effectifs étudiants



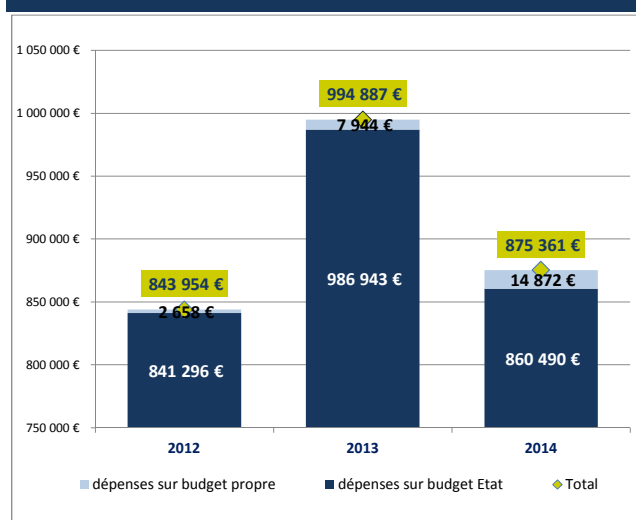
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget Etat



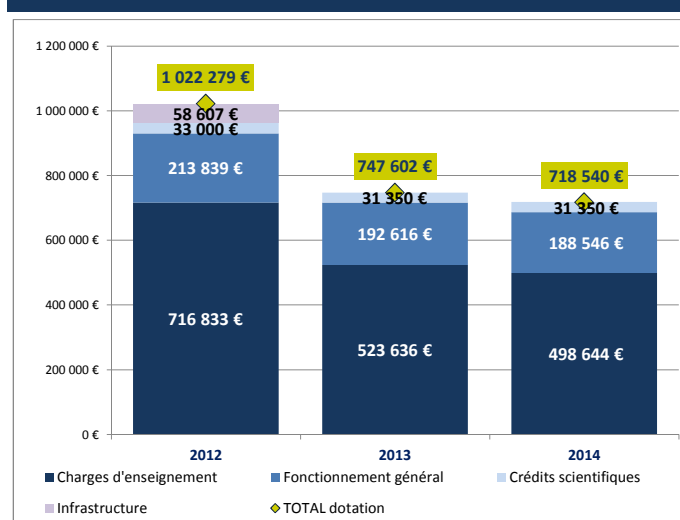
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget propre et/ou délégué



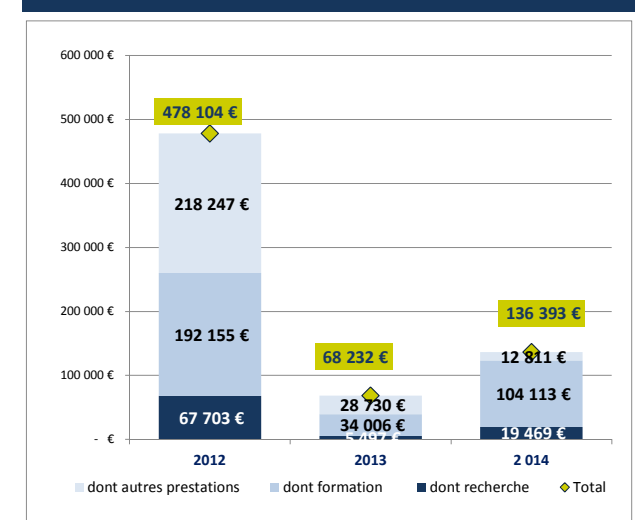
Evolution des dépenses relatives aux heures d'enseignement



Evolution des budgets délégués



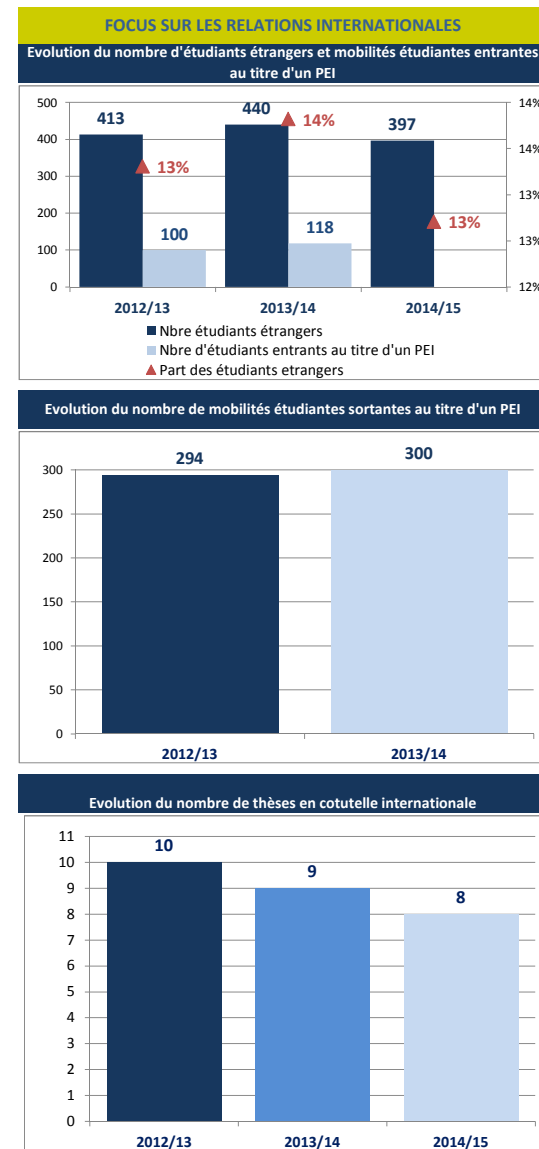
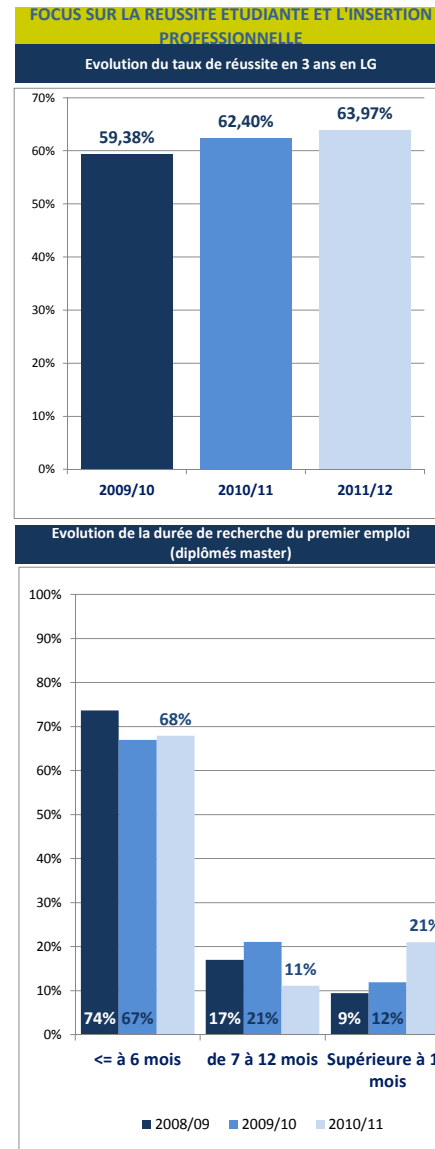
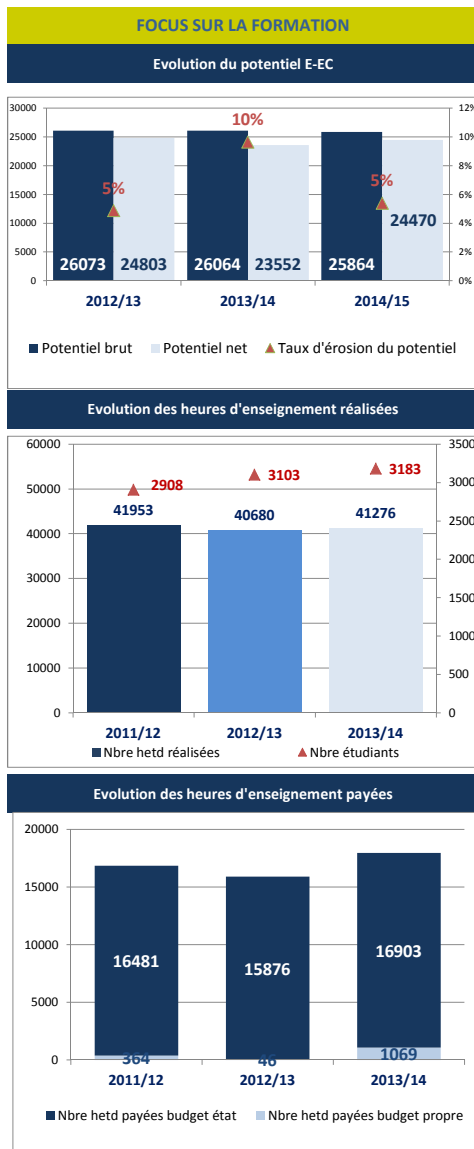
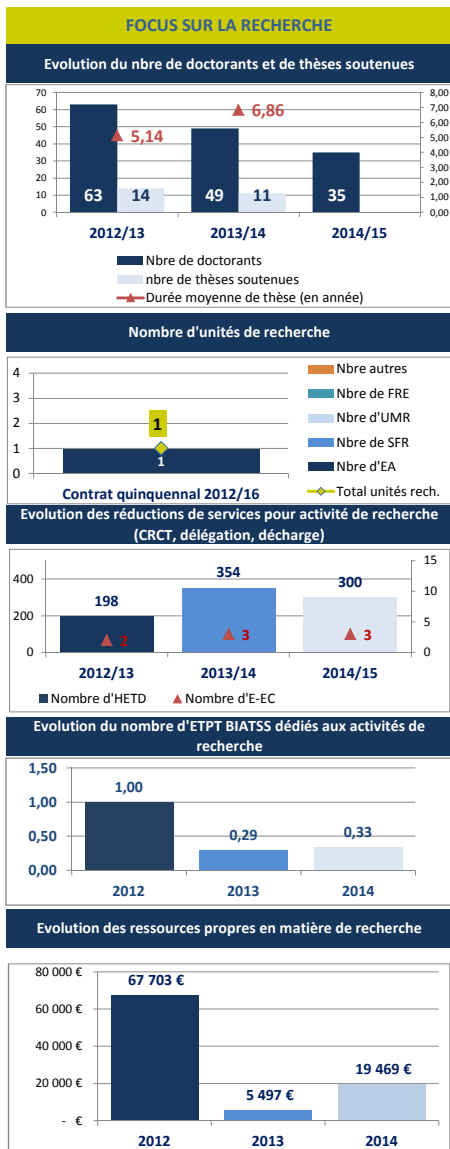
Evolution des ressources propres



Financement de la composante

	2012	2013	2014
Part Etablissement	96%	99%	99%
Part ressources propres	4%	1%	1%

	2012	2013	2014
Ressources propres	3 894 €	578 €	1 201 €
ETPT E-EC			



Niveau d'encadrement

		2011/12	2012/13	2013/14
Heures réalisées	Licence	12,78	12,03	11,13
	Master	18,65	16,70	16,02

		2011/12	2012/13	2013/14
Part des heures réalisées par des vacataires	Licence	27%	29%	31%
	Master	13%	15%	18%

		2012	2013	2014
Etudiants	ETPT E-EC Etat	25	27	28
	ETPT BIATSS Etat hors recherche	148	149	149

**FICHE RECAPITULATIVE DES ARBITRAGES RENDUS AU TITRE DE L'EXERCICE 2016
FACULTE DE LANGUES ET CULTURES ETRANGERES**

Actions proposées par la composante						DECISION			
	Orientations stratégiques de l'UN	Objectifs prioritaires de la composante	Actions (2 ou 3 par objectif) Initialement proposées en 2016	Descriptif du projet 2016 si reconduction A	ccompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €	
1	Promouvoir l'interdisciplinarité, l'internationalisation et le lien entre formation et recherche	1.1 poursuivre les partenariats avec les universités étrangères partenaires / continuer à valoriser la culture de la mobilité à l'international dans nos formations	1.1.1 Préserver et développer la richesse de l'offre de langues étrangères, l'enseignement. Rôle des lecteurs (étudiants Master de nos universités partenaires- accord échange étudiants)						
			1.1.2 Continuer à inscrire les JE, journées scientifiques et colloques internationaux dans les formations faculté. Rémunération d'une Chargée de com. (idem pour 1.1.3 - 1.2.2 - 2.3.1 - 4.3.1	18 128 €	9 064 €	DEFAVORABLE			
			1.1.3 Renforcer l'accueil d'étudiants étrangers - Poursuivre soutien mobilité EC entrant et sortant	2 000 €	1 000 €		cf Appels à Projets du CURI		
		1.2 renforcer les coopérations avec les facultés du Pôle pour développer des formations bi-disciplinaires (bilingues) à l'horizon 2017	1.2.1 Accroître le nombre de Chercheurs-invités accueillis en 2016 (6)			20 000 €	FAVORABLE	cf: ressources humaines mises à la disposition de la composante	
			1.2.2 Ouvrir des parcours bi-disciplinaires- rentrée 2017 (Allemand-philosophie, russe-histoire, lettre modernes-arabe, Italien-histoire de l'art....) = filières d'excellence	Coût 0: les étudiants s'inscrivent dans 3 UE x 2 dans 2 UFR.	appui logistique de la scolarité lettres pour les examens				
			1.2.3 Attirer les lycéens des classes européennes de la région et contacts avec nouveau lycée international de Nantes	Nombreux lycéens intéressés issus des classes européennes.					
		1.3 développer des passerelles entre filières LLCE / LEA (offre 2017)	1.3.1 Revoir offre Master pour parcours bilingues et bi-disciplinaires en 2017 - stages pro à l'international	Master bivalents attractifs pour étudiants étrangers et français (voir Parcours Europe)					
			1.3.2 Améliorer le taux d'encadrement PR, en particulier en Master LEA et y renforcer la recherche en civilisation, économie, culture du monde des affaires dans les aires culturelles	Remplacement des départs en retraite des PR: refléchage des profils selon besoins de la composante				cf Révision des effectifs 2016	
			1.3.3 offre formation 2017: travailler la lisibilité des passerelles entre LLCE et LEA et développer passerelles au niveau MASTER						
		2	Accompagner la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants	2.1 Développer et soutenir l'offre de formation (ouverture sur le monde et maintien de la diversité des langues et cultures) + Mise en place de formation en alternance	2.1.1 Rationaliser l'offre de formation en Master LLCE pour rentrée 2017 (davantage de "pro")				
2.1.2 Allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, portugais, russe ont cette portée internationale, à l'échelle européenne ou mondiale.						maintenir le nombre de lecteurs existant, conventions échange réciproque d'étudiants Master/lecteurs avec nos universités partenaires			
2.1.3 Soutenir les langues moins enseignées en créant de nouvelles synergies: en LV2 par ex regrouper étudiants LEA et LLCE dans des UE 'culture' profitables à tous.									
2.2 Réviser/créer des formations (licence et Master) à dimension professionnelle en lien avec l'international	2.2.1 50 % d'1 poste de Lecteur d'Allemand (DAAD) attribué à CCFA					100 HTD - 4200 €		Demande à préciser par la composante	
	2.2.2 Soutien financier aux ateliers de théâtre en langues étrangères (association d'étudiants ACTE)			3 870 €	FSDIE : 3500 €	FAVORABLE	L'association étudiante pourra bénéficier d'une aide financière du FSDIE	3 500 €	
	2.2.3 AGREGATIONS (anglais, allemand) possibilité ouverture espagnol en 2017 ? Lien avec Master recherche (maquette commune)			7 616 €	7616 € ou abaissement des seuils à 5 inscrits				
	2.2.4 Soutenir les visites de terrain (professionnelles auprès des entreprises en France et à l'étranger ou auprès des institutions culturelles et européennes)			10 350 €	3 500 €	FAVORABLE		3 500 €	
2.3 Poursuive équipement des salles de classe et de TP (labos de langue)	2.3.1 Equipement d'une nouvelle salle audiovisuelle			3 000 €	3 000 €	FAVORABLE		3 000 €	
	2.3.2 Créer une licence pro en LLCE (traduction site web en langue étrangère / Webmestre bilingue) (lien avec parcours TEXL)				Création d'un poste PRAG informatique	DEFAVORABLE			
	2.3.3 Renouvellement des 3 PC des labos de langues			2 500 €	0 €		cf: plan de renouvellement informatique de la DSIN 2015		
	2.3.4 Renouvellement d'équipement informatique Salle 609 (17000 €) / matériel spécifique TOEFL - Service Mission Langues - LEA	5 600 €	SML 5600 + DSI 5600		cf: plan de renouvellement informatique de la DSIN 2015 + Mission Langues				

Actions proposées par la composante						DECISION				
	Orientations stratégiques de l'UN	Objectifs prioritaires de la composante		Actions (2 ou 3 par objectif) Initialement proposées en 2016	Financement sur le budget de la composante	Accompagnement d'amorçage sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/PRECONISATION	VALORISATION EN €	
3	Intensifier les collaborations à l'échelle des territoires	3.1	Lutter contre l'échec en L1	3.1.1	Tutorat d'Accueil - JPO - U à l'Essai (72 heures)	360 €	720 €	FAVORABLE	Favorable à hauteur de 70 heures de tutorat d'accueil	1 100 €
				3.1.2	Contrôler les flux en L1 (LEA ou LLCE anglais) grâce au soutien de la scolarité Lettres et Rectorat					
				3.1.3	Communiquer sur les compétences requises dans nos formations (sur APB, en ligne et guides du lycéen)					
		3.2	Renforcer les collaborations avec les institutions culturelles et économiques tournées vers l'international sur le territoire	3.2.1	ouverture de 2 licences pro (LLCE et LEA) et 1 Master pro à l'alternance (LLCE/LEA) en collaboration avec professionnels à Nantes, St Nazaire et La Roche sur Yon					
				3.2.2	Soutien financier et logistique aux festivals de films étrangers = Valorisation des cultures étrangères (engagement de nos EC dans animation et formation / recherche)	7 000 €	3 000 €	DEFAVORABLE		
				3.2.3	renforcement des liens avec institutions culturelles et économiques du territoire (invitation professionnels et réseaux de stages)					
3.3	participation à la recherche au niveau du Pôle	3.3.1	participation recherche et formation aux projets RFI (Europe et Tourisme)							
4	Optimiser la carte des formations	4.1	poursuivre la démarche carte de formation au niveau M au sein de la COMUE (rentrée 2017)	4.1.1	Créer une carte de formation harmonisée au niveau Master (1 et 2) / COMUE					
				4.1.2	renforcer les rangs moins enseignés en L1 en proposant des formations originales (LV2 culture brésilienne par ex, pour étudiants des deux filières)					
				4.1.3	Valoriser une offre "nantaise" de parcours bilingues et bi-disciplinaires					
		4.2	stabiliser et professionnaliser l'offre de formation de la FLCE pour la rentrée 2017	4.2.1	Proposer une poursuite en Master à des étudiants en parcours bilingue ou bidisciplinaire (pour l'instant Master monolingue).					
				4.2.2	travailler la lisibilité des passerelles entre LLCE et LEA dans l'optique du "portail"					
				4.2.3	développement d'un blog culturel en langue étrangère à l'UN animé par les étudiants de L3 de la faculté (cadre projet professionnel)					
		4.3	valoriser la "sortie" de la formation et l'engagement dans le monde professionnel	4.3.1	renforcer la communication sur nos "réussites".					
				4.3.2	renforcer et développer le réseau des anciens de la FLCE (travail entamé en LEA, à poursuivre en LLCE).					
				4.3.3	Aménagement du Hall - espace de convivialité étudiants intérieur et extérieur "vivre et travailler ensemble"- concours et projets étudiants à la faculté-soutien projets animation étudiants (mise en place d'une consultation des étudiants/projet)	2 000 €	2 000 €	ETUDE D'IMPACTS à réaliser en 2016	La DPIL et la DVE étudieront les possibilités de réalisation du projet	
5	Favoriser les mutualisations dans le cadre de l'organisation en pôles	5.1	mutualisation des services BIATSS au sein du Pôle	5.1.1	1 personnel scolarité dédié Parcours Europe (entre faculté droit et LSHS)					
				5.1.2	1 personnel scolarité dédié Parcours bi-disciplinaire (entre toutes les facultés au delà de Lettres/langues) pour suivi scolarité/examens					
		5.2	aménagement du Campus Pôle	5.2.1	aménagement des abords du Campus (signalétique)					
				5.2.2	Espaces de convivialité étudiants dans les espaces du Pôle LLSHS partagés (tables, bancs...aménagement espaces verts)					
				5.2.3	Aménagement des salles sous BU (6 salles "anciennes")					
		5.3	pôle traduction animé par la FLCE ? Animation d'un blog culturel en langue étrangère ?	5.3.1	Mise en place d'un pôle traduction basé à la Faculté - Traductions assurées par des Master 2 ou Doctorant (type Junior Entreprise)					
5.3.2	Animation d'un blog en langue étrangère (approche interculturelle) sur le site de l'UN ? Etudiants de L3 et Master									
6	Développer la formation continue	6.1	Valoriser et faciliter la reprise d'étude pour la préparation des concours de l'enseignement ou Master/Doctorat	6.1.1	valoriser la reprise d'étude en Master 2 ou en doctorat pour des personnels PRAG ou PRCE à l'Université					
				6.1.2	faciliter l'inscription ou reprise d'étude d'enseignant du secondaire (frais prohibitifs via pôle REVAE pour les collègues déjà en poste dans le secondaire)					
				6.1.3	renforcer le lien entre le laboratoire CRINI (JE, colloques) en lien avec le Rectorat pour la formation continue des enseignants du secondaire					
		6.2	Formation en langue étrangère des personnels BIATSS en poste dans un contexte public étudiants étrangers	6.2.1	former le personnel BIATSS du Pôle LLSH à la pratique de l'anglais (autre langue si intérêt) en situation d'échange et de contact avec étudiants étrangers ou universités partenaires					cf. Plan de formations

Demandes à préciser par la composante

RESSOURCES HUMAINES MISES A LA DISPOSITION DE LA COMPOSANTE

	DECISION		
	DECISION	NOMBRE	VALORISATION EN €
Nombre d'ATER, contractuels second degré ou contractuels LRU accordés à la composante pour l'année universitaire 2015/16 (hors ressources propres)	FAVORABLE	7	271 600 €
Enveloppe dédiée à l'invitation de collaborateurs scientifiques exerçant à l'étranger. « Missions Invités 2016 ». Dotation en euros bruts.	FAVORABLE	Augmentation de l'enveloppe par rapport à 2015 (15 600 €)	20 000 €

DOTATION CHARGES D'ENSEIGNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2016 (intégrant le montant alloué au titre du référentiel)

DOTATION DE LA COMPOSANTE 2016 (Notification de 80 % de l'enveloppe allouée à la composante) Le nouveau calcul sera effectué en décembre 2015 au regard du potentiel enseignant, des effectifs réels 2015/16 et des heures réalisées en 2014/15 pour répartir les 20 % qui restent. Le modèle de calcul adopté par la CFVU prend en compte la totalité des réductions de services des enseignants.	431 156 €
---	-----------

TOTAL DES PROJETS INSCRITS DANS LE CPOM 2015 DE LA COMPOSANTE PERMETTANT UNE VALORISATION EN EUROS	733 856 €
---	------------------

ENGAGEMENTS COMPLEMENTAIRES DE LA COMPOSANTE

SUR LE PLAN STRATEGIQUE	S'impliquer dans la démarche d'élaboration du prochain projet quinquennal de l'Etablissement 2017-2021 Promouvoir le projet d' Evaluation des Enseignements par les Etudiants en étroite liaison avec la Direction de la Qualité et du Développement Durable
SUR LE PLAN DE LA GESTION	Œuvrer à la déclinaison opérationnelle des différentes mesures du Plan de Retour à l'Equilibre Budgétaire de l'Université, notamment celle qui concerne le développement des ressources propres et de la formation continue Stabiliser les Services Financiers de Proximité promus dans le cadre du projet EFFI dans la perspective de la mise en place de la GBCP
SUR LE PLAN DE L'IMMOBILIER	Participer à la mise en place du projet du Nouveau Tertre

ACTIONS RETENUES A L'ECHELLE DU PÔLE LL-SHS

	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION		
			DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €
Aide à la traduction scientifique. Enveloppe dédiée à l'aide à la traduction scientifique accordée au niveau du pôle LL-SHS dans la limite d'un plafond de 25 000€ - Enveloppe augmentée par rapport à 2015 de 5000 €.			FAVORABLE	Enveloppe augmentée par rapport à 2015(+5000€), fournir à la CSCP la répartition par composante & réfléchir à un projet intégré au niveau de l'UBL	25 000 €
Edition et promotion des travaux de recherche. Maintien en 2016 de l'enveloppe dédiée aux Presses Universitaires de Rennes. Une vigilance spécifique sur le bon usage de cette enveloppe est demandée. Un réexamen de cette enveloppe sera effectué en 2017.			FAVORABLE		56 000 €
Developpement de la Cellule Locale d'insertion Professionnelle (CLIP) et mutualisation des ressources à l'échelle du Pôle LL-SHS.			FAVORABLE	500 Heures de tutorat d'accompagnement	11 000 €
Intensifier les collaborations à l'échelle des territoires. Aménagement d'une salle en matériel de visioconférence à l'U.F.R. de S.T.A.P.S. mutualisée à l'échelle du pôle LL-SHS.	L'UFR STAPS exprime le besoin d'équiper un amphî en visio-conférence, équipement qui serait mutualisable à l'échelle du Pôle LL.SHS. Objectif : limiter la mobilité des personnes, diffusion de nos conférences, soutenances, etc.	estimation 30 000 €	FAVORABLE	Aménagement d'une salle en matériel de visioconférence à l'U.F.R. de S.T.A.P.S. mutualisée à l'échelle du pôle LL-SHS.	30 000 €

ENGAGEMENT COMPLEMENTAIRE A L'ECHELLE DU PÔLE LL-SHS

SUR LE PLAN STRATEGIQUE	Accompagner sur le plan administratif la fonction de Référent du Pôle LL-SHS dans la perspective du prochain quinquennal et des enjeux associés à l'offre de formation
--------------------------------	--

Le Président de l'Université

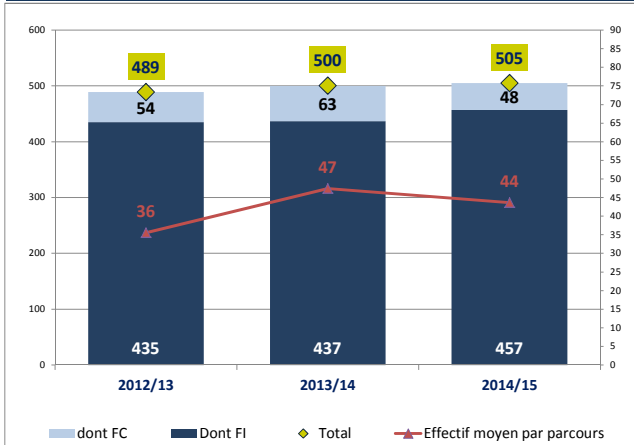
Olivier LABOUX

Le Doyen de la composante

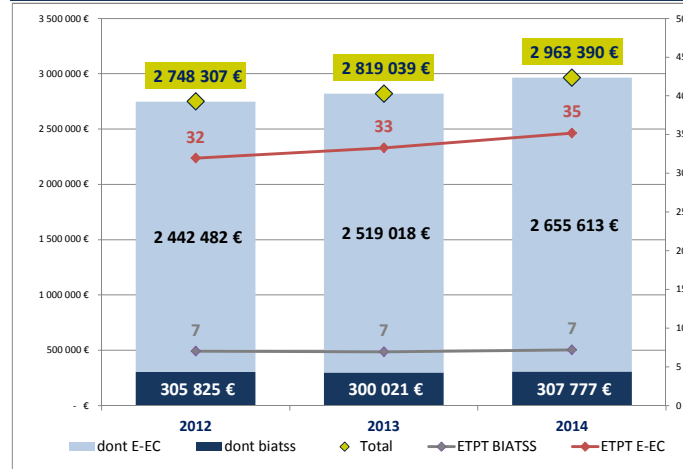
Didier DELORME

DONNEES GENERALES

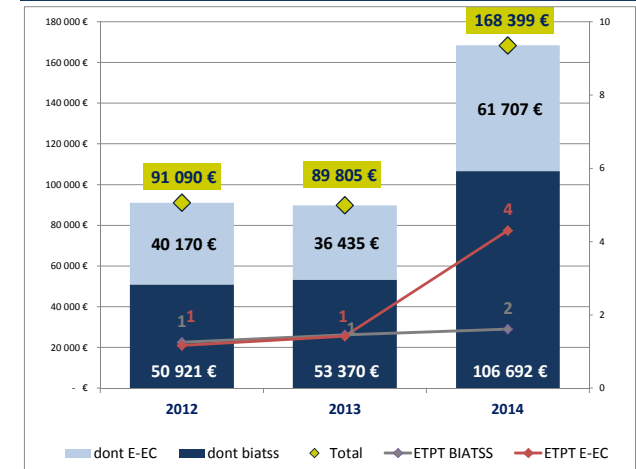
Evolution des effectifs étudiants



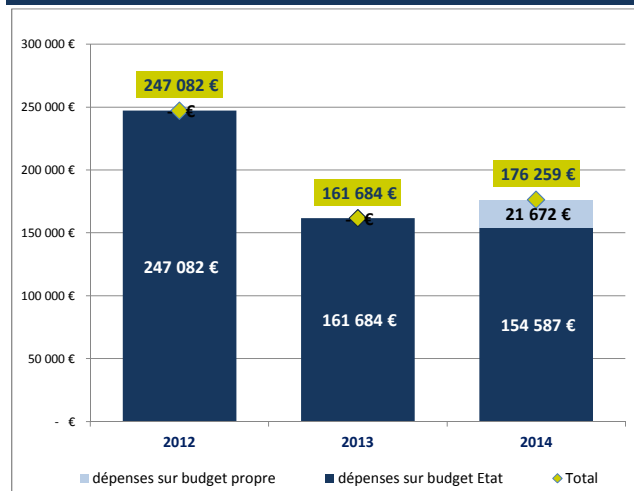
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget Etat



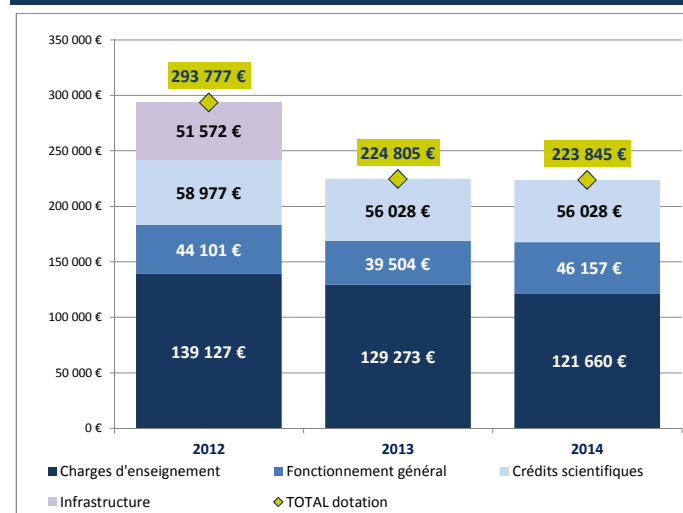
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget propre et/ou délégué



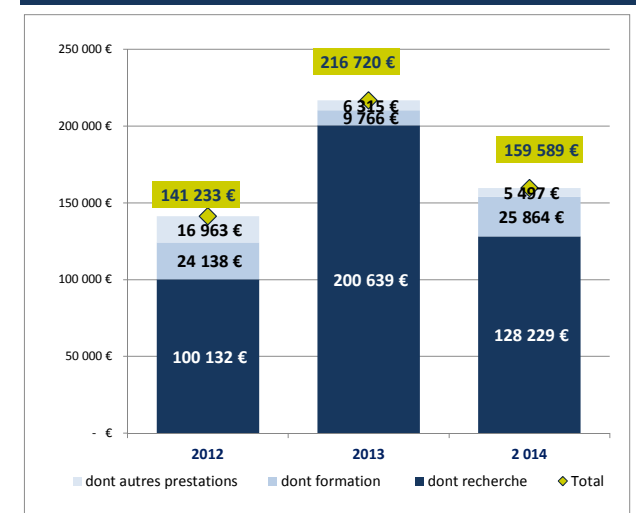
Evolution des dépenses relatives aux heures d'enseignement



Evolution des budgets délégués



Evolution des ressources propres



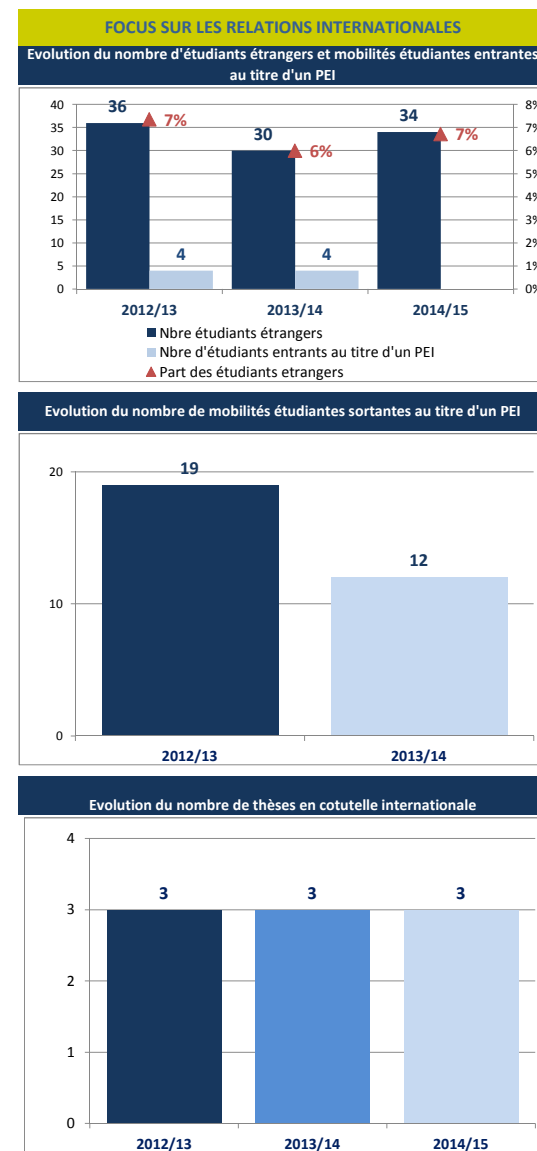
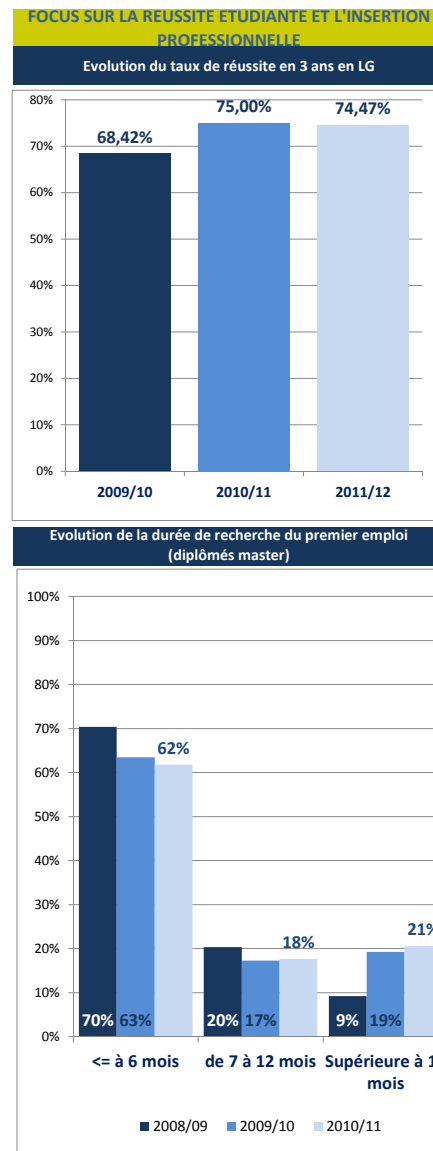
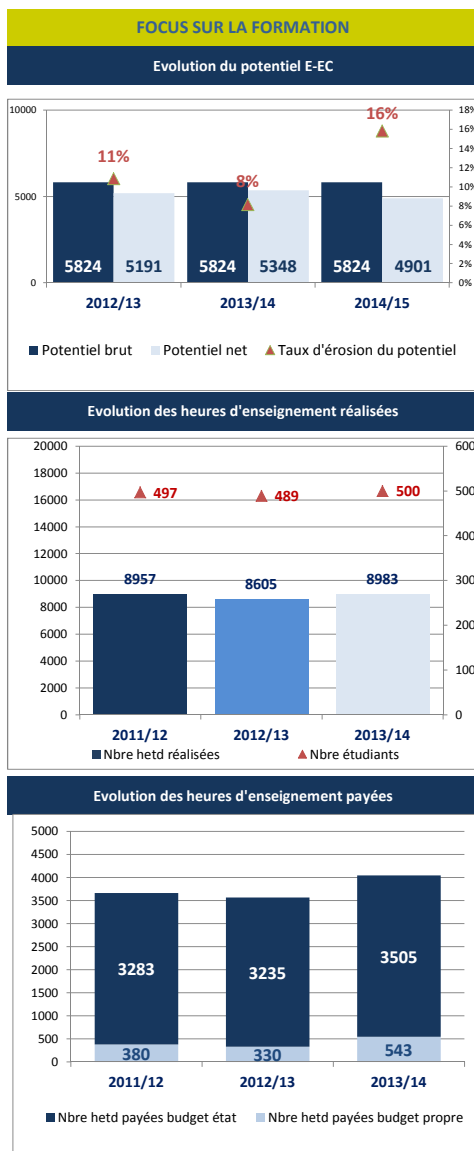
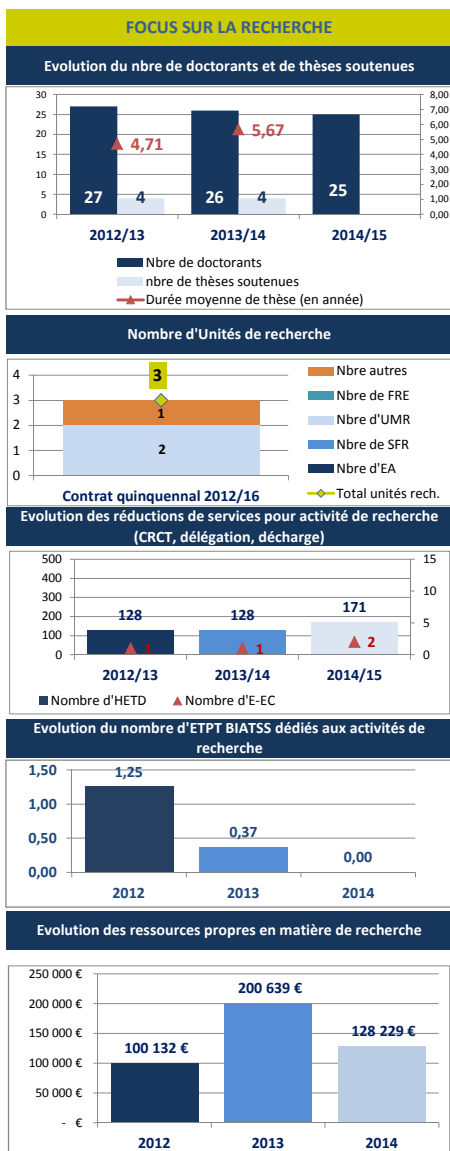
Financement de la composante

Part Etablissement
Part ressources propres

	2012	2013	2014
Part Etablissement	96%	93%	95%
Part ressources propres	4%	7%	5%

Ressources propres
ETPT E-EC

	2012	2013	2014
Ressources propres	4 267 €	6 249 €	4 041 €



Niveau d'encadrement

Heures réalisées	Licence	2011/12	2012/13	2013/14
		17,23	16,10	17,09
Etudiants	Master	24,22	25,98	22,86

Part des heures réalisées par des vacataires	Licence	2011/12	2012/13	2013/14
		31%	33%	30%
Master	19%	18%	25%	

Etudiants	2012	2013	2014
	ETPT E-EC Etat	15	15
Etudiants	70	72	70
ETPT BIATSS Etat hors recherche			

**FICHE RECAPITULATIVE DES ARBITRAGES RENDUS AU TITRE DE L'EXERCICE 2016
I.G.A.R.U.N.**

ACTIONS PROPOSEES PAR LA COMPOSANTE							DECISION			
	Orientations stratégiques de l'UN		Objectifs prioritaires de la composante		Actions (2 ou 3 par objectif) Initialement proposées en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €
1	Promouvoir l'interdisciplinarité, l'internationalisation et le lien entre formation et recherche	1.1	Renforcer l'ouverture internationale des formations	1.1.1	Expérimentation de la double-diplomation du M2GAEM avec l'Université Omar Bongo de Libreville	accueil d'étudiants gabonais				
				1.1.2	Relancer l'accueil d'étudiants de l'Université Diponegoro à Sémarang (Indonésie) et entamer une démarche de double-diplomation pouvant cibler les M2 GAEM, SAGT et VT	Avancer dans l'examen de possibilités de double-diplomation avec l'Indonésie et inscription de l'IGARUN dans un master en coopération France/Haïti				
				1.1.3	Explorer les opportunités d'accord avec l'Université publique de Kyoto et l'Université du Québec à Rimouski	Finaliser un accord avec l'UQAR. Explorer les possibilités de coopération avec la Corée du sud avec l'appui du Centre d'Etudes Coréennes				
		1.2	Pérenniser une offre de masters pluridisciplinaires dans la perspective de la mise en place de la Comue Bretagne-Loire et de la nouvelle accréditation	1.2.1	Identifier les positionnements les plus porteurs pour une offre de masters pluridisciplinaires dans le cadre de la Comue en fonction des mots-clés IDEX et hors IDEX	Le marché extérieur pour un audit global à l'échelle de l'UN intégrera l'étude sur le positionnement de l'I.G.A.R.U.N.. Le sous groupe formation du prochain Quinquennal déterminera la manière de finaliser cette action.				
				1.2.2	Explorer les opportunités de portage de formations pluridisciplinaires avec des partenaires du site nantais (autres composantes de l'Université de Nantes, autres établissements)	Finalisation d'un projet d'Institut d'Urbanisme				
		1.3	Promouvoir une offre de formation continue interdisciplinaire	1.3.1	Finaliser la restructuration du DIU Développement durable appliqué et remobiliser les enseignants-chercheurs de l'IGARUN					
				1.3.2	Evaluer l'opportunité d'une offre sur d'autres champs thématiques et sous d'autres formats (journées d'études, séminaires, ateliers...)	Etude de faisabilité d'un programme de formations courtes portées par les EC de l'IGARUN				
		1.4	Renforcer le lien Formation-Recherche	1.4.1	Achever l'équipement du laboratoire de géographie physique. Projet sur 3 ans, engagé en 2015, financement partagé avec un laboratoire	Acquisition de 9 loupes binoculaires, 24 lamis, 2 sondes multiparamètres, 1 tamiseuse analytique, 1 meuble de stockage de produits inflammables	3600 par avenant au CPOM 2015; 3600 pour le CPOM 2016	FAVORABLE	3600 € au titre du CPOM 2016	3 600 €

ACTIONS PROPOSEES PAR LA COMPOSANTE							DECISION				
	Orientations stratégiques de l'UN		Objectifs prioritaires de la composante		Actions (2 ou 3 par objectif) Initialement proposées en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €	
2	Accompagner la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants	2.1	Renforcer la pratique du terrain et l'innovation pédagogique	2.1.1	Visites et voyages d'étude, mises en situation professionnelle sur le terrain et travaux collectifs en mode projet	Sorties pédagogiques des étudiants. Renforcer la participation financière de l'IGARUN aux sorties pédagogiques des étudiants de Licence dans le cadre des semaines dites "hors salles", conformément aux recommandations du Conseil de perfectionnement, notamment en partenariat avec les universités de l'inter-région. Traiter les m2 de manière équitable (m2 CER, m2 VT à aligner sur les m2 GAEM et SAGT)	20 000,00 €	FAVORABLE	Augmentation de l'enveloppe sorties, visites, stages et petits matériels de 2000€ par rapport à 2015	18 000 €	
				2.1.2	Expérimentation de nouvelles pratiques de pédagogie active, en lien avec l'usage des outils vidéo et en collaboration avec le PAM	Idem					
				2.1.3	Procéder à une normalisation et une montée en gamme des ateliers collectifs répondant à des commandes institutionnelles	Il est envisagé une augmentation de la contribution des partenaires et d'étendre la formule au M2 GAEM					
		2.2	Réactiver la Cellule Locale pour l'Insertion Professionnelle	2.2.1	Poursuivre la constitution d'un réseau professionnel	Il convient de compléter l'annuaire, d'exploiter les informations et de l'utiliser (i) pour recueillir des offres de stage, (ii) maintenir le lien entre l'institut et ses anciens étudiants (bulletin, communication événementielle), (iii) démarchage au titre de la taxe d'apprentissage					
				2.2.2	Identifier les compétences génériques et spécifiquement disciplinaires recherchées par les employeurs potentiels	Il conviendra d'adapter les fiches en fonction des retours de la première campagne d'utilisation	427 heures de tutorat évaluation, suivi, insertion	FAVORABLE	427 heures de tutorat évaluation, suivi, insertion	9 400 €	
				2.2.3	Création d'une interface web dédiée aux offres de stage et d'emploi						
		2.3	Participer à des événements et manifestations de niveau national pour rendre plus visible notre offre de formation et la faire mieux reconnaître dans des réseaux	2.3.1	Participation au concours de posters ESRI (éditeur de logiciels de géomatique)	Idem et organisation du challenge interuniversitaire des formations en urbanisme, remporté en 2015 par le m2 Villes et territoires	5 000 €	FAVORABLE	La dotation est intégrée à l'enveloppe sorties, visites, stages et petits matériels action 2.1.1.		
				2.3.2	Participation au challenge inter-universitaire des formations en urbanisme et aménagement						
				2.3.3	Participation à des concours ouverts par les collectivités territoriales ou d'autres organismes						

ACTIONS PROPOSEES PAR LA COMPOSANTE							DECISION			
	Orientations stratégiques de l'UN		Objectifs prioritaires de la composante		Actions (2 ou 3 par objectif) Initialement proposées en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/PRECONISATION	VALORISATION EN €
3	Intensifier les collaborations à l'échelle des territoires	3.1	Valorisation des compétences et productions scientifiques devant la société civile	3.1.1	Elaboration d'un programme de conférences/intervention en Conseils de développement (Nantes Métropole, département...)					
				3.1.2	Participation avec l'Ecole de Design au séminaire "Mutabilité, Réversibilité urbaine", commande de la Fondation Bouygues Immobilier					
4	Optimiser la carte des formations	4.1	Mieux valoriser le rôle des enseignants associés	4.1.1	Non renouvellement en 2015-2016 d'un MAST à mi-temps en attente d'une redéfinition du profil de poste		Un doctorant contractuel et des HC + garantie du maintien du support de poste		Un poste de secrétariat a été accordé au LETG en s'appuyant en 2015/2016 sur le poste vacant de MAST à mi-temps	
				4.2.1	Adoption d'un train de mesures afin de réduire le volume des HC, sur 2015 et 1er semestre 2016					
		4.2	Maîtriser les charges d'enseignement	4.2.2	Engager avec l'UFR HAA une réflexion sur la mutualisation de cours magistraux dans la perspective du prochain contrat					
				4.2.3	Engager avec l'UFR Droit une réflexion sur la mutualisation d'enseignements de niveau M (droit public, droit des collectivités, droit de l'environnement)					
5	Favoriser les mutualisations dans le cadre de l'organisation en pôles	5.1	Accroître l'efficacité de la collecte/ saisie des notes d'examen terminal	5.1.1	Examiner avec les autres composantes et la scolarité LLSHS l'opportunité d'un passage à une gestion automatisée de la saisie des notes d'examen terminal		1 500 €	ETUDE D'IMPACTS à réaliser en 2016	La composante présentera un projet détaillé à la CSCP	
				5.2	Coordination et mutualisation de certaines activités liées aux échanges Erasmus	5.2.1	Diffuser l'information entre composantes sur les mobilités enseignantes vers les établissements partenaires			
		5.2.2	Organiser une journée d'accueil/information/restitution sur le site Tertre							
		5.3	Edition et promotion des travaux de recherche	5.3.1	Participation au financement des collections SHS des PUR		7 000 €		Se référer aux moyens alloués à l'échelle du pôle LL-SHS	
				5.3.2	Aide à la traduction scientifique		3 500 €		Se référer aux moyens alloués à l'échelle du pôle LL-SHS	
		5.4	Participer à une certaine mutualisation de fonctions support et compétences techniques		Mise à disposition du service commun Tertre d'un personnel d'entretien					
					Mise à disposition des autres composantes du cartographe de l'IGARUN pour illustration de rapports					
6	Développer la formation continue	6.1		6.1.1						

RESSOURCES HUMAINES MISES A LA DISPOSITION DE LA COMPOSANTE

	DECISION	COMMENTAIRES/PRECONISATION	VALORISATION EN €
Nombre d'ATER, contractuels second degré ou contractuels LRU accordés à la composante pour l'année universitaire 2015/16 (hors ressources propres)	FAVORABLE	1	38 800 €

DOTATION CHARGES D'ENSEIGNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2016 (intégrant le montant alloué au titre du référentiel)

DOTATION DE LA COMPOSANTE 2016 (Notification de 80 % de l'enveloppe allouée à la composante)

Le nouveau calcul sera effectué en décembre 2015 au regard du potentiel enseignant, des effectifs réels 2015/16 et des heures réalisées en 2014/15 pour répartir les 20 % qui restent. Le modèle de calcul adopté par la CFVU prend en compte la totalité des réductions de services des enseignants.

128 473 €

TOTAL DES PROJETS INSCRITS DANS LE CPOM 2016 DE LA COMPOSANTE PERMETTANT UNE VALORISATION EN EUROS

198 273 €

ENGAGEMENTS COMPLEMENTAIRES DE LA COMPOSANTE

SUR LE PLAN STRATEGIQUE	S'impliquer dans la démarche d'élaboration du prochain projet quinquennal de l'Etablissement 2017-2021
	Promouvoir le projet d' Evaluation des Enseignements par les Etudiants en étroite liaison avec la Direction de la Qualité et du Développement Durable
SUR LE PLAN DE LA GESTION	Œuvrer à la déclinaison opérationnelle des différentes mesures du Plan de Retour à l'Equilibre Budgétaire de l'Université, notamment celle qui concerne le développement des ressources propres et de la formation continue
	Stabiliser les Services Financiers de Proximité promus dans le cadre du projet EFFI dans la perspective de la mise en place de la GBCP
SUR LE PLAN DE L'IMMOBILIER	Participer à la mise en place du projet du Nouveau Tetre

ACTIONS RETENUES A L'ECHELLE DU PÔLE LL-SHS

	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION		
			DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €
Aide à la traduction scientifique. Enveloppe dédiée à l'aide à la traduction scientifique accordée au niveau du pôle LL-SHS dans la limite d'un plafond de 25 000€ - Enveloppe augmentée par rapport à 2015 de 5000 €.			FAVORABLE	Enveloppe augmentée par rapport à 2015(+5000€),fournir à la CSCP la répartition par composante & réfléchir à un projet intégré au niveau de l'UBL	25 000 €
Edition et promotion des travaux de recherche. Maintien en 2016 de l'enveloppe dédiée aux Presses Universitaires de Rennes. Une vigilance spécifique sur le bon usage de cette enveloppe est demandée. Un réexamen de cette enveloppe sera effectué en 2017.			FAVORABLE		56 000 €
Developpement de la Cellule Locale d'Insertion Professionnelle (CLIP) et mutualisation des ressources à l'échelle du Pôle LL-SHS.			FAVORABLE	500 Heures de tutorat d'accompagnement	11 000 €
Intensifier les collaborations à l'échelle des territoires. Aménagement d'une salle en matériel de visioconférence à l'U.F.R. de S.T.A.P.S. mutualisée à l'échelle du pôle LL-SHS.	L'UFR STAPS exprime le besoin d'équiper un amphi en visioconférence, équipement qui serait mutualisable à l'échelle du Pôle LLSHS. Objectif : limiter la mobilité des personnes, diffusion de nos conférences, soutenances, etc.	estimation 30 000 €	FAVORABLE	Aménagement d'une salle en matériel de visioconférence à l'U.F.R. de S.T.A.P.S. mutualisée à l'échelle du pôle LL-SHS.	30 000 €

ENGAGEMENT COMPLEMENTAIRE A L'ECHELLE DU PÔLE LL-SHS

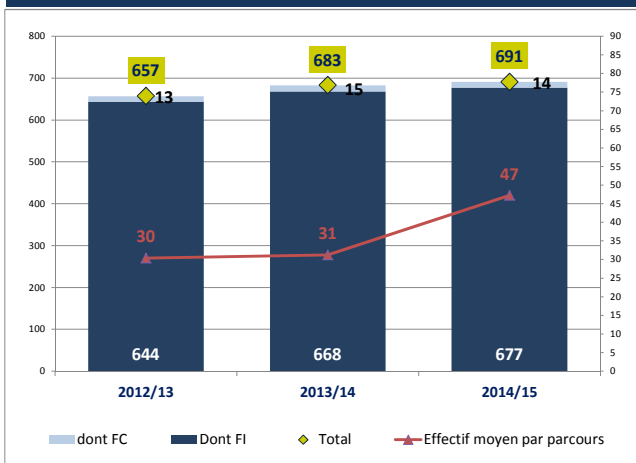
SUR LE PLAN STRATEGIQUE	Accompagner sur le plan administratif la fonction de Référent du Pôle LL-SHS dans la perspective du prochain quinquennal et des enjeux associés à l'offre de formation
--------------------------------	--

Le Président de l'Université
Olivier LABOUX

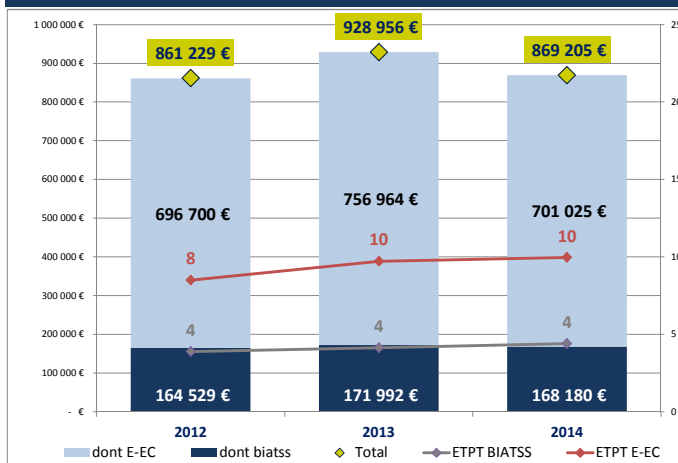
Le Directeur de l'I.G.A.R.U.N.
Bernard FRITSCH

DONNEES GENERALES

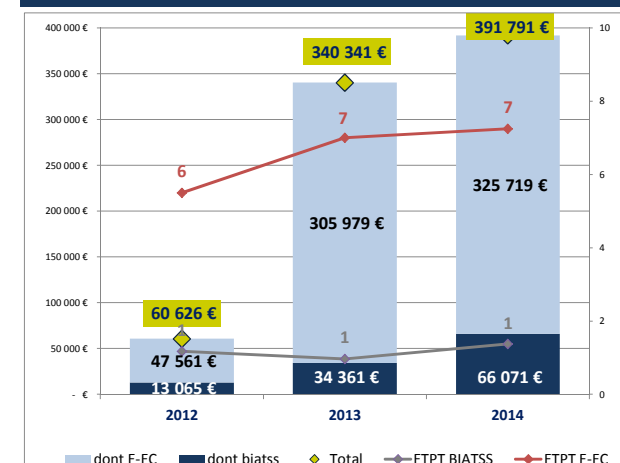
Evolution des effectifs étudiants



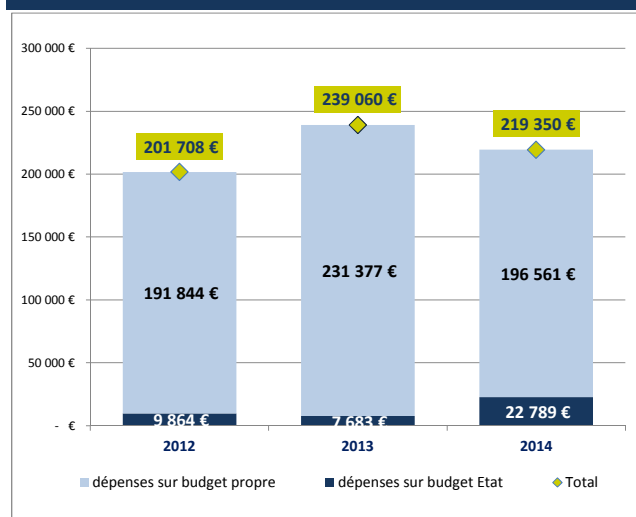
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget Etat



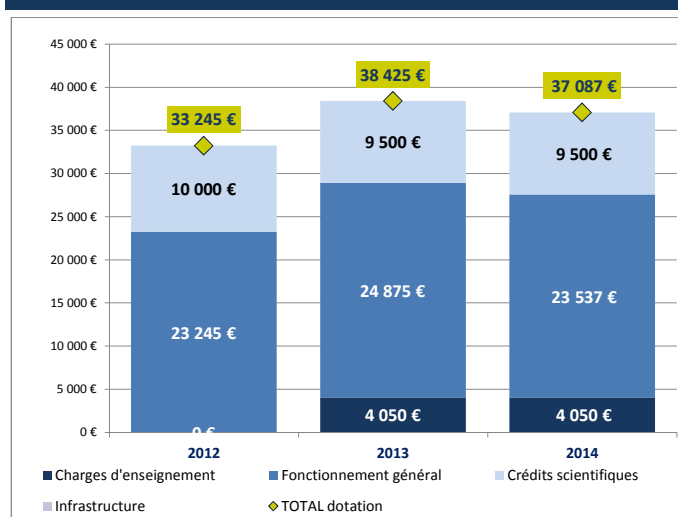
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget propre et/ou délégué



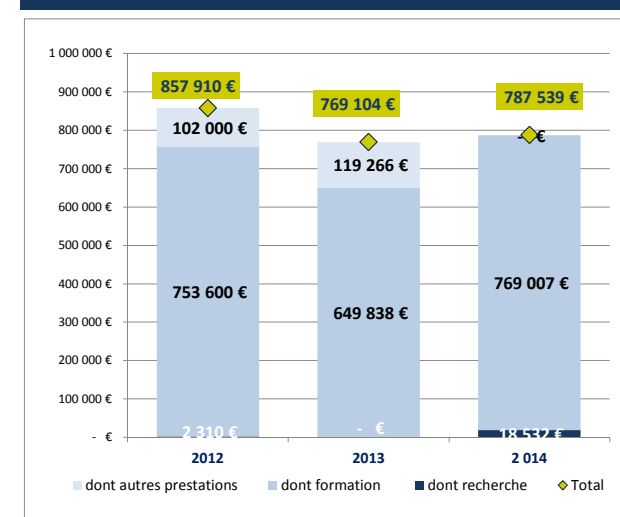
Evolution des dépenses relatives aux heures d'enseignement



Evolution des budgets délégués



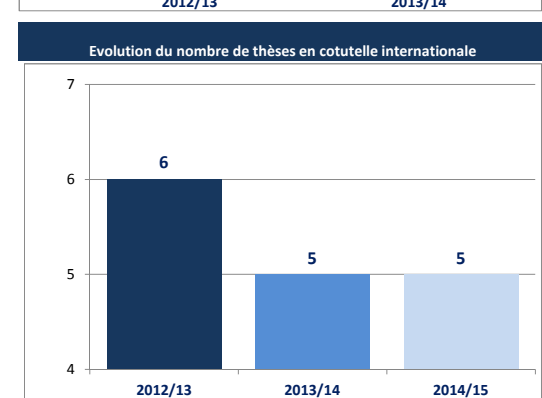
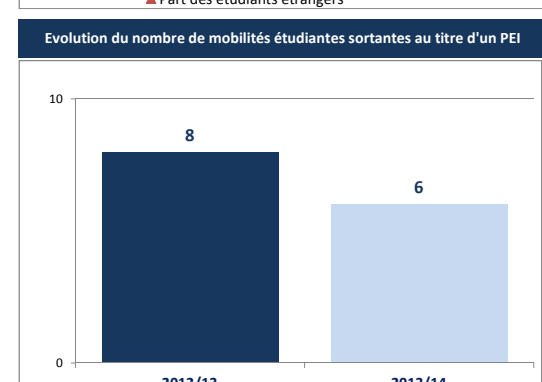
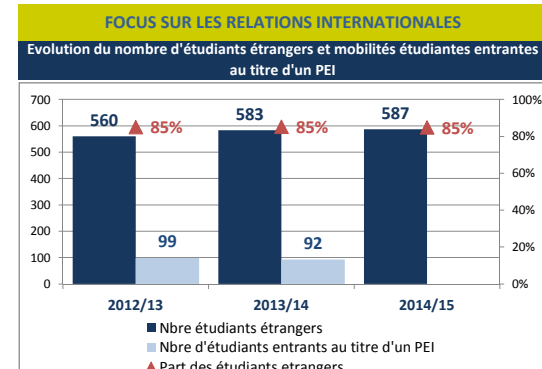
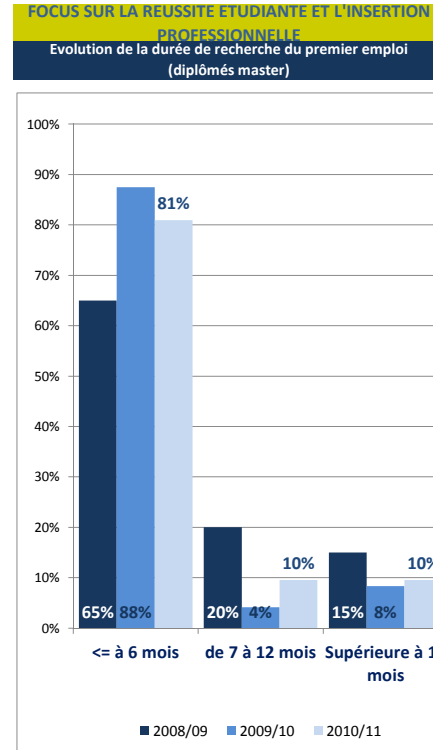
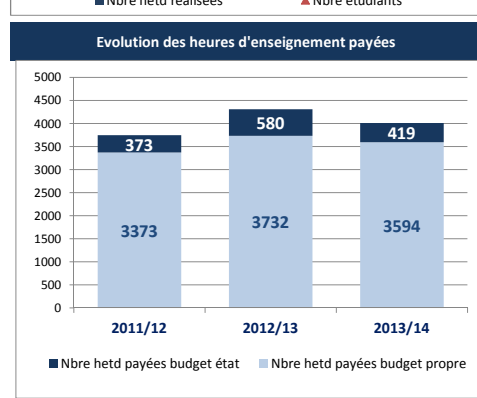
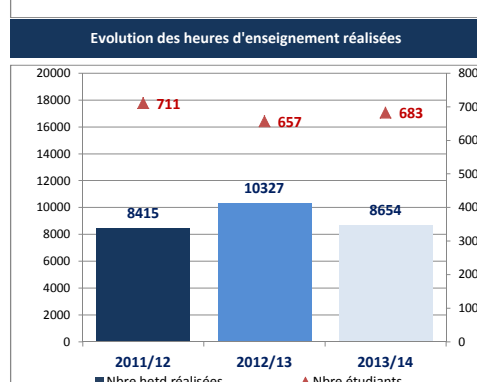
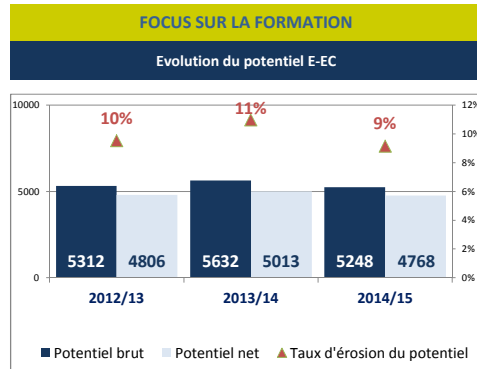
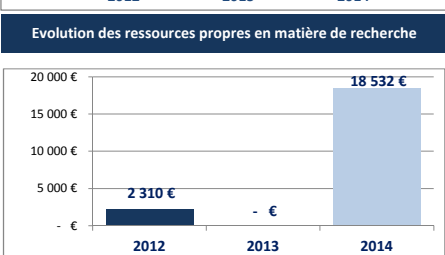
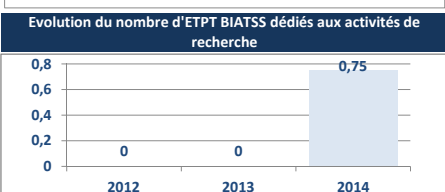
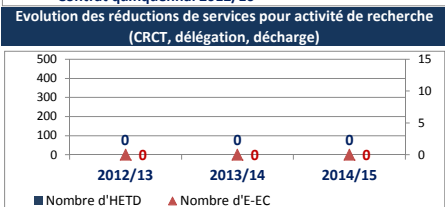
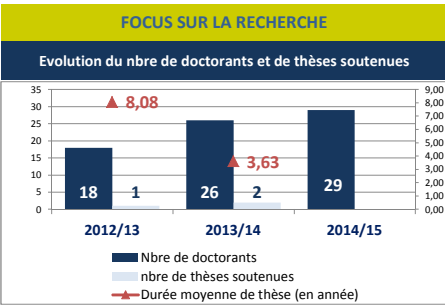
Evolution des ressources propres



Financement de la composante

	2012	2013	2014
Part Etablissement	51%	56%	54%
Part ressources propres	49%	44%	46%

	2012	2013	2014
Ressources propres ETPT E-EC	61 304 €	46 008 €	45 787 €



Niveau d'encadrement

		2011/12	2012/13	2013/14
Heures réalisées	Master	10,64	10,65	10,16
	Etudiants			
Part des heures réalisées par des vacataires	Master	18%	18%	22%
	Etudiants			
Etudiants	ETPT E-EC Etat	77	70	69
	ETPT BIATSS Etat hors recherche	169	165	157

**FICHE RECAPITULATIVE DES ARBITRAGES RENDUS AU TITRE DE L'EXERCICE 2015
I.R.F.F.L.E.**

ACTIONS PROPOSEES PAR LA COMPOSANTE							DECISION		
Orientations stratégiques de l'UN	Objectifs prioritaires de la composante	Actions (2 ou 3 par objectif)	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/PRECONISATION	VALORISATION EN €		
1	1.1	Projet composante 2 . Renforcement de l'identité universitaire de l'IRFFLE à travers le développement des coopérations institutionnelles	1.1.1	Double diplôme avec les universités de Turku (Finlande) et d' Abo (université finlandaise suédophone également située dans la ville de Turku).					
			1.1.2	Renouvellement de la convention de double diplôme avec l'université nationale pédagogique de Bogota (Colombie) avec un renforcement de la coopération pour des projets de recherche.					
			1.1.3	Poursuite de la coopération avec l'université Ibn Zohr d'Agadir (Maroc) - deux colloques internationaux organisés ensemble en 2012 et 2013 par le Laboratoire Documentaire et Linguistique de l'université d'Agadir, le CoDiRe et l'IRFFLE - par l'établissement d'une convention concernant des projets de recherche communs. Réflexion sur la mise en place d'un Master de FLE à l'université Ibn Zohr d'Agadir.					
	1.2	Projet composante 2 . Visibilité et amélioration des coopérations internationales	1.2.1	Renforcement de la coopération avec l'université de Niigata (Japon) dans le cadre de la nouvelle convention : accueil d'étudiants de l'université de Niigata, envoi d'un stagiaire de Master 2 FLE Pro, création de ressources de FOAD, plate-forme d'échanges interculturels.					
			1.2.2	Développement de la coopération avec le département de Français de l'université de Harbin (Chine) dans le cadre d'une convention renouvelée et lancement d'une coopération du même ordre avec le département de Français de l'université de Heilongjiang, également située à Harbin					
			1.2.3	Etablissement d'une coopération avec deux universités iraniennes, l'université Tarbiyat Modares de Téhéran et l'université d'Ispahan (University of Isfahan). Premiers contacts établis avec les départements de Français de ces deux universités en 2013-2014 en vue d'échanges d'étudiants, de doctorants (à terme) et/ou d'enseignants ; de travaux sur des thèmes communs de recherche ; de la création d'une plate-forme commune sur Extradoc permettant des échanges en ligne via outils synchrones et asynchrones pour le perfectionnement des étudiants iraniens en langue française et des échanges interculturels à partir d'un travail sur les représentations ; de la mise à disposition de ressources de perfectionnement en FLE et d'outils de formation dans le domaine du Français sur objectifs universitaires (FOU).					
	1.3	Développement de coopérations interdisciplinaires	1.3.1	Collaboration IEMN-IAE et IRFFLE. Accueil d'étudiants de l'Institut des Langues Etrangères de Jilin Huaqiao (Chine) venant intégrer soit à l'IRFFLE un Diplôme Universitaire d'Etudes Françaises, soit à l'IEMN-IAE un cursus de découverte du management dans le cadre du Diplôme Universitaire d'Etudes de Management franco-chinois. Ils valideront ainsi la dernière année de leur licence de français en Chine (Benke), en vue d'une poursuite d'études soit en Master 1 de FLE, soit en Master de Management (Parcours M1-M2 management double compétence).					
			1.3.2	Mise en place de co-tutelles de thèses en Sciences du langage et en Sciences de l'éducation.					

ACTIONS PROPOSEES PAR LA COMPOSANTE							DECISION		
Orientations stratégiques de l'UN	Objectifs prioritaires de la composante	Actions (2 ou 3 par objectif)	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €		
2	Accompagner la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants	Projet composante 4. Développer la remédiation grâce aux ressources numériques	2.1.1	Identification et définition des axes spécifiques du e-learning. Développement des Tices, du Créatic et du tutorat. Formation de l'équipe.					
			2.1.2	Acquisition d'outils d'auto-formation : Logiciel Cordial correcteur de l'orthographe et de la grammaire.					
			2.1.3	Structuration d'un centre de ressources (Projet composante 5 : Evolution de l'actuel centre de documentation vers un véritable centre de ressources)					
		Projet composante 3. Améliorer le suivi des étudiants en stage à l'étranger et des diplômés après la fin de leur formation.	2.2.1	Création et systématisation d'un fichier des stages effectués (Fichier Madoc).					
			2.3.1	Création d'un annuaire des jeunes chercheurs.					
		Projet composante 6. Développer la formation doctorale.	2.3.2	Développement des manifestations doctorales : poursuite des séminaires à destination des étudiants et chercheurs du CoDiRe et organisation de journées d'études.					
3	Intensifier les collaborations à l'échelle des territoires	3.1.1	3.1.1	Partenariat en préparation avec un réseau de grandes écoles nantaises (Ecole des Beaux-Arts, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture, Ecole de Design, Audencia, Sciencescom) et européennes (Beaux-Arts Paris, HEAD Genève, Arba-Esa Bruxelles) en vue de la mise en place à Nantes d'une formation préparatoire destinée à améliorer l'attractivité internationale de ces établissements et s'adressant à un public d'étudiants internationaux d'Amérique Latine, d'Asie ou d'Europe de l'Est (International Arts Training Program). Le volet linguistique de la formation sera confié à l'IRFFLE. Une expérimentation est prévue à partir de septembre 2015 avec un premier groupe d'une vingtaine d'étudiants.					
			3.2.1	Renforcement de l'association du CoDiRe avec d'autres laboratoires (de l'UCO d'Angers, en particulier).					
		3.2.2	3.2.2	Développement de la co-direction de mémoires avec d'autres écoles doctorales.					
			4.1.1	Stage linguistique et culturel VAN (Voyage à Nantes) en juillet 2015 (1ère édition prévue en juillet 2014). Le volet linguistique est assuré par des enseignants de l'IRFFLE.					
4	Optimiser la carte des formations	Projet Etablissement 2. Développer l'offre de formation hors calendrier universitaire et les ressources propres.	4.1.2	Cours de français destinés à un groupe d'étudiants de l'université Notre-Dame de Kyoto (Japon) pendant la dernière semaine d'août et la première semaine de septembre. Création de ce cours prévue en août-septembre 2014.					
			5.1.1	Mutualisation de matériel de visio-conférence et d'un personnel technique avec l'UFR de Psychologie.					
5	Favoriser les mutualisations dans le cadre de l'organisation en pôles	Mutualisation de ressources techniques et pédagogiques	5.1.2	Collaboration avec l'ESPE dans le cadre du e-learning (Site Recteur Schmitt). Partage des installations.					
			6.1.1	Propositions du groupe de travail sur le français pour l'entreprise constitué en 2014.					
6	Développer la formation continue	Projet Etablissement 1. Le français pour l'entreprise : créations de formations à distance en e-learning.	6.1.2	Réponses à des appels d'offre.					
			6.1.3	Missions d'étude et de prospection confiées à M. Loïc Fravallo, Maître de conférences honoraire					
					L'IRFFLE doit se mobiliser en 2016 pour développer les ressources propres en lien avec la montée en charge de la plateforme e-learning				

DOTATION CHARGES D'ENSEIGNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2016 (intégrant le montant alloué au titre du référentiel)	
DOTATION DE LA COMPOSANTE 2016 (Notification de 80 % de l'enveloppe allouée à la composante) Heures référentiel	3 240 €

TOTAL DES PROJETS INSCRITS DANS LE CPOM 2015 DE LA COMPOSANTE PERMETTANT UNE VALORISATION EN EUROS	3 240 €
--	---------

ENGAGEMENTS COMPLEMENTAIRES DE LA COMPOSANTE	
SUR LE PLAN STRATEGIQUE	S'impliquer dans la démarche d'élaboration du prochain projet quinquennal de l'Etablissement 2017-2021
	Dresser un premier bilan de la mise en place de la plate-forme e-learning
	Promouvoir le projet d' Evaluation des Enseignements par les Etudiants en étroite liaison avec la Direction de la Qualité et du Développement Durable
SUR LE PLAN DE LA GESTION	Œuvrer à la déclinaison opérationnelle des différentes mesures du Plan de Retour à l'Equilibre Budgétaire de l'Université, notamment celle qui concerne le développement des ressources propres et de la formation continue
	Stabiliser les Services Financiers de Proximité promus dans le cadre du projet EFFI dans la perspective de la mise en place de la GBCP
SUR LE PLAN DE L'IMMOBILIER	Participer à la mise en place du projet du Nouveau Tertre

ACTIONS RETENUES A L'ECHELLE DU PÔLE LL-SHS			DECISION		
	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €
Aide à la traduction scientifique. Enveloppe dédiée à l'aide à la traduction scientifique accordée au niveau du pôle LL-SHS dans la limite d'un plafond de 25 000€ - Enveloppe augmentée par rapport à 2015 de 5000 €.	modalités d'attribution à revoir		FAVORABLE	Enveloppe augmentée par rapport à 2015(+5000€),fournir à la CSCP la répartition par composante & réfléchir à un projet intégré au niveau de l'UBL	25 000 €
Edition et promotion des travaux de recherche. Maintien en 2016 de l'enveloppe dédiée aux Presses Universitaires de Rennes. Une vigilance spécifique sur le bon usage de cette enveloppe est demandée. Un réexamen de cette enveloppe sera effectué en 2017.			FAVORABLE		56 000 €
Developpement de la Cellule Locale d'insertion Professionnelle (CLIP) et mutualisation des ressources à l'échelle du Pôle LL-SHS.			FAVORABLE	500 Heures de tutorat d'accompagnement	11 000 €
Intensifier les collaborations à l'échelle des territoires. Aménagement d'une salle en matériel de visioconférence à l'U.F.R. de S.T.A.P.S. mutualisée à l'échelle du pôle LL-SHS.	L'UFR STAPS exprime le besoin d'équiper un amphi en visio-conférence, équipement qui serait mutualisable à l'échelle du Pôle LLSHS. Objectif : limiter la mobilité des personnes, diffusion de nos conférences, soutenances, etc.	estimation 30 000 €	FAVORABLE	Aménagement d'une salle en matériel de visioconférence à l'U.F.R. de S.T.A.P.S. mutualisée à l'échelle du pôle LL-SHS.	30 000 €

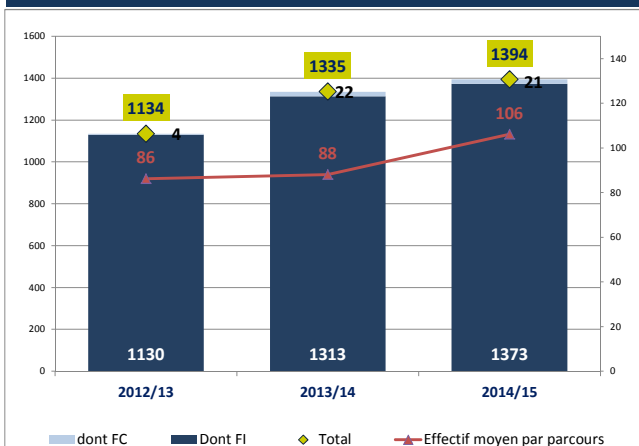
ENGAGEMENT COMPLEMENTAIRE A L'ECHELLE DU PÔLE LL-SHS	
SUR LE PLAN STRATEGIQUE	Accompagner sur le plan administratif la fonction de Référent du Pôle LL-SHS dans la perspective du prochain quinquennal et des enjeux associés à l'offre de formation

Le président de l'Université de Nantes.
Olivier LABOUX

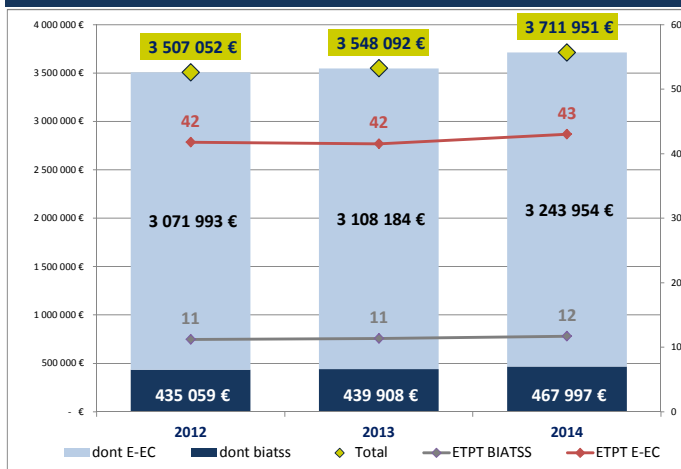
Le Directeur de l'I.R.F.F.L.E.
Gilles KERSAUDY

DONNEES GENERALES

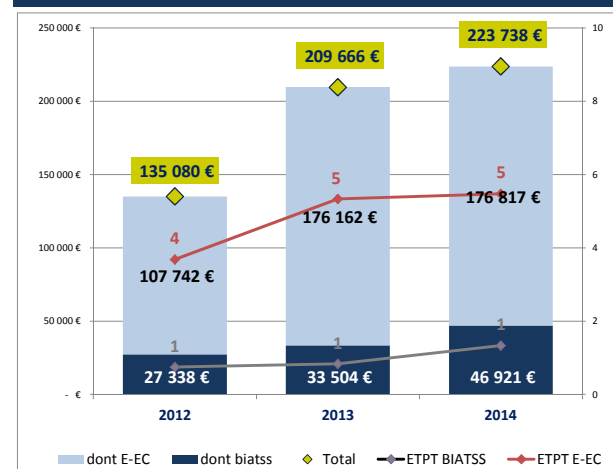
Evolution des effectifs étudiants



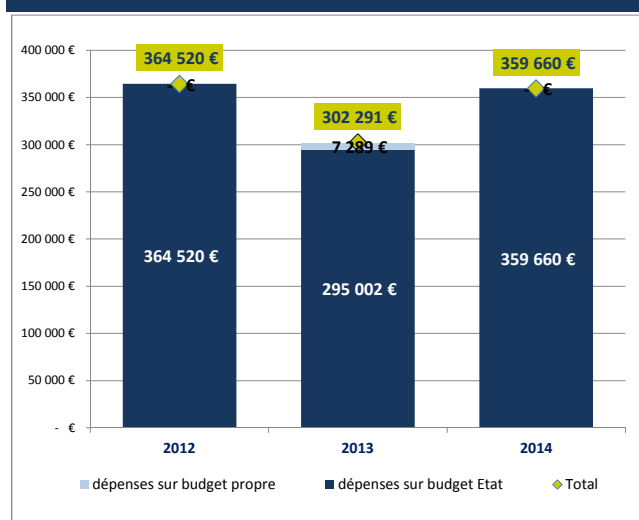
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget Etat



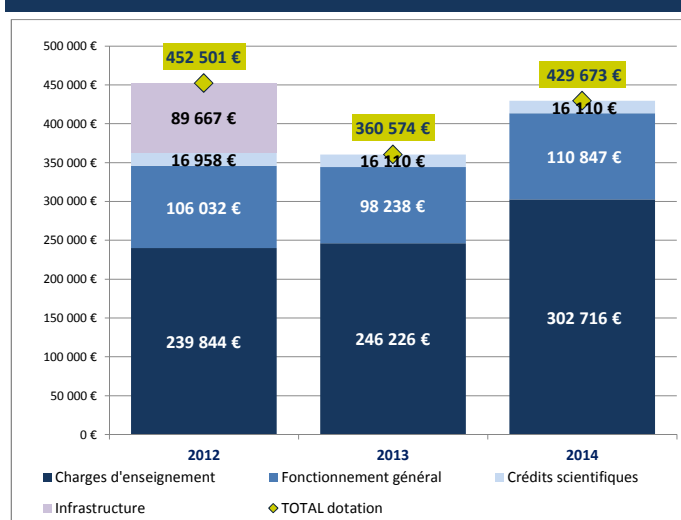
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget propre et/ou délégué



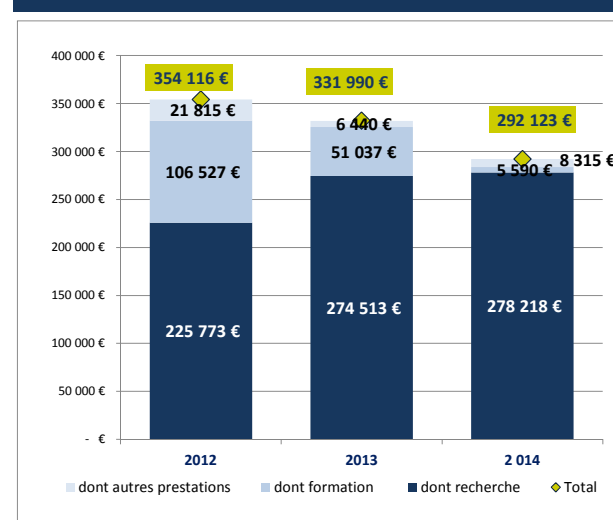
Evolution des dépenses relatives aux heures d'enseignement



Evolution des budgets délégués



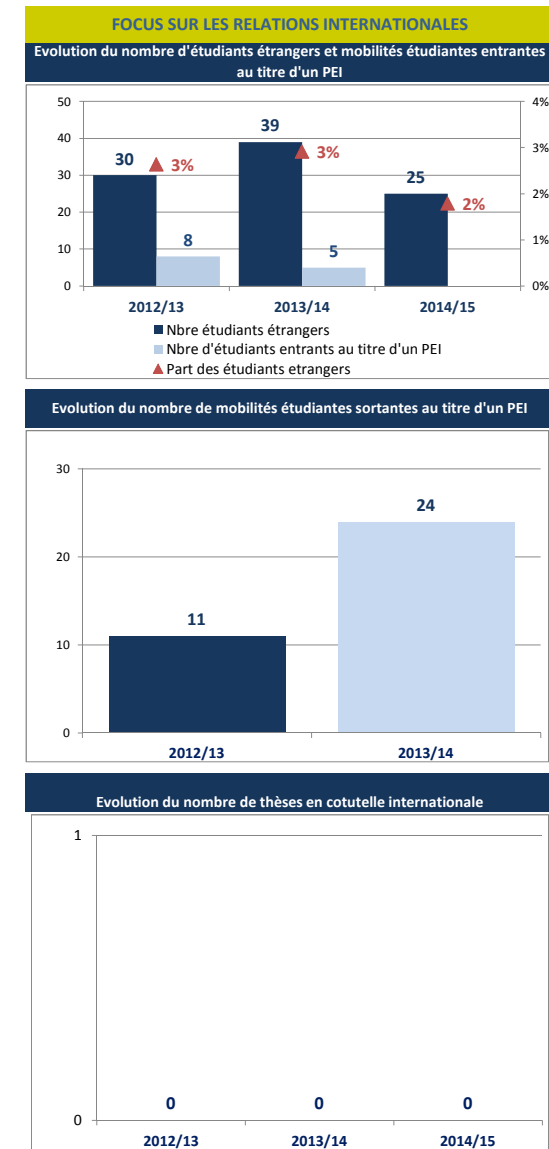
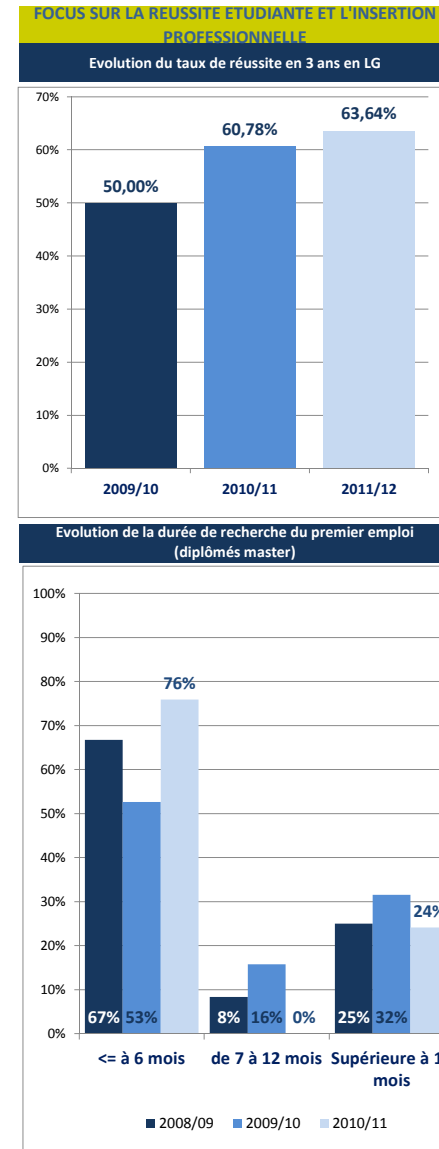
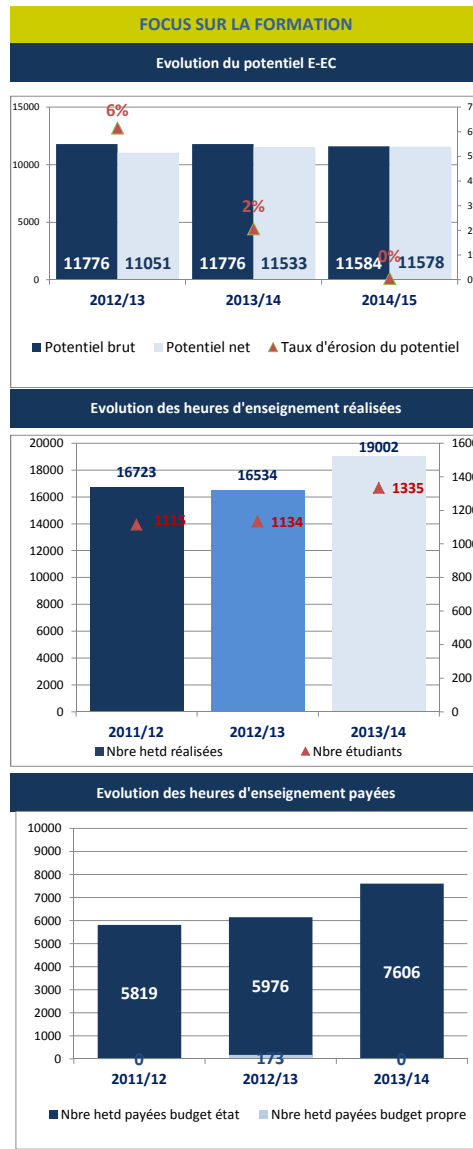
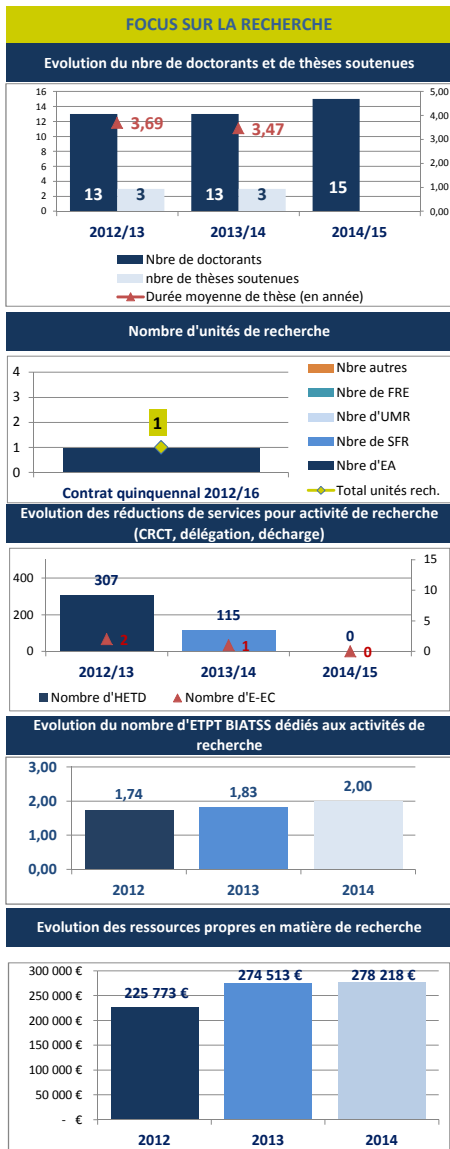
Evolution des ressources propres



Financement de la composante

	2012	2013	2014
Part Etablissement	92%	92%	93%
Part ressources propres	8%	8%	7%

	2012	2013	2014
Ressources propres	7 794 €	7 088 €	6 027 €
ETPT E-EC			



Niveau d'encadrement

	2011/12	2012/13	2013/14
Heures réalisées - Licence	13,77	13,29	12,35
Heures réalisées - Master	18,98	16,63	19,62

	2011/12	2012/13	2013/14
Part des heures réalisées par des vacataires - Licence	19%	20%	22%
Part des heures réalisées par des vacataires - Master	15%	17%	11%

	2012	2013	2014
Etudiants ETPT E-EC Etat	27	32	32
Etudiants ETPT BIATSS Etat hors recherche	111	129	131

FICHE RECAPITULATIVE DES ARBITRAGES RENDUS AU TITRE DE L'EXERCICE 2016
U.F.R. de S.T.A.P.S.

ACTIONS PROPOSEES PAR LES COMPOSANTES						DECISION				
	Orientations stratégiques de l'UN	Objectifs prioritaires de la composante		Actions (2 ou 3 par objectif) Initialement proposées en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €	
1	Promouvoir l'interdisciplinarité, l'internationalisation et le lien entre formation et recherche	1.1	Renforcer les liens formation / recherche	1.1.1	Organisation de journées pédagogiques et scientifiques annuelles	cycle de conférences de l'UFR STAPS	1 500€	FAVORABLE	1 500 €	
				1.1.2	Prise en charge par le Conseil scientifique du renforcement du lien					
		1.2	Renforcer la pluridisciplinarité	1.2.1	Encourager les projets collaboratifs de recherche					
				1.2.2	Mettre en place des conditions pédagogiques pour une meilleure articulation des enseignements					
				1.2.3	Favoriser le rayonnement de tous les étudiants de l'université dans les compétitions universitaires	Ce coût doit être exclu définitivement des charges d'enseignement de l'UFR STAPS. Il doit être fléché différemment par l'UN.		FAVORABLE	Action réalisée , cf dotation charges d'enseignement	
		1.3	Dynamiser l'internationalisation	1.3.1	Prise en charge par la commission des RI d'un diagnostic sur les RI et proposition d'un plan d'action					
				1.3.2	Accompagner les étudiants sortant par des formations courtes de renforcement et d'apprentissage des langues	Objectif prioritaire du mandat 2015 - 2020, de nombreuses actions sont envisagées et nécessitent la mise en place d'actions associées à des moyens : - introduction d'enseignements (TP, TD) dispensés en langue étrangère (anglais, espagnol) - formation EMILE / mission Langues - multiplier les partenariats pour développer la mobilité et créer des bi-diplomations - développer et soutenir la réalisation de stages à l'étranger	228 H éq TD 6 000 €	DEFAVORABLE		
				1.3.3	Poursuivre la collaboration dans le cadre du projet de coopération Burundi / Pays de la Loire	oui, mais à définir en collaboration avec la région des Pays de la Loire - "gel" de toute opération actuellement, au regard de la situation politique au Burundie	A DEFINIR			

ACTIONS PROPOSEES PAR LES COMPOSANTES						DECISION			
Orientations stratégiques de l'UN	Objectifs prioritaires de la composante	Actions (2 ou 3 par objectif) Initialement proposées en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €		
2	2.1	Optimiser les démarches d'orientation et d'accès à l'emploi pour les étudiants futurs, actuels et anciens	2.1.1	Accompagner les étudiants dans les apprentissages universitaires et favoriser les réorientations	prolongement de l'accompagnement / orientation, réorientation, travail méthodologique pour une meilleure réussite dans un cursus universitaire	108 H éq TD / "référentiel"	Une remise à plat du référentiel sera réalisée dans le cadre du prochain projet d'Etablissement		
			2.1.2	Amélioration questionnaire APB		24 H éq TD / "référentiel"	Une remise à plat du référentiel sera réalisée dans le cadre du prochain projet d'Etablissement		
			2.1.3	Expérimentation tutorat d'accompagnement en informatique pour les étudiants de M2	480 heures de tutorat informatique au titre de l'exercice 2016	480 heures de tutorat informatique en contrepartie d'une baisse de l'enveloppe heures complémentaires 2016	FAVORABLE	480 Heures de tutorat d'accompagnement en contre partie d'une baisse de l'enveloppe charges d'enseignement à la demande de la composante	10 560 €
			2.1.4	Développement du site internet, notamment sur publication offres emploi et stages	1 poste de tuteur exclusivement consacré à la publication des offres d'emploi et de stage (150h). Présentation distincte des emplois et des stages sur les "offres etenaies"	150h de tutorat	FAVORABLE	550 heures de tutorat évaluation, suivi, insertion	12 000 €
	2.2	Connaître le devenir des étudiants sortants de nos formations (enquêtes de suivi d'insertion professionnelle)	2.2.1	sortants de L3 à n+1	Systématiser l'enquête concernant les profils "entrants en L1" et "L1 validée" en relation avec les projets 2.1.2	100h de tutorat			
			2.2.2	sortants de L3 à n+3	L'augmentation de la demande de tutorat de 50h s'explique par l'investissement constaté et le niveau d'expertise requis par le tuteur en charge des enquêtes. Outre le travail de relance pour faire remplir les questionnaires de l'année en cours, il doit traiter et présenter les résultats de l'année précédente. De plus, 2 projets nouveaux se profilent avec le CARIF OREF et la C3D	150h de tutorat			
			2.2.3	sortants de L3 à n+5		150h de tutorat			
	2.3	Améliorer la visibilité de notre offre de formation auprès des professionnels	2.3.1	Partenariats mouvement sportif + Contacts employeurs	Deux actions distinctes : - insertion professionnelle et forums emplois (1800 €) - Relations partenariales avec le mouvement sportif et les employeurs (1000 €)	2 800€	FAVORABLE	2 800 €	
			2.3.2	suivi et visite de stage des étudiants de master MEEF	Reconduction de l'ensemble des actions menées en 2015 Actions nouvelles : - Visites de stage / Lic professionnelle "activités aquatiques" (1500 €) - Visites de structures professionnelles et sportives / M1 EPI (3000 €)	28 500 €	FAVORABLE	Reconduction de l'enveloppe allouée en 2015	24 000 €
			2.3.3	Opérations speed dating avec les pros offrant emplois ou stages					
			2.3.4	Projet rythmes scolaires Ville de Nantes					

ACTIONS PROPOSEES PAR LES COMPOSANTES						DECISION				
	Orientations stratégiques de l'UN	Objectifs prioritaires de la composante	Actions (2 ou 3 par objectif) Initialement proposées en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €		
3	Intensifier les collaborations à l'échelle des territoires	3.1	Engager le dialogue avec l'Université du Maine	3.1.1	Aboutir à une offre de formation complémentaire de proximité à l'échelle régionale					
			3.1.2	Contruire les conditions d'une orientation progressive sur les différents parcours de licence et licence professionnelle (Nantes ou Le Mans)						
		3.2	Reprendre le dialogue avec les universités de la future UBL en prenant appui sur les acquis dans le cadre l'offre de formation concertée à l'échelle du RUOA	3.2.1	Aboutir à une offre de formation complémentaire à l'échelle de l'UBL au niveau Master	Intensification de la concertation entre les 6 composantes de l'UBL + Poitiers (UFR STAPS)	1 500€	FAVORABLE		1 500 €
				3.2.2	Anticiper des mutualisations et les collaboration en terme de formation					
				3.2.3	Anticiper la structuration de la recherche en STAPS à l'échelle de l'UBL					
4	Optimiser la carte des formations	4.1		4.1.1						
5	Favoriser les mutualisations dans le cadre de l'organisation en pôles	5.1	Anticiper les conditions de mise en œuvre des mutualisations au niveau du pôle LLSHS	5.1.1	Réaliser un diagnostic de faisabilité avec les composantes du pôle sur des périmètres particuliers (RI, FC)					
				5.1.2	Réaliser un diagnostic de la carte des formations à l'échelle des LLSHS					
				5.1.3	Identifier les savoirs faire des différentes composantes (ex; expertise en terme de RI de l'UFR Langues, ...)					
6	Développer la formation continue	6.1	Réaliser une étude des potentiels marché potentiel dans le domaine du sport	6.1.1	Prendre appui sur les ressources humaine en terme d'ingénierie de formation					
				6.1.2	Recruter une personne ressource pour réaliser le diagnostic sur les cibles privées marchandes, le mouvement sportif et la formation territoriale, et APS et vieillissement	Etude de faisabilité pour la création d'un DU "Directeur technique et sportif" - réflexion en cours à l'UFR - mise à disposition de temps de travail pour les enseignants impliqués - conseil et appui du service de FC	36 H éq TD sur heures "référentiel"	ETUDE D'IMPACTS	Etat des lieux et étude d'impacts à réaliser en lien avec la DAFC	
		6.2	Initier et renforcer les partenariats avec les différents secteurs de formation continue envisagés	6.2.1	Rencontrer les services du gérontopole					
				6.2.2	Rencontrer les Directeurs des grandes enseignes de vente de produits marchands					
				6.2.3	Rencontrer les collectivités territoriales et le mouvement sportif pour circonscrire le marché					

ACTIONS PROPOSEES PAR LES COMPOSANTES - en lien avec le projet "L'UFR STAPS à l'Horizon 2020"						DECISION		
	Orientations stratégiques de l'UN	Objectifs prioritaires de la composante	Actions (2 ou 3 par objectif) Initialement proposées en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €
7	Améliorer les conditions d'études des étudiants et de travail des personnels	7.1	7.1.1 Réaffectation de l'actuel "patio" (110 m ²) en salle d'étude et de restauration pour les étudiants 7.1.2 Relocalisation du laboratoire MIP (368 m ²) pour une réaffectation des surfaces en salles de cours et en bureaux pour les personnels 7.1.3 Amélioration des locaux : - sonorisation de l'amphi 250 - division des salles de cours 121 et 126				Le projet immobilier de l'U.F.R. de S.T.A.P.S. sera conduit conformément aux engagements pris dans le cadre du nouveau Schéma Directeur Immobilier et d'Aménagement de l'Université.	
8	Mieux communiquer pour être mieux identifié et reconnu dans nos missions	8.1	8.1.1 Développement d'une stratégie de communication externe 8.1.2 Création d'un visuel propre à la composante pour améliorer les outils de communication interne et externe 8.1.3 Fluidifié la communication interne vers les étudiants et les "visiteurs"		3 000 €	ETUDE D'IMPACTS	La composante se rapprochera de la Direction de la communication pour préciser le projet	
					7 898 €	ETUDE D'IMPACTS	La composante se rapprochera de la Direction de la communication pour préciser le projet	
9	Soutenir le développement de la composante par l'affectation de moyens humains indispensables	9.1	9.1.1 En personnels BIATSS : - Ingénieur de recherche ou d'études affecté au laboratoire MIP - Agent administratif / affaires générales et scolarité 9.1.2 En personnels Enseignants et Enseignants chercheurs : - Enseignant agrégé en EPS - Enseignants chercheurs (Pr, MCF, MCF concours réservé)	cf. fiches profils	création des 2 emplois et consolidation de l'emploi occupé par Mme Nathalie Doucet		- IGE:cf. révision des effectifs de septembre 2016 - Favorable pour l'agent administratif: N. Morel-Catégorie A 70 % - Favorable pour la consolidation de l'emploi de Madame Doucet	
				cf. fiches profils	création de 2 emplois (plan pluriannuel de soutien et création) publication de 2 emplois de MCF vacants (LS Fournier & promotion C Cornu)		cf. révision des effectifs de septembre 2016	
10	Innover pour adapter nos modes de transmission des connaissances à de nouvelles pratiques	10.1	10.1.1 Développer des démarches expérimentales / prédogogie par projet et/ou pédagogie inversée		72 H éq TD		cf. Futurs appels à projets innovations pédagogiques dans la perspective du projet quinquennal.	

RESSOURCES HUMAINES MISES A LA DISPOSITION DE LA COMPOSANTE					DECISION		
			Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €
			Nombre d'ATER, contractuels second degré ou contractuels LRU accordés à la composante pour l'année universitaire 2015/16 (hors ressources propres)	3 postes ATER	FAVORABLE	3	116 400 €

DOTATION CHARGES D'ENSEIGNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2016 (intégrant le montant alloué au titre du référentiel)

<p>DOTATION DE LA COMPOSANTE 2016 (Notification de 80 % de l'enveloppe allouée à la composante) Le nouveau calcul sera effectué en décembre 2015 au regard du potentiel enseignant, des effectifs réels 2015/16 et des heures réalisées en 2014/15 pour répartir les 20 % qui restent Le modèle de calcul adopté par la CFVU prend en compte la totalité des réductions de services des enseignants Baisse de l'enveloppe charge d'enseignement en lien avec l'action 2 1 3</p>	242 193 €
---	-----------

TOTAL DES PROJETS INSCRITS DANS LE CPOM 2016 DE LA COMPOSANTE PERMETTANT UNE VALORISATION EN EUROS	410 953 €
---	------------------


ENGAGEMENTS COMPLEMENTAIRES DE LA COMPOSANTE	
SUR LE PLAN STRATEGIQUE	S'impliquer dans la démarche d'élaboration du prochain projet quinquennal de l'Etablissement 2017-2021 Promouvoir le projet d' Evaluation des Enseignements par les Etudiants en étroite liaison avec la Direction de la Qualité et du Développement Durable
SUR LE PLAN DE LA GESTION	Œuvrer à la déclinaison opérationnelle des différentes mesures du Plan de Retour à l'Equilibre Budgétaire de l'Université, notamment celle qui concerne le développement des ressources propres et de la formation continue Stabiliser les Services Financiers de Proximité promus dans le cadre du projet EFFI dans la perspective de la mise en place de la GBCP
SUR LE PLAN DE L'IMMOBILIER	Participer à la mise en place du projet du Nouveau Terre

ACTIONS RETENUES A L'ECHELLE DU PÔLE LL-SHS

	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION		
			DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €
Aide à la traduction scientifique Enveloppe dédiée à l'aide à la traduction scientifique accordée au niveau du pôle LL-SHS dans la limite d'un plafond de 25 000€ - Enveloppe augmentée par rapport à 2015 de 5000 €	Demande ajoutée le 05/06/15 (mail)	4 000 €	FAVORABLE	Enveloppe augmentée par rapport à 2015(+5000€), fournir à la CSCP la répartition par composante & réfléchir à un projet intégré au niveau de l'UBL	25 000 €
Edition et promotion des travaux de recherche Maintien en 2016 de l'enveloppe dédiée aux Presses Universitaires de Rennes Une vigilance spécifique sur le bon usage de cette enveloppe est demandée Un réexamen de cette enveloppe sera effectué en 2017			FAVORABLE		56 000 €
Developpement de la Cellule Locale d'insertion Professionnelle (CLIP) et mutualisation des ressources à l'échelle du Pôle LL-SHS			FAVORABLE	500 Heures de tutorat d'accompagnement	11 000 €
Intensifier les collaborations à l'échelle des territoires Aménagement d'une salle en matériel de visioconférence à l'U.F.R. de S.T.A.P.S mutualisée à l'échelle du pôle LL-SHS	L'UFR STAPS exprime le besoin d'équiper un amphi en visio-conférence, équipement qui serait mutualisable à l'échelle du Pôle LL-SHS Objectif limiter la mobilité des personnes, diffusion de nos conférences, soutenances, etc	estimation 30 000 €	FAVORABLE	Amenagement d'une salle en matériel de visioconférence à l'U.F.R. de S.T.A.P.S mutualisée à l'échelle du pôle LL-SHS	30 000 €

ENGAGEMENT COMPLEMENTAIRE A L'ECHELLE DU PÔLE LL-SHS

SUR LE PLAN STRATEGIQUE	Accompagner sur le plan administratif la fonction de Referent du Pôle LL-SHS dans la perspective du prochain quinquennal et des enjeux associés à l'offre de formation
--------------------------------	--

Le Président de l'Université de Nantes

 Silvia LABOUE

Le Directeur de l'U.F.R. de S.T.A.P.S.

Arnaud GUEVEL
 Professeur des Universités

Directeur de l'UFR STAPS
 Université de Nantes

AVENANT n°1 au Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens Volet 2016
U.F.R. de S.T.A.P.S.

Objet : Enveloppe complémentaire relative au développement de la communication de la composante

Descriptif de l'action	MONTANT
Volet fonctionnement 1980€ au titre de l'exercice 2016 pour la création de supports de communication pour l'annonce des conférences et événements de la composante	1 980 €
	1 980 €

Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX

Le Directeur de la composante

Arnaud GUEVEL

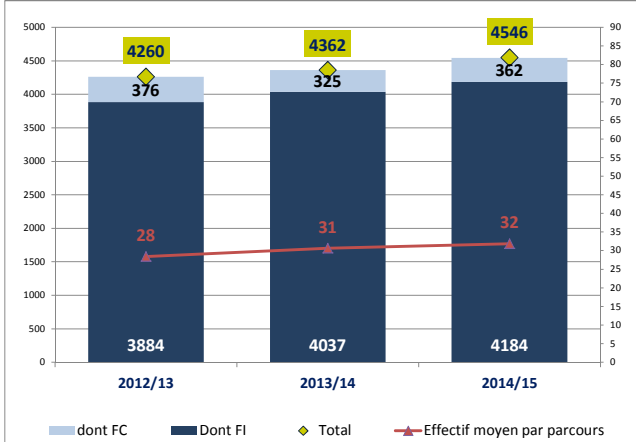
Arnaud GUEVEL
Professeur des Universités

Directeur de l'UFR STAPS
Université de Nantes

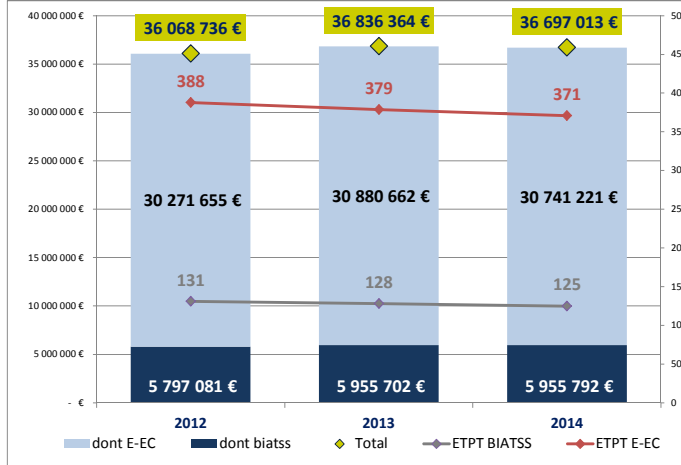
Pôle Sciences

DONNEES GENERALES

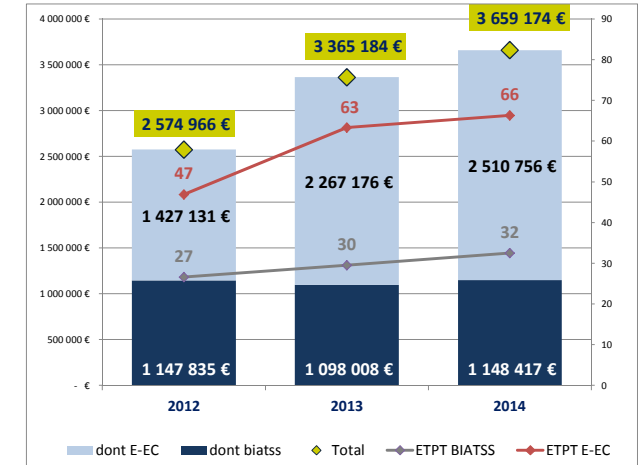
Evolution des effectifs étudiants



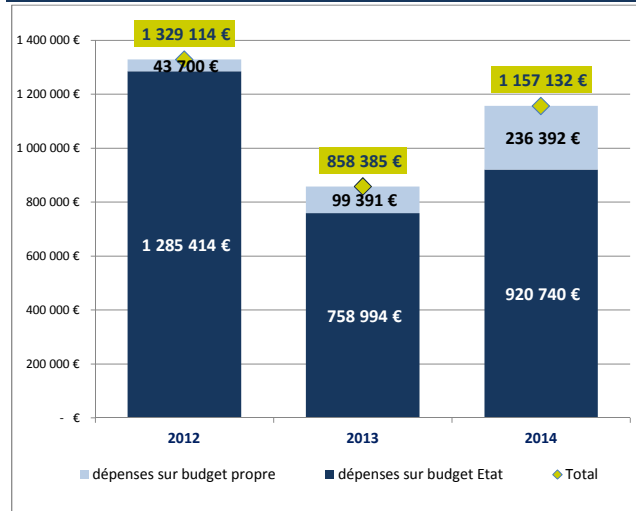
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget Etat



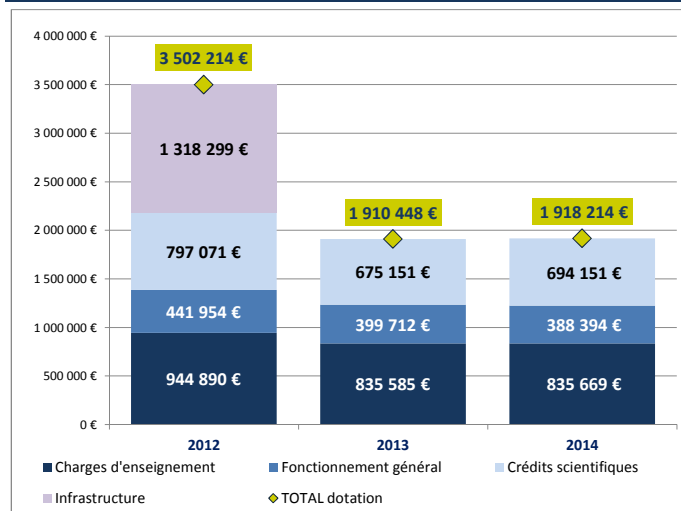
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget propre et/ou délégué



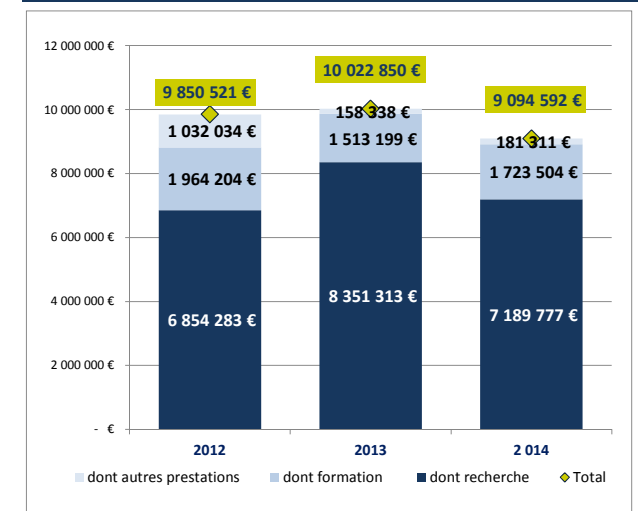
Evolution des dépenses relatives aux heures d'enseignement



Evolution des budgets délégués



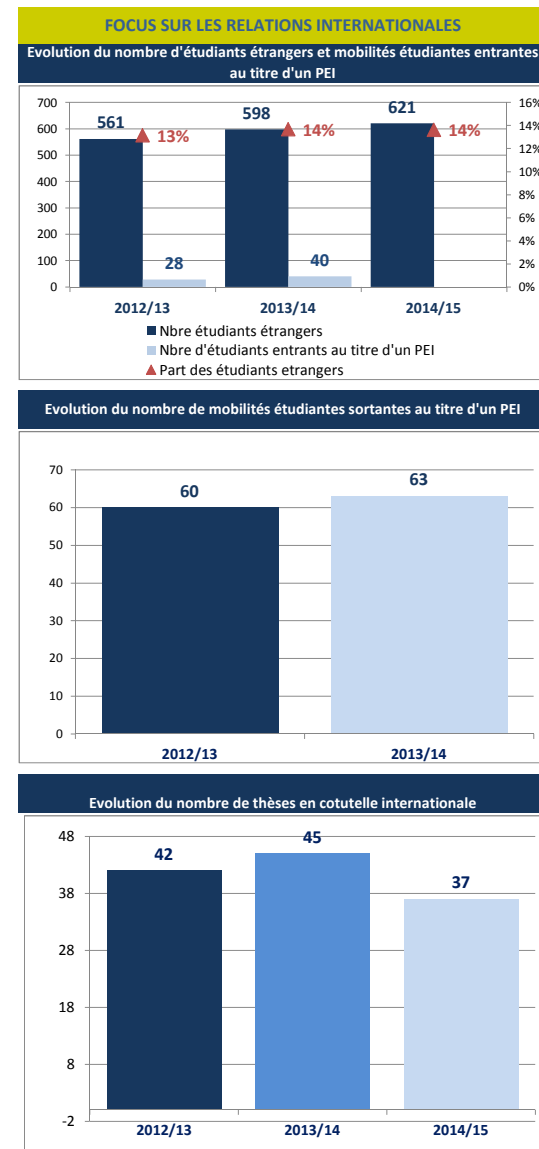
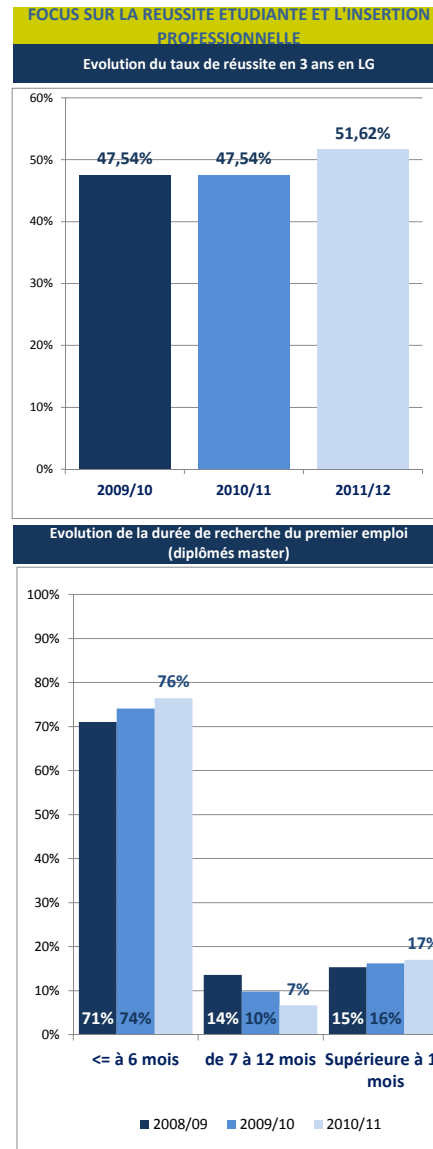
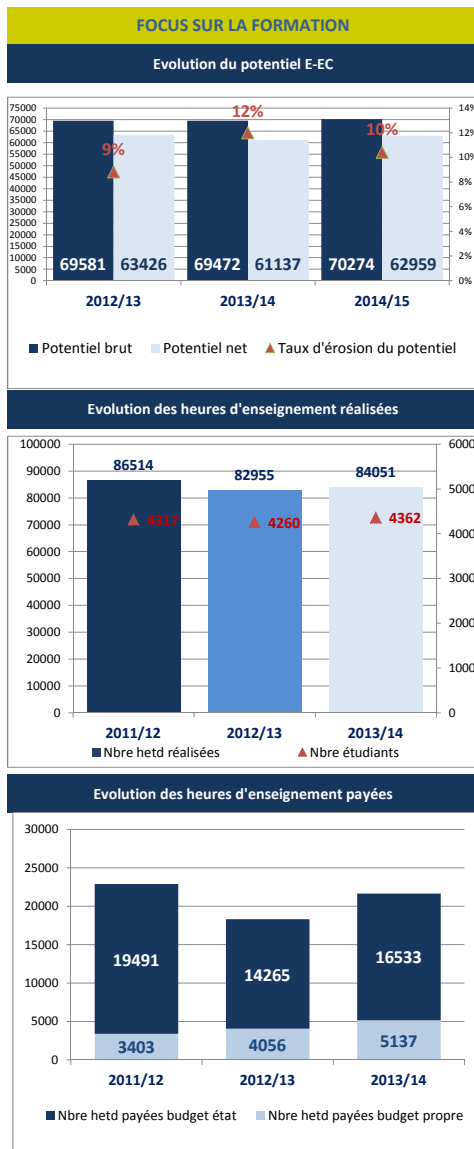
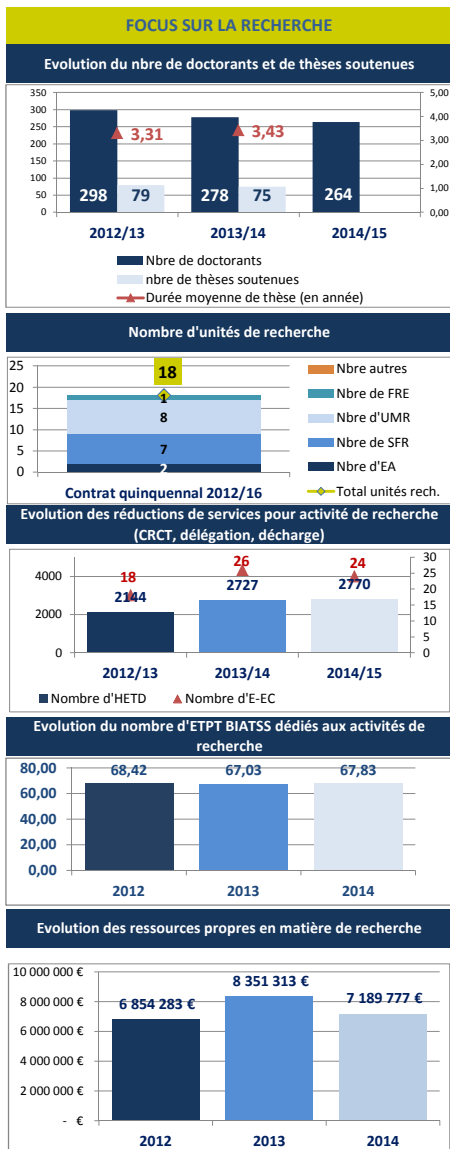
Evolution des ressources propres



Financement de la composante

	2012	2013	2014
Part Etablissement	80%	79%	81%
Part ressources propres	20%	21%	19%

	2012	2013	2014
Ressources propres	22 665 €	22 669 €	20 806 €
ETPT E-EC			



Niveau d'encadrement

Heures réalisées	Licence	2011/12	2012/13	2013/14
		18,96	17,82	16,66
Etudiants	Master	28,55	27,25	27,56

Part des heures réalisées par des vacataires	Licence	2011/12	2012/13	2013/14
		12%	10%	10%
	Master	19%	18%	16%

Etudiants	2012	2013	2014
	ETPT E-EC Etat	11	12
Etudiants	2012	2013	2014
	ETPT BIATSS Etat hors recherche	52	53

**FICHE RECAPITULATIVE DES ARBITRAGES RENDUS AU TITRE DE L'EXERCICE 2016
U. F.R. DE SCIENCES ET TECHNIQUES**

ACTIONS PROPOSEES PAR LA COMPOSANTE							DECISION		
Orientations stratégiques de l'UN	Objectifs prioritaires de la composante	Actions (2 ou 3 par objectif) Initialement proposées en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/PRECONISATION	VALORISATION EN €		
1	Promouvoir l'interdisciplinarité, l'internationalisation et le lien entre formation et recherche	1.1 Promouvoir l'interdisciplinarité	1.1.1 Poursuivre la mise en place des "1/2 journées Recherche"						
			1.1.2 Présentation de projets/structures de recherche devant le Conseil Scientifique de la Faculté.						
			1.1.3 Meilleure communication au niveau de la Faculté des annonces de conférences et de séminaires organisés sur le campus.						
	1.2 Renforcer les liens entre formation et recherche	1.2.1 Soutien des masters à faible effectifs	Soutien des masters à faible effectifs	Soutien des masters à faible effectifs	Financement d'heures maquettes liées à l'ouverture de ces formations (lien formation- recherche ; prise en compte de ces effectifs pour le calcul de la dotation HC).		cf: calcul de la dotation charges d'enseignement		
			Sensibilisation des étudiants à la recherche : actions transversales (informations sur la formation à la recherche, formations proposant aux étudiants des activités en relation avec la recherche - séminaires, visites, clubs... - hors maquette)						
			Sensibilisation des étudiants à la recherche : découverte de la recherche académique en Licence						
			Sensibilisation des étudiants à la recherche : favoriser les formations de masters s'appuyant sur des thématiques reconnues de labs académiques de la COMUE						
	1.3	1.3.1 Internationaliser l'offre de formation	Encourager la poursuite d'études des étudiants de Master en doctorat.						
2	2.1 Renforcer les volets information / orientation	2.1.1 Documenter l'offre de formation							
		2.1.2 Communiquer sur l'offre de formation de l'UFR							
		2.1.3 Améliorer les dispositifs d'orientation et d'accueil							
	2.2 Pérenniser les actions spécifiques en faveur de la réussite des étudiants	2.2.1 Consolider l'année REUSCIT	Financement des heures d'enseignement induites par l'année REUSCIT (650 HETD / an / groupe). Cette action s'inscrit dans le cadre bac-3/bac+3 et correspond à un des axes stratégiques de la région.	Financement des heures de formation pour 2 groupes de 30 étudiants, soit 68 788 €	FAVORABLE	Projet priorisé dans les demandes de financement à la Région	30 000 €		
			2.2.2 Consolider le tutorat (L1)	Renforcer et déployer le tutorat sur les 2 portails en lien avec les associations étudiantes	10 895 €	FAVORABLE	500 heures de tutorat d'accompagnement	11 000 €	
			2.2.3 Pérenniser l'action "enseignant référent" (L1)						
			2.2.4 Pérenniser les enseignements de TP sur le terrain pour favoriser l'insertion professionnelle	Financement des camps de terrain (transport, hébergement et matériel)	90 000 €	FAVORABLE	Reconduction de l'enveloppe allouée en 2015	45 000 €	
			2.2.5 Favoriser l'amélioration des pratiques pédagogiques au profit de la réussite des étudiants						

ACTIONS PROPOSEES PAR LA COMPOSANTE						DECISION				
	Orientations stratégiques de l'UN		Objectifs prioritaires de la composante	Actions (2 ou 3 par objectif) Initialement proposées en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/PRECONISATION	VALORISATION EN €	
2	Accompagner la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants	2.3	Favoriser l'insertion professionnelle de nos étudiants	2.3.1	Dispenser les enseignements préparant à l'insertion professionnelle en L2 (Projet Professionnel Etudiant) et en L3 (Ouverture Professionnelle) sur l'ensemble des parcours, par des consultants RH avec une expérience en entreprise.					
				2.3.2	Dispenser les enseignements préparant à l'insertion professionnelle en Master sur l'ensemble des parcours, par des consultants RH.					
				2.3.3	Consolider le Parcours Amont vers les Licences Professionnelles (PALP)					
				2.3.4	Consolider l'action de la CLIP auprès des étudiants	Initier l'organisation et la gestion des forums métiers par les étudiants (mise en place logistique du forum (préparation des supports, de la disposition de l'espace d'accueil, du fléchage...), accueil des intervenants et des étudiants participants, participation à l'animation de la journée). Participer à la création et la co-animation de nouveaux ateliers proposés/initiés par la CLIP. Poursuivre le développement de la création d'un réseau d'anciens étudiants et participer à son déploiement auprès des étudiants, des diplômés, des responsables de formation.	570 heures de tutorat (12 420 €)	FAVORABLE	570 Heures de tutorat évaluation, suivi, insertion	12 500 €
				2.3.5	Forums pour l'emploi	Financement des forums	10 000 €	FAVORABLE		10 000 €
				2.3.6	Créer du lien entre les étudiants, diplômés de l'UFR et entreprises et promouvoir le sentiment d'appartenance (mettre en place un annuaire des anciens web adaptable à chaque formation					
				2.3.7	Promouvoir les stages pour améliorer l'employabilité					
				2.3.8	S'assurer de la pertinence de la formation en rapport à l'insertion professionnelle					
3	Intensifier les collaborations à l'échelle des territoires	3.1	Intensifier les collaborations à l'échelle interrégionale (Bretagne - pays de Loire)	3.1.1	Constitution d'un groupe de réflexion et de travail constitué des directrices et directeurs d'UFR Sciences des deux régions (COMUE UBL)					
				3.1.2	Mise en place de filières à l'échelle de la COMUE UBL					
				3.1.3	Etablir une cohérence des masters au sein des filières sur la COMUE UBL					

ACTIONS PROPOSEES PAR LA COMPOSANTE							DECISION		
Orientations stratégiques de l'UN	Objectifs prioritaires de la composante	Actions (2 ou 3 par objectif) Initialement proposées en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/PRECONISATION	VALORISATION EN €		
4	4.1	Développer un enseignement de qualité dans le cadre d'une approche programme / compétence	4.1.1	Mise en place d'un guide pratique pour l'élaboration de référentiel de compétences					
			4.1.2	Formation des équipes pédagogiques					
			4.1.3	Elaboration d'un référentiel de compétences par formation					
			4.1.4	Elaboration d'une grille programme / compétences par formation					
	4.2	Inscrire les formations dans une démarche qualité / Piloter les conseils de perfectionnement	4.2.1	Elaborer un cadrage pour la constitution et le fonctionnement des CP	Financement des CP (déplacements) :	8 000 €	DEFAVORABLE	Après évaluation, le coût à l'échelle de l'Etablissement n'est pas soutenable	
			4.2.2	Constituer les CP pour chaque formation avec respect du cadrage					
			4.2.3	S'assurer de la présence des membres extérieurs à l'équipe pédagogique lors de la réunion du CP					
			4.2.4	Comptabiliser le nb de rapport annuels du ou des réunions de CP					
			4.2.5	S'assurer de la qualité des rapports					
			4.2.6	Evaluer la prise en compte des recommandations du CP précédent dans l'évolution de la formation					
	4.3	Développer l'évaluation des enseignements par les étudiants	4.3.1	S'assurer du bon taux de retour de l'évaluation des formations organisées par l'UN					
			4.3.2	Comptabiliser le nb d'UE évaluées par les étudiants de L					
			4.3.3	Comptabiliser le nb d'UE évaluées p/ les étudiants de M					
			4.3.4	Déterminer le taux de retour des évaluations des enseignements de licence (UE évaluées)					
			4.3.5	Déterminer le taux de retour des évaluations des enseignements de master (UE évaluées)					
			4.3.6	Dénombrer les rapports de CP analysant les évaluations des formations et des enseignements					
			4.3.7	Evaluer la prise en compte des évaluations antérieures					

ACTIONS PROPOSEES PAR LA COMPOSANTE						DECISION				
	Orientations stratégiques de l'UN	Objectifs prioritaires de la composante	Actions (2 ou 3 par objectif) Initialement proposées en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €		
5	Favoriser les mutualisations dans le cadre de l'organisation en pôles	5.1 Conduire une réflexion stratégique sur l'utilisation des locaux dans un cadre global	5.1.1 Concertation entre la Direction de l'UFR, la DPIL et les usagers (ex.: bâtiment 9 / animalerie recherche, accueil département Info de l'IUT de Nantes...)							
			5.1.2 Aménagement d'une salle de restauration collective pour les personnels - bâtiment 1	Aménagement d'une salle de restauration collective pour les personnels - bâtiment 1	Mobilier : 10 539 €	FAVORABLE	La composante se rapprochera de la DPIL pour mettre en œuvre ce projet	11 000 €		
		5.2 Organiser la mutualisation des équipements scientifiques (plateformes, matériels) à l'échelle de l'UFR Sciences et Techniques	5.2.1 Augmenter le nombre de plateformes mutualisées							
			5.2.2 Améliorer la visibilité et la communication sur les plateformes							
			5.2.3 Recenser les équipements mutualisables et leurs conditions d'utilisation							
			5.2.4 Améliorer l'accessibilité de l'information sur les équipements mutualisables							
		5.3 Contribuer à la réduction du nombre de gestionnaires / utilisateurs SIFAC en cohérence avec le projet EFFi	5.3.1 Favoriser la mutualisation des fonctions supports entre départements pédagogiques et laboratoires rattachés							
			5.3.2 Favoriser la spécialisation des personnels							
		6	Développer la formation continue et l'apprentissage	6.1 Soutenir le développement de l'alternance et de la FTLV en renforçant les approches pédagogiques	6.1.1 Développement de l'alternance, de l'apprentissage et de la FTLV en renforçant les approches pédagogiques					
				6.2 Soutenir le développement de l'alternance et de la FTLV en lien avec la recherche	6.2.1 Développer la FC en lien avec la recherche					

RESSOURCES HUMAINES MISES A LA DISPOSITION DE LA COMPOSANTE			DECISION		
	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION N	OMBRE	VALORISATION EN €
Nombre d'ATER, contractuels second degré ou contractuels LRU accordés à la composante pour l'année universitaire 2015/16 (hors ressources propres)	Le recrutement de vacataires est extrêmement difficile en sciences, particulièrement dans les disciplines qui ne sont pas enseignées au lycée et pour lesquelles il n'existe pas de vivier "naturel". Les postes d'ATER sont très importants pour le volet enseignement, moins pour le volet recherche. Une augmentation du nombre de postes est indispensable, eu égard à l'évolution importante des effectifs.	Remplacement de l'ensemble des postes vacants, à l'exception des 8 postes proposés pour un gel.	FAVORABLE	8	310 400 €
Nombre de mensualités de remplacement BIATSS sur MSE pour les composantes de plus de 40 agents (Hors CLM et hors CLD)- proposition d'attribution 2016	Remplacement des arrêts maladie > 2 semaines et congés de maternité. Priorité aux postes sur fonctions supports (ALISS, Scol, Décanat, SCI, BUFI...) ou isolés et autonomes (en département notamment). Besoins en TP pris en compte si période d'enseignement.	Reconduction de l'enveloppe déléguée en 2016 (recul insuffisant sur l'année 2015 à la date de ce bilan)	FAVORABLE	15	32 190 €
Enveloppe dédiée à l'invitation de collaborateurs scientifiques exerçant à l'étranger. « Missions Invités 2016 ». Dotation en euros bruts	Jour "mission invitée"	78 000 € (soit 600 jours)	FAVORABLE	Reconduction de l'enveloppe allouée en 2015	50 700 €

DOTATION CHARGES D'ENSEIGNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2016 (intégrant le montant alloué au titre du référentiel)

DOTATION DE LA COMPOSANTE 2016 (Notification de 80 % de l'enveloppe allouée à la composante) Le nouveau calcul sera effectué en décembre 2015 au regard du potentiel enseignant, des effectifs réels 2015/16 et des heures réalisées en 2014/15 pour répartir les 20 % qui restent. Le modèle de calcul adopté par la CFVU prend en compte la totalité des réductions de services des enseignants.	534 216 €
---	-----------

TOTAL DES PROJETS INSCRITS DANS LE CPOM 2016 DE LA COMPOSANTE PERMETTANT UNE VALORISATION EN EUROS	1 047 006 €
---	--------------------

Dans le cadre du présent CPOM, la présidence de l'Université émet un avis très favorable sur les axes stratégiques propres que s'attache à promouvoir la composante : 1-Gestion des Ressources Humaines ; 2-Formation ; 3-Réussite des Etudiants ; 4-Recherche ; 5-Innovation ; 6-Patrimoine immobilier.

En effet, ces différents axes s'avèrent en parfaite synergie avec les 6 orientations stratégiques de l'établissement. Ils viennent les compléter et les enrichir, dans une triple exigence de qualité, d'innovation et de gestion anticipée des ressources.

ENGAGEMENTS COMPLEMENTAIRES DE LA COMPOSANTE

SUR LE PLAN STRATEGIQUE	S'impliquer dans la démarche d'élaboration du prochain projet quinquennal de l'Etablissement 2017-2021
	Promouvoir le projet d' Evaluation des Enseignements par les Etudiants en étroite liaison avec la Direction de la Qualité et du Développement Durable
SUR LE PLAN DE LA GESTION	Œuvrer à la déclinaison opérationnelle des différentes mesures du Plan de Retour à l'Equilibre Budgétaire de l'Université, notamment celle qui concerne le développement des ressources propres et de la formation continue
	Stabiliser les Services Financiers de Proximité promus dans le cadre du projet EFFI dans la perspective de la mise en place de la GBCP
SUR LE PLAN IMMOBILIER	Participer activement à l'élaboration du Schéma Directeur de la Lombarderie
	Participer à la mise en œuvre du projet de regroupement universitaire du site de Saint-Nazaire
	Participer activement au projet de fermeture du site de Joffre, avec la relocalisation des deux départements GEA et INFO sur les campus du Tertre et de la Lombarderie

Le Président de l'Université

Olivier LABOUX

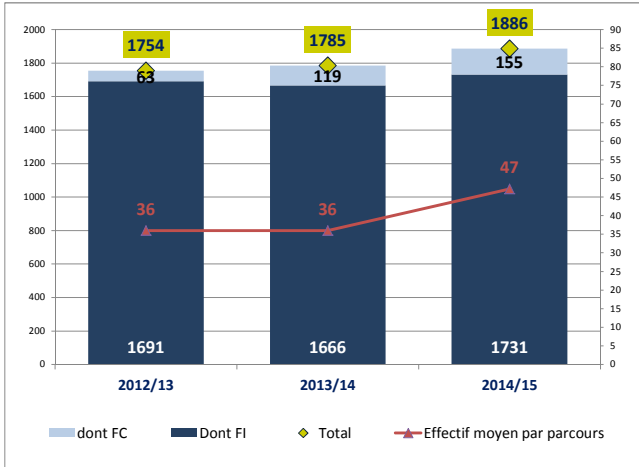
Le Doyen de la composante

Michel EVAIN

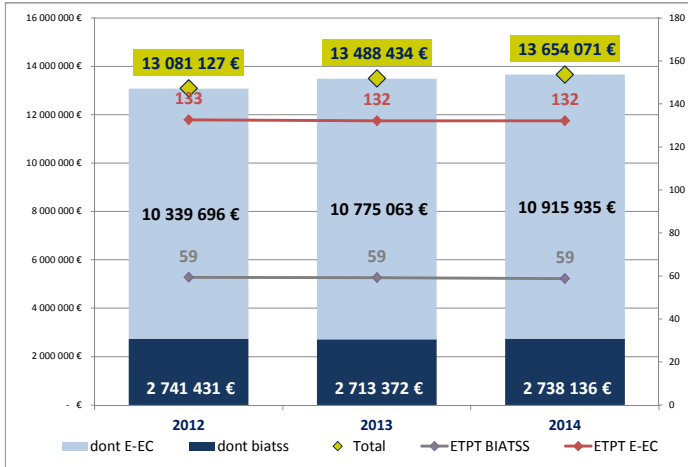
Pôle Technologique

DONNEES GENERALES

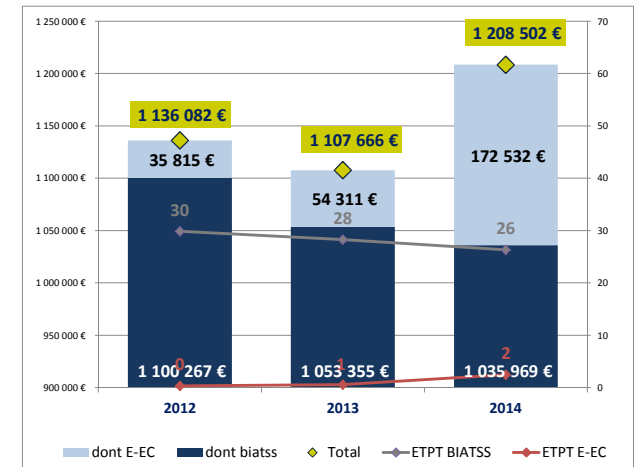
Evolution des effectifs étudiants



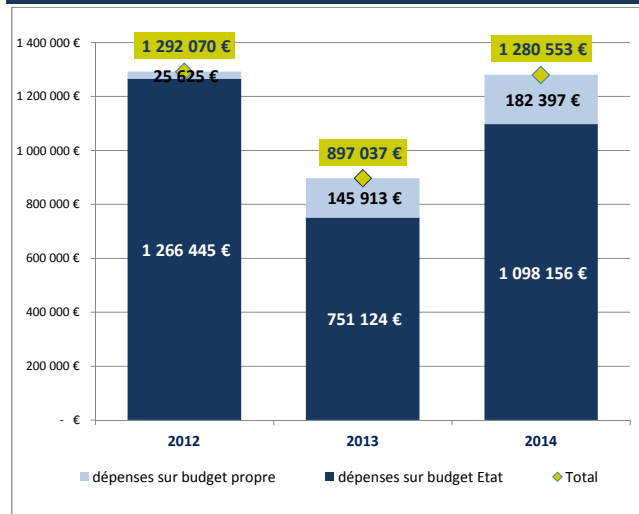
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget Etat



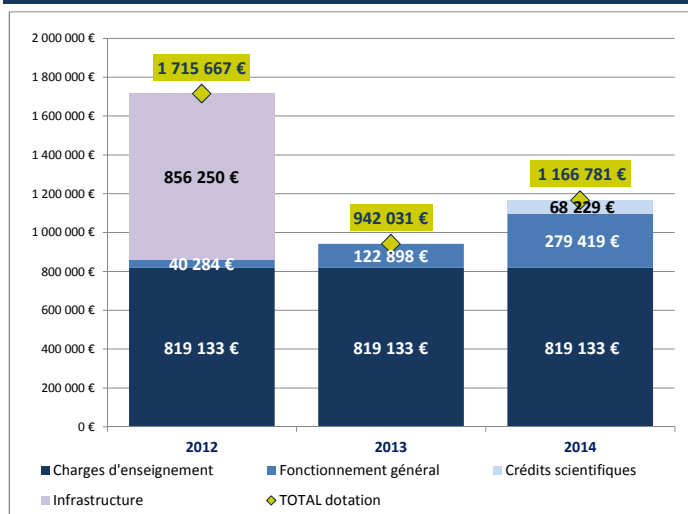
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget propre et/ou délégué



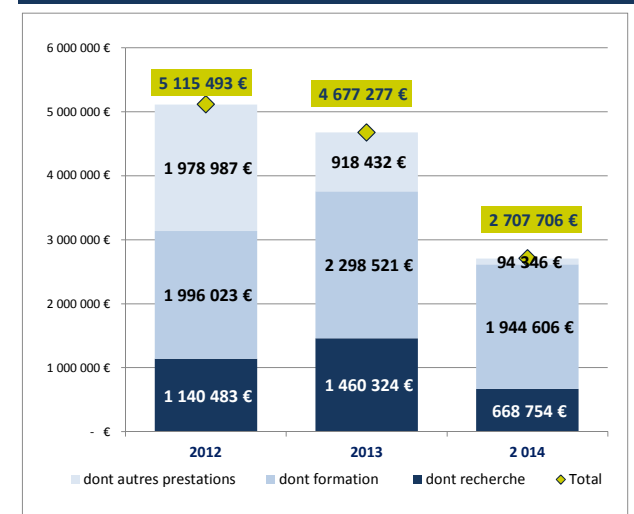
Evolution des dépenses relatives aux heures d'enseignement



Evolution des budgets délégués



Evolution des ressources propres



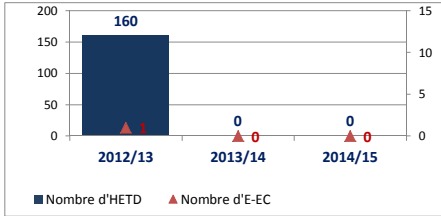
Financement de la composante

	2012	2013	2014
Part Etablissement	74%	76%	85%
Part ressources propres	26%	24%	15%

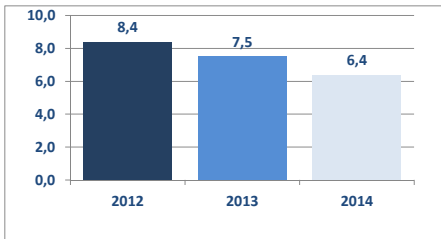
	2012	2013	2014
Ressources propres	38 472 €	35 243 €	20 099 €
ETPT E-EC			

FOCUS SUR LA RECHERCHE

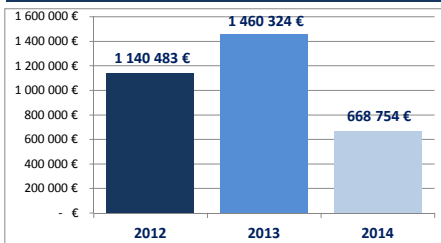
Evolution des réductions de services pour activité de recherche (CRCT, délégation, décharge)



Evolution du nombre d'ETPT BIATSS dédiés aux activités de recherche

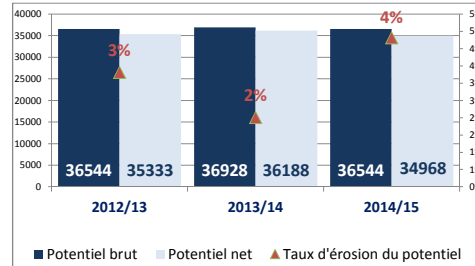


Evolution des ressources propres en matière de recherche

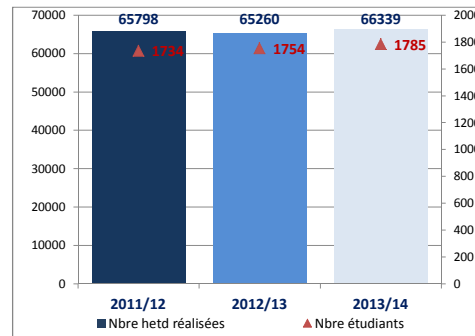


FOCUS SUR LA FORMATION

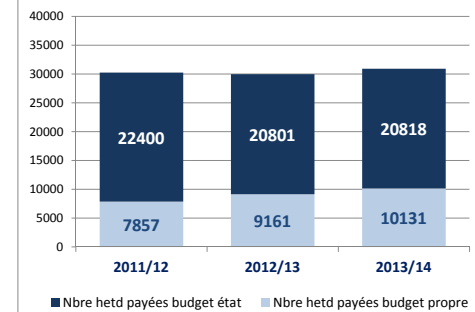
Evolution du potentiel E-EC



Evolution des heures d'enseignement réalisées

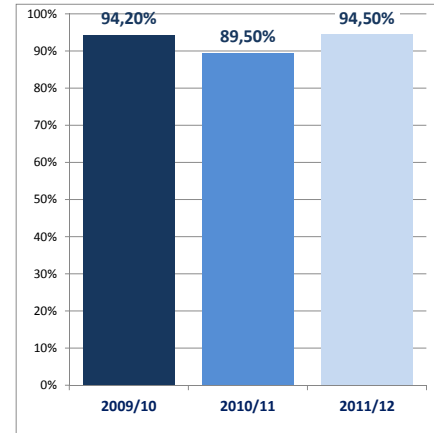


Evolution des heures d'enseignement payées

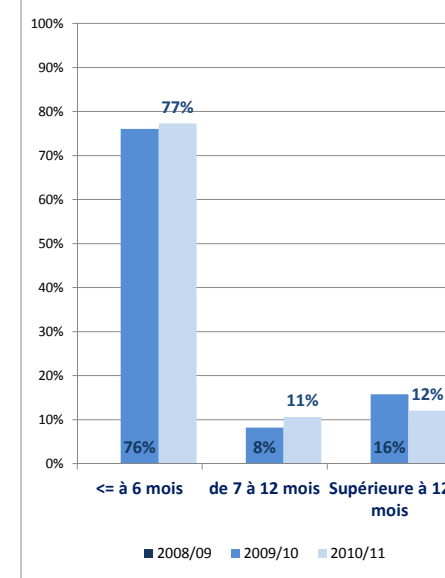


FOCUS SUR LA REUSSITE ETUDIANTE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Evolution du taux de réussite en LP (admis/inscrits)

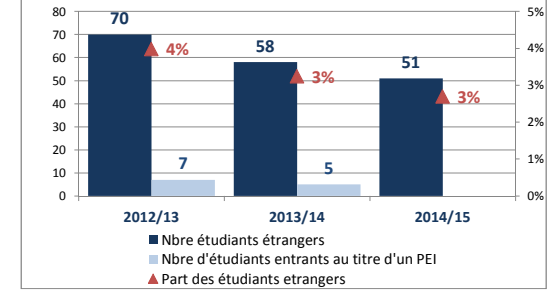


Evolution de la durée de recherche du premier emploi (diplômés de LP)

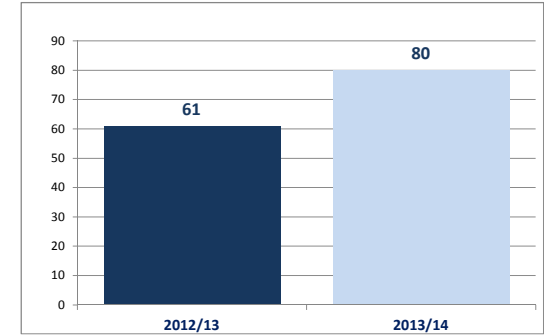


FOCUS SUR LES RELATIONS INTERNATIONALES

Evolution du nombre d'étudiants étrangers et mobilités étudiantes entrantes au titre d'un PEI



Evolution du nombre de mobilités étudiantes sortantes au titre d'un PEI



Niveau d'encadrement

		2011/12	2012/13	2013/14			2011/12	2012/13	2013/14			2012	2013	2014
Heures réalisées	Licence	29,80	32,41	34,08	Part des heures réalisées par des vacataires	Licence	35%	32%	30%	Etudiants	13	14	14	
	Etudiants											ETPT E-EC Etat		
										Etudiants	30	30	32	
										ETPT BIATSS Etat hors recherche				

**FICHE RECAPITULATIVE DES ARBITRAGES RENDUS AU TITRE DE L'EXERCICE 2016
I.U.T. DE NANTES**

ACTIONS PROPOSEES PAR LA COMPOSANTE						DECISION		
Orientations stratégiques de l'UN	Objectifs prioritaires de la composante	Actions (2 ou 3 par objectif) Initialement proposées en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €	
1	1.1	Favoriser les coopérations internationales	1.1.1	Développement d'un partenariat entre les UT du Yucatàn (Mexique) et les IUT des Pays de la Loire	> Conclusion du partenariat UT Yucatan/ IUT PDL >Partenariat recherche à établir > Master interdisciplinaire	5 000 €		La composante devra faire une demande au CURI
			1.1.2	Échanges d'enseignants-chercheurs				
	1.2	Péréniser et permettre le développement des activités de recherche sur le campus Fleuriaye	1.2.1	Secrétariat recherche	Préréniser le service en attribuant un poste Etat	Redéploiement d'un personnel dédié recherche		cf. Révision des effectifs 2016
			1.2.2	Développer des surfaces dédiées	Accueillir dans des consitions convenables les équipements industriels dédiés à la recherche	Création d'espaces adaptés		
			1.2.3	Animation recherche-formation	Action à mettre en place			
	1.3	Développement interdisciplinaire interne	1.3.1	Exposition métamorphoses électriques +Projets BigBang et t E-motion expo patrimoine scientifique et technique	Soutien directions culture et patrimoine + soutien dans la recherche de paternels	FAVORABLE	La composante se mettra en relation avec la Direction concernée	
	2	2.1	Cf. 4.2	2.1.1	Structuration au niveau régional à conduire envisagée pour juin 2015 pour le projet AILES	Soutien au niveau régional de la mission lycée-université sur l'ensemble des actions	FAVORABLE	La région a répondu favorablement pour accompagner financièrement les 3 I.U.T.(20 000€) La composante se mettra en relation avec la Mission Université-Lycées.
2.1.2				Réussite de tous les étudiants	Mise en place d'un cartable virtuel IEL	Valorisation et accompagnement des démarches	ETUDE D'IMPACTS à réaliser en 2016	La composante présentera un projet détaillé accompagné d'un budget prévisionnel à la CSCP.
2.2		Cf. 3.1	2.2.1					
3	3.1	Développer la relation entreprise à l'échelle régionale	3.1.1	Promotion des formations par alternance	Mise en place d'actions pour favoriser la relation entreprise	15 000 €	Bilan à réaliser fin 2015 de l'aide de 15 000€ attribuée en juillet 2015 au titre du volet 2015 du CPOM	
			3.1.2	Promotion des capacités de transfert de compétences				
			3.1.3	Mise en place des plate-formes technologiques				
			3.1.4	Aménagement d'un espace "innovation entreprise" : dispositif mixte pédagogique et transfert de technologie. Cet aménagement privilégiera les ressources numériques. Le dispositif concerne ± 1000 étudiants.	Finalisation du projet			
	3.2	Construire un réseau d'IUT à l'échelle de la COMUE	3.2.1	Organiser une rencontre annuelle	Journée envisagée au niveau PDL en juin, au niveau inter-régional à établir			
	3.3	Promouvoir les capacités de transfert de compétence et d'expertise	3.3.1	Journées techniques	Développer ces actions dans le cadre de l'espace "innovation entreprise"			

ACTIONS PROPOSEES PAR LA COMPOSANTE							DECISION		
	Orientations stratégiques de l'UN	Objectifs prioritaires de la composante	Actions (2 ou 3 par objectif) Initialement proposées en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €	
4	Optimiser la carte des formations	4.1 Développer les formations par alternance	4.1.1	DUT informatique par apprentissage	Accompagner la démarche de mobilité demandée par la composante pour une assistante		La composante précisera l'objet de sa demande auprès de la DRHDS		
			4.1.2	DUT SGM par apprentissage					
			4.1.3	DUT GMP par apprentissage					
	4.3 Positionner l'IUT comme un acteur incontournable de la formation technologique	4.2 Répondre au besoin de formation des bacheliers technologiques	4.2.1	Ouverture d'un nouveau DUT tertiaire	Chiffrer l'ensemble des données	Diagnostic et chiffrage de l'étude	ETUDE D'IMPACTS	Etude à réaliser dans le cadre de l'élaboration du prochain contrat quinquennal	
			4.3.1	Création d'un master technologique	Insérer le projet dans la démarche quinquennale	Soutien du dossier	ETUDE D'IMPACTS	Etude à réaliser dans le cadre de l'élaboration du prochain contrat quinquennal	
		4.3.2		Maintenance du parc machines	Faire apparaître la ligne en clair, aujourd'hui elle est associée à l'investissement				
4.3.3	Équipements innovants	Mettre en place le démonstrateur GTE + actions co-financées par AIP	50 000 €	DEFAVORABLE					
5	Favoriser les mutualisations dans le cadre de l'organisation en pôles	5.1	5.1.1						
6	Développer la formation continue	6.1	Cf. 4.1	6.1.1	Aménagement d'un espace "innovation entreprise" pour répondre au besoins le CPF et accompagner le besoin en formation qualifiante des entreprises : 1 groupe de travail formation qualifiante est constitué	Soutien et appui des services compétents	FAVORABLE	cf. Avenant au CPOM 2015 (reports de crédits accordés: 117 000€) Projet à mettre en œuvre avec la DPIL et la DSIN	
Reconduction de l'enveloppe sorties, visites, stage de terrains et petits matériels à hauteur du montant notifié pour l'année civile 2014				A l'identique que l'année 2015	6 000 €	FAVORABLE		6 000 €	

RESSOURCES HUMAINES MISES A LA DISPOSITION DE LA COMPOSANTE			DECISION		
	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION NOM	BRE	VALORISATION EN €
Nombre de mensualités de remplacement BIATSS sur MSE pour les composantes de plus de 40 agents (Hors CLM et hors CLD) - proposition d'attribution 2016	Permettre la continuité de service	22 000 €	FAVORABLE	5	10 730 €
Nombre d'ATER, contractuels second degré ou contractuels LRU accordés à la composante pour l'année universitaire 2015/16 (hors ressources propres)			FAVORABLE	3	116 400 €
Enveloppe dédiée à l'invitation de collaborateurs scientifiques exerçant à l'étranger. « Missions Invités 2016 ». Dotation en euros bruts	Augmenter le nombre de chercheurs étrangers	7 000 €	FAVORABLE	Augmentation de l'enveloppe par rapport à 2015 (3900€)	7 000 €

DOTATION CHARGES D'ENSEIGNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2016 (intégrant le montant alloué au titre du référentiel)

DOTATION DE LA COMPOSANTE 2016 (Notification de 80 % de l'enveloppe allouée à la composante) Le nouveau calcul sera effectué en décembre 2015 au regard du potentiel enseignant, des effectifs réels 2015/16 et des heures réalisées en 2014/15 pour répartir les 20 % qui restent. Le modèle de calcul adopté par la CFVU prend en compte la totalité des réductions de services des enseignants.	655 306 €
---	-----------

TOTAL DES PROJETS INSCRITS DANS LE CPOM 2016 DE LA COMPOSANTE PERMETTANT UNE VALORISATION EN EUROS	795 436 €
---	------------------

ENGAGEMENTS COMPLEMENTAIRES DE LA COMPOSANTE

SUR LE PLAN STRATEGIQUE	S'impliquer dans la démarche d'élaboration du prochain projet quinquennal de l'Etablissement 2017-2021
	Promouvoir le projet d' Evaluation des Enseignements par les Etudiants en étroite liaison avec la Direction de la Qualité et du Développement Durable
SUR LE PLAN DE LA GESTION	Œuvrer à la déclinaison opérationnelle des différentes mesures du Plan de Retour à l'Equilibre Budgétaire de l'Université, notamment celle qui concerne le développement des ressources propres et de la formation continue
	Stabiliser les Services Financiers de Proximité promus dans le cadre du projet EFFI dans la perspective de la mise en place de la GBCP
SUR LE PLAN IMMOBILIER	Participer activement au projet de fermeture du site de Joffre, avec la relocalisation des deux départements GEA et INFO sur les campus du Tertre et de la Lombarderie (La Direction de l'I.U.T. de Nantes assiste au comité de pilotage du schéma Directeur du Campus Lombarderie et peut dans ce cadre faire valoir ses préconisations quant à la délocalisation du département INFO sur le Campus.) L'Etablissement s'engage à garantir l'identité et la visibilité de l'I.U.T. sur chacun des deux campus.

ENGAGEMENT COMPLEMENTAIRE A L'ECHELLE DU PÔLE TECHNOLOGIQUE

SUR LE PLAN STRATEGIQUE	Stabiliser la réflexion commune vis-à-vis de l'I.R.T. Jules Verne
--------------------------------	---

Le Président de l'Université

Olivier LABOUX

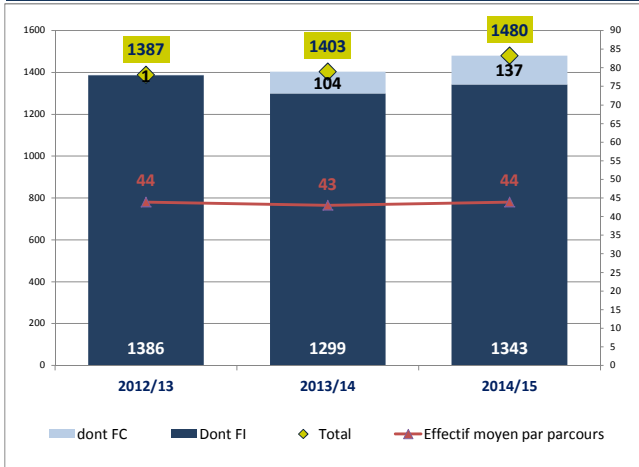
Le Président du Conseil de l'I.U.T.

Le Directeur de la composante

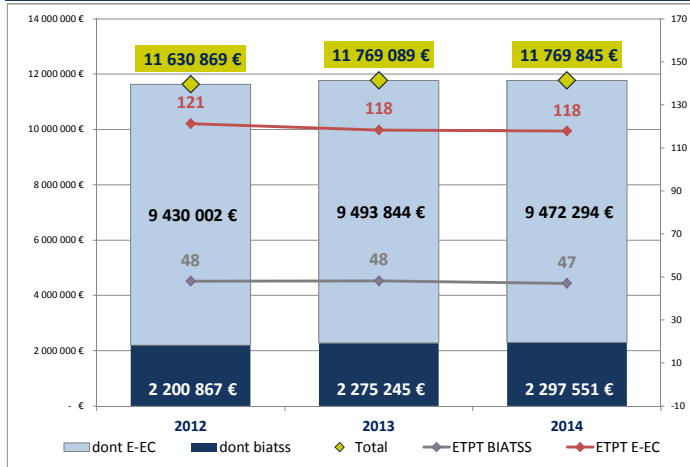
Rodolphe DALLE

DONNEES GENERALES

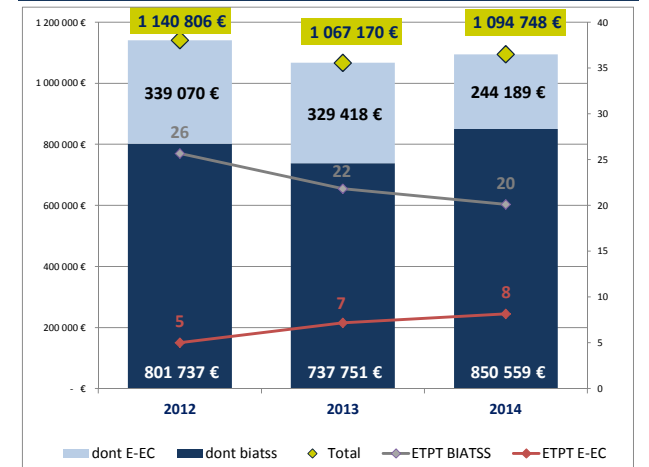
Evolution des effectifs étudiants



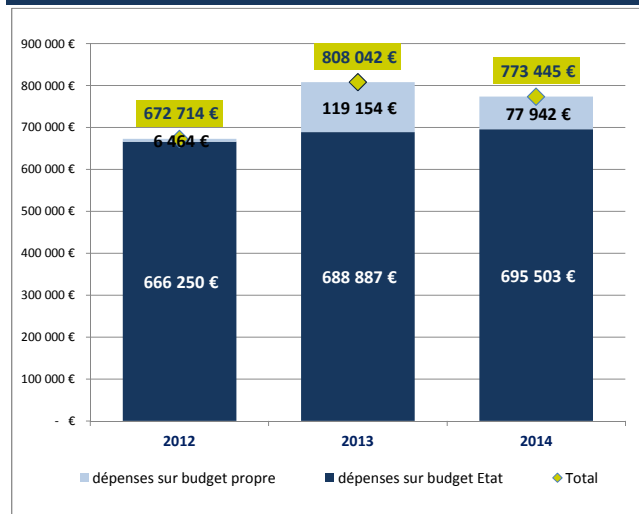
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget Etat



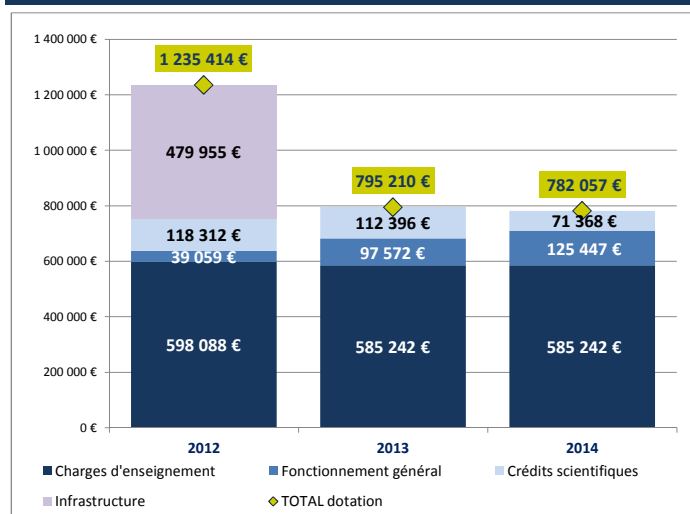
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget propre et/ou délégué



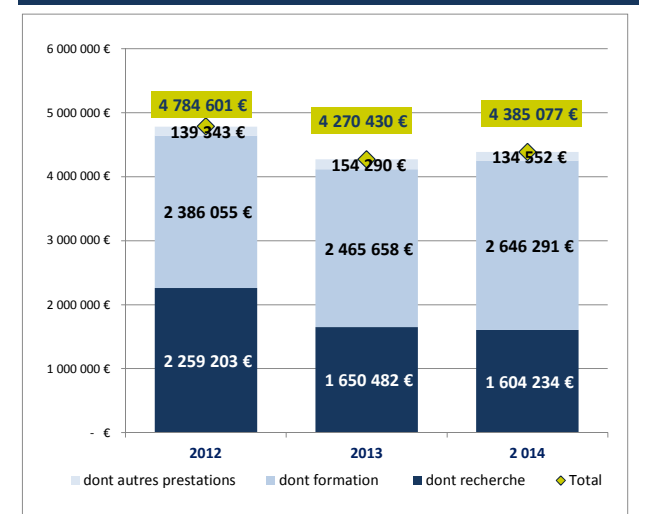
Evolution des dépenses relatives aux heures d'enseignement



Evolution des budgets délégués



Evolution des ressources propres

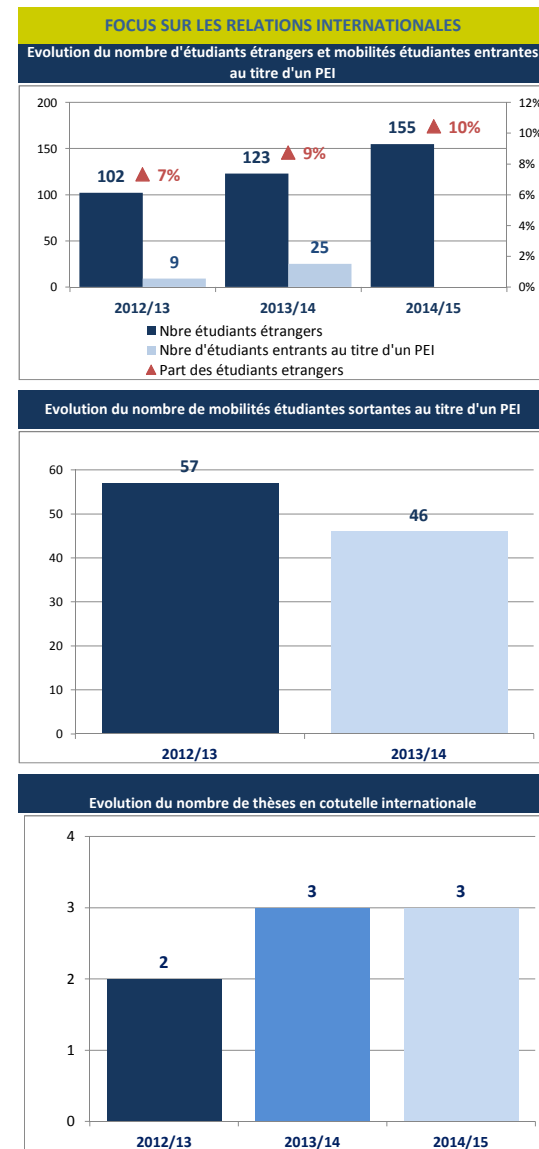
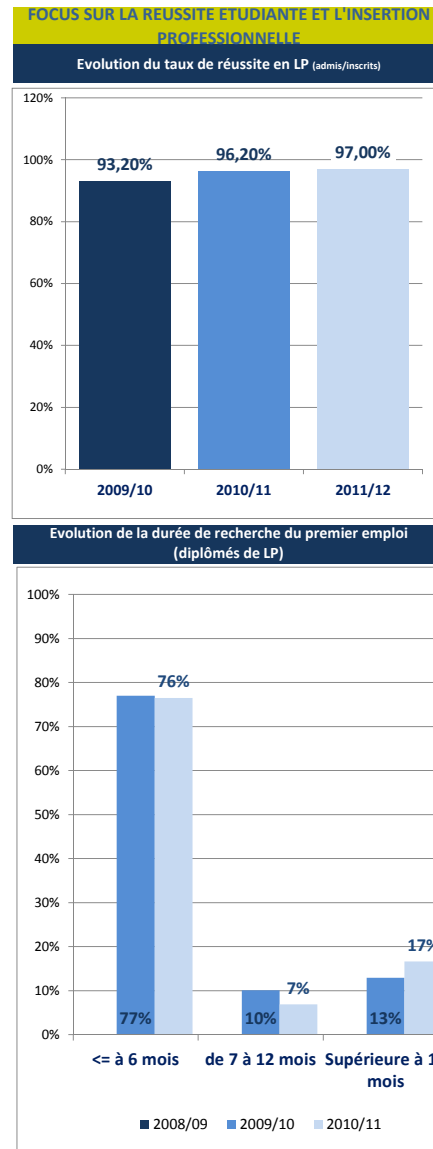
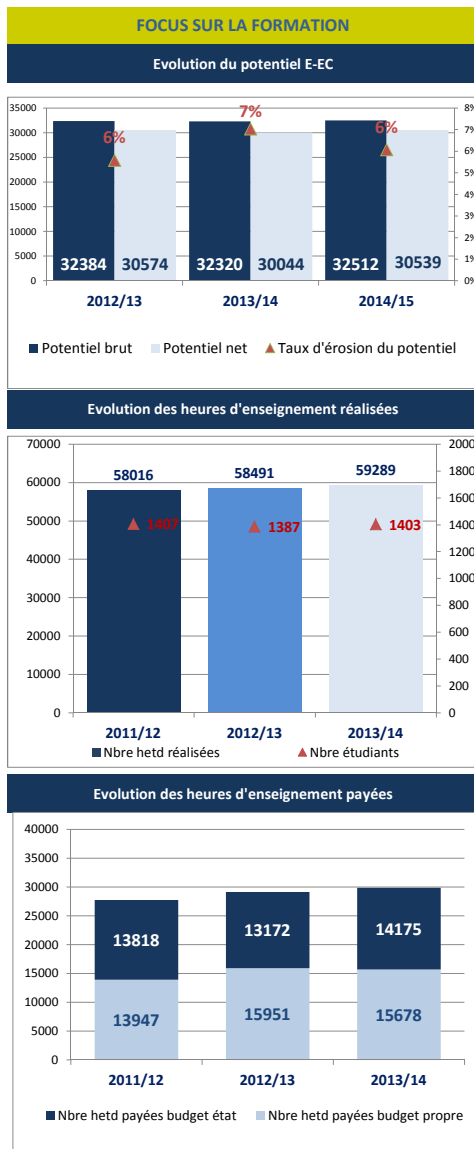
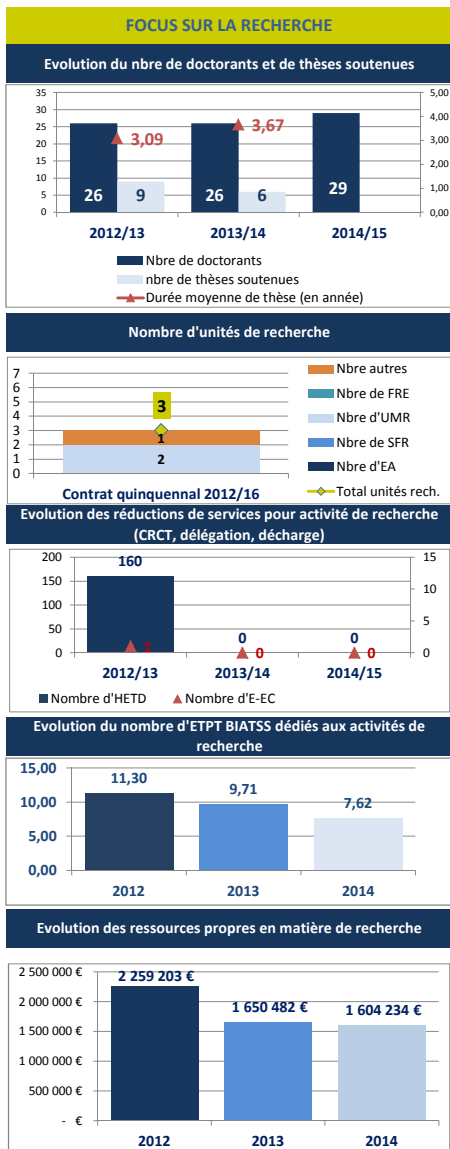


Financement de la composante

	2012	2013	2014
Part Etablissement	73%	75%	74%
Part ressources propres	27%	25%	26%

Ressources propres
ETPT E-EC

	2012	2013	2014
Ressources propres	37 902 €	34 032 €	34 816 €



Niveau d'encadrement

		2011/12	2012/13	2013/14
Heures réalisées	Licence	37,24	35,10	27,10
	Etudiants			
Part des heures réalisées par des vacataires	Licence	49%	44%	41%
	Etudiants			
Etudiants	ETPT E-EC Etat	11	12	13
	ETPT BIATSS Etat	29	29	31
	hors recherche			

**FICHE RECAPITULATIVE DES ARBITRAGES RENDUS AU TITRE DE L'EXERCICE 2016
I.U.T. DE SAINT NAZAIRE**

ACTIONS PROPOSEES PAR LA COMPOSANTE						DECISION					
Orientations stratégiques de l'UN		Objectifs prioritaires de la composante		Actions (2 ou 3 par objectif) Initialement proposées en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €		
1	Promouvoir l'interdisciplinarité, l'internationalisation et le lien entre formation et recherche	1.1	Projets transversaux	1.1.1	GPL à LRY, partenariat LEA	-					
			Projet centre d'expertises sportives	1.1.2	Coopération avec GeM, STAPS, UFR Médecine (Gérontopôle), Audacity	Nouveau projet en gestation : sport santé, sport et handicap, sport de haut-niveau	10 000	DEFAVORABLE			
		1.2	Développement durable	1.2.1	Implantation maison DD de l'ESB (projet Phileas)						
				1.2.2	Mutualisation TP entre départements de formation						
2	Accompagner la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants	2.1	Intégration des BTn en lien avec la charte signée le 20 /12 /2013	2.1.1	Lycées, salons, forums...	Projet régional AILES	Financement Région		La région a répondu favorablement pour accompagner financièrement les 3 I.U.T.(20 000€) La composante se mettra en relation avec la Mission		
				2.1.2	Cours de soutien						
				2.1.3	Université américaine, développement des MOOCS						
		2.2	Améliorer les conditions de travail des étudiants et des personnels	2.2.1	Remplacement de 8 sorbonnes	8 en 2016	80 000	FAVORABLE	Les 2 sorbonnes n'ont pas été renouvelées en 2015. Désamiantage nécessaire avant réalisation des travaux (information communiquée à l'I.U.T.) 10 sorbonnes seront renouvelées en 2016.	80 000 €	
				2.2.2	Réfection des amphis A et B				FAVORABLE	La DPIL a inscrit le projet de réfection des amphis A et B dans le plan de mise en sécurité de l'UN auprès du MENESR pour une réalisation en 2017.	
				2.2.3	Rénovation du hall Génie Chimique	En attente forte			FAVORABLE	La DPIL lancera l'étude de préprogrammation à l'automne 2015.	
3	Intensifier les collaborations à l'échelle des territoires	3.1	Logistique	3.2.1	Développement de la recherche						
				3.2.2	Intégration dans les projets de la Carène						
		3.2	Tourisme	3.3.1	Ouverture d'une LP Tourisme et Logistique avec le Lycée Grand Air, La Baule						
4	Optimiser la carte des formations	4.1		4.1.1							
5	Favoriser les mutualisations dans le cadre de l'organisation en pôles	5.1		5.1.1							
6	Développer la formation continue	6.1	Augmenter le nombre de contrats de professionnalisation	6.1.1	Démarche auprès des entreprises	OUI	2500	FAVORABLE	2 500 €		
		6.2	Augmenter les formations en apprentissage	6.2.1	Lobbying	OUI	2 500	FAVORABLE	2 500 €		
Reconduction de l'enveloppe sorties, visites, stage de terrains et petits matériels à hauteur du montant notifié pour l'année civile 2014						12 500	FAVORABLE		12 500 €		

RESSOURCES HUMAINES MISES A LA DISPOSITION DE LA COMPOSANTE			DECISION		
	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	NOMBRE	VALORISATION EN €
Nombre de mensualités de remplacement BIATSS sur MSE pour les composantes de plus de 40 agents (Hors CLM et hors CLD) - proposition d'attribution 2016	OUI	22 000	FAVORABLE	5	10 730 €
Nombre d'ATER, contractuels second degré ou contractuels LRU accordés à la composante pour l'année universitaire 2015/16 (hors ressources propres)	OUI	80 000	FAVORABLE	3	116 400 €
Enveloppe dédiée à l'invitation de collaborateurs scientifiques exerçant à l'étranger. « Missions Invités 2016 ». Dotation en euros bruts	OUI	27 300	FAVORABLE		27 300 €

DOTATION CHARGES D'ENSEIGNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2016 (intégrant le montant alloué au titre du référentiel)

DOTATION DE LA COMPOSANTE 2016 (Notification de 80 % de l'enveloppe allouée à la composante) Le nouveau calcul sera effectué en décembre 2015 au regard du potentiel enseignant, des effectifs réels 2015/16 et des heures réalisées en 2014/15 pour répartir les 20 % qui restent. Le modèle de calcul adopté par la CFVU prend en compte la totalité des réductions de services des enseignants.	468 194 €
---	-----------

TOTAL DES PROJETS INSCRITS DANS LE CPOM 2016 DE LA COMPOSANTE PERMETTANT UNE VALORISATION EN EUROS	720 124 €
---	------------------

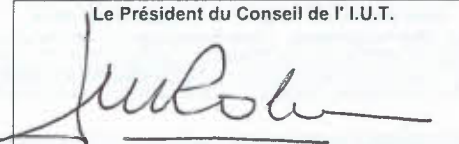
ENGAGEMENTS COMPLEMENTAIRES DE LA COMPOSANTE	
SUR LE PLAN STRATEGIQUE	S'impliquer dans la démarche d'élaboration du prochain projet quinquennal de l'Etablissement 2017-2021 Promouvoir le projet d' Evaluation des Enseignements par les Etudiants en étroite liaison avec la Direction de la Qualité et du Développement Durable
SUR LE PLAN DE LA GESTION	Œuvrer à la déclinaison opérationnelle des différentes mesures du Plan de Retour à l'Equilibre Budgétaire de l'Université, notamment celle qui concerne le développement des ressources propres et de la formation continue Stabiliser les Services Financiers de Proximité promus dans le cadre du projet EFFI dans la perspective de la mise en place de la GBCP
SUR LE PLAN IMMOBILIER	Participer à la mise en œuvre du projet de regroupement universitaire du Site de Saint-Nazaire

ENGAGEMENT COMPLEMENTAIRE A L'ECHELLE DU PÔLE TECHNOLOGIQUE	
SUR LE PLAN STRATEGIQUE	Stabiliser la réflexion commune vis-à-vis de l'I.R.T. Jules Verne

Le Président de l'Université
Olivier LABOUE



Le Président du Conseil de l' I.U.T.

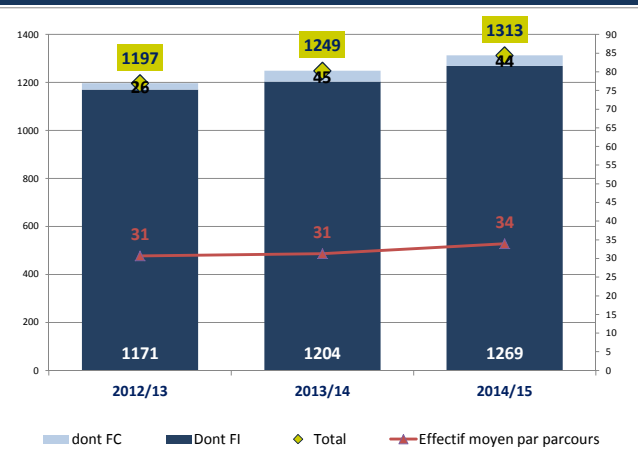


Le Directeur de la composante
Jean-Michel LANCIEU

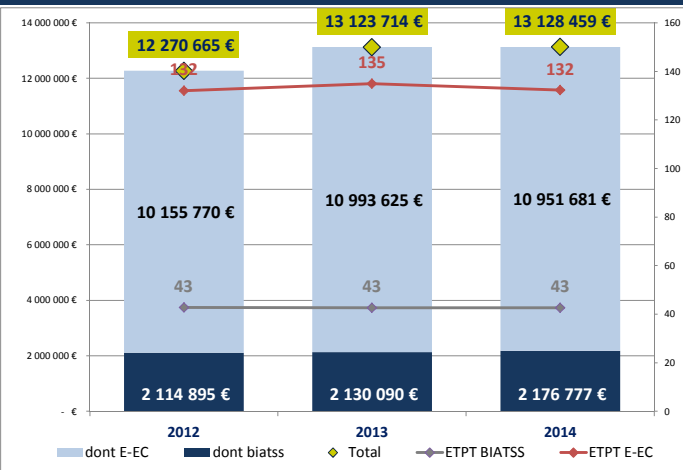


DONNEES GENERALES

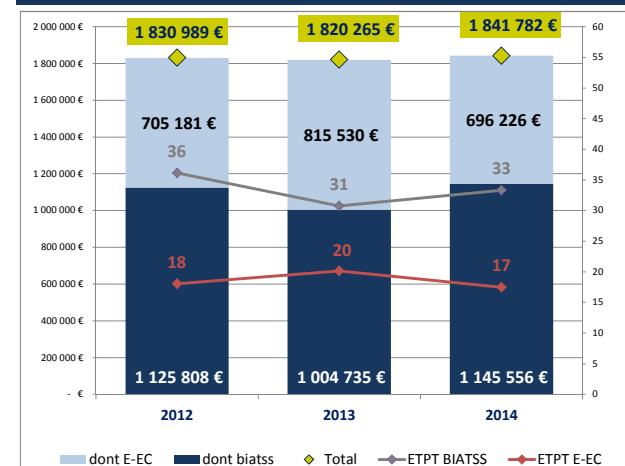
Evolution des effectifs étudiants



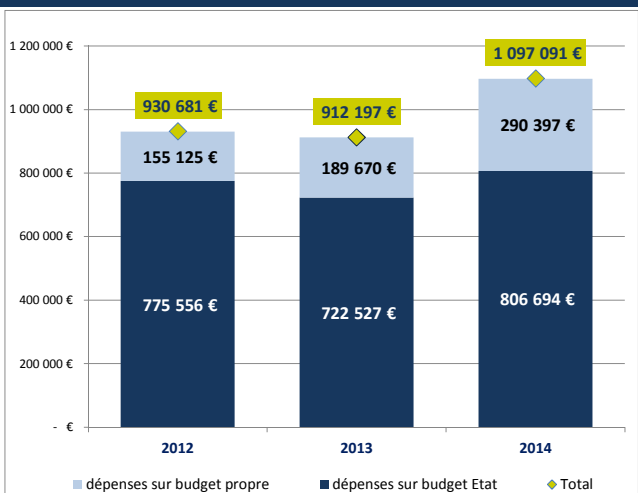
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget Etat



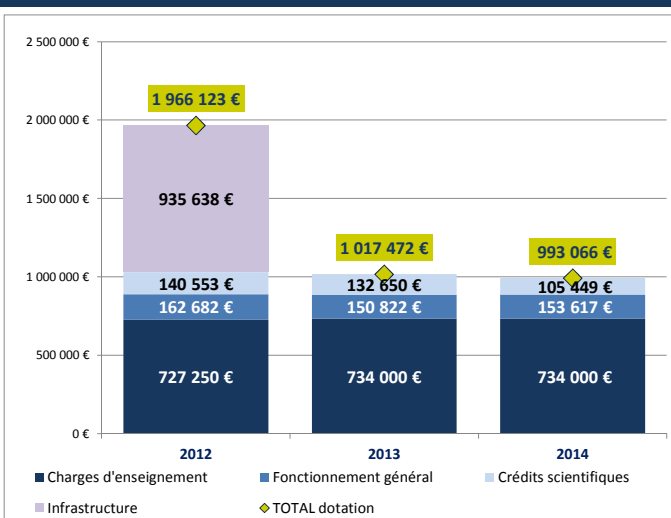
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget propre et/ou délégué



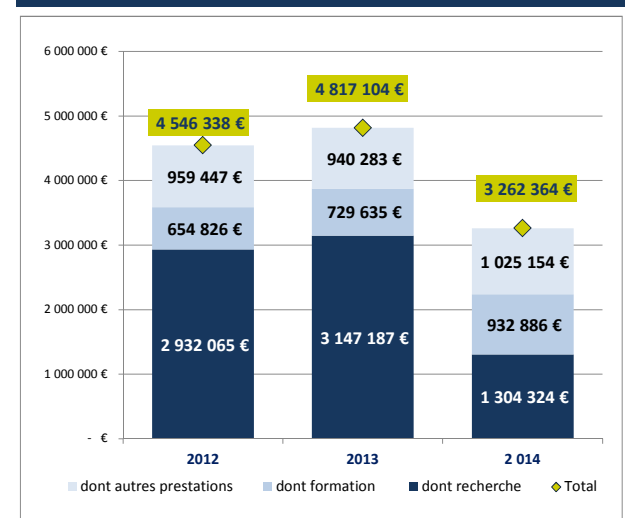
Evolution des dépenses relatives aux heures d'enseignement



Evolution des budgets délégués



Evolution des ressources propres



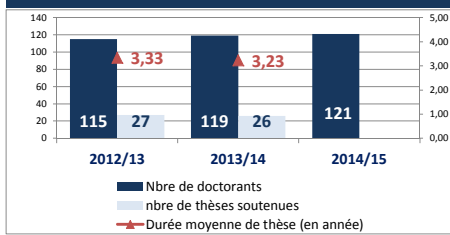
Financement de la composante

	2012	2013	2014
Part Etablissement	76%	75%	81%
Part ressources propres	24%	25%	19%

	2012	2013	2014
Ressources propres	30 294 €	31 070 €	21 790 €
ETPT E-EC			

FOCUS SUR LA RECHERCHE

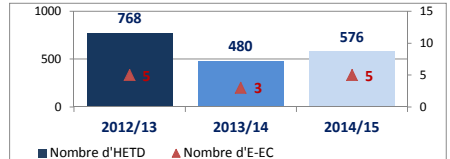
Evolution du nbre de doctorants et de thèses soutenues



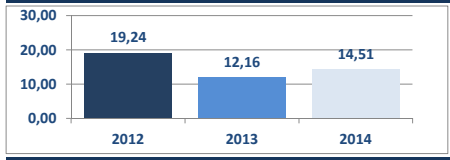
Nombre d'unités de recherche



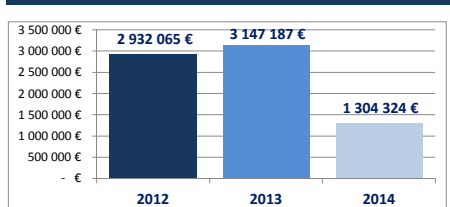
Evolution des réductions de services pour activité de recherche (CRCT, délégation, décharge)



Evolution du nombre d'ETPT BIATSS dédiés aux activités de recherche

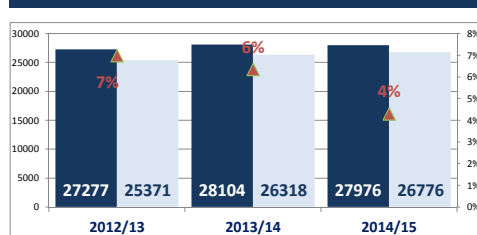


Evolution des ressources propres en matière de recherche

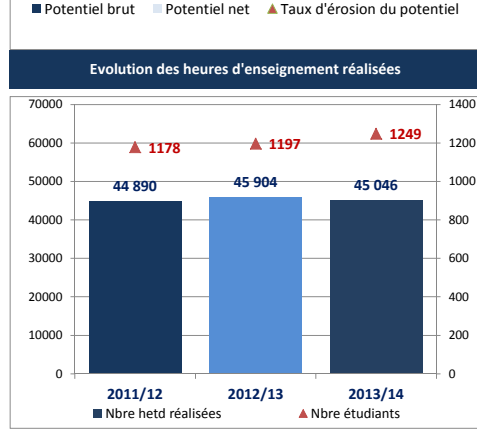


FOCUS SUR LA FORMATION

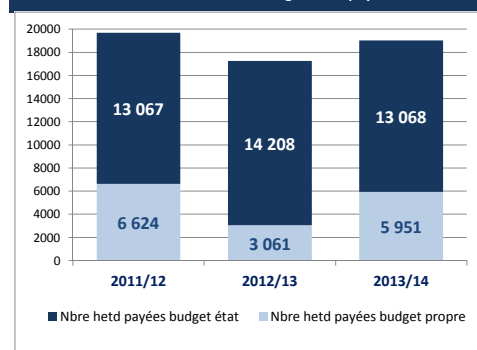
Evolution du potentiel E-EC



Evolution des heures d'enseignement réalisées

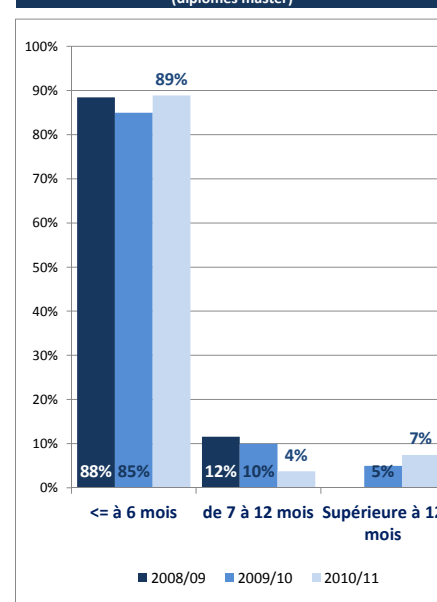


Evolution des heures d'enseignement payées



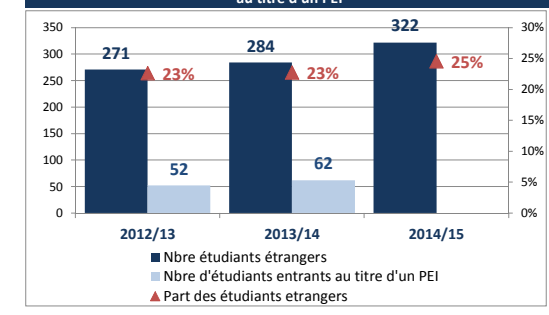
FOCUS SUR LA REUSSITE ETUDIANTE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Evolution de la durée de recherche du premier emploi (diplômés master)

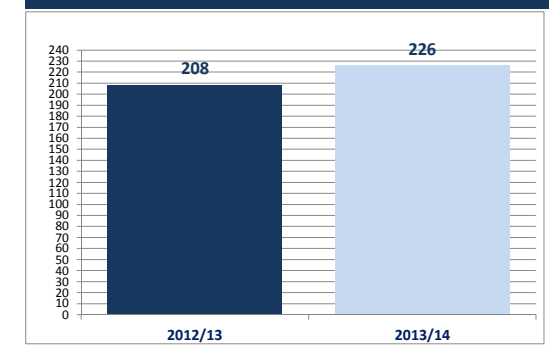


FOCUS SUR LES RELATIONS INTERNATIONALES

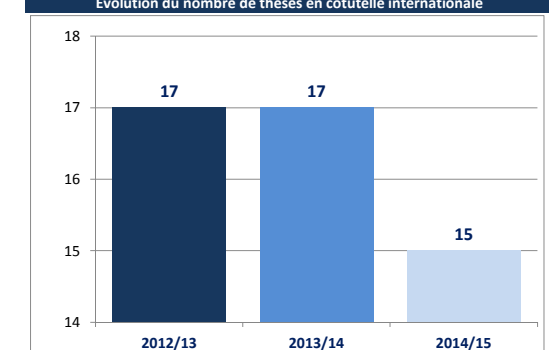
Evolution du nombre d'étudiants étrangers et mobilités étudiantes entrantes au titre d'un PEI



Evolution du nombre de mobilités étudiantes sortantes au titre d'un PEI



Evolution du nombre de thèses en cotutelle internationale



Niveau d'encadrement							
		2011/12	2012/13	2013/14			
Heures réalisées	Master	30,50	17,66	26,58	Part des heures réalisées par des vacataires	2011/12	21%
	Etudiants					2012/13	24%
					2013/14	24%	
Etudiants	ETPT E-EC Etat	9	9	10	Etudiants	2012	9
						2013	9
						2014	10
Etudiants	ETPT BIATSS Etat hors recherche	32	33	34		2012	32
						2013	33
						2014	34

**FICHE RECAPITULATIVE DES ARBITRAGES RENDUS AU TITRE DE L'EXERCICE 2016
POLYTECH' NANTES**

ACTIONS PROPOSEES PAR LA COMPOSANTE							DECISION			
	Orientations stratégiques de l'UN		Objectifs prioritaires de la composante		Actions (2 ou 3 par objectif) Initialement proposées en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €
1	Promouvoir l'interdisciplinarité, l'internationalisation et le lien entre formation et recherche	1.1	POURSUIVRE L'INTERNATIONALISATION DE L'ECOLE	1.1.1	Organisation du 6ème séminaire Franco-Chinois à Nantes en 2015					
2	Accompagner la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants	2.1	S'OUVRIRE A DE NOUVEAUX PUBLICS, EN FORMATION INITIALE ET CONTINUE	2.1.1	Soutien en moyens humains aux premiers cycles commun avec les IUT et la FST	Financement sur le budget de la composante. Accompagnement Avostti pour les parcours IUT = 100 h TD + 10 k€/an	1/2 ETP puis 1 ETP secrétariat		cf. révision des effectifs de septembre 2016	
				2.1.2	Soutien en moyens logistiques aux premiers cycles commun avec les IUT et la FST					
				2.1.3	accueil des étudiants de 2ème année sur le site de la Chantrerie	Installation de 3 préfabriqués de 35 places du 1/09/2015 au 1/03/2016, renfort de la couverture réseau et wifi, équipement en terminaux mobiles (type tablettes) pour pédagogie active	DEFAVORABLE	Délai trop contraint, projet à expliciter avec la DPIL		
				2.1.4	Soutien en moyens humains aux premiers cycles commun avec les IUT et la FST		Publication de deux PRAG par la transformation de deux postes de cratère et un ETP secrétariat		cf. révision des effectifs de septembre 2016	
				2.1.5	Soutien en moyens pédagogiques aux études en formation initiale	Financement sur le budget de la composante: 50 K€	Renouvellement de matériel pédagogique (100 K€)	DEFAVORABLE		
3	Intensifier les collaborations à l'échelle des territoires	3.1	INSCRIRE L'ECOLE DANS UNE POLITIQUE DE SITES	3.1.1	Soutien à une formation partenariale avec l'école de design sous la forme d'un DU	Financement sur le budget de la composante. Frais de scolarité du DU	5 000 €	FAVORABLE		5 000 €
		3.2	FAVORISER LES PARTENARIATS EN DIRECTION DU MONDE ECONOMIQUE	3.2.1	Accueil d'une équipe Fraunhofer en appui à l'IRT Jules Verne					
		3.3	INSCRIRE L'ECOLE DANS UNE POLITIQUE DE SITES		Soutien à une formation par apprentissage: ouverture à la Roche Sur Yon de la formation par apprentissage Réseaux et Telecom					
4	Optimiser la carte des formations	4.1		4.1.1						
5	Favoriser les mutualisations dans le cadre de l'organisation en pôles	5.1		5.1.1						
6	Développer la formation continue	6.1	S'OUVRIRE A DE NOUVEAUX PUBLICS, EN FORMATION INITIALE ET CONTINUE	6.1.1	Soutien à la modularisation de l'offre de formation pour le développement de la FC					
7	Gestion patrimoniale des bâtiments	7.1	ENTRETIEN DES SITES ET DES BATIMENTS	7.1.1	Augmentation de l'enveloppe réhabilitation de locaux de 25K€/AN à 40K€/AN					
				7.1.2	Mise en place d'un contrôle d'accès par carte multiservice					
Reconduction de l'enveloppe sorties, visites, stage de terrains et petits matériels à hauteur du montant notifié pour l'année civile 2015							7 500 €	FAVORABLE		7 500 €

RESSOURCES HUMAINES MISES A LA DISPOSITION DE LA COMPOSANTE			DECISION		
	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	Nombre	VALORISATION EN €
Nombre de mensualités de remplacement BIATSS sur MSE pour les composantes de plus de 40 agents (Hors CLM et hors CLD) - proposition d'attribution 2016	Demande de reconduction		FAVORABLE	5	10 730 €
Nombre d'ATER, contractuels second degré ou contractuels LRU accordés à la composante pour l'année universitaire 2015/16 (hors ressources propres)	Recrutement demandé		FAVORABLE	2	77 600 €
Enveloppe dédiée à l'invitation de collaborateurs scientifiques exerçant à l'étranger « Missions Invités 2016 » Dotation en euros bruts	Demande de reconduction		FAVORABLE		64 200 €

DOTATION CHARGES D'ENSEIGNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2016 (intégrant le montant alloué au titre du référentiel)

DOTATION DE LA COMPOSANTE 2016 (Notification de 80 % de l'enveloppe allouée à la composante) Le nouveau calcul sera effectué en décembre 2015 au regard du potentiel enseignant, des effectifs réels 2015/16 et des heures réalisées en 2014/15 pour répartir les 20 % qui restent Le modèle de calcul adopté par la CFVU prend en compte la totalité des réductions de services des enseignants	649 491 €
---	-----------

TOTAL DES PROJETS INSCRITS DANS LE CPOM 2016 DE LA COMPOSANTE PERMETTANT UNE VALORISATION EN EUROS	814 521 €
---	------------------

ENGAGEMENTS COMPLEMENTAIRES DE LA COMPOSANTE	
SUR LE PLAN STRATEGIQUE	S'impliquer dans la démarche d'élaboration du prochain projet quinquennal de l'Etablissement 2017-2021
	Promouvoir le projet d' Evaluation des Enseignements par les Etudiants en étroite liaison avec la Direction de la Qualité et du Développement Durable
SUR LE PLAN DE LA GESTION	Cœuvrer à la déclinaison opérationnelle des différentes mesures du Plan de Retour à l'Equilibre Budgétaire de l'Université, notamment celle qui concerne le développement des ressources propres et de la formation continue
	Stabiliser les Services Financiers de Proximité promus dans le cadre du projet EFFI dans la perspective de la mise en place de la GBCP
SUR LE PLAN IMMOBILIER	Participer à la mise en œuvre du projet de regroupement universitaire du Site de Saint-Nazaire
	Participer à la réalisation d'un diagnostic complet avec la DPIL sur le Maintien en Conditions Opérationnelles du site de la Chantrerie. Lancement entre septembre 2015 et avril 2016 d'un Plan Directeur Immobilier sur le site de Polytech' Nantes (Coût de l'étude 70 K€

ENGAGEMENT COMPLEMENTAIRE A L'ECHELLE DU PÔLE TECHNOLOGIQUE	
SUR LE PLAN STRATEGIQUE	Stabiliser la réflexion commune vs-à-vs de l'I R T Jules Verne

Le Président de l'Université de Nantes
Olivier LABOIX

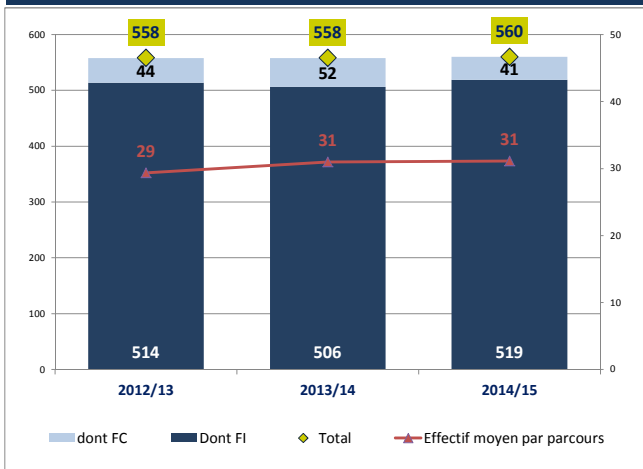


Le Directeur de Polytech' Nantes
René LEGALL

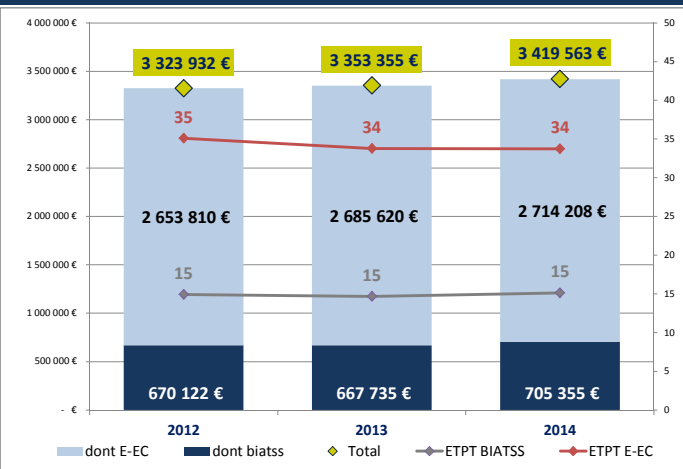


DONNEES GENERALES

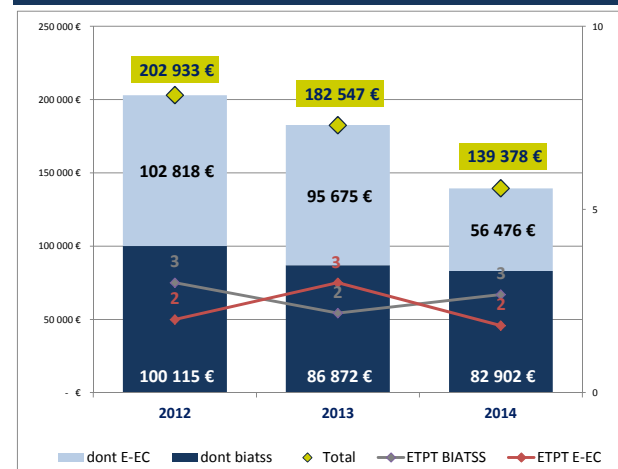
Evolution des effectifs étudiants



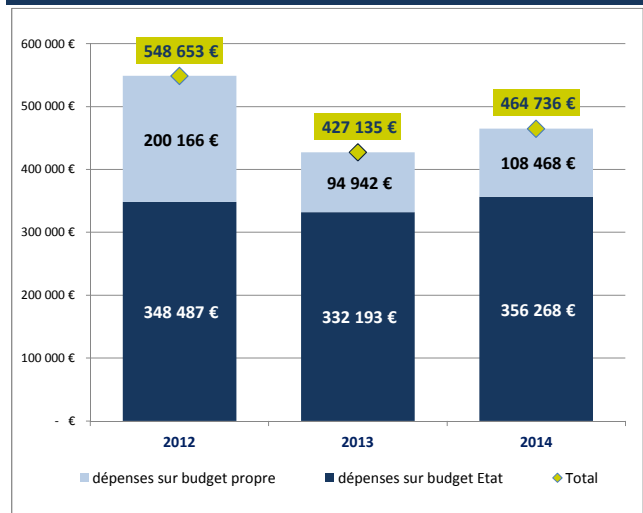
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget Etat



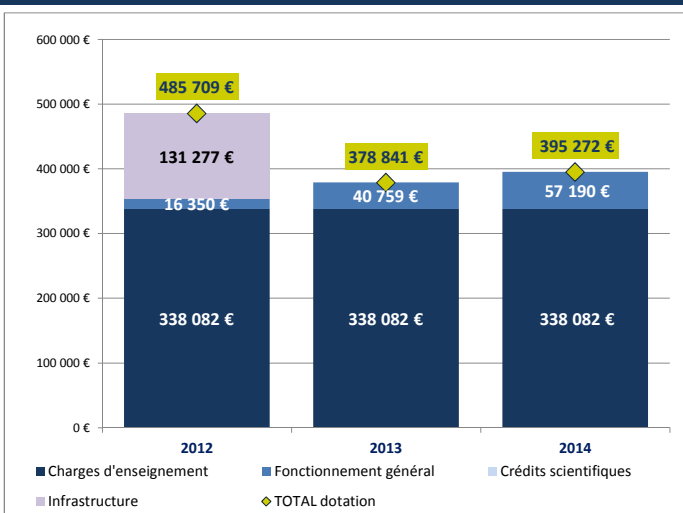
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget propre et/ou délégué



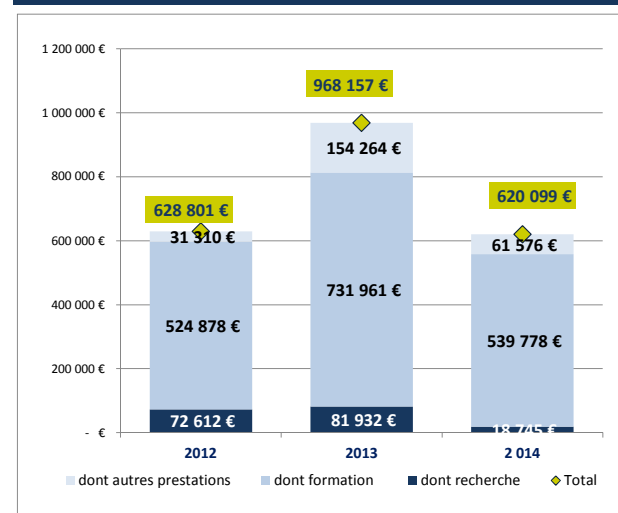
Evolution des dépenses relatives aux heures d'enseignement



Evolution des budgets délégués



Evolution des ressources propres



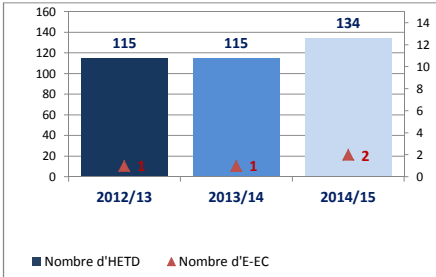
Financement de la composante

	2012	2013	2014
Part Etablissement	86%	79%	86%
Part ressources propres	14%	21%	14%

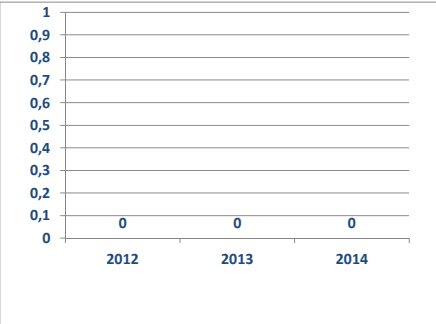
	2012	2013	2014
Ressources propres	16 959 €	26 332 €	17 427 €
ETPT E-EC			

FOCUS SUR LA RECHERCHE

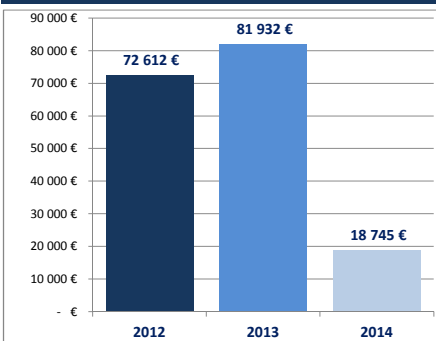
Evolution des réductions de services pour activité de recherche (CRCT, délégation, décharge)



Evolution du nombre d'ETPT BIATSS dédiés aux activités de recherche

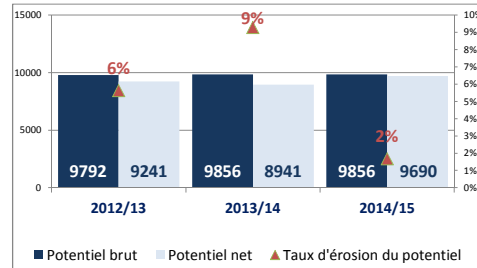


Evolution des ressources propres en matière de recherche

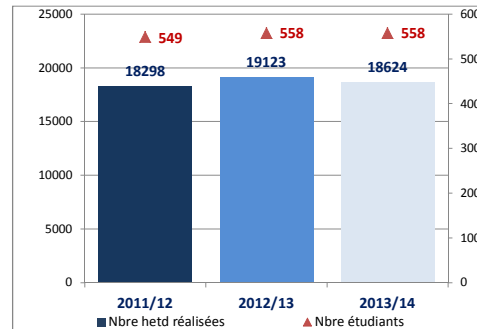


FOCUS SUR LA FORMATION

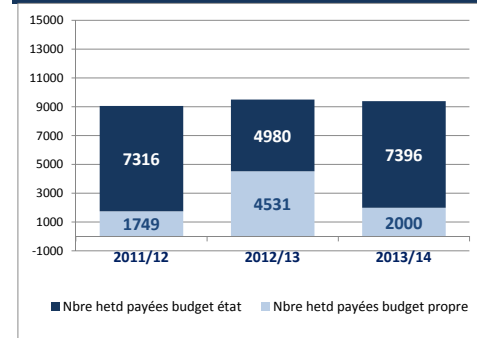
Evolution du potentiel E-EC



Evolution des heures d'enseignement réalisées

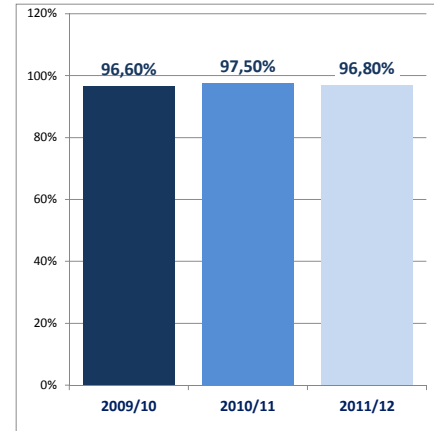


Evolution des heures d'enseignement payées

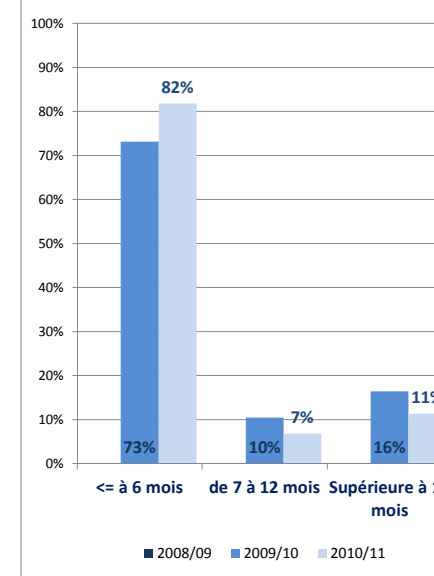


FOCUS SUR LA REUSSITE ETUDIANTE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Evolution du taux de réussite en LP (admis/inscrits)

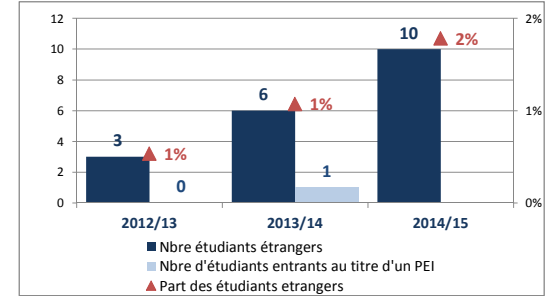


Evolution de la durée de recherche du premier emploi (diplômés de LP)

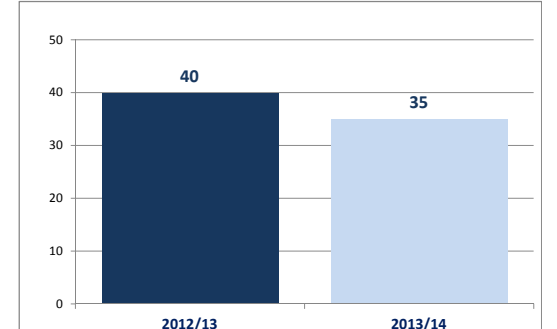


FOCUS SUR LES RELATIONS INTERNATIONALES

Evolution du nombre d'étudiants étrangers et mobilités étudiantes entrantes au titre d'un PEI



Evolution du nombre de mobilités étudiantes sortantes au titre d'un PEI



Niveau d'encadrement

		2011/12	2012/13	2013/14			2011/12	2012/13	2013/14			2012	2013	2014
Heures réalisées	Licence	32,91	35,92	35,00	Part des heures réalisées par des vacataires	Licence	69%	61%	58%	Etudiants	16	17	17	
	Etudiants													
										Etudiants	37	38	37	
										ETPT BIATSS Etat hors recherche				

**FICHE RECAPITULATIVE DES ARBITRAGES RENDUS AU TITRE DE L'EXERCICE 2016
I.U.T. DE LA ROCHE SUR YON**

ACTIONS PROPOSEES PAR LA COMPOSANTE							DECISION			
Orientations stratégiques de l'UN		Objectifs prioritaires de la composante		Actions (2 ou 3 par objectif) Initialement proposées en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €	
1	Promouvoir l'interdisciplinarité, l'internationalisation et le lien entre formation et recherche	A) En lien avec le Schéma local ESR: ● développer le numérique, l'environnement et le management... ● Construire des parcours cohérents avec l'offre de formation de l'UN. ● Développer la FC (alternance et modules professionnalisants). ● Renforcer la recherche sur le site. B) Se conformer aux exigences nationales du diplôme de DUT (évaluation CCN-IUT et les différentes CPN) Interdisciplinarité: Liaisons IUT/UFR Droit, IAE, Polytech, Sciences.	1.1.1	● Licence assistant juridique (LAJ) et administration publique (LAP) en lien avec le dépt GEA.			Une enveloppe globale de 32 000 € est allouée à la composante pour couvrir l'ensemble des projets présentés au titre du volet 2016 du CPOM. Son maintien en 2017 sera conditionné à l'augmentation des ressources propres constatées en 2015 et en 2016.			
			1.1.2	● Master de Management, Master de Métrologie fine avancée en lien avec l'activité recherche locale (par alternance)						
			1.1.3	● Mise en place du parcours Polytech par alternance (dépt RT), ● Intégrer la filière Génie des procédés de St Nazaire (dépt GB),						
			1.1.4	● Répondre à l'attente des professionnels du Numérique (dépts IC et RT, niveau local et régional): Community Manager, sécurité des réseaux...		1000				
		1.2	Internationalisation: ● Via le réseau des IUT ● Via les partenaires locaux, ● Via le RI de l'université Développement des échanges / DUETI stages, recherche, jumelage et autres	1.2.1	Consolider les partenariats existants: lien avec les dépts et le chargé de mission RI du pôle.					
				1.2.2	Encourager les stages à l'étranger: organisation de soirées spécifiques, aide à la préparation des dossiers, le réseau DUETI des IUT...					2000
				1.2.3	Développer d'autres partenariats dans le cadre des jumelages et les laboratoires de recherche sur le site.					
		1.3	Formation recherche Développer la pédagogie à et par la recherche, couplée à la professionnalisation: ● Liens entre pédagogie et recherche à travers les projets tutorés ● Soutien au maintien d'une activité recherche sur site ● Renforcement du triptyque Formation/Recherche/Entreprise	1.3.1	Stabiliser les équipes - lien avec le schéma local					
				1.3.2	Mutualisation coopération formation/recherche (équipements, TP et personnel)					5000
				1.3.3	Valoriser les coûts sur la composante					
				1.3.4	Valorisation (communication) des SHS: organisation JPO recherche, forum,					3000

ACTIONS PROPOSEES PAR LA COMPOSANTE							DECISION		
Orientations stratégiques de l'UN	Objectifs prioritaires de la composante	Actions (2 ou 3 par objectif) Initialement proposées en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/PRECONISATION	VALORISATION EN €		
2	Accompagner la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants	2.1 Faire de tout parcours étudiant une réussite : aider et accompagner l'étudiant Liaisons Univ-Lycée/SUP	2.1.1	● Chargé de mission Lycée/SUP/pédagogie ● Soutiens disciplinaires, méthodologiques			1500		
			2.1.2	● Conventionnement lycées ● Accompagnement à la réorientation			500		
			2.1.3	Université à l'essai; SUP			500		
		2.2	Stratégie IUT (s): thèmes interdisciplinaires ARIUT PdL Collegium UBL	2.2.1	Rénovation et innovation pédagogiques				
				2.2.2	Evaluation des enseignements				
				2.2.3	Plateformes collaboratives			1000	
		2.3	Favoriser et promouvoir l'insertion professionnelle Partenariat professionnels	2.3.1	PFT/PRI/Numérique/				
				2.3.2	Projets tutorés / stages				
		2.3.3		2.3.3	● Alternance ● Contribution à la FTLV et à la formation continue à travers la déclinaison d'un référentiel de formation sous forme de blocs de compétences				2000
				2.4	Accueillir des publics diversifiés Aide à l'orientation/information pré DUT				
2.4.1	Développement de la culture scientifique	reconduction		1000					
2.4.2	Partenariat rectorat bac techno								
3	Intensifier les collaborations à l'échelle des territoires	3.1	Valoriser l'université dans les milieux économiques et professionnels Régional/Interrégional/National	3.1.1	ADIUT/ARIUT/ACD				
				3.1.2	Collegium IUT/UBL				
		3.2	Cohérence de l'offre de formation au niveau III et au niveau II UN	3.2.1	Mutualisation IUT-UN : projets collaboratifs				
				3.2.2	Pôle Technologique IUT (s)-Polytech Nantes				
				3.2.3	Services centraux de l'Université				
		3.3	Contribution à la dynamisation de la ville et à l'économie locale Local	3.3.1	Schéma local ESR				
				3.3.2	PFT/PRI/Numérique/pôle enfant/Parrinov/Beautour				
				3.3.3	Oryon/ Agglo/Ville La RSY/Vendée Expansion				
		4	Optimiser la carte des formations	4.1	Améliorer la professionnalisation des formations DUT <i>cf. 1 et 2.</i>	4.1.1	● Conclusions de l'évaluation de la CCN-IUT et des différentes CPN ● Assurer le fonctionnement pédagogique en cohérence avec les PPN à hauteur de 80% minimum.	Besoins en petits matériels et consommables pour TP indispensable PPN	
4.1.2	Programme pluriannuels de renouvellement des équipements							1500	
4.1.3	Orientation et IP étudiants Droit (en relation UFR Droit, IUT de Nantes et La Roche-sur-Yon)								
4.2	Bilan des évaluations des Licences axes prioritaires de l'université LP			4.2.1	● Adéquation formation marché de l'emploi ● Insertion Professionnelle immédiate	Demande de tutorat			2000
				4.2.2	Développer l'alternance				
				4.2.3	Autofinancement du bloc FC				
4.3	Schéma local ESR Développer des Filière / BAC +5 / Bac +8			4.3.1	Numérique en lien avec les partenaires locaux				
				4.3.2	Master en Management porté par l'IAE				
				4.3.3	Master Environnement "Métrologie fine avancée" en lien avec St Nazaire				

Une enveloppe globale de 32 000 € est allouée à la composante pour couvrir l'ensemble des projets présentés au titre du volet 2016 du CPOM.
Son maintien en 2017 sera conditionné à l'augmentation des ressources propres constatées en 2015 et en 2016.

ACTIONS PROPOSEES PAR LA COMPOSANTE							DECISION		
Orientations stratégiques de l'UN	Objectifs prioritaires de la composante	Actions (2 ou 3 par objectif) Initialement proposées en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €		
5	Favoriser les mutualisations dans le cadre de l'organisation en pôles	5.1 Favoriser le sentiment d'appartenance à l'établissement Pôle Yonnais	5.1.1 Renforcer la mutualisation des ressources IUT-CUD-ESPE: ● Service informatique ● communication ● RI ● Culture ● Locaux et Logistique ● Accueil ● Intervenants Convention trinartite en cours d'élaboration		9000	Une enveloppe globale de 32 000 € est allouée à la composante pour couvrir l'ensemble des projets présentés au titre du volet 2016 du CPOM. Son maintien en 2017 sera conditionné à l'augmentation des ressources propres constatées en 2015 et en 2016.			
			5.1.2 Optimiser la communication composantes/Pôle/UN						
			5.1.3 Renforcer le lien Formation - Recherche du pôle						
		5.2 Pôle technologique	5.2.1 IUT Atlantique (Nantes/ST Nazaire/La Roche sur Yon)						
			5.2.2 Bac + 5: ● parcours Polytech (RT) et (GP) ● IAE ● Droit ● Sciences						
			5.2.3 ● ARIUT ● Collegium IUT (UBL)						
		5.3 Pôle recherche	5.3.1 Renforcer la plate forme recherche du pôle						
			5.3.2 ● Liens avec les PFT ● liens avec les Laboratoires Nantais ● Liens avec le groupement UBL						
			5.3.3 ● journées ARIUT, Forum, JPO recherche						
	6	6.1 Contribution de l'IUT à la stratégie de l'université Autofinancement et cadrage FC	6.1.1 Taux de couverture des besoins IUT avec alternance						
			6.1.2 Développer les ressources propres						
			6.1.3 CHSCT conformité et sécurité des labos Développer une démarche qualité	Devis en cours Etanchéité Ouvertures GB					
6.2 Conforter l'alternance: choix entre contrat pro, apprentissage et FI		6.2.1 Développer la modularisation (sans nuire à l'alternance)							
		Utiliser modularisation pour développer de nouveaux modules en FC							
		6.2.2 Certification (GB) CQP...							
		6.2.3 Liens avec les PFT							
6.3 Université permanente		6.3.1 Animation du site, conférences							
		6.3.2 Rayonnement de l'établissement							
		6.3.3 Actions culturelles							
Enveloppe globale allouée au titre des projets 2016 présentés par la composante							32 000 €		

RESSOURCES HUMAINES MISES A LA DISPOSITION DE LA COMPOSANTE			DECISION		
	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €
Nombre d'ATER, contractuels second degré ou contractuels LRU accordés à la composante pour l'année universitaire 2015/16 (hors ressources propres)			FAVORABLE	3	116 400 €

DOTATION CHARGES D'ENSEIGNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2016 (intégrant le montant alloué au titre du référentiel)

<p>DOTATION DE LA COMPOSANTE 2016 (Notification de 80 % de l'enveloppe allouée à la composante) Le nouveau calcul sera effectué en décembre 2015 au regard du potentiel enseignant, des effectifs réels 2015/16 et des heures réalisées en 2014/15 pour répartir les 20 % qui restent. Le modèle de calcul adopté par la CFVU prend en compte la totalité des réductions de services des enseignants.</p>	270 466 €
--	-----------

TOTAL DES PROJETS INSCRITS DANS LE CPOM 2016 DE LA COMPOSANTE PERMETTANT UNE VALORISATION EN EUROS	418 866 €
---	------------------

ENGAGEMENTS COMPLEMENTAIRES DE LA COMPOSANTE

SUR LE PLAN STRATEGIQUE	S'impliquer dans la démarche d'élaboration du prochain projet quinquennal de l'Etablissement 2017-2021
	Œuvrer à une réflexion globale sur l'offre de formation à horizon 2017
	Promouvoir le projet d' Evaluation des Enseignements par les Etudiants en étroite liaison avec la Direction de la Qualité et du Développement Durable
SUR LE PLAN DE LA GESTION	Œuvrer à la déclinaison opérationnelle des différentes mesures du Plan de Retour à l'Equilibre Budgétaire de l'Université, notamment celle qui concerne le développement des ressources propres et de la formation continue
	Stabiliser les Services Financiers de Proximité promus dans le cadre du projet EFFI dans la perspective de la mise en place de la GBCP
	Accélérer la concrétisation des projets mutualisés à l'échelle du site avec le Centre Universitaire de Documentation et l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education

ENGAGEMENT COMPLEMENTAIRE A L'ECHELLE DU PÔLE TECHNOLOGIQUE

SUR LE PLAN STRATEGIQUE	Stabiliser la réflexion commune vis-à-vis de l'I.R.T. Jules Verne
-------------------------	---

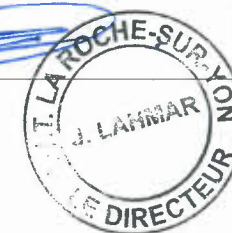
Le Président de l'Université
Olivier LABOUX



Le Président du Conseil de l'IUT



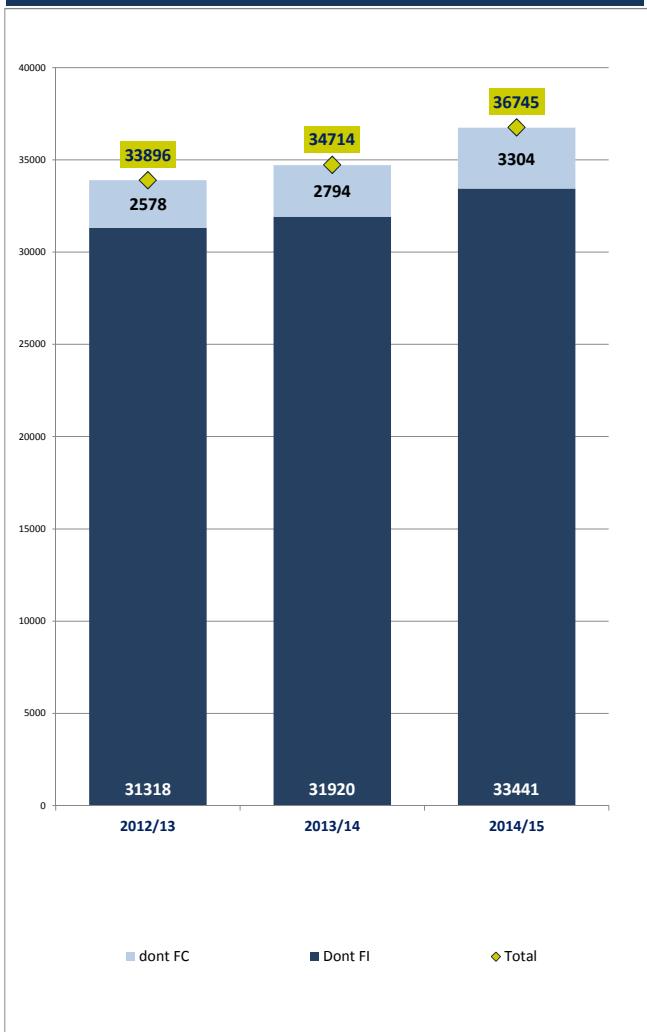
Le Directeur de l'I.U.T. de la Roche Sur Yon
Abdeljalil LAHMAR

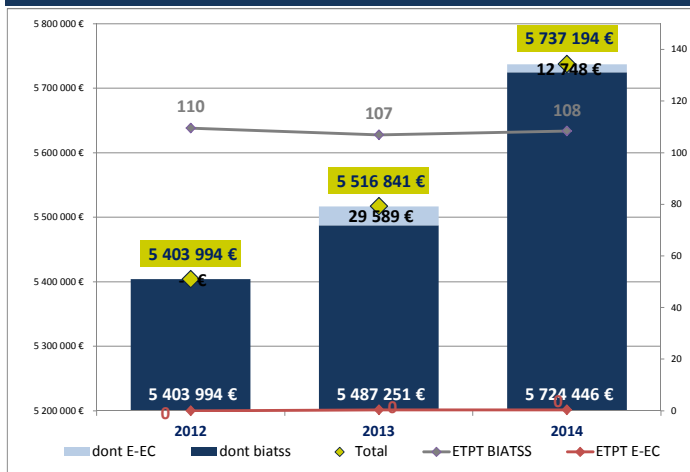
S.C.D.

DONNEES GENERALES

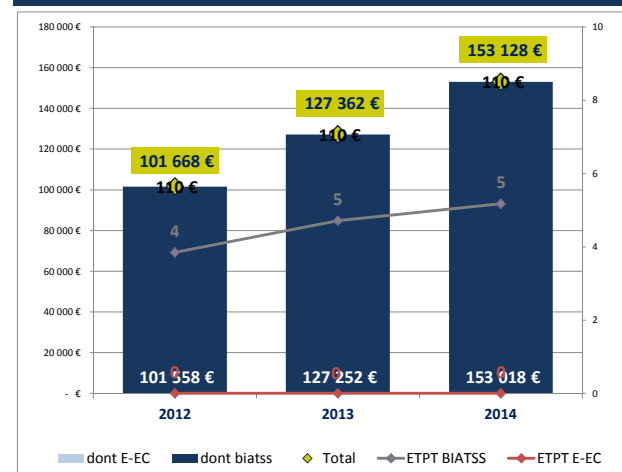
Evolution des effectifs étudiants échelle établissement



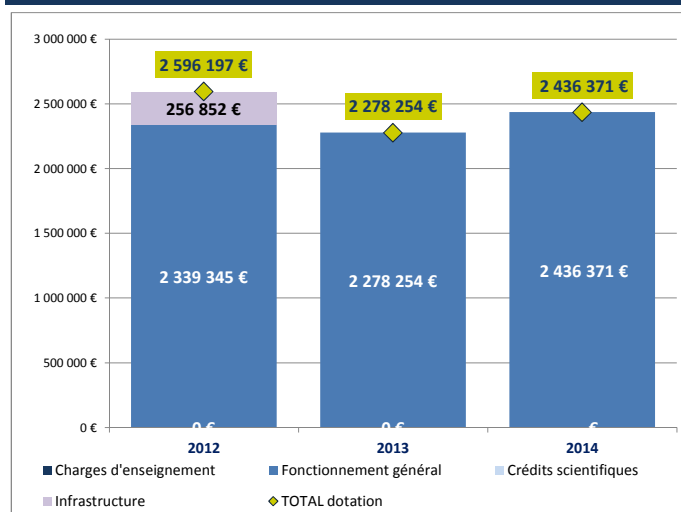
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget Etat



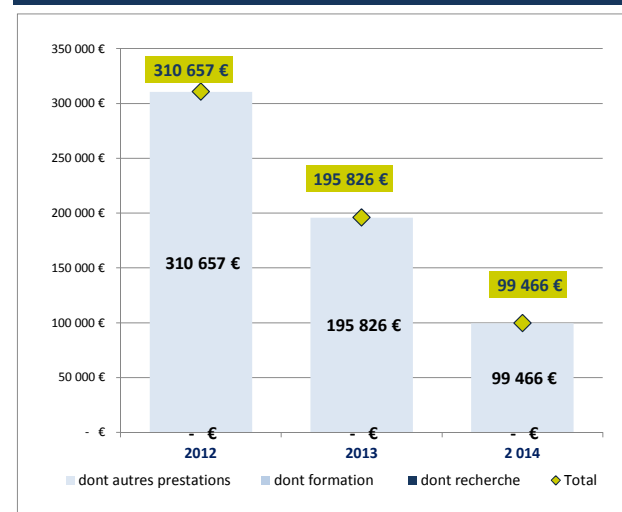
Evolution des effectifs et de la masse salariale sur budget propre et/ou délégué



Evolution des budgets délégués



Evolution des ressources propres

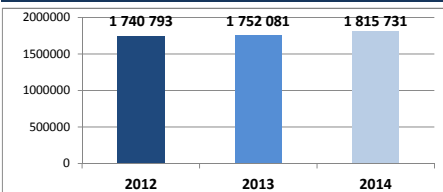


Financement de la composante

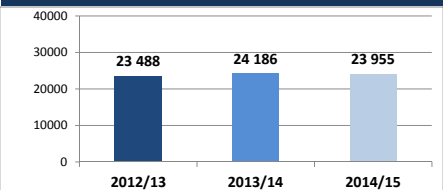
	2012	2013	2014
Part Etablissement	96%	98%	99%
Part ressources propres	4%	2%	1%

FOCUS SUR L'ACTIVITE DU SCD

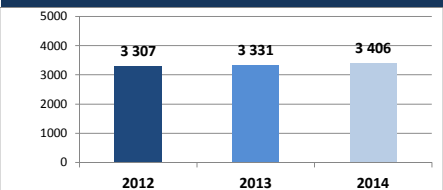
Evolution du nombre d'entrées



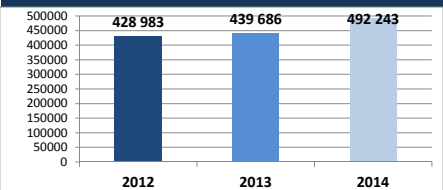
Evolution du nombre d'inscrits



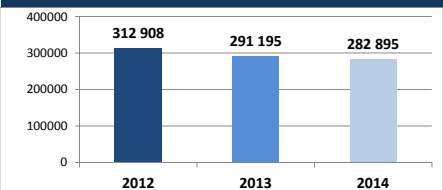
Evolution du nombre de places assises



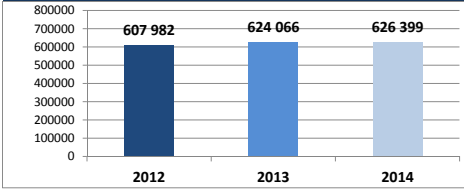
Evolution du nombre de téléchargements



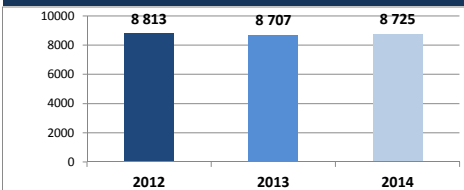
Evolution du nombre de prêts


FOCUS SUR LES COLLECTIONS DU SCD

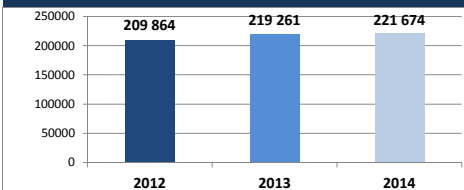
Evolution du nombre d'ouvrages



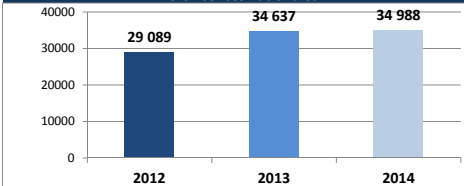
Evolution du nombre de titres de revues



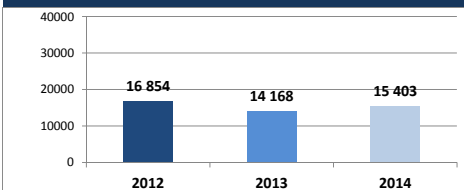
Evolution du nombre de thèses



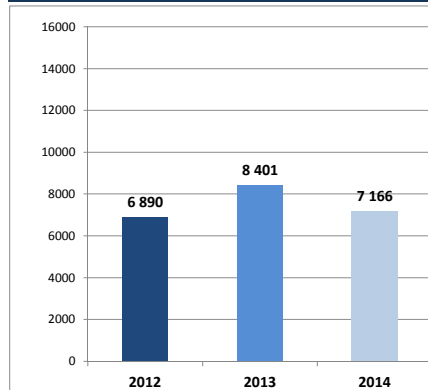
Evolution du nombre de ressources électroniques ou sur abonnement hors licences nationales



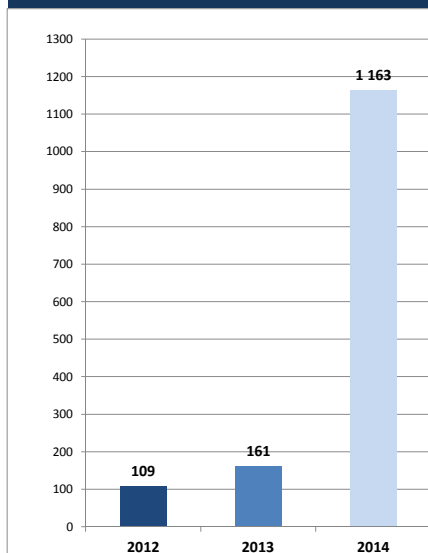
Evolution du nombre d'ouvrages acquis


FOCUS SUR LA FORMATION A LA METHODOLOGIE DOCUMENTAIRE OFFERTE PAR LE SCD

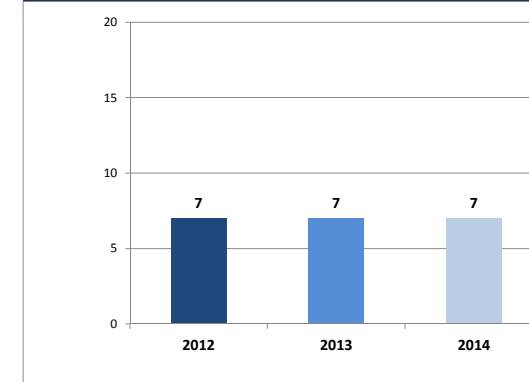
Evolution du nombre d'étudiants formés



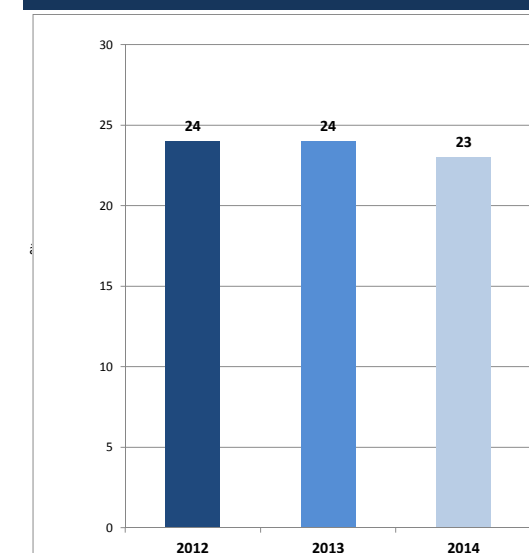
Evolution du nombre de visites


FOCUS SUR LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU SCD

Evolution du nombre de Bibliothèques Universitaires



Evolution du nombre de Bibliothèques Associées



**FICHE RECAPITULATIVE DES ARBITRAGES RENDUS AU TITRE DE L'EXERCICE 2016
SERVICE COMMUN DE DOCUMENTATION**

ACTIONS PROPOSEES PAR LA COMPOSANTE						DECISION		
Orientations stratégiques de l'UN	Objectifs prioritaires de la composante	Actions (2 ou 3 par objectif) Initialement proposées en 2015	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €	
1	Promouvoir l'interdisciplinarité et le lien entre formation et recherche	1.1 Contribuer au rayonnement national et international de l'université en participant à la visibilité de la recherche	1.1.1 mettre en œuvre en fonction des choix politiques définis par l'Université un dépôt électronique systématique des thèses					
			1.1.2 donner une visibilité aux travaux des chercheurs par une politique de numérisation appliquée aux différents secteurs disciplinaires					
2	2.1 Contribuer à la réussite des publics en garantissant une offre documentaire adaptée et cohérente	2.1	2.1.1 poursuivre l'opération d'actualisation de l'offre documentaire entamée	poursuite de l'opération sur les mêmes principes	200 000 €	FAVORABLE	200 000 €	
			2.1.2 prévoir le volet documentaire nécessaire aux nouvelles formations et aux nouveaux axes de recherches					
			2.1.3 intégrer les bibliothèques associées en assurant l'actualisation des collections dans les disciplines concernées					
	2.2 contribuer à la réussite des publics en optimisant les usages de l'offre documentaire	2.2	2.2.1 après la phase d'expérimentation en 2014, donner au service de prêt entre sites (PES) des différentes BU son rythme de croisière et mettre en place un service de retour indifférencié des documents	Élargissement du service: certaines bibliothèques seraient intéressées pour avoir accès à PES (ESPE, IUT, etc.) Il n'y a pas de problèmes techniques, mais un problème de logistique, car on ne peut pas augmenter le nombre de navettes (service qui repose essentiellement sur la BU LSHS) A voir si ces bibliothèques peuvent participer à la logistique.....	Le processus d'élargissement ne suppose pas en 2016 la sollicitation d'un accompagnement financier			
			2.2.2 réaliser une enquête auprès des publics de janvier à mars 2015	Compte tenu de l'enquête réalisée dans le cadre de l'EFVU (évaluation des formations et de la vie universitaire) qui a intégré une consultation des usagers sur les bibliothèques, il a paru souhaitable de se concerter avec les acteurs de l'EFVU pour préparer les enquêtes ultérieures. Un premier rendez-vous aura lieu en juillet 2015	l'opération ne suppose pas en 2016 la sollicitation d'un accompagnement financier			
			2.2.3 instaurer un système de réservation des documents					
	2.3 contribuer à la réussite des publics en accompagnant le renouvellement des pratiques pédagogiques en optimisant les m2 (BU de l'Erdre)	2.3	2.3.1 s'adapter aux évolutions technologiques mobilisées par les nouvelles pratiques pédagogiques et affiner la politique de formation	Maintenir la quantité et la qualité de l'offre de formation des étudiants, en tenant compte du rôle indispensable des tuteurs en ce qui concerne l'accompagnement des étudiants primo-entrants	536h, soit 11 696 €, au coût chargé actuel de 21,82 €	FAVORABLE	536 Heures de tutorat d'accompagnement	12 000 €
			2.3.2 valoriser et différencier les espaces (salles de travail en groupe, formation, carrels, handicaps, espaces détente)	Etant donné le succès de fréquentation de la BU santé conduisant régulièrement à la saturation de la fréquentation, compte-tenu de la marge disponible en espaces, et dans le cadre strict des contraintes de sécurité existantes, ajouter 76 places assises en BU Santé dont 48 en Noctambu	achat de 49 tables et 76 chaises en BU Santé pour la somme de 40 000 €	FAVORABLE	Enveloppe allouée sous condition d'augmentation des tarifs des publics extérieurs. Le SCD se rapprochera de la DPIL pour étudier les modalités d'acquisition du mobilier.	20 000 €
			2.3.3 aménager l'ouverture des BU pour mieux répondre aux besoins du calendrier universitaire (aménagement horaire en fonction de l'activité périodique observée à l'étudier)	Garantir la continuité du service actuel Noctambu à la BU santé	3936h, soit 85 884 €, au coût chargé horaire de 21,82 €	FAVORABLE	3936 Heures de tutorat	86 000 €
	3	Intensifier les collaborations à l'échelle des territoires	3.1 contribuer au rayonnement de l'Université en développant les partenariats	3.1.1 re-définir la politique d'inscription à la bibliothèque				
4	Optimiser la carte des formations	4.1	4.1.1	Accompagnement par l'AMO externe sur le même principe des deux phases suivantes du projet BU soit: d'abord la préfiguration suite à la nomination de responsable pour chacun des 4 départements prévus dans l'organigramme du SCD, avec la création et la définition du périmètre de leurs services et missions transversaux respectifs, ensuite le déploiement opérationnel de la nouvelle organisation en septembre 2016. Il est important d'assurer une continuité de l'accompagnement à chacune de ces phases.	25 000 €	FAVORABLE	L'allocation d'une enveloppe complémentaire est conditionnée à la présentation par le Service Commun de Documentation d'un bilan détaillé et d'un budget prévisionnel détaillé. Enveloppe maximum: 10 000€	10 000 €
5	Favoriser les mutualisations dans le cadre de l'organisation en pôles	5.1 Construire une politique documentaire cohérente en rationalisant la carte documentaire	5.1.1 établir une typologie des bibliothèques					
			5.1.2 définir un schéma directeur d'évolution					
			5.2.1 signaler et gérer l'ensemble des collections documentaires de l'Université dans un système d'information unique					
		5.2.2 généraliser le PES (prêt entre sites de l'Université) à l'ensemble des bibliothèques de l'Université						
5.2.3 centraliser la gestion des achats documentaires et consolider la gestion centralisée des flux documentaires								
5.2	5.2.4 Construire une politique documentaire cohérente en assurant le pilotage de l'ensemble de la documentation de l'Université	5.2.4 Accompagner les évolutions de la politique d'encadrement au sein du SCD en cours de réorganisation	Pour le déploiement du projet de service BU 2016, proposer aux personnels appelés à des responsabilités au SCD une formation à l'encadrement transversal. Une formation opérationnelle et évaluée très favorablement en 2015 existe au catalogue du CFCB (Centre de formation aux métiers des bibliothèques de Rennes). L'adaptation aux besoins du projet du SCD implique l'adaptation du cahier des charges avec le formateur, la refonte en 3 journées, et la délocalisation à Nantes de 2 sessions à plusieurs mois d'intervalle pour 12 à 15 stagiaires.	Coût : 6 570 € net	FAVORABLE	cf. Plan de formation des personnels	6 600 €	
6	Développer la formation continue	6.1	6.1.1					

RESSOURCES HUMAINES MISES A LA DISPOSITION DE LA COMPOSANTE			DECISION		
	Descriptif du projet 2016 si reconduction	Accompagnement 2016 sollicité	DECISION	COMMENTAIRES/ PRECONISATION	VALORISATION EN €
Nombre de mensualités de remplacement BIATSS sur MSE pour les composantes de plus de 40 agents (Hors CLM et hors CLD)- proposition d'attribution 2016	En 2015, la dotation de 15 mensualités a été utilisée en 5 mois. Si on souhaite pouvoir garantir la continuité du service au SCD ouvert près de 60 heures par semaine sur 7 sites, il paraît nécessaire de disposer d'une capacité de remplacement élargie à 30 mensualités	64 500 €	FAVORABLE	10	21 460 €

TOTAL DES PROJETS INSCRITS DANS LE CPOM 2016 DE LA COMPOSANTE PERMETTANT UNE VALORISATION EN EUROS	356 060 €
--	-----------

ENGAGEMENTS COMPLEMENTAIRES DE LA COMPOSANTE	
SUR LE PLAN STRATEGIQUE	S'impliquer dans la démarche d'élaboration du prochain projet quinquennal de l'Etablissement 2017-2021
SUR LE PLAN DE LA GESTION	Œuvrer à la déclinaison opérationnelle des différentes mesures du Plan de Retour à l'Equilibre Budgétaire de l'Université, notamment celle qui concerne le développement des ressources propres et de la formation continue Stabiliser les Services Financiers de Proximité promus dans le cadre du projet EFFI dans la perspective de la mise en place de la GBCP
SUR LE PLAN IMMOBILIER	Continuer de s'impliquer sur le projet de rénovation des BU de l'Erdre

Le Président de l'Université de Nantes
Olivier LABOIX



La Directrice du Service Commun de Documentation
Hélène GROGNET